RÉPUBLIQUE DU VIÊT NAM

Viet Nam, Direction Generale du Plan

DEUXIEME PLAN QUINQUENNAL

(1962-1966)

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL
BIBLIOTHEQUE
29 JAN 1964
LIBRARY
INTERNATIONAL LABOUR OFFICE

338.984(599.1)
A11
2(1962/66)
639672

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEUXIÈME PLAN QUINQUENNAL

1962-1966

28 JAN 1959

PREMIÈRE PARTIE

PREMIÈRE PARTIE

INTRODUCTION

SENS ET PORTÉE DE LA PLANIFICATION

Le Viet-Nam a eu un premier plan quinquennal couvrant la période 1957-1961. Ce plan, bien que n'ayant pas fait l'objet d'une publication officielle, a été mis en exécution et a donné des résultats très positifs comme on le verra dans les chapitres qui suivent.

Le premier plan a été élaboré dans des conditions difficiles. « Un plan, y est-il écrit, exige des études poussées de longue haleine, des statistiques fournies et précises qui ne pouvaient être à la disposition d'un pays sortant de quinze années de crise. Placé devant le choix entre d'une part dresser l'inventaire du pays et se livrer à des recherches approfondies, ce qui eût pris beaucoup de temps, et d'autre part échafauder rapidement un plan pour servir de plate-forme à discussion et pour mobiliser l'intérêt du pays en faveur du développement économique, le gouvernement a cru devoir opter pour cette dernière solution ».

Le premier plan a néanmoins toute une construction macro-économique de notre économie pour la période qu'il était appelé à couvrir, les rédacteurs se proposant de rajuster leurs hypothèses et leurs prévisions au fur et à mesure que d'autres informations deviendraient disponibles.

Cependant, pour des raisons multiples, des renseignements statistiques essentiels à une planification rationnelle font encore défaut ou ne sont pas à jour. C'est le cas pour l'accroissement démographique, la population active, le revenu national, la formation de capital, la production artisanale. Dans ces conditions toute tentative ambitieuse de planification scientifique reposerait sur des bases trop fragiles.

En second lieu, notre pays se trouve en état de guerre. Il nous faut absolument sortir vainqueurs de cette lutte contre les entreprises communistes et pour atteindre ce résultat, y consacrer le maximum de moyens disponibles. Tout en contestant les prévisions pessimistes, nous pensons néanmoins qu'une période d'environ deux ans sera nécessaire pour retourner la situation en notre faveur d'une manière inconstestable. Durant cette période intérimaire, l'on conçoit que les considérations économiques pures devront céder le pas aux considérations militaires. Les réalisations dans le domaine économique et social devront tendre à accroître notre potentiel de lutte, à compléter et à consolider nos succès militaires. Nous espérons qu'à la fin de cette période intérimaire, les problèmes économiques reprendront leur rang de priorité, ce qui est la justification de tout plan de développement.

Pour toutes ces raisons, le deuxième plan ne peut consister en un ensemble d'évaluations extrêmement précises avec un échelonnement rigide dans le temps. Il présentera par contre un tableau des programmes dont la réalisation est recherchée durant la période considérée. Dans maints domaines il tracera un cadre des activités dont la mise en œuvre dépendra de ce que permettra la situation militaire, compte tenu des moyens disponibles.

CHAPITRE I

SITUATION ÉCONOMIQUE ET CONJONCTURE

Nous exposerons dans une 1ère section les résultats du 1er plan (1957-1961) et nous présenterons dans une 2e section les données de la conjoncture.

Section 1

RÉSULTATS DU 1er PLAN QUINQUENNAL

Rappelons que le but du Premier Plan Quinquennal consiste à développer la production nationale, au moins à un niveau dépassant celui d'avant guerre, en vue de corriger les déséquilibres structurels très importants constatés dans notre économie d'alors. En même temps, nous nous efforcions de jeter les bases d'une économie diversifiée, solide et saine. Nous nous empressons de dire que l'analyse des résultats du plan est une entreprise malaisée du fait de l'insuffisance de données statistiques sûres concernant aussi bien l'année de base que les années successives incluses dans le Plan, ceci qu'il s'agisse des objectifs physiques ou des objectifs financiers.

Agriculture

Le caoutchouc et le riz sont restés nos deux principales cultures.

Les chiffres sur la superficie cultivée, la production et le rendement moyen ont été plusieurs fois revisés. Pour la campagne 1959-60, le rendement voisine 20 quintaux à l'hectare. C'est un beau résultat qui dépasse les prévisions du plan, lesquelles s'établissaient seulement à 15 quintaux. Pour la campagne 1960-61, la superficie cultivée est évaluée à 2.300.000 hectares, la production à 5.000.000 tonnes de paddy et le rendement à 21,5 quintaux.

Le Plan prévoyait la replantation et l'extention de 6.000 hectares en caoutchouc par an. Un gros effort a été fait par les planteurs en 1958 et 1959 sans toutefois atteindre le chiffre de 5.000 hectares.

Les petites plantations se reconstituent progressivement, mais ce mouvement se ralentit à partir de 1960 à cause de l'insécurité.

Pour sa part, le Commissariat Général pour le Développement Agricole projette de réaliser annuellement un accroissement de 20.000 ha. sous forme de petites plantations groupées en coopératives.

Jusqu'en 1959, le prix du caoutchouc sur le marché mondial a été bon, mais à partir de cette date, il a commencé à baisser pour remonter de nouveau légèrement depuis les premiers mois de 1961.

La récente décision des États Unis de liquider leur stock de caoutchouc de réserve est une grave menace pour le caoutchouc vietnamien.

De 1950 à 1960, le Fonds de Développement de l'Hévéaculture a prêté 400 millions de piastres et grâce à ce prêt, 12.000 hectares ont été replantés. D'autres mesures en vue d'encourager le réinvestissement des bénéfices sont actuellement à l'étude. On a cru jusqu'à ces dernières années que la production baisse à partir du moment où les arbres atteignent 20 ans. Grâce à l'application de la méthode d'exploitation dite « diagnostic physiologique » on constate par contre que le rendement des vieux arbres continue à être très satisfaisant.

L'élevage a également enregistré des progrès satisfaisants au double point de vue quantitatif et qualitatif attestés par l'exportation en 1960 de porcelets pour la reproduction à destination de la Birmanie et des porcs de boucherie à destination de Hongkong.

Les chiffres suivants montrent l'ampleur de ce qui a été réalisé jusqu'au 7-7-1961 dans le domaine de la réforme agraire :

Superficie à redistribuer	431.690 ha
Superficie expropriée	415.840
Superficie redistribuée	232.450
Superficie expropriée déjà indemnisée	303.920
Superficie redistribuée couverte par les titres de propriété	109.440
Indemnité d'expropriation déjà payée	1.260.559.440$
Somme payée par les paysans bénéficiaires	11.822.100$

L'échange des Bons de la Réforme Agraire contre les actions appartenant à l'État dans les entreprises industrielles visant à

transférer les capitaux du secteur agricole au secteur industriel a été réalisée avec une certaine lenteur ; en effet, l'échange n'a porté que sur 10 millions de piastres en 2 ans.

Le Crédit Agricole a prêté 3.000 millions de piastres. Il est de plus en plus orienté vers les coopératives ; ainsi en 1960 le tiers des sommes prêtées a été réservé aux coopératives.

Le Plan envisageait la remise en culture des terres abandonnées durant la guerre. Le programme de développement agricole a obtenu d'excellents résultats, d'immenses étendues aux Hauts Plateaux et dans les provinces du Sud Viêt Nam jadis en friche ont été mises en culture. La diversification de l'agriculture a été concrétisée par l'extension des cultures industrielles, caoutchouc, plantes à fibres et des cultures arbustives, notamment les agrumes.

Industrie

Nous ne disposons pas d'assez de renseignements afin d'évaluer les investissements réalisés dans l'industrie et l'artisanat. Suivant les renseignements donnés par le Centre de Développement Industriel, de mars 1958 à la fin de l'année 1960, les investissements nouveaux ont totalisé 2.385 millions de piastres dont 55 % sont des capitaux vietnamiens (investissements privés et publics) et 33 % français. Les 3 branches textiles, plantations et papeterie viennent en tête avec respectivement 642, 435 et 345 millions de piastres.

L'État a joué un rôle capital dans le développement industriel. Il s'est associé avec les particuliers nationaux ou étrangers pour créer les industries du sucre, de l'eau minérale, du coton, du papier, du verre. D'autres industries lui appartiennent en totalité, telles que les Mines de Nông Son, la Cimenteries de Long Tho, la Scierie de Tân Mai, la future Cimenterie de Hà Tiên. Mais le gouvernement a réaffirmé à maintes reprises sa volonté de céder ses intérêts aux particuliers.

La sucrerie de Hiệp Hoà a été remise en marche, sa capacité actuelle est de 12.000t à 14.000 t par an, et les travaux de modernisation de la raffinerie de Khanh Hôi sont terminés.

La production des articles en métaux, tels que les articles de ménage en aluminium, clous et pointes, instruments ara-

toires, articles de fonderie, cadres et accessoires de bicyclettes, se développe rapidement ; elle atteint à l'heure actuelle 5.000t par an.

L'industrie des matières plastiques est déjà en mesure de satisfaire la plupart des besoins intérieurs. Par contre, les industries du caoutchouc n'utilisent qu'une part infime de la production du pays.

L'industrie textile a fait les progrès les plus substantiels. Dès avant la mise en marche en août 1960 de l'usine de la Vinatexco (20.000 broches et 400 métiers automatiques), la production a atteint 7.000t par an ; les importations de cotonnades ont sensiblement baissé. La Vimytex (17.200 broches, 300 métiers), avec une production envisagée de 1.800t de filés et 6.680.000m de calicot par an commence à produire en 1961. Avec les projets en cours, il n'y a pas de doute que les objectifs du plan seront atteints.

Plus de 30 spécialités pharmaceutiques sont fabriquées dans le pays. On constate toutefois que les importations de produits pharmaceutiques restent importantes.

En revanche, les industries suivantes sont en baisse depuis le lancement du plan à cause de la contraction du marché : tabacs et cigarettes, allumettes, alcool.

En général le programme d'industrialisation a été en retard : c'est seulement en 1963, avec l'achèvement de la 1ère tranche du projet du Danhim que nous aurons un accroissement de 80% de la puissance installée. Ce sera également vers cette date que la Cimenterie de Hà Tiên commencera à produire et les Mines de Nông Son fonctionneront à plein rendement.

D'une manière générale, les producteurs doivent s'appliquer davantage à améliorer la qualité et abaisser les prix pour réduire la nostalgie des produits importés.

Grâce à l'accroissement de la production agricole et industrielle nous avons pu exporter davantage et le déséquilibre entre les exportations et les importations a été atténué, 20% en 1956 et 35% en 1960. En même temps les recettes du Budget National sont passées de 7.250 millions en 1956 à 10.470 millions de piastres en 1961.

Équipement Public

Le réseau routier a bénéficié d'améliorations considérables telles que l'autoroute Saigon — Biên Hoa et les voies d'accès aux Hauts Plateaux. La construction des autoroutes a nécessité des dépenses bien supérieures aux montants prévus.

Le Chemin de Fer Nord-Sud a été entièrement rétabli ; l'effort se poursuit en vue de l'enrichissement du parc de matériel et la rationalisation de l'exploitation. Le tronçon Saigon -- My Tho a été supprimé ; le trafic sur la ligne Saigon — Loc Ninh est provisoirement suspendu.

Le curage des canaux a enregistré des résultats substantiels. Deux canaux, Dông Tiên (44km) et Don Giong (42km) ont été achevés. Le volume dragué s'est élevé à 25 millions de mètres cubes auxquels il faut ajouter les travaux accomplis dans les petits canaux par le développement communautaire. La flottille fluviale se reconstitue lentement. En 1960, le tonnage fluvial en provenance de Saigon ne représentait que 26% de celui à destination de Saigon. Les travaux d'aménagement du bassin du Mékong, accomplis dans le cadre du programme intéressant les quatre pays riverains sous l'égide des Nations Unies resteront pour plusieurs années encore dans la phase des études.

La flotte maritime composée de 14 petits cargos, jaugeant au total 10.000 tonneaux (fin 1959), assure une partie du trafic entre le Viêt Nam et les pays voisins. Avec la cessation des hostilités, le trafic aérien intérieur pâtit de la concurrence d'autres moyens de transport. L'aéroport de Tân Son Nhut s'équipe activement pour devenir un aéroport international de classe A.

La Régie des transports en commun de Saigon, reprise à une société concessionnaire française, fonctionne avec efficacité et étendra dans un proche avenir son réseau hors de la capitale.

Dans l'ensemble pour les années 1957, 1958 et 1959 seulement 39% des crédits prévus pour la période quinquennale ont été dépensés.

Équipement Social

Bien qu'on ne dispose pas de statistiques précises, on peut affirmer que moins de 5% de la population restent illettrés.

Le nombre de classes et d'élèves du cycle primaire a augmenté suivant un rythme rapide. On note 547.500 élèves pendant l'année scolaire 1956-57 et 1.095.200 pendant l'année scolaire 1960-61 dans les écoles primaires publiques. Avec les écoles primaires privées le nombre des élèves de l'année scolaire 1960-61 s'élève à 1.400.000.

L'enseignement secondaire a suivi le même rythme et le nombre des élèves augmentait de 68.200 à 208.800.

Le Viêt Nam compte actuellement trois universités à Saigon, Huê et Dalat. La plupart des facultés dépendant de l'Université de Saigon sont submergées par le nombre d'étudiants qui atteint 10.280 en 1960-61.

Le Centre Technique National de Phu Tho forme les ingénieurs des Travaux Publics, électriciens, radioélectriciens et des Arts et Métiers. L'École d'Agriculture et de Sylviculture de Blao forme des ingénieurs et des techniciens.

De 1956 à décembre 1960, environ 3.000 étudiants et fonctionnaires ont été envoyés à l'étranger pour suivre les disciplines non enseignées au Viêt Nam.

Les dépenses effectuées en 1957, 1958 et 1959 atteignent près de 2.000 millions pour l'éducation nationale, ce qui témoigne du souci du Gouvernement quant à la formation d'une future élite vietnamienne.

Par contre, on constate dans la plupart des projets concernant la santé que le montant des dépenses n'a atteint qu'un faible pourcentage des prévisions.

L'hygiène publique et rurale a fait de grands progrès grâce à la participation de la population.

L'éradication du paludisme a été menée avec vigueur ; on estime qu'en 1959, plus de 6 millions de personnes ont reçu protection contre les moustiques. Jusqu'à juillet 1961, 2.800 tonnes de D.D.T. ont été pulvérisées dans 4.693.000 maisons.

La construction de nouveaux hôpitaux et leur équipement sont sensiblement en retard par rapport aux objectifs prévus.

La formation du personnel a fait l'objet d'un effort soutenu. L'approvisionnement en médicaments n'a cessé de s'améliorer.

Dans les branches d'activité où il y a eu recensement, on a enregistré une augmentation de 3% de la main d'œuvre. D'après les renseignements de l'Institut National des Statistiques, l'augmentation de l'indice des salaires de la classe ouvrière a été plus rapide que celui des prix à la consommation pendant la période allant de décembre 1949 à la fin de l'année 1960.

De 1957 à 1960 l'Office National de la Reconstruction a construit 8.879 logements, l'Office des Habitations à bon marché de Saigon 902 logements.

A cela, il convient d'ajouter les maisons construites dans les centres de développement agricole, dans les nouveaux centres administratifs, dans les zones de prospérité. Dans les villes, l'indice de la construction à Saigon (base 100 en 1949) s'élevait à 60 en 1957, 93 en 1958, 130 en 1959, 175 en décembre 1960.

L'évaluation des résultats financiers est une tâche malaisée. L'absence de renseignements sur la formation de capital ne permet pas de dresser le tableau des investissements privés. Pour les dépenses publiques, les ministères ne sont pas en mesure de séparer les dépenses d'entretien de l'appareillage existant de ce qui, stricto sensu, peut être considéré comme dépense en vue de la réalisation des objectifs du Plan. Sous le bénéfice de cette remarque, les chiffres disponibles font ressortir dans les secteurs englobés par le Plan des pourcentages variant de 47 % pour les 3 premières années à 129 % (résultats partiels) pour les 4 premières années.

D'une manière générale, les résultats physiques sont plus impressionnants que ne le suggèrent les pourcentages des dépenses par rapport aux prévisions. On peut sans exagération affirmer que dans le domaine industriel, le Viêt-Nam a fait en moins de 5 ans, plus de progrès que durant près d'un siècle d'administration française. L'éducation s'est développée au delà des prévisions. On note des signes évidents d'une amélioration du niveau de vie.

Section 2

CONJONCTURE INTERNE ET INTERNATIONALE

Nous analysons brièvement dans ce qui suit, les traits à notre avis marquants de la conjoncture interne et internationale.

1 — La conjoncture interne est dominée par des faits suivants classés selon la durée probable de leurs effets : les inondations d'octobre 1961, l'état d'urgence, les décrets-lois du 29 décembre 1961, le maintien d'un rythme d'accroissement élevé de la population.

a) Les inondations désastreuses ont durement touché 4 riches provinces du Sud Viêt-Nam. Les destructions de récoltes ont amené la suspension des exportations de riz dans les derniers mois de 1961 et mis notre pays dans la nécessité d'en importer pour assurer un ravitaillement satisfaisant en 1962. Si le pouvoir d'achat des sinistrés se trouve diminué dans l'immédiat, leur capacité de consommation de certains produits se ressent encore de ces pertes jusqu'au jour où ils auront reconstitué leur capital de production.

b) L'état d'urgence a été proclamé en octobre 1961, comme conséquence de la situation d'insécurité créée par les activités communistes. De ce fait, les préoccupations militaires passent au premier plan. Le Président de la République reçoit une délégation de l'Assemblée Nationale pour arrêter le budget de sécurité et pourvoir à son financement. Une part importante des ressources nationales doit être consacrée aux dépenses militaires. Pour l'exercice 1962, le budget de la sécurité est presque égal au budget civil. Personne n'ignore que les dépenses militaires aussi importantes constituent une lourde charge pour une économie en développement et encore fragile, malgré l'apport substantiel de l'aide étrangère. Les besoins de cadres de la défense créent par ailleurs une sérieuse gêne dans les autres secteurs de l'économie, d'où la nécessité d'un effort accru de formation du personnel qualifié.

c) Le train de décrets-lois du 29 décembre 1961 apporte trois éléments très importants à l'activité économique : une simplification du système des mesures correctives du taux de change, une simplification de certaines taxes et l'institution d'un budget

de développement économique. Il n'est pas encore possible pour le moment d'évaluer toutes les incidences des mesures contenues dans ces décrets-lois. La recherche d'un accroissement des ressources financières pour le gouvernement, la hausse des prix entraînée par les nouveaux taux de taxes et contributions créent incontestablement des conditions adverses auxquelles producteurs et consommateurs devront s'adapter dans le plus bref délai. Cependant l'impulsion donnée à la production nationale est concrétisée par le budget de développement économique et les taux élevés des taxes frappant les produits importés, particulièrement les produits finis et affaiblissant en conséquence leur capacité concurrentielle sur le marché intérieur.

d) Maintien d'un rythme d'accroissement élevé de la population. Il n'y a pas encore jusqu'à ce jour de recensement général de la population. Le 1er plan avait adopté un taux d'accroissement annuel de 1,2 %, en partant du taux de 1,5 % trouvé à Saigon et en corrigeant ce taux compte tenu des conditions d'hygiène et des facilités médicales moindres des provinces. D'autres taux élevés ont été avancés dans la suite. On incline à croire que le taux d'accroissement réel se situe entre 2,5 et 3 %. Il est évident qu'il n'y a de progrès économique réel que si le taux d'accroissement du produit national dépasse celui de la population. Comme à l'heure actuelle, le gouvernement ne semble pas être en faveur d'une limitation quelconque des naissances, il convient de tout mettre en œuvre pour accroître rapidement le produit national.

Bien que les évaluations du produit national chez nous se soient arrêtées à l'année 1957, on ne ferait pas preuve d'optimisme irraisonné en avançant que ce dernier peut parfaitement progresser de 5 % par an, taux supérieur à notre rythme d'accroissement démographique. Plusieurs pays se trouvant dans des conditions analogues aux nôtres ont adopté un tel taux. Bien entendu, un tel objectif ne peut être réalisé que moyennant un volume d'investissement adéquat.

Par ailleurs l'accroissement rapide de la population exerce une forte pression sur la situation de l'emploi et la demande des facilités d'ordre social.

2 — Sur le plan extérieur, producteurs et responsables de la politique économique ne devront pas perdre de vue les tendances suivantes :

a) Le développement des échanges internationaux ressort clairement des plans formels ou programmes de développement d'un grand nombre de pays, qu'ils fassent partie de la minorité privilégiée des pays dits avancés ou qu'ils luttent pour émerger de l'état de sous développement. Une vue autarcique du développement laisse par conséquent échapper de riches possibilités. En d'autres termes on peut raisonnablement ne pas craindre un rétrécissement des débouchés. Le fait est que le marché international s'élargit et que les accroissements éventuels de la production nationale trouveront des possibilités d'écoulement.

b) Mais ce développement des échanges mondiaux se situe dans le cadre des efforts tendant à mettre sur pied des systèmes de coopération économique plus ou moins étendus. Tout pays sera appelé tôt ou tard à prendre la décision soit de se tenir à l'écart, soit de se joindre à ces organisations. Que la décision soit prise dans un sens ou dans un autre, elle pose des problèmes complexes. Les rapports entre pays membres d'une organisation ou entre un pays quelconque et une organisation seront placés sous le signe de la concurrence. Dans la mesure où ils veulent tirer profit du développement des échanges internationaux, nos producteurs devront s'imposer l'effort nécessaire pour améliorer la productivité sous le double angle de la qualité et de la quantité.

c) Il est peu probable que sur le marché international la tendance des cours des deux principaux articles d'exportation de notre pays, le caoutchouc et le riz, soit à la hausse. La menace sur le caoutchouc s'est déjà précisée, qu'elle provienne de la liquidation des stocks de sécurité ou d'un accroissement de la production du caoutchouc synthétique. Il n'y aura pas de catastrophe à une échéance prévisible. Il n'en reste pas moins que les producteurs doivent tirer les conclusions qui s'imposent, dans un contexte de développement de la production pour faire face à un manque à gagner par unité produite.

CHAPITRE II

OBJECTIFS DU 2e PLAN QUINQUENNAL

Le premier plan quinquennal a énoncé des objectifs dont la plupart sont des objectifs à long terme du développement économique et social de notre pays. Il n'a jamais été dans les intentions du gouvernement de les réaliser intégralement dans la période de temps se terminant en 1961. En conséquence, ces objectifs demeurent valables pour le 2e plan et il ne sera certes pas superflu de les rappeler ici.

Il y a d'abord les déséquilibres qu'il faut réduire pour atteindre progressivement à l'indépendance économique ; déséquilibre entre production et dépenses nationales matérialisé par le volume de l'aide extérieure en majeure partie gratuite, déséquilibre chronique de la balance commerciale et du budget de l'Etat que cette même aide a permis de couvrir.

Vient ensuite le problème de l'emploi et particulièrement du sous-emploi dans les régions rurales. Comme la population active augmente rapidement, en corrélation avec l'accroissement démographique, toute amélioration de la situation du sous-emploi suppose la création d'un nombre d'emplois dépassant l'accroissement de la population active.

Notre économie doit être modernisée et diversifiée pour présenter plus de stabilité et pour être en mesure d'absorber davantage de main-d'œuvre : diversification par une industrialisation progressive, diversification de l'agriculture pour éviter les risques inhérents à deux cultures dominantes, le riz et le caoutchouc, modernisation pour améliorer les rendements assez bas obtenus dans de multiples branches d'activités.

Enfin, il y a l'amélioration du niveau de vie, la raison d'être même du développement dans une société démocratique.

Dans quelle mesure les circonstances que traverse notre pays infléchissent-elles les objectifs généraux, lesquels, rappelons-le, n'ont perdu ni leur valeur, ni leur actualité ?

En déterminant les objectifs assignés à la période quinquennale 1962-1966, nous posons une hypothèse fondamentale, à savoir que la situation critique actuelle ainsi que l'effort qu'elle exige de la nation présentement peuvent fort bien durer deux ans.

Après quoi, la sécurité se rétablira rapidement sur le territoire cependant que l'éradication totale de l'état d'insécurité pourra exiger de longues années. Comme durant la période intérimaire, tous les efforts de la nation doivent converger vers le rétablissement de la sécurité, un problème de reconversion se posera inévitablement. Il serait par exemple souhaitable que l'effort fiscal soit maintenu mais nettement orienté vers le développement économique. Il faudra également songer à réintégrer dans le circuit productif les militaires démobilisés en mettant à profit la formation qu'ils auraient pu acquérir durant les années passées sous le drapeau.

Le développement de la production interne sera poursuivi vigoureusement pour faire face à l'accroissement de dépenses nationales en raison tant de l'effort militaire que des exigences d'un développement continu. Nombreux sont ceux qui pensent qu'un accroissement de 5% du produit national par an est chose faisable. Les ressources potentielles du pays demeurent vastes ; planteurs, industriels, artisans ont pu acquérir ces dernières années une précieuse expérience ; la main-d'œuvre qualifiée est plus abondante.

La direction tracée par le 1er plan s'est avérée la bonne ; les projets qui y figurent et qui n'ont pu être achevés ou mis à exécution seront repris. Une importance égale sera donnée à l'agriculture et à l'industrie tant il est vrai qu'une industrialisation hâtive à partir d'une agriculture en retard conduit infailliblement à des déboires.

L'augmentation de la production agricole proviendra non seulement d'un accroissement des superficies grâce au programme de développement agricole et aux travaux d'irrigation

mais encore d'une amélioration des rendements unitaires. On escompte également une production plus diversifiée rendue possible par la maîtrise des eaux.

Dans cet ordre d'idées, il importe que la capacité productive des provinces ravagées par les inondations soit rétablie dans les délais les plus courts possibles.

L'une des idées directrices du 1er Plan en matière d'industrialisation a été la transformation des produits agricoles. Cette considération judicieuse mérite qu'on ne la perde pas de vue, ceci nonobstant le bon départ et la prépondérance relative des industries ne travaillant pas les matières premières locales parmi les réalisations.

La production industrielle ne se limitera pas seulement aux biens de consommation courante.

La perspective d'échanges mondiaux accrus comme les essais couronnés de succès de nouvelles exportations devront inciter certains producteurs à envisager résolument les marchés extérieurs.

A quelles fins sera destiné l'accroissement escompté du produit national ? Une relève significative de l'aide extérieure durant la période du Plan parait malaisée. Un plus grand montant de dépenses nationales nous est imposé par les exigences de la situation militaire, par l'accroissement rapide de la population, par les investissements indispensables. Ceci ne veut pas dire que notre économie compte indéfiniment sur les soutiens extérieurs. La relève de l'aide devra s'opérer compte tenu de la capacité de l'économie et tout en ne compromettant pas son essor.

Pour les raisons déjà exposées ailleurs, on n'a pu chiffrer avec précision le pourcentage du produit national représenté par les taxes.

A en juger par les réactions qui suivent la promulgation du train de décrets-lois du 29 décembre 1961, on a l'impression que les prévisions de recettes fiscales de l'exercice 1962 constituent un palier qu'il serait prudent de ne pas dépasser à brève échéance.

Le problème de l'emploi continue à garder une priorité élevée parmi nos préoccupations. La plus récente estimation

de la main-d'œuvre dans l'ensemble du pays fait ressortir 76, 5% dans le secteur primaire c'est-à-dire pratiquement dans l'agriculture, 8, 8% dans le secteur secondaire et 14, 7% dans le secteur tertiaire. L'examen des composants de chaque secteur conduit aux conclusions suivantes : le secteur tertiaire est très proche du point de saturation ; le secteur secondaire, même avec un pourcentage d'accroissement annuel élevé, ne sera pas en mesure d'absorber une bonne part de l'accroissement de la population active ; le plus gros débouché devra être cherché dans le secteur primaire, c'est-à-dire dans l'agriculture. De ces conclusions on peut tirer quelques corollaires. Vu la nécessité de créer le plus grand nombre d'emplois possible, il serait inopportun d'entreprendre une action positive pour détourner les gens du secteur tertiaire. La possibilité pour l'agriculture de retenir la main-d'œuvre nouvelle est étroitement liée à la sécurité. On saisit par là la haute importance du programme de construction des hameaux stratégiques. Le programme de développement agricole sera poursuivi avec vigueur non seulement à cause de sa contribution à l'augmentation de la production agricole mais encore parce qu'il répond à la nécessité d'occuper le territoire et qu'il contribue à une meilleure répartition géographique de la population.

En ce qui concerne le niveau de vie, si l'on tient compte de l'accroissement démographique, des évènements qui ont marqué la dernière année du 1er Plan, de l'effort militaire actuel, il serait peu honnête de laisser entrevoir une amélioration générale, du moins dans les premières années du présent Plan. Rappelons qu'on entend ici par niveau de vie la consommation moyenne par tête d'habitant. Mais comme l'a préconisé le Premier Plan, tout en maintenant constante la consommation par tête, l'amélioration peut être recherchée dans la réduction des écarts.

Bien qu'il soit peu réaliste de s'attendre à une amélioration générale dans l'immédiat, le gouvernement entend accorder une attention particulière à l'amélioration des conditions de vie dans les zones rurales. La préservation des revenus des paysans, les programmes de développement de l'éducation, de la santé rurale, les programmes d'amélioration de l'habitat rural et des communications locales procèdent de cette préoccupation constante.

Le Premier Plan Quinquennal a amorcé le développement régional par diverses mesures : allègement de la pression démographique des provinces surpeuplées, mise en valeur des Hauts Plateaux, construction des agrovilles. Le développement régional obéit en effet à des considérations aussi bien économiques, sociales que politiques. Il s'agit d'empêcher certaines parties du territoire de sombrer dans le paupérisme avec comme conséquence l'exode de la population. Une trop grande concentration humaine dans une capitale hypertrophiée, comme c'est le cas de Saigon durant les années de guerre, pose d'ardus problèmes d'urbanisme, de logement, de communication. Enfin, les parties du territoire insuffisamment peuplées sont trop perméables à l'infiltration subversive.

La politique du développement régional sera poursuivie avec vigueur durant le Deuxième Plan par la création de complexes industriels, les grands projets d'hydraulique agricole, l'intégration des centres de développement agricole dans des ensembles où activités agricole et industrielle se complètent, les programmes spéciaux en faveur des provinces défavorisées, enfin le programme des «hameaux stratégiques» dont l'exposé en détail fera l'objet d'un chapitre spécial du présent Plan.

CHAPITRE III

FINANCEMENT DU PLAN

Un plan doit normalement comporter l'indication du montant des sommes qui seront mises en jeu pour son exécution. Nous ne sommes pas en mesure pour le moment d'en présenter le tableau complet, vu que le coût d'un certain nombre de projets n'a pu encore être chiffré. Toutefois, le montant des crédits nécessaires pour la réalisation des projets dont le coût a été calculé avec suffisamment de précision indique, à première vue, l'importance de l'effort financier si l'on tient compte d'une part des dépenses militaires et d'autre part des investissements pour couvrir la dépréciation.

Pour des raisons multiples, en particulier l'insuffisance des renseignements statistiques et comptables, il n'est pas permis de se livrer à des évaluations précises de nos ressources, moins encore d'établir des comptes nationaux, à partir desquels on peut tenter de dresser un tableau économique d'ensemble qui reclasse les relations financières, revenus, dépenses, prêts et emprunts pour montrer dans quelle mesure, la réalisation du Plan est possible en termes financiers. *La volonté de prévoir qui nous tourmente se trouve de ce fait extrêmement limitée, et nos prévisions se résument en des hypothèses ayant un caractère plus qualificatif que quantitatif.*

Nous nous bornerons. dans ce chapitre, à faire l'inventaire des sources possibles de financement, et à indiquer, dans la mesure où cela sera permis, l'ordre de grandeur des ressources dont on pourra en attendre.

Pour la clarté de notre exposition, nous passerons en revue successivement :

— les recettes budgétaires,

— l'aide étrangère,

— les prêts internationaux en voie de réalisation,

— nos possibilités d'emprunt auprès des institutions financières internationales ou des gouvernements étrangers,

— les réserves en devises de la Banque Nationale,

— les recettes provenant des exportations,

— le recours à l'épargne privée, aux ressources propres des collectivités et organismes publics et semi-publics locaux,

— autres moyens de financement : les avances de la Banque Nationale en tant que mode de financement du «gap» financier.

I — Recettes budgétaires

Nous commençons par examiner les recettes actuelles du budget, nous essayerons ensuite de voir dans quelles mesures ces recettes pourront être augmentées par une action positive de l'Etat.

Recettes actuelles du budget

Si l'on prend comme base les chiffres correspondants aux exercices budgétaires de 1957 à 1961 les recettes de l'Etat (recettes propres + aide) s'élèvent en moyenne à un total de 17 milliards réparti de la manière suivante :

Impôts directs	800	millions de piastres
Taxes de douane	2.160	»
Taxe de régie	1.470	»
Taxe à la production et autres	3.190	»
Patentes, timbres, droits, frais d'enregistrement etc...	580	»
Recettes non fiscales	1.850	»
Recettes propres	10.050	
Aide	7.000	
Total des recettes	17.050	

Le tableau montre que les finances publiques sont extrêmement dépendantes du commerce (importations surtout) et de l'aide extérieure.

Les droits de douane provenant des importations de l'aide américaine s'élèvent à 1, 2 ou 1, 3 milliards.

Celles qui proviennent des importations sur dollars propres et autres sont estimées par conséquent à 7 ou 800 millions.

Si l'on ajoute à ces droits les autres taxes (taxe à la production, taxe de péréquation et de stabilisation), le total de toutes les taxes payées par les marchandises serait de l'ordre de 50% des recettes propres de l'état soit 5.000 millions de VN$. Mais pour avoir ces 5 milliards, il a fallu importer pour près de 200 millions de dollars de marchandises (150 millions provenant de l'aide, et le reste, de nos devises propres).

Evaluation des recettes pour les années à venir

(voir plus bas également la partie consacrée à la politique fiscale).

Le tableau suivant indique de façon grossière les augmentations qu'on attend des recettes propres (source : Direction Générale des Impôts)

— Taxe sur huile Diésel	+ 100 millions par an par rapport à 1959	
— Suppression des exonérations de la taxe à la production sur le coton, jute, produits pharmaceutiques	+ 50	»
— Remaniement du taux de la taxe de régie sur le tabac (fixation d'un minimum, suppression des dégrèvements)	+ 50	»
— Patente (nouveau mode de taxation des manufactures de tabac, des brasseries, des fabriques de savon et de sucre. Remplacement de l'impôt de la patente par une taxe sur le chiffre d'affaires)	augmentation importante. Sur la base des recettes de 1959, une réforme de cet impôt devrait rapporter au moins 25 millions de plus (31,8 millions au lieu de 6,4 millions (1)	
— Renforcement du personnel pour dépister les fraudes, améliorer le mode de collecte	Grâce à cette mesure, il serait possible d'augmenter de + 400 millions les recettes budgétaires pour la période du Plan.	

Autres éléments à examiner pouvant conduire à une augmentation des recettes :

— Majoration à 10% pour les tranches de 500.000 à 1.000.000$ et à 16% pour la tranche au dessus de 1.000.000$ du taux de l'impôt sur les traitements et salaires (1),

— Majoration à 24% du taux de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières des S.A.R.L. (1),

— Majoration à 12% du taux de l'impôt sur les films de cinéma (1),

— Remaniement de la taxe à la consommation des produits pétroliers (1),

— Droits de sortie frappant les exportations,

— Économie budgétaire pouvant faire bénéficier à la caisse de l'Etat quelque 500 millions de piastres chaque année,

— Quant aux droits à l'entrée des marchandises, il ne faudra pas s'attendre à une augmentation substantielle étant donné qu'on s'oriente de plus en plus vers l'importation des biens d'équipement et de matières premières.

On peut avoir une première idée de l'augmentation des recettes, si l'on se rapporte à la période de 1955-1961. Pendant cette période, l'augmentation des recettes propres a été de l'ordre de 2 milliards

1955	chiffres effectifs	6.351 millions
1956	»	6.249 »
1961	chiffres provisoires	8.410 »

Avec les réformes fiscales, le développement économique et l'amélioration de la collecte des impôts, une augmentation plus forte des recettes pendant la période du Plan n'est pas chose impossible.

2 – Aide

En ce qui concerne l'aide étrangère, surtout américaine, destinée à financer nos dépenses militaires, nous ne disposons pas de données exactes pour pouvoir la calculer ; toutefois, nous pourrions prévoir qu'elle sera maintenue au moins au niveau de 6 à 7 milliards de piastres.

(1) Ces mesures prises à la fin de 1961 avec effet à partir de 1962, sont citées ici pour mémoire ; elles constituent une source nouvelle de recettes pour la période du Plan.

Quant à l'aide économique, elle pourra également augmenter au fur et à mesure de l'avancement de nos programmes de développement.

3 — Prêts internationaux en cours de réalisation

Les prêts suivants ont été obtenus. Leur réalisation s'effectuera soit en partie, soit en totalité pendant la période du Plan.

Prêts Pinay pour 5 ans	70 millions de NF.
Assurance-crédit français	110 »
Prêt de l'Exim-Bank du Japon pour 3 ans	7,5 millions de dollars
Réparation de guerre japonaise	39 millions de dollars (affectation précise au projet Danhim)
Prêts du DLF remboursables en 10 ans dont :	
Prêts pour l'achat de locomotives	9,7 millions de dollars
Prêts pour la réalisation d'une usine d'eau à Saigon	19 »
Prêts pour l'usine électrique de Thu Duc	12,7 »

En ce qui concerne les prêts provenant des organismes internationaux et des gouvernements étrangers, aucune précision ne peut être donnée. Peut être pourrions nous prévoir une aide de la part du Plan Colombo, et surtout de l'Allemagne, de la France, enfin de l'AID. Quant à la BIRD, il y a très peu d'espoir qu'elle puisse nous prêter dans les conditions actuelles de notre économie et pour des raisons tenant à ses conditions statutaires. Toutefois, une aide technique de sa part peut être acquise.

Il est intéressant de noter que la part contributive des capitaux étrangers aux investissements dans les pays ayant une économie semblable à la nôtre a été de 15 à 20% (Rapport de la BIRD No EC 88a publié en septembre 1960).

4 — Réserves en devises

Le montant de nos réserves à la date du 30 novembre 1961, s'élève à 180 millions de dollars. Déduction faite des engage-

ments en cours de liquidation qui seraient estimés grosso modo à 20 millions et compte tenu des recettes à recouvrer, le montant net représente environ 7 à 8 mois d'importations. Encore, le Vietnam ne pourrait-il pas utiliser entièrement ses réserves, du fait que nous ne pouvons pas disposer librement de certaines d'entre elles.

Par exemple il y a des francs qui ont été bloqués depuis 1954.

De plus, les statuts de la Banque Nationale l'obligent à constituer des réserves en or et en devises étrangères à concurrence de 33% des dépôts et autres passifs.

Jusqu'à présent, le montant des réserves légales est à peu près égal au montant brut des réserves. L'utilisation de ces réserves entrainerait une chute de ces dernières au dessous du pourcentage légal requis.

En un mot, le niveau actuel des réserves peut être considéré comme *incompressible*.

Il ne serait pas sans intérêt, pour une approche dynamique du problème de l'utilisation de nos réserves en devises, de consacrer quelques développements à l'évolution attendue de nos exportations.

Les prévisions sont données dans le tableau suivant :

Tableau (voir page 28)

Ce tableau donne à titre indicatif les tonnages et valeurs des exportations qui pourront être réalisées au cours des 5 prochaines années. Les chiffres en valeur ont été calculés à partir des prix actuels (prix FOB Saigon). Un certain nombre de remarques méritent d'être soulignées :

a) le programme de replantation et de rajeunissement des plantations d'hévéa n'entrera dans la phase productive qu'à partir de 1968. Nous supposons donc que la quantité de caoutchouc exportable n'augmentera pas sensiblement par rapport à 1961 (environ 74.000 t) ;

b) en ce qui concerne le thé local, les difficultés rencontrées dans l'écoulement de ce produit (peu de débouchés, bas prix à l'exportation), laissent supposer que dans la période quinquennale, la quantité exportable n'augmente que légèrement ;

c) la quantité exportable de coprah est supposée légèrement supérieure à celle de 1961 ; le programme d'extension des cocotiers n'entrera dans la phase productive qu'à partir de 1968.

PRÉVISIONS DES PRINCIPALES EXPORTATIONS EXPRIMÉES EN US$

(calculées aux prix actuels convertis au taux officiel 1 US$ = 35VN$)

PRODUITS	PRIX UNITAIRE	1962		1963		1964		1965		1966	
		Volume	Valeur approximative 1.000 US.$	Volume	Valeur approximative 1.000 US.$	Volume	Valeur approximative 1.000 US.$	Volume	Valeur approximative 1.000 US.$	Volume	Valeur approximative 1.000 US.$
Riz N° 1 (tonnes)	3.735VN$/ton.	100.000	10.670	200.000	21.340	300.000	32.010	400.000	42.690	500.000	53.360
Caoutchouc RSS N° 1 (ton.)	19,40VN$/kg	74.000	41.000	74.000	41.000	74.000	41.000	74.000	41.000	74 000	41.000
Patates séchées (tonnes)	15 £/ton.					3.600	150	10.000	420	14.000	590
Thé (tonnes)	37,20VN$/kg	1.200	1.150	1.400	1 350	1.600	1.550	1.800	1.750	2.000	1.950
Cocotier (coprah) (tonnes)	50 £/ton.	300	# 40	300	40	300	40	300	40	300	40
Totaux pour les produits agricoles			52.860		63.730		74.750		85.900		96.940
Bubalins (têtes)	4.000VN$/tête	1.000	# 110	3.000	340	6.000	690	9.000	1 030	12 000	1.380
Bovins (têtes)	4.000VN$/tête	2.000	230	4.000	460	8.000	920	13.000	1.490	19.000	2,180
Porcs (têtes)	1.750VN$/tête	30.000	1 500	120.000	6.000	180.000	9.000	240 000	12.000	300.000	15.000
Canards (têtes)	20VN$/tête	30.000	# 20	50.000	# 30	80.000	# 50	120.000	# 70	200.000	110
Œufs (1.000 unités)	1.500VN$/1000	18.000	770	36.000	1.540	54.000	2.300	72.000	3.080	90.000	3.860
Plumes de canards (ton.)	27.200VN$/ton.	700	540	750	580	850	660	1.100	850	1.200	930
Totaux pour l'élevage			3.170		8.950		13.620		18.520		23.460

Il est à prévoir également la possibilité d'exporter vers la fin de la période du plan des produits nouveaux suivants :

(chiffres très approximatifs) Acide chlorhydrique 1.000 t.
Soude 2.500 t.
Produits pétroliers raffinés pour mémoire
Conserves — id —

5 — Recours à l'épargne privée et aux capitaux des organismes bancaires ou parabancaires.

Nous ne disposons que de renseignements très incomplets sur l'épargne privée. Le tableau suivant donne une vue forcément incomplète de l'ordre de grandeur des ressources disponibles dans le secteur privé selon leur origine.

	Variations nettes
— Dépôts des particuliers :	
à vue aux Banques, au Trésor et à l'ONCA	— 530 millions (date : 31-12-61)
à terme aux Banques, au Trésor, à la Caisse d'Epargne	+ 66 millions (date : 31-12-61)
— Disponibilités des Compagnies d'assurances	+ 60 millions (date : 31-12-60)
— Thésaurisation (estimation du Pr Child dans Essays on Economics Growth, page 115)	+ 3000 millions (date : 1960)
— Sociétés et Compagnies privées	?
Total	2.596 millions

L'existence des capitaux privés internes ne fait pas de doute. Elle est même importante, mais pour que les flux soient orientés en fonction du développement, *une réorganisation préalable du marché monétaire et financier est nécessaire.*

L'expérience observée dans de nombreux pays en voie de développement, laisse supposer que la part de l'épargne privée peut atteindre 30% du total des investissements. Il est intéressant de noter également que durant les années d'avant guerre, la part contributive des particuliers à l'effort de modernisation et d'équipement de l'Indochine représente 10% des investissements réalisés.

6 — Les avances de la Banque Nationale comme mode de financement du « gap » financier.

Théoriquement cette source de financement peut concourir pour :

— 6 à 7 milliards dans le déficit budgétaire (40% des recettes annuelles globales de l'État)

— 800 millions au titre du plafond de crédit réserve aux banques)

soit un plafond théorique d'avances de près 8 milliards de piastres.

Jusqu'à quel point, ce plafond peut-il être utilisé sans nuire à la stabilité monétaire ? Nous ne pouvons pas répondre à cette question, après tout très complexe.

En principe, à un moment donné l'expansion monétaire, dans la stabilité, trouve sa limite naturelle dans l'accroissement de la masse des biens et services disponibles ; dépasser cette limite serait se lancer dans un processus inflationiste dont les répercussions sur les prix (et de là, sur la balance des paiements et le niveau des réserves internationales) sont certaines. A cause des effets néfastes que comporte tout recours inconsidéré à l'émission et au crédit du secteur bancaire *il serait recommandé d'utiliser ce mode de financement avec la prudence nécessaire.* A titre d'indication citons le cas de la Thailande, et de l'Inde.

En Thailande, le financement bancaire du plan économique de 1959-1963 ne représente que 9% du total des dépenses requises.

En Inde, les autorités du Plan recommandent au gouvernement de limiter l'expansion monétaire à 0,8% de l'accroissement annuel du revenu national.

∴

En guise de conclusion donnée à ce chapitre, quelques considérations rapides seront faites sur le problème de la mobilisation des ressources humaines et sur les différents rapports économiques et financiers à observer en vue d'arriver à une mobilisation rationnelle des ressouces financières du pays.

1) Mobilisation des ressources humaines — La force humaine constitue une ressouce très considérable qu'il importe de mobiliser pour des buts de développement.

2) Une étude macro-économique est nécessaire pour agir dans la limite du raisonnable. Il existe en effet des rapports logiques entre les différents agrégats dont la connaissance

s'impose. Nous reproduisons, dans les tableaux suivants, les chiffres se rapportant à divers pays en voie de développement avec l'espoir qu'ils pourront servir de base à une évaluation des données pour le ViétNam.

Tableau I

TAUX D'INVESTISSEMSNT ET DE L'ÉPARGNE DANS DIFFÉRENTS PAYS
(Moyenne de 1952 à 1957)

PAYS	Investissement intérieur brut/PNB	Epargne nationale brute/PNB	Investissement fixe intérieur brut/PNB	Investissement public fixe brut/PNB	Epargne publique brute/PNB	Epargne publique brute/ Epargne nationale brute
	%	%	%	%	%	%
Birmanie	20	21	17	8-9	6	30
Ceylan	11	12	10-11	5-6	4-5	35-40
Inde	n. disp.	10	11	4	1	10
Malaisie	11	12	10	3-4	0-1	0-10
Pakistan	n. disp.	6	9	4-5	n. disp.	n. disp.
Philippines	9	8	7	2	1-2	20
Thailande	n. disp.	12	13-14	5	1	5-10
Ghana	12	14-15	2	6	11	75
Nigéria	10	8-9	9	3-4	n. disp.	n. disp.

Sources — UN Yearbook of National Account Statistics.

Tableau II

NIVEAU DES RECETTES COURANTES DU GOUVERNEMENT

PAYS	RECETTES fiscales/P.N.B.	AUTRES RECETTES courantes/P.N.B.
	%	%
Philippines	7 — 8	environ 1
Inde	7 — 9	1 — 2
Pakistan	9 — 11	—
Thailand	10 — 11	environ 2
Malaisie	11 — 12	1,5 — 3,5
Ghana	16 — 26	non disponible
Birmanie	17 — 22	1
Ceylan	16 — 18	environ 4
Nigéria	7 — 8	1,5 — 2,5

Source : Rapport BIRD Septembre 1960 No EC — 88a.

Tableau III

IMPORTANCE DES PRÊTS ET DONATIONS ÉTRANGERS DANS LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS PUBLICS

PAYS	PÉRIODE	POURCENTAGE	PAYS OU ORGANISMES PRÊTEURS ou donateurs
Inde	1951/56 1956/59	10% 19%	Etats Unis, BIRD, Royaume Uni, Allemagne Fédérale, Japon, URSS
Ceylan	1954	22%	Royaume Uni — Etats Unis Plan de Colombo — BIRD
Nigeria	1950/55 1956/58	30% 8%	Royaume Uni
Malaisie	1950/58	?	Royaume Uni — Etats Unis BIRD
Pakistan	1954/58	40%	Etats Unis (donations et prêts en monnaies locales) BIRD — Canada — Royaume Uni
Philippines	1950/57	25%	Etats Unis (donations et prêts en monnaies locales)

Tableau IV

INVESTISSEMENT PUBLIC BRUT DANS DIFFÉRENTS PAYS

(en pourcentage par rapport au P.N.B.)

PAYS	1955	1956	1957	1958	1959
Birmanie	11,7	10,1	9,4		
Ceylan	5,3	5,7	6,3		
Ghana	7,3	7,0	6,1		
Inde	4,5		5,2		
Malaisie	non disponible				
Nigeria	2 à 4%				
Pakistan	4,1	4,4	4,2	6,3	
Philippines	1,9	2,3	2,4	2,0	
Thaïlande	5	4,3	5,0		

Tableau V

TAXES DIRECTES

(o/o par rapport aux recettes totales du gouvernement)

Japon	48
Hongkong	37
Birmanie	27
Ceylan	25
Inde	19
Malaisie	19
Indonésie	18
Pakistan	16,4
Philippines	16
Chine (République de)	8
Cambodge	7
Thailande	7
Laos	5

Source : Rapport 1957 — ECAFE

CHAPITRE IV

ACTIONS FONDAMENTALES : POLITIQUES PROPOSÉES EN VUE DE LA RÉALISATION DU PLAN

L'Etat, pour réaliser ses objectifs, doit exercer tantôt une activité économique, tantôt une activité juridique et administrative.

La première de ces activités se rapporte au domaine économique dans le sens général du terme. Par celle-ci, l'Etat agit sur les finances intérieures et extérieures, sur les prix, sur l'emploi...

La seconde activité ressort du Droit et de l'organisation de la société. L'Etat en tant que représentant de l'ensemble de la communauté, agit dans la vie économique et sociale comme législateur et comme gouvernant. Comme législateur, il construit les cadres juridiques qui donnent aux rapports économiques et financiers l'appui nécessaire pour leur développement. Comme gouvernant, il veille à l'application optima des lois. Les fonctions législatives de l'Etat, son rôle d'administration et de gouvernement sont d'une grande importance pour l'application de la politique économique sociale et financière.

Cette politique doit former un tout cohérent à cause de l'inter-dépendance des divers secteurs. A vouloir résoudre des problèmes isolés, on crée des distorsions qui pourront nuire au comportement général de l'économie.

Une précision s'impose : la politique économique du gouvernement, telle qu'elle a été affirmée dans la déclaration du 5 mars 1957, s'inspire du principe de la libre entreprise. L'Etat crée les conditions favorables à l'éclosion et à l'épanouissement des initiatives privées, les assiste financièrement et technique-

ment mais n'entend se réserver aucun domaine propre. La prise en charge provisoire par l'Etat de certaines industries fondamentales n'est nullement en contradiction avec le principe ci-dessus posé. Cette prise en charge procède du souci d'aider au démarrage rapide de certaines activités jugées nécessaires au développement économique du pays, afin de pallier le manque d'intérêt éventuel et momentané des particuliers. Le processus de cession des actions des entreprises appartenant pour tout ou partie à l'Etat a d'ailleurs commencé à fonctionner. On s'attend à ce que l'Etat soit appelé à continuer à jouer ce rôle durant le 2e Plan.

Le présent chapitre sera divisé en 6 sections.

Nous examinerons successivement :

— la politique d'investissement,
— la politique économique et financière, (monnaie - prix - fiscalité - balance des paiements),
— la politique de productivité,
— la politique de l'emploi,
— l'adaptation de l'appareil administratif,
— la participation populaire.

Section 1
POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le deuxième plan préconise des investissements très importants, de manière à réaliser le taux de croissance le plus élevé possible. C'est à cette seule condition que notre économie pourra faire face à l'accroissement des dépenses nationales et atteindre rapidement le point où elle sera en mesure d'assurer par ses propres ressources un développement continu.

Étant donné le caractère inadéquat de nos ressources actuelles, il convient que la politique d'investissement ne perde pas de vue les considérations suivantes :

— mobiliser le maximum de ressources internes,
— créer des conditions favorables à l'afflux du capital étranger,
— éviter tout double emploi synonyme de gaspillage.

§ 1 — Secteur public

Une première estimation fait ressortir un montant de dépenses d'environ 42 millards de piastres à la charge du secteur public. On s'attend à ce que le chiffre définitif se fixera à un niveau inférieur dans le cas où l'initiative privée se chargera d'une part plus grande et lorsque le coût d'un certain nombre de projets sera chiffré avec précision.

Environ 22 milliards sont prévus pour l'équipement public y compris l'hydraulique agricole. En d'autres termes, des dépenses très importantes incombent inéluctablement au gouvernement pour la simple raison qu'aucune initiative privée ne s'y intéresserait.

D'une manière générale, les possibilités de choix qui s'offrent au gouvernement lorsqu'il doit décider les investissements sont plutôt limitées. La mesure de la rentabilité directe de certains projets est très malaisée. Il s'agit pour l'Etat de créer des conditions favorables à l'exercice des activités productives privées. Par ailleurs, l'Etat doit veiller à ce que ses investissements engendrent le plus grand nombre possible d'emplois, afin de permettre au maximum de personnes de contribuer au développement économique du pays.

Il est évident que toute considération de rentabilité ne doit pas être écarté des activités de l'Etat, surtout lorsqu'il s'agit d'entreprises publiques à caractère industriel ou commercial. Il faudrait éviter que les responsables de ces entreprises ne mettent à profit les facilités dont ils disposent pour glisser vers une mauvaise gestion dispendieuse pour les finances publiques et nuisible à l'intérêt général.

Les projets d'investissement public doivent faire l'objet d'une étude minutieuse et leur exécution conduite strictement suivant le calendrier prévu. Il n'échappe à personne que lorsqu'un écart trop grand existe entre les dates de la dépense et de la production, il se crée une situation dangereuse pour les prix en raison justement du montant élevé des dépenses effectuées par l'Etat.

§ 2 — Secteur privé

Il ressort clairement de la philosophie de notre développement qu'un rôle capital est dévolu à l'initiative privée. En

d'autres termes, aucun plafond n'est imposé à la participation des particuliers à la réalisation des projets inscrits au Plan.

En fait, il est très difficile, pour les raisons déjà exposées, d'avoir une idée exacte du montant des investissements privés. On s'accorde à croire que des capitaux importants existent et sont employés dans des opérations à court terme à caractère commercial. La formation de capital monétisé et non monétisé dans l'agriculture devrait être importante. L'activité soutenue dans la construction des maisons atteste par ailleurs le niveau élevé de la capacité contributive du secteur privé au développement économique. Cependant on a raison de se préoccuper de la situation des investissements industriels, du moins ceux que l'on a pu recenser. De 1958 à 1961, si leur montant totalise plus de 3 milliards de piastres (investissements publics et privés) les chiffres annuels ont baissé de plus d'un milliard à moins de 300 millions. Dans l'explication de cet état de chose, on met également en cause notre législation sur les investissements. Certains reproches ont été formulés, par exemple la complexité et la lenteur de la procédure d'approbation des projets d'investissement, l'insuffisance de la sécurité accordée aux capitaux due à l'absence d'une loi sur les investissements, la démarcation incertaine entre secteur public et secteur privé.

Du point de vue intrinsèque, les avantages consentis aux investissements sont substantiels. Pour remédier aux insuffisances de la mise en œuvre de la règlementation actuelle, des modifications sont à l'étude tendant à :

— Réserver les encouragements aux seules entreprises œuvrant pour la réalisation du Plan,

— Simplifier et rendre plus expéditive la procédure d'instruction des demandes d'investissement,

— Rendre concrète et effective la « guidance » donnée par le Centre de Développement Industriel,

— Accroître la sécurité des avantages concédés aux investissements,

— Fixer le délai de transfert des intérêts détenus par l'Etat dans les entreprises industrielles entre les mains des particuliers.

Section 2

POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

POLITIQUE MONÉTAIRE

Sur le plan monétaire l'action du gouvernement pourra être double : d'une part concilier l'expansion et la stabilité économiques, d'autre part, assurer l'utilisation des capitaux disponibles en vue du développement. Si capital que doive être le rôle réservé à la politique monétaire, cette politique devra cependant se compléter de mesures concernant la fiscalité, les prix et les paiements extérieurs.

I – L'expansion et la stabilité économiques

L'existence d'un lien étroit entre la stabilité monétaire et la continuité de l'expansion économique est incontestable.

Si, par un désir d'accélérer les investissements, on recourt à des moyens de financement inflationnistes, l'économie toute entière ne tardera pas à en ressentir les effets néfastes. L'histoire des pays en voie de développement au cours des dernières années a permis de vérifier à plusieurs reprises que le déficit extérieur, l'évasion de l'épargne, les tensions sociales et les distorsions de toutes natures qui résultent de l'inflation provoquent de graves à-coups qui font obstacle à une expansion régulière.

La situation monétaire actuelle au Viêt Nam prouve l'existence des pressions inflationnistes latentes. La masse monétaire s'est accrue de 33% en 1960 et de 9% en 1961 cependant que l'indice des prix de gros augmentait respectivement de 20% et de 2,6% au cours de ces 2 années (1). Cette hausse des prix a eu lieu au moment même où nous disposions d'un surplus d'importations. Si elle se poursuivait, elle pourrait encourager les thésaurisateurs à remettre en circuit leur argent jusqu'ici endormi, contribuant ainsi à aggraver le danger de l'inflation.

(1) De Décembre à Décembre – (Source : INS)
Décembre 1959 : 114
Décembre 1960 : 136
Décembre 1961 : 140

Il importe donc de chercher entre la croissance économique et la stabilité financière la voie nous permettant de réaliser les objectifs du Plan. Dans le cadre de cette politique, un effort sera fait en vue de mobiliser les ressources internes et externes existantes et d'éviter dans la mesure du possible de recourir aux méthodes de financement de l'expansion par les crédits et la planche des billets.

En d'autres termes si l'expansion monétaire par des moyens inflationnistes est inévitable au moins devra-t-elle être contenue dans des limites raisonnables, et adaptée à l'évolution des prix et salaires. C'est dire toute l'importance des moyens de lutte contre l'inflation. Une réserve mérite d'être signalée : étant donné que nos institutions financières sont encore rudimentaires, et que la majeure partie de la circulation monétaire se présente sous forme de billets, la politique de contrôle du crédit est généralement peu efficace ; elle doit être appuyée par une politique fiscale destinée à contenir la demande réelle dans le pays.

II — La mobilisation des ressources disponibles

Sur le plan extérieur, l'aide étrangère, en particulier l'aide américaine, a permis jusqu'ici de faire face à la demande pour la consommation, et de combler le déficit budgétaire. Elle a donc en un sens une vertu anti-inflationniste — mais si elle résoud les problèmes d'équilibre à court terme, elle aggrave à terme les déséquilibres fondamentaux de l'économie viêtnamienne (par exemple l'industrie locale ne peut se développer, quand grâce à l'aide, nous pouvons importer des biens de meilleure qualité et à bon marché).

Aussi bien, une liaison plus directe de l'aide commercialisée et du Plan de développement méritera considération.

Sur le plan interne, la mobilisation des ressources disponibles peut se réaliser par une ponction fiscale et par l'appel à l'épargne liquide. Nous réservons pour le moment la première méthode de financement dont il sera question ci-dessous, à propos de la politique fiscale. Reste la deuxième méthode qui est l'utilisation de l'épargne liquide existant actuellement dans les banques et dans divers organismes, ou

dans le public. Pour l'appliquer il faudra au préalable réorganiser notre marché de l'argent. Ce but sera atteint de deux façons :

— grouper selon leur fonction les organismes bancaires et parabancaires existants, dont la multiplicité entraîne à l'heure actuelle la collecte anarchique de l'épargne,

— appliquer les mesures tendant à faire apparaître sur un marché financier à créer progressivement les capitaux privés inutilisés et à attirer les capitaux étrangers (par exemple on pourra envisager la création d'une bourse de valeurs ou au moins tenter une ébauche de marché de bons et obligations). Cette mobilisation devra être parachevée par un système de remobilisation à moyen et à long terme.

Un problème sous-jacent à celui de la mobilisation de l'épargne mérite d'être soulevé ici : il est généralement soutenu que le loyer élevé de l'argent pèse sur les prix et empêche toute réalisation industrielle. Étant donné la rareté des capitaux, une politique d'argent à bon marché serait à recommander. Ce point de vue logique est toutefois sujet, à discussion pour un pays tel que le Viêt Nam. En effet, alors que le problème de la mobilisation de l'épargne présente un caractère d'urgence, la population n'est cependant pas encore habituée aux épargnes à long terme et à faible taux d'intérêt : 2 à 3% l'an, alors que le taux de rapport, quand il s'agit des entreprises, varie de 30 à 40%. La mobilisation de l'épargne serait par suite difficile à réaliser faute de souscriptions populaires. Il ensuit qu'on ne peut espérer de rapides progrès en matière d'investissement. En conséquence le taux de l'intérêt, sans devoir être trop élevé, ne peut cependant être trop faible. D'autre part, la politique d'argent cher serait de nature à rendre plus efficace le contrôle sélectif des investissements et à éliminer tout gaspillage de capitaux.

POLITIQUE DES PRIX

Monnaie et prix sont deux problèmes liés. Grâce à l'aide et au redressement de la production intérieure, en particulier de l'agriculture, nous n'avons pas connu la pénurie ; la population a même bénéficié d'un niveau de vie relativement élevé.

L'augmentation des moyens de paiements depuis 1955 n'a pas engendré une hausse importante des prix, car l'excédent de la masse monétaire a été absorbé par une offre suffisante et régulière de marchandises par suite d'une politique libérale d'importations.

D'un autre côté, le contrôle et la fixation des prix se révèlent assez efficaces pour combattre les hausses passagères et spéculatives. Mais ce contrôle s'avère un moyen artificiel et extérieur qui ne s'attaque pas au fond du problème. En effet, le niveau des prix est fonction du coût de production et de l'offre et de la demande. Très justifiable en cas de pénurie le contrôle peut, dans toutes autres circonstances, engendrer des fraudes, et risque à la longue de décourager la circulation des biens et la production.

En ce qui concerne l'offre et la demande, l'action du gouvernement serait double :

— contrôler la demande par la politique fiscale et la règlementation des salaires ;

— assurer l'approvisionnement normal du marché par une politique d'importations comportant une libéralisation plus grande des importations maintenant que l'aide a augmenté, l'établissement de programmes d'importation conformes à l'évolution de la demande, la constitution de stocks de sécurité et le recours aux importations de choc.

POLITIQUE FISCALE

Notre politique fiscale sera l'instrument primordial de la politique économique dans la période du Deuxième Plan.

Elle doit permettre :

a) d'accroître les recettes fiscales,

b) de contrôler la consommation.

Le premier objectif satisfera à la fois aux impératifs du développement qui exigent un taux élevé de formation du capital et à un besoin considérable de recettes pour faire face aux dépenses croissantes de l'Etat.

Le second objectif aidera à mieux canaliser les revenus excédentaires vers les investissements productifs, et à combattre l'inflation.

Mais pour réussir la politique fiscale devra concilier les principes suivants :

1) l'effort devrait porter sur la fiscalité d'origine interne. En effet, il serait très difficile d'accroître les droits à l'entrée, puisque les importations devront concerner de plus en plus les biens de production ; par ailleurs l'effet correcteur du nouveau taux de change (mis en vigueur depuis la réforme monétaire du 1-1-1962) ne permettra pas d'augmenter les droits à l'entrée sans des hausses de prix très sensibles. En ce qui concerne les droits à la sortie, il est inopportun d'en accroître le taux, surtout pour les produits non compétitifs. D'une part il serait assez paradoxal d'aider les exportations et de prélever en même temps une taxe sur elles ; d'autre part, ce serait maintenir la dépendance de la fiscalité vis à vis du secteur extérieur et accroître l'instabilité de son rendement, les exportations du Viêt Nam étant composées essentiellement de produits de base dont la vente sur le marché international est fonction soit des aléas de la nature, soit de l'activité des pays industriels (cas du caoutchouc).

2) l'effort fiscal devrait avoir pour limite *extrême* le minimum décent de consommation de la population. Si les prélèvements fiscaux, aussi bien par les impôts indirects qui s'incorporent aux prix que par les impôts directs qui réduisent les revenus, sont tels qu'ils ramènent le pouvoir d'achat près de ce minimum incompressible, l'épargne privée risquera aussi de disparaitre.

3) il serait dangereux de procéder à une ponction brutale des disponibilités monétaires actuelles. Certes l'effet déflationniste de l'impôt serait compensé par l'effet inflationniste des dépenses publiques, il n'en reste pas moins vrai que les transactions économiques seraient freinées par la diminution des liquidités dues à l'accroissement de la charge fiscale.

Cette ponction devrait au contraire être menée au fur et à mesure que le développement du secteur productif fera apparaître des disponibilités nouvelles.

4) Atteindre la justice fiscale.

5) Décourager les consommations non nécessaires.

6) Encourager les investissements productifs.

C'est à la lumière de ces principes que nous allons examiner les moyens d'actions.

I — Choix des impôts dont on peut attendre une augmentation des recettes.

Importance relative des impôts

Le produit des taxes se décompose comme suit :

— Taxe à la production : 25 à 26 % des recettes propres,
— Ensemble droits de douane : 21 à 22% »
— Taxes de régie : 15 à 16% »
— Impôt sur Revenu : 6 à 6,5% »
— Impôt de Patente : plus de 1% »
— Droits d'Enregistrement : 7 à 8% »
(et revenu du domaine)

On pourra faire les propositions concrètes suivantes :

a) Impôt sur le Revenu — Cet impôt aurait dû représenter un pourcentage beaucoup plus important des recettes budgétaires, car c'est un impôt idéal pour réaliser la justice sociale. On reproche au système actuel sa complexité :
pour les personnes physiques (contre les sociétés)
pour les sociétés viêtnamiennes (contre les sociétés étrangères)
pour SARL (contre SA) (1).

De la complexité, découlent les difficultés relatives à l'établissement du rôle et au recouvrement.

De même la partialité décourage les investisseurs étrangers.

Il serait souhaitable :

— de simplifier le système : ne plus maintenir que :
l'impôt général sur le revenu (frappant les *personnes physiques*)
les impôts sur les bénéfices des *sociétés*.
— d'adopter, un taux uniforme de 24% en ce qui concerne les sociétés.

On pourrait songer à relever le taux d'imposition à partir d'un certain niveau de revenu et, peut être aussi, à supprimer certaines déductions (frais de voyage, indemnité de domesticité...) dans le calcul de la partie imposable.

b) Impôt de Patente — Cet impôt injuste, arbitraire (parce que basé sur des signes extérieurs), peu rentable pourrait être remplacé par l'impôt sur le chiffre d'affaires (2) plus équitable, plus simple et plus sûr.

(1) Cette discrimination a été abolie en décembre 1961.
2) Chose faite pour les brasseries, manufactures de tabac, sucreries et savonneries.

c) Taxe à la production — Très importante source de recettes. Il convient de noter toutefois que la taxe à la production sur les produits importés (qui représente avec la surtaxe de sécurité 90% du produit global de la taxe à la production) a été supprimée à partir du 1er Janvier 1962. Peut-être serait-il logique et opportun d'étendre la taxe aux *prestations de services*, et d'envisager aussi la suppression des exonérations en vigueur.

d) Droits de douane — Le tarif douanier a été revisé par deux fois en 1961 (en Juillet et en Décembre). Réforme de Juillet : aggravation de 5 points pour les produits de consommation courante, de 10 points pour les produits de luxe. Réforme de Décembre : les tarifs ont été revisés en considération de la nouvelle taxe de défense nationale et de développement économique. A noter que certains biens d'équipement sont exonérés de toute taxe douanière. Il serait prématuré de porter un jugement sur les réformes récentes et de dire si le rendement sera amélioré.

e) Taxes de régie — Les taxes de régie représentaient une source de recettes importante. Depuis la réforme de Décembre 1961 — qui a supprimé la totalité des taxes de régie frappant les produits importés et la plupart des taxes frappant les produits locaux, ces taxes jouent un rôle effacé.

f) Droits d'enregistrement — 6,69% et 7,80% des recettes propres du budget, respectivement en 1959 et 1960.

En vue d'améliorer le rendement de ces droits le Gouvernement a créé en fin 1961 des impôts sur les redevances et royalties payées à l'étranger pour l'usage des brevets d'invention, des créations artistiques ou littéraires (24%), un impôt sur le louage de films de cinéma (12%) et décidé une réforme du régime des droits de succession. Toutefois l'amélioration pourrait être très *modeste*, étant donné l'étroitesse de la matière imposable.

Bref, pour augmenter les recettes fiscales, il paraît indiqué, dans l'état actuel de la législation, de porter l'effort sur :

— la taxe à la production (application de la taxe sur les prestations de services),

— l'impôt sur le revenu (simplification du régime, majoration du taux en ce qui concerne les revenus élevés, politique égalitaire),

— l'impôt de la patente : dans la mesure du possible, le transformer en un impôt sur les chiffres d'affaires.

II — Les taxes gênant l'investissement, telles que la taxe à l'enregistrement et les taxes sur la formation des sociétés, l'impôt sur les bénéfices des sociétés pourront être réduits.

III — En revanche la consommation, et particulièrement la consommation non nécessaire, sera pénalisée au profit de l'investissement.

POLITIQUE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

Dans un pays comme le Viêt Nam l'équilibre forcé des paiements en devises risque d'être un des facteurs entravant l'expansion. Au contraire l'équilibre doit constituer un objectif qui se réalisera au fur et à mesure du développement général de l'économie du pays. En effet ce n'est qu'en augmentant la production que nous pourrons accroître nos exportations, réduire nos importations, améliorer les recettes fiscales et autres ressources propres aptes à subvenir à nos besoins et nous libérer de l'aide extérieure. C'est donc un problème à long terme, et ce que nous pouvons faire dans le court terme est limité, d'autant plus que nous sommes pour le moment en butte à des difficultés sérieuses qui ne contribuent pas à faciliter notre tâche. En particulier, l'insécurité actuelle, outre qu'elle entrave l'œuvre de développement, entraîne une forte augmentation des dépenses budgétaires pour la défense ; les inondations de l'année dernière sont également un facteur venant perturber nos plans et prévisions, et les perspectives de notre balance des paiements pour les mois à venir s'avèrent peu brillantes. En outre, nous devons compter sur une aide extérieure considérablement accrue pour faire face aux dépenses de développement et de sécurité.

Mais les remarques précédentes ne doivent pas laisser entendre que l'action du Gouvernement soit négative dans le domaine des paiements extérieurs.

Dès 1955, au lendemain de notre indépendance, et depuis lors, nous avons sans cesse entrepris des mesures à l'effet de remédier au déséquilibre de notre balance commerciale. Les unes sont directes : subventions aux exportations, restrictions des importations, lourde taxation des importations des produits de luxe et non nécessaires à l'économie, pénalisation ou même prohibition des importations des produits pouvant être fabriqués par les industries locales, développement des industries des produits locaux susceptibles de se substituer aux produits importés, etc... Les autres, quoique moins directes, n'agissent pas moins en profondeur : elles visent au développement général de notre économie, à accroître nos productions agricoles et industrielles, et par là, à développer nos exportations et réduire les importations.

Des résultats ont été certes acquis, comme le montre l'évolution de notre balance des paiements au cours de ces dernières années. Cependant l'équilibre de notre balance commerciale s'avère être un problème à très long terme, qui ne saurait être résolu du jour au lendemain. Car d'une part nos recettes à l'exportation sont assez rigides, provenant en grande partie de deux seuls produits de base, le riz et le caoutchouc. En outre, elles sont assez instables, du fait des fortes fluctuations des prix de ces produits primaires sur les marchés mondiaux. D'autre part, en ce qui concerne nos importations, nous ne pourrions en supprimer d'emblée une majeure partie sans porter atteinte au niveau de vie de la population, au fonctionnement de nos entreprises et à l'activité économique.

Il y a encore un côté — non moins important — du problème qui doit être pris en considération : c'est que le fonds de contrepartie de l'aide américaine qui fournit d'importantes ressources au budget national est justement alimenté par les importations de l'aide commercialisée. En outre, un montant important de recettes fiscales proviennent des droits et taxes prélevés sur les importations.

Le problème de la balance des services est bien moins pressant, car le déficit de nos transactions en services est relativement minime. Il serait facile de le réduire, et de parvenir à un équilibre de nos recettes et dépenses en services.

Du côté des recettes, des améliorations sont obtenues par un contrôle serré des changes, le développement de l'industrie touristique, une politique judicieuse du placement de nos avoirs à l'étranger...

Du côté des dépenses, la politique de l'Office National des Changes est de faire passer progressivement la plupart des transferts financiers sur le marché libre, n'autorisant les transferts financiers sur le marché officiel que dans des cas exceptionnels et limités.

L'institution du marché libre a eu pour effet de drainer vers le canal légal des devises, qui, auparavant, alimentaient le marché noir et échappaient à l'Office National des Changes.

L'équilibre de notre budget est une des conditions fondamentales de l'équilibre de la balance de nos paiements extérieurs, puisque presque la moitié de nos dépenses budgétaires annuelles est couverte par le fonds de contrepartie de l'aide américaine. Pour parvenir à libérer notre balance des paiements de l'aide extérieure, il faudrait que nous cherchions à équilibrer notre budget par nos propres ressources ; le meilleur moyen consiste à développer nos recettes fiscales.

C'est ainsi que depuis 1955, des réformes radicales ont été entreprises à l'effet d'accroître nos rendements fiscaux. Ces réformes ont porté tant sur l'organisation des services de perception que sur la législation fiscale. Particulièrement, une série de lois et décrets de Mars 1957 ont abrogé certaines taxes présentant des difficultés de perception (taxe 4% sur les chiffres d'affaires, taxe générale intérieure), modifié les taux et modalités de perception de certaines taxes, et surtout institué de nouvelles taxes dont la plus importante est la taxe à la production frappant à la fois les marchandises importées et celles de fabrication locale.

Les dernières réformes en date applicables à compter de Janvier 1962, ont porté sur l'ensemble des taxes à l'importation et à l'exportation, le régime douanier, le régime des taxes directes, indirectes, et de régie. Entre autres objectifs elles visent également à l'accroissement de nos rendements fiscaux.

Une revision générale de notre structure fiscale est en cours d'étude. Elle tendrait notamment à chercher les moyens pour

augmenter le rendement des impôts directs, car un des handicaps de notre système fiscal actuel est qu'il dépend trop des taxes indirectes, droits de douane et régie. L'ensemble de ces dernières taxes fournissent 90 % de nos recettes fiscales, les impôts directs en représentant à peine le dixième. Un système fiscal sain devrait viser à réduire cette forte dépendance du budget des taxes indirectes, droits sur les importations et exportations, et augmenter le rendement des impôts directs, ce qui assoiera notre position financière sur une base plus solide et stable, et constituera une première étape dans la voie de la libération de notre économie de l'aide extérieure. Le problème est en réalité assez complexe car d'une part l'assiette des impôts directs est très étroite, étant donné le faible revenu de la masse de notre pays, d'autre part, la majoration des impôts est en butte à des limites qu'on ne pourrait pas franchir sans risque de porter atteinte à l'essor de l'économie nationale. Nous pourrions dire que le rendement fiscal dépend non seulement d'un système fiscal adéquat, mais également du développement général de l'économie du pays.

Il existe d'autres moyens qui nous permettraient d'améliorer notre balance des paiements avec l'extérieur. Ce sont, par exemple :

— Le rajustement de la valeur de la monnaie nationale : théoriquement, une dévaluation de la monnaie nationale a un effet bénéfique sur la balance commerciale du pays : l'augmentation des prix des produits importés par rapport aux prix domestiques résultant de la dévaluation aura pour effet une réduction de la demande des importations ; inversement, la baisse des prix à l'exportation par rapport aux prix étrangers entrainera une hausse de la demande étrangère pour les produits exportés.

Dans cet ordre d'idées, les dernières réformes du commerce extérieur et des transferts financiers constituent en fait une dévaluation de la piastre. La pénalisation des importations (taxation plus lourde, taxe d'austérité) et l'allocation des subventions plus substantielles à l'exportation (prime générale de 25 VN$ au lieu de 13,48 VN$) auront pour effet de favoriser l'amélioration de notre balance du commerce extérieur.

Une réforme de change plus poussée, à réaliser par étapes, visant à l'unification des changes et l'ajustement de la piastre à un taux encore plus réaliste serait souhaitable.

Un tel ajustement pourrait se faire à partir de 1964-1965 au fur et à mesure de l'amélioration de la sécurité et du retour aux conditions normales.

— Le recours au financement du Fonds Monétaire International : par le mécanisme du droit de tirage accordé aux pays membres du Fonds Monétaire International, ces derniers peuvent recourir au financement du Fonds pour parer aux déséquilibres temporaires de leurs balances des paiements. Nous pourrons accéder à ce moyen quand nous aurons eu la valeur au pair de notre monnaie (valeur au pair par rapport à l'or ou au US$) agréée par le Fonds, ce qui sera possible quand notre monnaie aura été ajustée officiellement à un taux réaliste.

Section 3

PRODUCTIVITÉ ET COMPÉTITIVITÉ

Jusqu'à présent les problèmes de productivité n'ont pas fait l'objet de toute l'attention qu'ils méritent. L'effort de production tend seulement à obtenir un résultat physique. Les consommateurs se plaignent des prix élevés par rapport à la qualité ; malgré ces coûts élevés, les travailleurs n'ont pu être bien payés et tirent argument de ce fait pour expliquer la faible productivité du travail. Certains surplus n'ont trouvé de débouchés sur les marchés étrangers que moyennant des primes à l'exportation.

Une action systématique en vue d'accroître la productivité permettra d'utiliser plus efficacement nos ressources encore limitées et de circonscrire les effets des mesures fiscales sur les prix. Entrepreneurs et travailleurs y trouveront certainement leur profit.

Nous avons fait allusion plus haut à l'accroissement des échanges internationaux et à la baisse probable des cours des matières premières. C'est seulement en améliorant la position compétitive de nos produits sur les marchés extérieurs par

une amélioration de la productivité que nous pourrons espérer des recettes accrues provenant d'exportations nouvelles ou en quantités supérieures.

Le manque de capitaux ne permet guère de songer à une modernisation systématique de notre outillage. Mais dans de nombreux cas, la marge reste très grande entre nos instruments de travail et le dernier cri de la technique. Il convient d'encourager par des concours réguliers dotés de primes les inventeurs ayant des idées fécondes. On pourrait également créer des fondations pour aider les chercheurs. Les entreprises travaillant pour l'exportation, devront, en particulier, s'imposer l'effort d'équipement nécessaire afin de ne pas fausser, dès le départ, la concurrence.

La formation professionnelle constitue un autre élément de la productivité. On trouvera les développements adéquats dans la suite du document, au chapitre consacré à l'éducation.

Nous disposons, à l'heure actuelle, de plusieurs instituts, centres ou laboratoires de recherches. Leur activité devrait être harmonisée, planifiée et orientée, autant que faire se peut, vers des fins pratiques, les résultats de leurs découvertes largement diffusées dans les milieux intéressés.

Personne n'ignore que les problèmes d'organisation et d'administration conditionnent la réussite et la rentabilité d'une entreprise. L'enseignement de ces problèmes par le moyen des écoles, des cours, des séminaires mérite d'être développé. L'Etat ferait bien de donner l'exemple de l'effort en vue d'une plus grande productivité dans ses entreprises ou dans les services publics à caractère industriel ou commercial.

Le Centre de Développement Industriel, tout comme le Centre de Développement de l'Artisanat sont investis, dès leur création, d'attributions relatives à la productivité.

Le Centre de Développement Industriel est d'ores et déjà en mesure de fournir une assistance technique à l'industrie privée, spécialement aux moyennes et petites entreprises. Il encourage les industries existantes et dirige les capitaux vers des investissements nouveaux et sains en donnant conseils et aides dans la sélection, le planning, l'engineering et services de direction

Ainsi le C.D.I. contribue à augmenter l'utilité économique des capitaux investis dans l'industrie et attirer des capitaux traditionnellement concentrés dans les immeubles et le commerce, ainsi que les capitaux thésaurisés.

L'Organisme de Productivité, en cours de création au sein du C.D.I. tient à la disposition des industriels toutes les informations nécessaires aux investissements nouveaux. Les hommes d'affaires viêtnamiens ou étrangers cherchant à investir leur argent trouveront auprès de ce service tous renseignements ou suggestions et conseils nécessaires.

Les informations pouvant être fournies par l'Organisme de Productivité concernent :

— Les règlementations et lois sur les sociétés, les demandes de licences d'importation des biens d'équipement et des matières premières, les enregistrements, les taxes, les marques, les contrôles de la qualité, bref toutes les mesures auxquelles une nouvelle entreprise ou une entreprise en expansion est soumise.

— Les renseignements au sujet de la main d'œuvre disponible dans les différentes localités et centres industriels, du choix de l'emplacement pour l'installation de nouvelles entreprises, du marché local, national et international pour l'écoulement des produits fabriqués.

— Les encouragements spéciaux et les avantages offerts aux nouveaux investissements et les bonnes occasions dans l'industrie.

— Les frais de transport, les frais portuaires, de cabotage, les niveaux de salaire, les activités des syndicats, les évolutions du marché, l'existence des infrastructures de base, des établissements de crédit, des services d'entretien du matériel.

Des brochures constamment remises à jour seront très prochainement publiées pour fournir au public tous les renseignements sus-cités.

Les services du Département de Productivité du C.D.I. seront offerts à l'industrie privée, aux organismes gouvernementaux, aux sociétés commerciales et aux institutions éducationnelles et techniques.

Ayant pour objectif l'augmentation de la productivité industrielle du pays, le C.D.I. sera strictement guidé par l'objectif

national de base qui est l'augmentation de l'emploi. Il n'encourage une mécanisation intensifiée seulement dans le cas où l'absorption de la main d'œuvre déplacée assure une augmentation du volume de la production et se trouvera elle-même assurée par l'expansion des usines indispensables à l'économie du pays.

Le C.D.I. fournira ainsi aux hommes d'affaires la stimulation et les conseils nécessaires pour augmenter à la fois la qualité et le volume de la production industrielle en offrant à bas prix son assistance pour l'étude des projets sous les deux aspects technique et financier. En encourageant l'utilisation des matières premières locales et suscitant une plus grande consommation des produits manufacturés locaux, le C.D.I. vise le double but de développer une économie nationale plus équilibrée et d'améliorer les conditions de vie du peuple viêtnamien.

On pourrait également songer à créer un centre de productivité distinct s'occupant aussi bien de l'industrie et de l'artisanat que de l'agriculture.

Section 4

POLITIQUE DE L'EMPLOI

Le développement de l'emploi, avant de pouvoir parler de plein emploi, la préparation du travailleur au meilleur exercice de son emploi sont le souci constant des projets qu'on verra dans la suite. Nous avons insisté, dans la section qui précède, sur la nécessité d'accroître la productivité. Nous nous hâtons de dire qu'un tel résultat, dans la situation actuelle de notre pays, ne saurait être recherché avec l'élimination de la main-d'œuvre. Tout investissement devra répondre affirmativement à la question : a-t-on pensé à l'utilisation maxima de la force de travail ? La première et principale contribution des nations en voie de développement aux investissements dans le pays est en effet la force de travail non encore utilisée ou mal utilisée. Cette considération a conduit à accorder, dans le Premier Plan, la priorité au développement de l'agriculture, développement que le Deuxième Plan entend poursuivre. D'un autre côté, la force de travail peut être avantageusement utilisée dans la

plupart des travaux d'infrastructure. Dans le secteur industriel, nous reconnaissons que le problème est plus complexe du fait qu'il faut concilier l'absorption de main-d'œuvre avec le souci d'améliorer la productivité.

Deux actions nous paraissent d'une importance particulière.

D'une part, il faudra développer les informations sur le marché du travail, notamment la publicité des offres d'emploi. C'est un fait que les travailleurs en quête d'emploi existent dans toutes les provinces, mais ils ne savent à qui s'adresser. Tant que la prospection est laissée aux chefs d'entreprises ou aux tâcherons, ceux-ci, pour obtenir des résultats proportionnels aux dépenses de prospection, ne s'adresseront qu'aux grands réservoirs de main-d'œuvre. Dans ces dernières places, la surenchère aboutit à créer une pression sur les salaires et à une mobilité excessive de la main-d'œuvre, du moins lorsqu'il s'agit de travailleurs spécialisés. Il serait souhaitable que les offres de travail soient centralisées et fassent ensuite l'objet d'une large diffusion dans toutes les provinces. Les organisations patronales et ouvrières pourront certainement, sur ce sujet, apporter une collaboration efficace aux bureaux du travail.

La deuxième action a trait à la formation technique et professionnelle. Il semble, jusqu'à présent, que l'ampleur de tels programmes n'ait pas été décidée d'une manière rationnelle. Ou bien les écoles fixent de leur propre autorité les effectifs à former, ou bien on organise les cours suivant le nombre des demandes d'inscription. Il conviendrait que les autorités responsables de l'enseignement technique et professionnel aient des contacts fréquents avec les chefs d'entreprises ou autres utilisateurs de main d'œuvre pour évaluer la capacité d'absorption des secteurs productifs, pour connaître les qualifications particulières des travailleurs à former. La formation serait ainsi mieux adaptée aux besoins. Surtout, on limitera ainsi au minimum les risques de non-utilisation qui ne manqueront pas de contrecarrer les efforts tendant à susciter l'enthousiasme pour l'enseignement technique.

Il est bien évident que les consultations suggérées ne fourniront qu'une base et que les responsables devront avoir une vue dynamique des besoins en personnel qualifié de l'ensemble de l'économie.

Section 5

ADAPTATION DE L'ADMINISTRATION AUX BESOINS DU DÉVELOPPEMENT

Le Premier Plan avait laissé sous silence le problème de l'administration publique. Ce n'était pas parce que le rôle capital de l'administration dans le développement, particulièrement dans un pays où le gouvernement assume des responsabilités à la fois grandes et complexes, échappait à ceux qui l'élaboraient. Ils admettaient simplement que l'appareil administratif qui existait alors suffisait pour la tâche qu'on en attendait.

Entre temps, de profondes transformations ont pris place comme conséquence des progrès accomplis. Des problèmes complexes se posent. Le coût de l'administration a augmenté. On est alors amené à se poser les questions suivantes : disposons-nous d'un appareil administratif répondant aux exigences du développement ? Sera-t-il possible, pour le même montant ou un montant sensiblement égal de dépenses, obtenir plus d'efficacité ?

La réponse à ces questions procèdent des considérations suivantes : aucune promotion économique, financière ou sociale ne saurait être conçue et réalisée dans une société où une pratique administrative inchangée, ne se prête plus à la satisfaction des besoins nouveaux de la collectivité.

Dépassant son rôle de coopération, l'action administrative doit constituer le potentiel initial, devant insuffler aux autres promotions l'énergie indispensable à leur conception, leur réalisation, leur aboutissement.

A la lumière de ces considérations, on hésite à répondre par l'affirmative à la première et par la négative à la seconde des deux questions sus-mentionnées. En d'autres termes, il serait souhaitable d'adapter l'appareil administratif aux exigences de l'heure par une réforme administrative proprement dite et une réforme de la fonction publique.

La réforme administrative

I — L'esprit de la réforme

Il serait inopportun de concevoir la réforme administrative comme une pratique martiale de coupes sombres, se justifiant

par une politique d'économie rigoureuse ou de licenciement massif. On ne saurait davantage la concevoir comme l'application d'un nombre déterminé de mesures d'opportunité prises en fonction de certaines nécessités ou sous l'action des critiques plus ou moins pertinentes.

La réforme administrative que nous exposons ici s'inspire d'abord et surtout de la politique dont le gouvernement a défini clairement l'orientation depuis ces derniers temps, une politique cherchant à servir l'intérêt sans cesse accru du peuple, dans le cadre d'une démocratie axée sur le personnalisme.

Nul n'ignore en effet que toute réforme administrative, pour être pleinement efficace, doit serrer de près l'évolution de la conjoncture politique. La structure d'une administration, la définition de ses méthodes, la fixation de ses moyens... sont fonction du corps de législation qu'elle a mission d'appliquer.

Il n'est pas inutile dans ces conditions de procéder à l'inventaire, voire à la codification de l'ensemble de la législation. Il serait alors désirable que les textes soient revisés, rajeunis, modernisés pour permettre à l'appareil de l'Etat aussi bien de satisfaire les besoins d'un pays jeune et sous développé que de faire face à une situation rendue critique par la subversion communiste.

II — Mesures suggérées

En raison du double objectif ainsi dévolu à l'administration et de l'urgence de la situation, il serait sans doute nécessaire d'utiliser certaines procédures exceptionnelles, pour assurer aux nouvelles mesures administratives leur efficacité.

Nous en offrons ici l'esquisse et proposons que des organismes soient institués pour étudier en détail les modalités d'application et en assurer même l'exécution.

1) Conseil de la Réforme Administrative :

Cet organisme auquel il serait dévolu des facultés d'information étendues pourrait, à l'instar du Conseil Économique, du Conseil de la Sécurité Nationale... apporter au gouvernement sa précieuse contribution.

Reconnaissant une fois de plus le rôle politique des pouvoirs publics dans l'élaboration de la législation, nous estimons

néanmoins utile de poser ici le problème de l'application, pour constater que d'une façon générale, le public est le premier intéressé par la réforme.

Aussi serait-il souhaitable que des représentants de milieux très variés puissent participer aux travaux du Comité National de la Réforme Administrative et apporter à cet organisme leur témoignage probant ou le fruit de leur expérience vécue.

Ce comité aura à réaliser, dans un délai imparti, des objectifs définis, avec des moyens définis.

Il aura par exemple à soumettre des propositions concrètes pour :

— réaliser des économies (de personnel, de matériel, d'argent...) dans divers secteurs de l'activité administrative ;

— appliquer des nouvelles méthodes d'organisation administrative.

Nul n'ignore qu'en raison de la nécessité de faire face à de très multiples et inattendus problèmes, l'administration a institué depuis ces douze dernières années des organismes auxquels des missions ou des objectifs temporaires ont été assignés. Or, ces organisations ont été obligées de fonctionner au delà des limites prévues, tout en gardant leur structure initiale laquelle ne répond plus aux nouvelles exigences du service. Un travail de mise au point, de coordination, voire d'harmonisation s'impose. Par ailleurs, certains organismes administratifs conservent encore aussi bien leur structure d'avant-guerre que leur routine. Ils offrent ainsi un aspect anachronique que l'on conçoit malaisément à la lumière des progrès vertigineux acquis à travers le monde par la technique administrative moderne.

L'application des nouvelles méthodes d'organisation pourra améliorer la structure de l'administration, aérer les procédures, renouveler les méthodes, moderniser l'équipement administratif.

Elle pourra rendre l'administration plus accessible à l'usager, moins encombrante, plus efficace. S'il faut entendre par usager le public, il faut aussi y inclure le fonctionnaire, le considérer comme une catégorie d'usager prioritaire. Les nouvelles réformes d'organisation parviendront alors à donner à cet

usager prioritaire la notion juste du service public. Elles lui conféreront le sens exact de grandeur et de servitude qui s'attache à ses fonctions, de quelque importance soient celles-ci, développeront la notion de ses responsabilités, lui feront prendre une conscience plus exacte de son rôle social.

— réaliser l'inventaire, la codification, la simplification, le rajeunissement des textes constituant la législation administrative.

On sait que notre administration se base sur une législation particulièrement compliquée, d'inspiration et d'origine très variées, et continuant à s'amplifier sans cesse. Cette législation ressemble bien, mieux que partout ailleurs, à une forêt excessivement dense dans laquelle les esprits les plus avertis perdent leur orientation.

Il est en conséquence urgent que cette situation soit rapidement clarifiée pour que le caractère de légalité des textes soit accessible à l'entendement du public et que l'intérêt des gens soit mieux défendu.

2) Commission Supérieure de la Fonction Publique

Bien que l'institution de cette commission soit déjà prévue dans les statuts de la Fonction Publique, il ne lui est pas encore donné, en raison des multiples préoccupations gouvernementales, de se réunir depuis plus d'une décade.

Il serait souhaitable que cette Commission siège à nouveau pour donner aux réformes administratives l'appui ou l'impulsion indispensable à leur achèvement.

A défaut de conditions favorables à la réunion de cette Commission, il serait opportun de créer des commissions spéciales, ayant chacune une assignation déterminée :

— Commission de sélection chargée de la compression ou de la redistribution du personnel.

Cette commission sera également chargée de proposer la réaffectation des éléments capables dans des postes appropriés où une judicieuse utilisation de leurs capacités se traduira par une amélioration considérable du rendement général.

— Commission du salaire :

Le problème du traitement de base, de la détermination des indemnités, de la compensation pour une pension de retraite, du réajustement des barèmes de paiement... doit être étudié et résolu avec d'autant plus d'attention qu'il comporte en lui-même une des solutions inhérentes à la vie sociale, financière et économique du pays.

A cette commission, on pourrait aussi confier : l'étude des positions, la classification des fonctions pour collecter tous les éléments susceptibles d'être utilisés dans la modification éventuelle des statuts de la fonction publique.

— Organisme chargé des questions de formation, de perfectionnement du personnel :

Cet organisme coordinera tous les efforts éparpillés jusqu'ici dans le domaine de la formation et du perfectionnement du personnel. Il établira des bases stables d'une organisation efficace destinée à améliorer la capacité fonctionnelle de toutes les classes de fonctionnaires.

— Organisme chargé des questions d'assistance sociale en faveur des fonctionnaires (pension, prêt, patronage, assistances diverses etc...).

3) *Refonte de la Direction Générale de la Fonction Publique :*

En vue de réaliser une administration efficace du personnel, permettant au Gouvernement de disposer méthodiquement du potentiel humain que représente le corps des fonctionnaires comme de la structure des services publics, il y a lieu de concentrer l'administration du personnel, à quelque cadre, grade, catégorie qu'il appartienne, en un organisme compétent et unifié.

Il serait donc nécessaire de procéder à la réforme de la Direction Générale actuelle de la fonction publique, pour l'adapter à cette nouvelle conception et surtout pour la mettre en mesure de travailler ou de coopérer aux multiples réformes ci-dessus préconisées.

4) *Les services responsables de la planification méritent une mention particulière.* Il ressort clairement que nous ne sommes guère équipés pour un tel travail. L'élaboration du Plan se fait dans des conditions très difficiles. Le Plan une fois élaboré,

aucun organisme n'est investi de la responsabilité de veiller à son exécution et d'en évaluer les résultats. Aussi, les administrations intéressées risquent elles de perdre de vue les objectifs du Plan dans l'élaboration de leur budget annuel et de dévier les moyens vers des improvisations aux conséquences mal connues.

A l'instar de nombreux autres pays, on pourrait confier ces 3 attributions à savoir élaborer le Plan, veiller à l'exécution du Plan, évaluer les résultats du Plan, à un même organisme, lequel ne sera chargé de l'exécution proprement dite d'aucun programme ou projet inscrit dans le Plan.

La Réforme des Statuts de la Fonction Publique

I — Objectif

Dans le délai imparti, nous concentrerons nos efforts vers la promulgation d'une nouvelle règlementation de la fonction publique pour avoir raison des difficultés rencontrées jusqu'ici dans l'administration du personnel et découlant de la rigidité des cadres établis, des droits acquis trop solidement fondés, de la diversité perturbatrice des régimes particuliers, d'un système de traitement ne répondant plus à la réalité, préjudiciable à la fois aux finances publiques et aux intérêts des fonctionnaires intéressés.

Les nouveaux statuts ne rompent pas catégoriquement avec la règlementation préétablie mais cherchent à allier les anciennes dispositions avec les nouveaux et scientifiques concepts sur les emplois sociaux et qui, à la lumière de la doctrine politique du personnalisme, dégagent plus aisément encore la valeur de l'individu.

II — Caractères particuliers des nouveaux statuts

La règlementation en vigueur, édictée depuis 1949, comporte certes des dispositions très rationnelles. Cependant après plus de douze ans de pratique, on s'est rendu compte que cette législation ne s'avère plus efficace dans le recrutement et l'administration d'un personnel dont le caractère de spécialisation s'affirme de jour en jour.

Par ailleurs, les principes déterminatifs de cadres, grades, classes... qui auparavant s'accordaient bien avec les concepts sociaux de diplômes et d'instruction ont perdu beaucoup de leur valeur et de leur efficacité ; ils ne semblent plus favoriser le développement des capacités individuelles et ne servent plus les intérêts de la collectivité.

Aussi, pensons-nous, les nouveaux statuts régissant le personnel civil doivent tenir compte des considérations suivantes :

a) unification et simplification des statuts :

On sait qu'il y a actuellement en dehors des statuts généraux, plus de 157 statuts particuliers. Il faudrait arriver à un système de règlementation plus pratique. La simplicité des textes et des principes d'administration constitue une des principales garanties de leur efficacité.

b) mode de recrutement plus scientifique :

S'il est vrai que les diplômes et brevets garantissent le degré d'instruction de l'impétrant, il est également indéniable que le degré d'instruction d'un postulant-fonctionnaire n'offre pas nécessairement la garantie d'un bon rendement.

Le recrutement devrait désormais adopter des procédés de sélection plus scientifiques pour permettre à l'Etat de ne retenir en toute équité, que des éléments les mieux habilités.

Ce mode de compétition joue également dans le choix et la désignation des fonctionnaires à des postes plus ou moins importants. Il pourrait être utilisé dans toute promotion importante, offrant ainsi à tous des chances égales et équitables d'avancer. C'est ainsi que tous les fonctionnaires seront amenés durant toute leur carrière à s'améliorer.

La voie du concours permet également aux intéressés de modifier le cours de leur carrière, selon leurs compatibitités, leurs capacités, leurs aspirations légitimes.

c) Utiliser un système de rétribution plus scientifique axé sur le rendement fonctionnel.

Beaucoup de pays ont adopté le système de la détermination du salaire suivant la position ou la fonction. Certes, une transposition brutale ne pourrait que créer des perturbations sociales dangereuses. Il y aurait lieu de procéder à une

adaptation pour ne pas bousculer des droits acquis comme certains concepts sociaux profondément enracinés dans l'esprit des gens, et pour permettre à l'Etat de bénéficier de la part des fonctionnaires du maximum de leur rendement.

d) Reviser le mode de paiement des indemnités et allocations (zone, charge de famille, fonction) ainsi que celui fixant les prestations pour réaliser de notables économies.

e) Appliquer des procédés plus scientifiques dans la titularisation, l'annotation périodique, l'avancement, les mesures disciplinaires.

f) Utiliser des procédés plus rationels dans le perfectionnement des fonctionnaires, le développement du sens des responsabilités, l'exploitation des suggestions, le règlement des différends.

g) Reviser le système de pension de retraite et appliquer des mesures d'assistance plus adéquates permettant aux fonctionnaires de bénéficier plus concrètement des mesures d'économie ou de prévoyance sociale.

h) Solutionner les problèmes résultant du régime des fonctionnaires non commissionnés (journaliers, contractuels, flottants...) comme de celui des employés dans les entreprises mixtes de l'Etat. Procéder à des conversions pour réaliser l'unification tant souhaitée dans l'administration du personnel.

De la solution de ces problèmes, il résultera une très notable amélioration du rendement comme un relèvement particulièrement bénéfique du moral de tous les employés.

i) Créer un système d'inspection permanent établissant le contact entre la centralisation avec les organismes locaux et contribuant à l'amélioration des méthodes d'administration tant du point de vue gestion des services publics que du point de de vue administration du personnel.

j) Créer un organisme responsable de l'organisation des services publics lequel appliquera des méthodes d'organisation scientifique, évitera aux autres services une expérimentation coûteuse et des réajustements souvent néfastes.

III — Phases d'exécution

Une rénovation aussi radicale risque de créer des perturbations, voire une interruption désastreuse dans l'activité administrative. Aussi faudrait-il envisager des étapes d'exécution de la nouvelle règlementation. Il y aurait lieu d'établir un contact étroit avec les organismes en charge de la Réforme Administrative (prévus précédemment) pour déterminer méthodiquement les diverses phases d'exécution.

Nous voyons aisément, inscrites dans le cadre du Deuxième Plan, cinq phases d'activité s'enchaînant méthodiquement :

Phase 1 — Préparation des nouveaux statuts ;

Phase 2 — Promulgation des nouveaux statuts ;

Phase 3 — Création des organismes responsables de l'organisation, de l'inspection ;

Phase 4 — Préparation nécessitée par l'application des nouveaux barêmes de paiement en fonction des cadres et des positions ;

Phase 5 — Exécution des dispositions de la nouvelle règlementation.

∴

Le programme ci-dessus proposé se situe, à notre avis, dans le cadre des réformes visant à augmenter l'efficience du Pouvoir Exécutif et s'impose par la nécessité d'adapter les organismes administratifs comme le personnel civil au travail de redressement entrepris par le Gouvernement.

Il n'exige pas de grosses dépenses. Il entraînera sans doute l'utilisation d'un personnel plus spécialisé et plus nombreux, mais cette dernière catégorie de dépense est d'ordre différent.

Section 6

PARTICIPATION POPULAIRE

Si l'élaboration d'un Plan peut être l'affaire d'un groupe d'hommes de science et de techniciens, par contre sa réalisation et son succès doivent être l'œuvre de toute la nation.

L'exécution du Plan requiert une discipline, d'autant plus nécessaire que le pays traverse des circonstances difficiles et que le gouvernement n'a souvent pas le choix des moyens. A cet égard, les économies non structurées comme la nôtre présentent, par leur fluidité bien plus de difficultés que là où les mécanismes sont déjà bien rodés et les structures assises de longue date.

La participation populaire peut résulter de mesures variées. Tantôt il s'agit d'avantages concrets et tangibles réservés aux personnes qui entreprennent certaines activités tels les avantages accordés aux investissements, les primes à l'exportation, le crédit bon marché aux fins de production ou d'investissement, etc... Tantôt on fait comprendre aux gens qu'ils trouveront leur intérêt dans tels ou tels programmes. Il arrive qu'on fasse appel à l'esprit civique de la population. On peut susciter la ferme conviction que le Plan fera avancer l'économie du pays et le bien être de chacun, créer ce qu'on appelle la mystique du Plan.

Dans les pays sous développés, la force de travail est loin d'être pleinement utilisée ; la participation populaire peut apporter à la réalisation du Plan une contribution extrêmement importante. Les travaux de développement communautaire accomplis ces dernières années dans l'intérêt de la production agricole et dans le domaine social sont évalués à plusieurs centaines de millions de piastres. Les groupements de jeunesse républicaine, les associations de fermiers, etc... sont des forces dynamiques qu'il convient de canaliser vers la réalisation du Plan.

Pour obtenir la participation populaire, le Plan devra faire l'objet d'une large diffusion dans la population, ses objectifs concrets, les mesures prises par le Gouvernement dans le cadre de sa politique économique doivent être clairement expliqués jusqu'au niveau des villages, des hameaux. On n'épargnera pas l'effort pour faire comprendre à la population que le Plan traduit dans le concret la révolution personnaliste et la montée collective.

L'opinion sera tenue au courant de l'avancement du Plan avec une franche appréciation des succès, des difficultés, des insuffisances. En un mot, la publicité pour le Plan fera partie intégrante de son exécution.

CHAPITRE V

LES HAMEAUX STRATÉGIQUES

Les projets du Plan ne peuvent se réaliser que si le problème de la sécurité est résolu.

D'aucuns méconnaissent la subversion communiste qui s'étend tous les jours davantage dans les communes et qui est en train de prendre des proportions inquiétantes. Assassinats, pillages, sabotages ne cessent d'augmenter au détriment de la sécurité rurale. L'opposition acharnée de la population et la réaction énergique de nos troupes ont quelque peu limité les agitations communistes mais lesquelles jusqu'en 1961 se sont avérées irrépressibles.

L'ennemi s'ingénie à se cacher dans les maquis, et à se mêler à la population rurale, cherchant par tous les moyens à imposer sa volonté aux paysans sans défense. L'intervention de nos troupes ne sera pas toujours efficace parce que nos soldats ne sauront où trouver l'ennemi qui est pour la plupart du temps déguisé en honnête paysan.

Comme conséquence fatale de cette guerre sans front, les engins modernes s'avèrent inefficaces et l'ennemi, imperceptible.

Si les communistes ont quelque peu réussi dans leurs stratégie et tactiques, c'est parce qu'ils ont à leur aide des organisations secrètes locales et qu'ils exploitent au mieux l'état du séparatisme et du sous-développement du pays.

Pour remédier à cet état de choses nous devons adopter une tactique et une technique nouvelles et révolutionnaires : c'est l'organisation des hameaux stratégiques.

Dans sa session d'été 1962, l'Assemblée Nationale a vot
à l'unanimité le projet de résolution relatif à l'organisatio
des hameaux stratégiques en l'intégrant d'emblée dans l'ordr
des grands objectifs de la politique nationale.

D'une superficie de 500 à 1.000 hectares, chaque hamea
est entouré d'une ceinture de défense avec des postes d
garde, des tours de guet et des blockhaus aux endroits strat
giques. Nuit et jour, de jeunes combattants, originaires d
hameau, se relayent dans la garde de ces positions clés.

Pour faciliter la défense, le hameau sera doté d'un centre d
communication lui permettant d'entrer en contact avec le
hameaux voisins et avec l'autorité provinciale.

Le hameau sera le centre de la vie administrative et de l
vie économique. Seront groupés dans chaque hameau le
organes administratifs, école, maternité, poste de secour
d'urgence, groupe d'éclairage, marché et boutiques.

Chaque hameau stratégique possède en quelque sorte un
autonomie administrative et une autonomie militaire. Les mem
bres du comité directeur seront élus par les habitants de leu
unité et seront chargés de la gestion du hameau, laquelle ser
facilitée dans une très large mesure par la mise en applicatio
d'un coutumier élaboré et voté par la population intéressée.

Aux premiers stades, le gouvernement prêtera des arme
mais lesquelles devront être remplacées au fur et à mesure pa
des moyens récupérés sur l'ennemi.

La réalisation des hameaux stratégiques nous permettra
d'isoler les communistes de la masse rurale et de forcer l'en
nemi à combattre non plus en guérilleros mais en combattant
réguliers, ce qui nous aidera à mettre en échec la tactique d
la guérilla, tactique qui, jusque là, se trouve sans remède.

En dehors de leurs objectifs militaires, les hameaux straté
giques constituent une assise pour une double révolution
politique et sociale. En effet, ils visent à assurer la bonne
application des lois et des principes fondamentaux de la dé
mocratie, lesquels seront concrétisés par des organes adminis
tratifs élus.

Sur le plan social, les hameaux stratégiques visent à mettre en application une nouvelle échelle de valeurs, échelle d'après laquelle toutes distinctions honorifiques et considérations sociales ne seront plus réservées qu'aux citoyens méritants, classés suivant l'ordre de priorité suivant :

1 — ceux — et par extension, leur famille — qui ont effectivement participé à la lutte armée contre l'ennemi,

2 — ceux — et par extension, leur famille — qui ont effectivement participé à la lutte contre le séparatisme,

3 — ceux — et par extension, leur famille — qui ont effectivement contribué au développement économique.

Ainsi le hameau stratégique ramènera la sécurité et le peuple vivra, libre de toutes contraintes, conscient de ses droits et devoirs, en harmonie avec soi-même, dans la Paix retrouvée, ce qui permettra la réalisation du Plan.

DEUXIÈME PARTIE

DEUXIEME PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

La deuxième partie du document consacré aux projets dont on envisage la réalisation durant la période de 5 ans 1962-1966, est divisée en 4 titres :

TITRE I : AGRICULTURE
TITRE II : INDUSTRIE ET ARTISANAT
TITRE III : ÉQUIPEMENT PUBLIC
TITRE IV : ÉQUIPEMENT SOCIAL

Voici le plan détaillé de chaque titre :

TITRE I
AGRICULTURE

CHAPITRE I
ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION

Section 1 — Agriculture proprement dite

A — Plantes alimentaires (riz, arachide, maïs, patate, soja, pomme de terre, thé, cacao, agrumes, bananier, ail, oignon)

B — Cultures industrielles (hévéa, canne à sucre, coton, sériciculture, jute, abaca, laquier, cocotier, tabac).

Section 2 — Élevage
Section 3 — Forêts
Section 4 — Pêche

CHAPITRE II
DÉVELOPPEMENT DES MOYENS DE PRODUCTION

Section 1 — Hydraulique agricole
Section 2 — Développement agricole
Section 3 — Crédit agricole et coopérative
Section 4 — Amélioration du Rendement

§ 1 — Recherches agronomiques, forestières et Zootechniques
§ 2 — Expérimentation rizicole et sélection des semences

§ 3 — *Utilisation des engrais chimiques*
§ 4 — *Protection des cultures*
§ 5 — *Vulgarisation agricole*

Section 5 — Réforme agraire et administration des terres
Section 6 — Statistique et Économie Agricole.

TITRE II
INDUSTRIE ET ARTISANAT

CHAPITRE I
SITUATION ACTUELLE DE L'INDUSTRIE

Section 1 — Les industries d'extraction
§ 1 — *Mine de Nông Son*
§ 2 — *Les salines*
§ 3 — *Les phosphates des îles Paracels*
Section 2 — Les industries mécaniques
§ 1 — *Les industries du cycle*
§ 2 — *Le montage des scooters et vélomoteurs*
§ 3 — *Le montage des autocars*
Section 3 — Les industries métalliques
§ 1 — *Les fonderies*
§ 2 — *Les fabriques de pointes*
§ 3 — *L'industrie de l'aluminium*
§ 4 — *Les fabriques de meubles métalliques*
§ 5 — *L'industrie du fer blanc*
§ 6 — *L'avenir des industries métalliques*
Section 4 — Les industries électriques
Section 5 — Industries chimiques et parachimiques
§ 1 — *Les verreries*
§ 2 — *Les papeteries*
§ 3 — *Les cimenteries*
Section 6 — Les industries textiles
§ 1 — *Filatures de coton*
§ 2 — *Tissages*
Section 7 — L'industrie du caoutchouc
§ 1 — *L'industrie de Rechappage*
§ 2 — *Les pneus de bicyclettes*

Section 8 — Les industries du cuir

§ 1 — Tanneries

§ 2 — Manufactures d'objets en cuir

Section 9 — Les matières plastiques

Section 10 — Les industries de transformation de produits agricoles

§ 1 — Les rizeries

§ 2 — L'industrie des Boissons

§ 3 — Les conserveries

§ 4 — Les sucreries

§ 5 — Les usines de conditionnement des plumes de canard

§ 6 — Les huileries

§ 7 — Les savonneries

CHAPITRE II

LES PROBLÈMES DE L'INDUSTRIALISATION

Section 1 — Les obstacles à l'industrialisation

Section 2 — Mesures générales

Section 3 — Les industries de base

§ 1 — La prospection minière

§ 2 — La réalisation des projets industriels

§ 3 — Entreprises nationales

Section 4 — Les industries de transformation et de biens de consommation

Section 5 — Utilisation du dynamisme de l'artisanat

§ 1 — Artisanat industriel

§ 2 — Artisanat traditionnel

CHAPITRE III

LES PROJETS INDUSTRIELS ET D'ARTISANAT

Section 1 — Projets industriels

§ 1 — Les industries d'extraction

§ 2 — Les industries sidérurgiques

§ 3 — Les industries chimiques et para-chimiques

§ 4 — Les filatures et tissages

§ 5 — Les industries alimentaires

Section 2 — Les projets majeurs intéressant l'artisanat

§ 1 — Développement de la Sériciculture

§ 2 — Développement de l'industrie des faïences et des céramiques

§ 3 — *Reconversion du tissage artisanal des cotonnades*
§ 4 — *Création d'un Musée artisanal et d'un Conservatoire de l'artisanat*

TITRE III
ÉQUIPEMENT PUBLIC

CHAPITRE I
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Section 1 — Transports routiers
Section 2 — Transport public urbain
Section 3 — Chemins de fer
Section 4 — Transports aériens
Section 5 — Navigation Maritime
Section 6 — Navigation fluviale

CHAPITRE II
POSTES, TÉLÉGRAPHE, TÉLÉPHONE

CHAPITRE III
MÉTÉOROLOGIE

CHAPITRE IV
ADDUCTION D'EAU

CHAPITRE V
ÉLECTRICITÉ

TITRE IV
ÉQUIPEMENT SOCIAL

CHAPITRE I
ÉDUCATION NATIONALE

Section 1 — Enseignement primaire
Section 2 — Enseignement secondaire
Section 3 — Enseignement supérieur
Section 4 — Enseignement technique
§ 1 — *Centre national d'enseignement technique*
§ 2 — *Enseignement secondaire et Primaire technique*
Section 5 — Formation pédagogique
Section 6 — Réorganisation administrative et extension des institutions culturelles

CHAPITRE II

SANTÉ PUBLIQUE

Section 1 — Œuvres en voie de réalisation
Section 2 — Créations nouvelles

CHAPITRE III

ACTION SOCIALE

CHAPITRE IV

TRAVAIL

Section 1 — Sécurité sociale
Section 2 — Main d'œuvre
Section 3 — Formation professionnelle.

TITRE I

AGRICULTURE

L'agriculture est à l'heure actuelle le secteur le plus important de l'économie du Viêt Nam non seulement par le pourcentage élevé de la main-d'œuvre qu'il occupe mais encore par l'importance du revenu national engendré par ses activités. Le développement de l'agriculture procède de considérations multiples. D'une part, il serait vain et dangereux de forcer l'industrialisation tant que l'agriculture reste au stade archaïque. Prospérité agricole et prospérité industrielle vont de pair. D'autre part, du point de vue économique, l'agriculture offre un champ d'activité avantageux par sa capacité d'absorption de la main-d'œuvre, la faiblesse relative des investissements requis, la rapidité des résultats. D'une manière générale, la politique rurale du Gouvernement dont la politique agricole est la pièce maîtresse, a constamment en vue les objectifs de la révolution personnaliste.

Au cours du 2e Plan Quinquennal, l'effort du Gouvernement porte sur des objectifs précis, à savoir : l'accroissement de la production et l'amélioration des moyens de production. Il est bien évident que ces objectifs ne pourront être atteints que grâce à une coopération étroite entre l'administration et les particuliers.

Nous avons besoin d'accroitre notre production agricole pour couvrir les besoins supplémentaires résultant de l'accroissement démographique et du souci d'améliorer la nutrition, et pour gagner davantage de devises afin d'équilibrer notre balance commerciale.

D'un autre côté, il s'agit de fournir les matières premières indispensables à notre industrie de transformation en voie de progrès.

L'amélioration et l'augmentation des moyens de production portent sur l'aménagement des structures agricoles, l'amélioration de l'équipement matériel et en même temps l'organisation de la production et des marchés afin d'abaisser le prix de revient des produits agricoles et d'améliorer les rendements unitaires. Les débouchés à l'exportation seront ainsi plus faciles à trouver et les industries de transformation trouveront des matières premières à des prix raisonnables, d'où des produits transformés compétitifs, quant aux prix par rapport aux produits importés.

Les activités pour l'accroissement de la production peuvent être réparties en 4 domaines : agriculture proprement dite, élevage, forêt, pêche, tandis que le développement des moyens de production couvre l'hydraulique agricole, le développement agricole, le Crédit agricole et Coopérative, les Recherches et la Vulgarisation, la Réforme Agraire et le Cadastre, et même les Statistiques agricoles.

Dans l'agriculture proprement dite, nous envisagerons en premier lieu la culture des plantes industrielles. Parmi les plantes alimentaires, le riz constitue de loin la culture la plus importante ; d'autres cultures seront encouragées afin d'avoir une production plus diversifiée à revenu plus stable, susceptible d'absorber davantage de sous emploi. Parmi les plantes industrielles, l'hévéa restera notre principale culture. Comme nous avons vu, la menace sur le caoutchouc s'est déjà précisée, mais il n'en reste pas moins vrai que c'est la culture qui rapporte le plus de devises au pays. Nous continuerons donc à la développer dans les possibilités de nos moyens.

Certaines cultures seront développées juste suffisamment pour la consommation intérieure (soja, cacao, oignon, mûrier etc...), d'autres le seront à la fois pour la satisfaction des besoins internes et pour l'exportation (riz, maïs, thé, patate...). D'autres cultures seront développées presque uniquement pour l'exportation (hévéa, laque...). En ce qui concerne les cultures destinées à approvisionner en matières premières les industries locales de transformation, notre souci est de ne pas dépasser la capacité de consommation de ces industries, afin d'éviter une surproduction qui nous obligera à exporter dans des conditions désavantageuses.

Nous résumons ci-dessous la situation des principales cultures au début et à la fin du Plan :

	SUPERFICIE		PRODUCTION	
	en 1962	en 1966	en 1962	estimée en 1966
Riz	2.400.000 ha	2.600.000 ha	5.200.000 t	6.000.000 t
Arachide	28.000	47.000	24.000	45.000
Maïs	12.000	22.000	25.000	45.000
Patates	36.000	46.000	220.000	280.000
Thé	8.000	8.000	4.000	6.000
Bananier	10.000	20.000	100.000	200.000
Canne à sucre	45.000	45.000	1.300.000	1.600.000
Hévéa	110.000	200.000	74.000	Production vers 1969 100.000
Cocotier	33.000	43.000	26.000	33.000
Tabac	9.000	10.000	8.000	9.000
Coton	600	6.000	400	4.000
Mûrier	1.500	14.000	30	300
Jute	1.800	2.800	2.200	3.200
Total . . .	2.594.900 ha	3.063.800 ha	6.983.630 t	8.325.500 t

Nous soulignons que les chiffres ci-dessus sont des estimations basées sur les résultats obtenus par la méthode de sondage.

CHAPITRE I

ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION

Section I

AGRICULTURE PROPREMENT DITE

A. Plantes alimentaires

§ I — Riz

La situation actuelle (campagne 60-61) de la culture du riz est comme ci-dessous :

Superficie emblavée	2.300.000 ha
Production	5.000.000 t de paddy
Exportation	340.000 t de riz et dérivés soit 509.600 t de paddy.

L'objectif du plan est d'augmenter la production du riz pour :

1. Satisfaire les besoins de la population qui s'accroit annuellement d'environ 3%.
2. Exporter le surplus.

Le plan d'action prévoit une augmentation moyenne de 200.000 t de paddy par an, ce qui fait que la production en paddy passe de 5.000.000 t à 6.000.000 t en 1966.

Pour réaliser cet accroissement de la production, les moyens techniques suivants seront mis en œuvre : développement de l'utilisation des engrais chimiques et organiques, aménagement des terres par l'irrigation et le drainage, utilisation des semences améliorées, protection des cultures contre les insectes et les maladies cryptogamiques.

Pour emblaver 2.300.000 ha de rizières, les frais de culture s'élèveront à un total de 6.900 millions de piastres à raison de 3.000$ en moyenne par ha. La majeure partie de ce financement est assurée par l'initiative privée ; le Crédit Agricole accorde aux agriculteurs des prêts se répartissant en :

1. Prêts à court terme : 400 millions de piastres
   (en moyenne 1.000$ par ha)
2. Prêts à moyen terme pour l'irrigation et l'acquisition du matériel motorisé.

Les dépenses relatives aux travaux d'amélioration des semences et de multiplication des variétés recommandées seront à la charge du Budget de la Direction de l'Agriculture.

Ces dépenses passent de 390.000$ en 1962 à 1.500.000$ en 1966.

§ 2 — Arachide

Pour l'arachide, la production est un peu supérieure à la consommation du pays. Une certaine quantité en est exportée.

Superficie cultivée	28.000 ha (1960)
Production	24.000 t (arachide en gousse)
Exportation	10 t arachide en gousse 1.143 t arachide en grain soit 2.200 t environ en gousse.

L'objectif du Plan est d'accroître graduellement la superficie cultivée de 1.900 ha à 5.700 ha par an, de manière à obtenir une extension de 19.000 ha à la fin du programme. Le surplus de production sera exporté vers Hong Kong, Singapour, Grande Bretagne, Belgique, Hollande, Allemagne Fédérale.

L'extension des cultures intéresse surtout les provinces suivantes :

Binh Duong, Long Khanh, Phuoc Tuy, Binh Tuy, Tây Ninh, Binh Dinh, Quang Nam, Quang Ngai, Darlac.

Ici encore c'est à l'initiative privée que revient l'extension de la culture. Le Gouvernement accorde un prêt de 3.000$ par hectare. Le total du crédit prévu est de 5.700.000$ en 1962 et se monte à 57.000.000$ en 1966.

§ 3 — Maïs

La production annuelle du maïs est de 25.000 t dont 22.000 t sont consommées sur place et 3.000 t de maïs jaune vitreux exportées.

L'objectif du Plan est de développer la culture du maïs jaune vitreux en vue de l'exportation.

Le plan d'action consiste à accroître la production de 5.600 t en 1962 à 20.000 t en 1966.

Pour réaliser cette augmentation, les activités se portent à la fois sur l'amélioration du rendement et l'accroissement de la superficie (surtout dans les régions les plus favorables).

Le Service de l'Agriculture multiplie et diffuse les bonnes semences, le Crédit Agricole accorde des prêts aux paysans.

Pour chaque ha de maïs jaune cultivé, il est accordé un prêt de 800$ à 1.300$ (en moyenne 1.000$ l'ha).

Le montant des prêts passe graduellement de 5.600.000$ en 1962 à 20.000.000$ en 1966.

§ 4 — Patate

La situation actuelle de la patate est comme ci-dessous :

Superficie cultivée	36.000 ha
Production	221.000 t

Exportation : (1960-1961) 116 tonnes de patates en cossettes.

Il est prévu une extension de 10.000 ha pour satisfaire les besoins locaux et exporter le surplus sur Hong Kong et l'Allemagne Fédérale...

L'accroissement par année sera de 1.000ha en 1962 et atteindra 3.000 ha en 1966. L'accroissement de la production passera de 6.000 t à 18.000 t en 1966. Nous pouvons escompter un surplus de 3.600 t en 1964 et de 14.000 t en 1966 pour l'exportation.

Les provinces intéressées sont :

Sud Viet Nam : Kien Giang, Phong Dinh, Binh Tuy, Binh Duong

Centre Viet Nam : Quang Nam, Quang Ngai, Quang Tri, Thua Thien

Hauts Plateaux : Lâm Dông, Pleiku.

En vue de réaliser l'augmentation de la production, des mesures adéquates seront prises :

— Distribution de boutures des variétés étrangères à haut rendement,

— Prêt accordé aux paysans à raison de 3.000$/ha.

Le montant total des prêts prévu est de 3.000.000$ en 1962 et de 30 millions en 1966.

§ 5 — Soja

Avec une superficie cultivée (1960) de 4.200 ha et une production de 2.800 t, le Viêt Nam doit encore importer environ 2.000 tonnes de soja chaque année pour suffire à ses besoins.

L'objectif du Plan est d'augmenter progressivement la production pour satisfaire les besoins intérieurs, compte tenu de l'augmentation de la population.

Un accroissement de 330 ha en 1962 jusqu'à 990 ha en 1966 est prévu, ce qui porte la production à 6.000 t en 1966.

Les provinces intéressées par cette extension sont Binh Long, Long Khanh, An Giang, Kien Phong, Quang Ngai, Binh Dinh, Phu Yen, Khanh Hoa.

Pour aider les paysans à cultiver le soja, l'Office du Crédit Agricole accorde un prêt de 3.000$ par hectare. Le montant des prêts prévu est de 1 million de piastres en 1962 et de 3 millions en 1966.

§ 6 — Pomme de terre

Culture relativement nouvelle au Viêt Nam, la production est encore insignifiante et le Viêt Nam a dû importer environ 3.000 t par an.

L'objectif du Plan est d'augmenter la production pour satisfaire les besoins intérieurs. Une extension de superficie de 250 ha est prévue, ce qui portera la production à près de 4.000 t en 1964.

Les dépenses pour faire un hectare de pomme de terre étant élevées, l'Office du Crédit Agricole accordera aux paysans un prêt de 6.000$ pour 1 ha, afin d'acheter des boutures, des insecticides.

Le montant des prêts prévu est de 600.000$ en 1962 et 1.500.000$ en 1964.

§ 7 — Thé

La superficie cultivée en thé a augmenté d'année en année et atteint en 1960 : 8.000 ha. Mais la production reste relativement faible : 4.300 tonnes. Une partie (1200 t) a pu être exportée.

Pour pouvoir exporter davantage, il faudra abaisser le prix de revient.

L'objectif du Plan consiste d'une part à augmenter le rendement à l'hectare par l'application des techniques culturales nouvelles, et d'autre part à améliorer les procédés de fabrication du thé noir ainsi que son conditionnement afin d'avoir une meilleure qualité.

Les efforts seront concentrés surtout dans les Hauts Plateaux et dans quelques provinces du Centre et du Sud.

Une augmentation de production de 2.000 t est prévue, par la seule amélioration du rendement.

Des prêts pourraient être accordés aux planteurs pour rajeunir leurs plantations.

§ 8 — Cacao

La superficie cultivée en 1960 a été de 250 hectares. Ces plantations ne commencent à produire qu'en 1966. Pour le moment le Viêt Nam importe environ 55 tonnes de cacao en poudre et de chocolat.

Les essais de culture du cacao s'avérant satisfaisants, l'objectif du Plan est d'augmenter la superficie cultivée pour satisfaire les besoins intérieurs et exporter le surplus. Il est prévu une extension de 150 ha en 1962, qui atteindra 4.000 ha en 1966, ce qui portera la superficie totale cultivée en 1966 à 10.000 ha. La production atteindra le maximum, environ 6.000 t en 1974.

Les provinces intéressées par la culture du cacao sont Phuoc Tuy, Tay Ninh, Dinh Tuong, Phong Dinh, Binh Duong, Long An, Vinh Long, Darlac.

Pendant les premières années (1962-1963), l'administration distribuera gratuitement des semences aux paysans. A partir de 1974, ceux-ci achèteront eux-mêmes les semences.

L'octroi des prêts n'est pas prévu.

§ 9 — Agrumes

La situation en 1960 des agrumes est comme ci-dessous :

Superficie cultivée	14.000 ha
Production	71.000 tonnes
Consommation environ	75.000 tonnes

L'Objectif du Plan est d'accroître de 5.000 ha la superficie actuelle et d'augmenter le rendement des 14.000 ha existants.

Il est prévu une extension allant de 500 ha à 1.500 ha par an.

Les provinces intéressées sont :

Sud Viet Nam : Vinh Long, Phong Dinh, Binh Duong, Bien Hoa, Long Khanh, Dinh Tuong, Kien Hoa.

Centre Viet Nam : Thua Thien

L'Office du Crédit Agricole accorde des prêts allant jusqu'à 8.000$ l'hectare.

Le montant des prêts prévu en 1962 est de 4 millions de piastres pour atteindre 12 millions en 1966.

§ 10 — Bananier

Le bananier est planté soit dans des jardins (culture familiale), soit en petites plantations, soit dans de grandes plantations (supérieure à 5 ha). La superficie cultivée en 1960 atteint 10.000 ha et la production est de 100.000 tonnes environ. Une petite partie (465 tonnes) a été exportée vers Hong Kong et le Japon.

Les objectifs du Plan sont les suivants :

— Extension de 10.000 ha.

— Amélioration des procédés culturaux en vue d'une uniformité dans le rendement et la qualité.

— Intensification de la production pour l'exportation vers Hong Kong et le Japon.

L'accroissement annuel prévu sera de 500 ha à 3.500 ha, ce qui portera la superficie totale cultivée de 10.000 ha à 20.000 ha en 1966.

Les provinces intéressées sont :

Sud Viêt Nam : Dinh Tuong, Phong Dinh etc...

Centre Viêt Nam : Quang Nam, Binh Dinh.

Les mesures suivantes seront prises pour améliorer la production :

— Amélioration de la technique de culture et d'entretien ;
— Distribution de bonnes variétés pour multiplication ;
— Amélioration du conditionnement, du transport et de l'entreposage.

Des prêts seront accordés par l'Office du Crédit Agricole (9.000$/ha).

Le montant du crédit prévu est de 4, 5 millions pour 1962 et atteindra 31, 5 millions en 1966.

§ 11 — Ail

Situation actuelle (1960)

Superficie	28 ha
Production	140 tonnes
Importation	environ 1.300 tonnes

Objectif — Extension à 300 ha en 1965 pour produire 1.500 t. dans les provinces de Ninh Thuân (Centre Viêt Nam) et de Tuyên Duc (Hauts Plateaux).

Financement — L'Office du Crédit Agricole accordera des prêts à raison de 6.000$ par hectare ; ces prêts atteindront 1.800.000$ en 1966.

§ 12 — Oignon

La superficie cultivée est peu importante. Le Viêt Nam a dû jusqu'ici importer 5.000 tonnes chaque an pour couvrir ses besoins.

L'objectif du Plan est double : étendre la culture jusqu'à 200 ha, et améliorer les techniques culturales pour avoir un rendement moyen de 30 t/ha.

La superficie totale cultivée prévue sera de 40 ha en 1962 pour atteindre 200 ha en 1964. La culture se fera dans la province de Tuyên Duc.

Des prêts seront accordés par l'Office du Crédit Agricole à raison de 6.000$ par hectare.

B — Cultures industrielles

§ 1 — Hévéa

Comme nous avons vu, l'hévéa constitue avec le riz notre principale ressource en devises étrangères.

Mais la superficie cultivée est encore peu importante par rapport à celle des autres pays producteurs de caoutchouc. En 1960, la situation de la culture de l'hévéa se présente comme ci-dessous :

Superficie cultivée	110.000 ha
Superficie exploitable	68.550 ha
Production	75.000 tonnes
Exportation	73.900 tonnes
Consommation intérieure environ	1.000 tonnes

Certains ont cru ces derniers temps l'ère du caoutchouc naturel dépassée par suite de la production accrue du caoutchouc synthétique. En fait, le caoutchouc naturel est encore d'une certaine rentabilité et sa consommation va de pair avec celle du caoutchouc synthétique. Toutefois certaines mesures devront être prises pour augmenter le rendement des cultures et améliorer les techniques de transformation (caoutchouc étendu à l'huile, mélanges maîtres, coagulation à concentration initiale, caoutchouc floculé...).

Comparé à d'autres pays du Sud Est Asiatique, le caoutchouc du Viêt Nam présente certains avantages :

a) le rendement dans les grandes plantations atteint 1.500 kg à l'hectare, le prix de revient est par conséquent assez bas.

b) le Viêt Nam produit surtout du RSS 1 ; grâce au contrôle de la qualité, celle-ci est constante et n'occasionne pas de fâcheux litiges avec les importateurs, comme c'est le cas des caoutchoucs de certains pays du Sud Est Asiatique.

L'objectif du Plan est d'améliorer le rendement moyen et d'accroître la production. La superficie plantée sera portée à 200.000 ha en 1966, soit une augmentation de 90.000 ha. L'accroissement prévu par an sera de 10.000 à 20.000 ha. Avec un rendement moyen de 1,5 tonne de caoutchouc sec/ha, ces 90.000 ha, une fois entrés en production (1969-1975) produiront environ 640.000 tonnes.

La majeure partie de cette extension sera réalisée dans le cadre du programme de développement agricole ; le reste reviendra aux initiatives privées.

§ 2 — Canne à sucre

La culture de la canne à sucre est éparpillée un peu partout dans presque toutes les provinces. La superficie cultivée est relativement importante (45.000 ha), donnant une production de 1.300.000 tonnes de canne environ. Mais le Viêt Nam continue à importer du sucre roux pour raffiner parce qu'il n'y a pas assez de sucreries modernes.

Une petite partie des cannes produites est consommée sous forme de jus de cannes. Le reste entre dans la fabrication du sucre soit artisanal soit cristallisé.

La production du sucre artisanal peut être estimée à environ 25.000 tonnes par an. Celle du sucre cristallisé atteint en 1961, 62.000 tonnes, mais 14.000 tonnes seulement proviennent des cannes locales. L'autre partie (48.000 t.) provient des sucres roux importés.

L'objectif du Plan est de satisfaire les besoins du pays en sucre, évitant ainsi l'importation d'une cinquantaine de mille tonnes de sucre roux par an. Pour cela il est prévu l'installation de 3 usines à Quang Ngai, Tuy Hoa et Binh Duong (voir partie Industrie). Ces usines consommeront les cannes actuellement destinées aux petites sucreries artisanales et celles qui seront plantées au fur et à mesure de l'industrialisation grâce à l'initiative privée, la culture de la canne étant en effet plus rentable que celle d'autres plantes comme le riz par exemple. Le Gouvernement aidera les planteurs à améliorer les techniques culturales et à augmenter la production par le remplacement progressif des variétés actuelles par d'autres à plus haut rendement.

§ 3 — Coton

Avec une superficie cultivée de 650 ha et une production de 400 t/an, le Viêt Nam doit encore recourir à l'importation du coton pour une valeur de 1.300.000 US$ environ par an.

Jusqu'ici un des obstacles majeurs à la culture du coton a été le prix de revient élevé comparé à celui du coton importé. Depuis 1962, avec les nouveaux décrets du 29-12-1961, le prix du coton importé a augmenté et la culture du coton s'avère possible. Toutefois les planteurs devront choisir des espèces de bonne qualité et employer rationnellement les fumures.

L'objectif du Plan est d'atteindre en 1966 une superficie totale de 6.000 ha avec une extension annuelle allant de 450 ha à 2.050 ha.

Les provinces intéressées sont : Binh Thuân, Ninh Thuân, Phu Yên.

L'office du Crédit Agricole accorde des prêts à raison de 3.000$/ha. Le montant des prêts prévu est de 3.300.000 en 1962 et s'élèvera à 18.000.000$ en 1966.

§ 4 — Sériciculture

Avant 1945, la sériciculture fut très prospère au Centre-Viêt Nam et Sud Viêt Nam (5.000 ha de mûrier dans le Centre et 1.500 ha, dans le Sud).

Par suite de la guerre, la superficie cultivée en mûriers est maintenant réduite à 1.500 ha pour l'ensemble du pays, produisant 30 t de soie grège.

Depuis 1962, la sériciculture est rentable à cause des prix élevés à l'importation.

L'objectif du Plan est d'augmenter la superficie de culture, de développer l'élevage des vers à soie et d'améliorer les méthodes de filature. La superficie sera portée de 2.000 ha à 14.500 ha en 1966, soit une extension annuelle allant de 500 ha à 5.000 ha.

La production sera en 1966 de 200 tonnes de soie grège.

Les provinces intéressées par la culture du mûrier sont : Kiên Hoa, An Giang, Quang Nam, Quang Ngai, Binh Dinh, Lâm Dông.

Des stations de grainage seront créées ainsi que des filatures. Les pontes et boutures de mûriers seront distribuées aux planteurs.

Les dépenses prévues sont de l'ordre de dix millions de piastres.

§ 5 — Jute

La situation actuelle se présente comme suit :

Superficie cultivée	1.800 ha
Production	2.000 t de jute en lanière
	250 t de soie

L'objectif du Plan est de produire 1.000 tonnes par an de jute soie, destiné à la fabrication des sacs et 2.000 tonnes par an de jute en lanière pour satisfaire les demandes de l'industrie artisanale du pays.

Il est prévu une extension de 1.000 ha à la fin de 1966, ce qui portera la superficie cultivée à 2.800 ha.

Des semences de variétés étrangères à grand rendement seront distribuées aux planteurs.

L'Office du Crédit Agricole prévoit un prêt de 3.000$ par ha, soit un montant de 300.000$ à 1.500.000$ par an.

§ 6 — Acaba

Il est importé chaque année 500 tonnes de fibre d'abaca. Culture nouvelle, l'abaca n'est actuellement plantée que sur 3 hectares, non encore en production.

L'objectif du Plan est de produire 500 t de fibre pour les besoins du pays, soit une superficie plantée de 500 ha.

Il est prévu une extension de 100 à 200 ha par an. Des coopératives de production d'abaca seront créées, dotées de matériel de défibrage.

L'Office du Crédit Agricole accorde des prêts de 4.000$ par ha. Le montant des prêts prévu est de 600.000$ à 800.000$ par an.

§ 7 — Laquier

En 1960, la superficie cultivée est d'environ 500 ha. Les renseignements concernant la production ne sont pas disponibles. Tout le latex produit est utilisé dans les entreprises artisanales.

Comme le Japon envisage d'acheter ce produit, le Plan prévoit une extension à 1.000 ha, soit un accroissement de 200 ha par an.

Le Gouvernement accorde des concessions provisoires de terre pour l'établissement des plantations et cède à bas prix des graines et des jeunes plants.

L'Office du Crédit Agricole accorde un prêt de 12.000$ par ha. Le montant des prêts prévu est de 3 millions de piastres par an.

§ 8 — Cocotier

Le cocotier est planté sur une grande superficie (33.000 ha) ; mais la presque totalité de la production de coprah (26.000 t) est consommée dans le pays, seule une petite quantité (250 t) est exportée.

Le Plan prévoit une extension de 10.000 ha, afin d'exporter le surplus du coprah vers Hongkong, la France, et l'Allemagne Fédérale.

A raison d'un accroissement annuel de 1.000 à 3.000 ha, la superficie totale cultivée passera de 34.000 ha à 43.000 ha en 1966.

L'Office du Crédit Agricole accorde des prêts à raison de 6.000$/ha. Le montant du crédit prévu passera de 6 millions de piastres en 1962 à 18 millions en 1966.

§ 9 — Tabac

Le climat du Viêt Nam est favorable à la culture du tabac. Toutefois certaines variétés (Virginie) ne sont pas encore fixées et il a fallu importer une certaine quantité (2.000 t) de tabac Virginie pour satisfaire les besoins du pays.

La superficie cultivée est de 9.000 ha avec une production annuelle de 8.000 tonnes de tabac noir.

L'objectif du Plan est double :

1) améliorer les techniques de séchage du tabac noir afin de présenter au marché un produit de haute qualité et de réduire en conséquence l'importation du tabac étranger ;

2) augmenter la surperficie consacrée au tabac de Virginie. Il est prévu une extension de 200 ha par an. Les provinces intéressées sont : Phu Yên, Khanh Hoa et Ninh Thuân.

L'Office du Crédit Agricole accorde aux planteurs des prêts pour améliorer la culture et la préparation du tabac.

Section 2
ELEVAGE

L'élevage constitue un secteur corollaire de l'agriculture proprement dite, surtout dans les pays sous développés où

les bœufs et les buffles sont pour la plupart utilisés aux travaux de labour et trouvent dans les champs leur principale nourriture.

Pour absorber les déchets de cultures, nos paysans élèvent aussi des porcs et des volailles.

En vue de satisfaire l'augmentation de la production agricole envisagée plus haut, le cheptel bovobubalin sera accru en conséquence, compte tenu de l'accroissement démographique. Mais surtout nous nous efforcerons de développer, en vue de l'exportation, la production porcine et avicole qui constitue une source de rentrée de devises appréciable.

La situation actuelle du bétail est satisfaisante. Le recensement en 1960 par la méthode de sondage donne les chiffres approximatifs suivants :

Buffles	590.000	Bœufs	890.000	Porcs	3.100.000
Volailles	10.400.000	Canards	8.000.000	Œufs	260.000.000

Le nombre de bœufs, buffles, porcs abattus est de :

Bœufs	130.000	Buffles	57.000	Porcs	1.800.000

En 1961, il est exporté 67.000 porcs d'une valeur de 62.000.000 VN$, des œufs et poudres d'œufs pour 19.000.000 VN$, et des plumes de canard pour 19.000.000 VN$.

Les détails de l'exportation se trouvent dans le tableau ci-dessous :

	1960		1961	
	Quantité	Valeur VN$	Quantité	Valeur VN$
Porcs sur pied	73.533 porcs	68.046.630	66.900 porcs	62.612.459
Porcs congelés	14.975 kg	216.478	53 614 kg	775.042
Lard de porc	153.720 kg	1.996.360	441.707 kg	5 349.617
Canard congelé			97.340 kg	1.255.400
Canard fumé			16 000 kg	518 700
Œufs de cane	9.800.000 œufs	9.800.005	9.000.000 œufs	10.870.000
Poudre d'œufs			224.480 kg	8.627.463
Plumes de canard	769.305 kg	22.996.885	617 455 kg	19 042.000
Os	2.900 t	2.175.000	2.280 t	3.420.000
Buffles			200 têtes	519.042

1) Pour développer *la production bovobubaline*, nous utiliserons les moyens de réalisation suivants :

— Production de bons animaux reproducteurs ;

— Distribution aux éleveurs (avec partage de progéniture) des géniteurs bovins et bubalins : 100 bubalins et 300 bovins chaque année ;

— Lutte contre les épizooties. Vaccination contre la peste bovine par le vaccin L, avec priorité dans les provinces du Centre Viêt Nam. (Le nombre de têtes de bétail vaccinées est de l'ordre de 100.000 à 150.000 par an) ;

— Encouragement à l'établissement des prairies artificielles ;

Attribution des prairies naturelles du domaine national (extension de 1.000 ha en 1962 à 90.000 ha en 1966) ;

Transformation des rizières peu fertiles en prairies (extension de 1.000 ha en 1962 à 12.000 ha en 1966).

— Organisation des foires à bestiaux et concours ;

— Recherche des marchés extérieurs.

Les mesures ci-dessus permettront d'accroître sensiblement notre parc bovobubalin. Le taux de cet accroissement sera, dans les conditions les plus favorables, de l'ordre de 3 à 8% l'an. Ce pourcentage s'accroîtra d'année en année et en 1966 il atteindra 30 à 65% par rapport à 1961.

Le revenu national des bovins et bubalins basé sur ces prévisions est estimé à 2 milliards de piastres en 1962 et s'élèvera à 3.300 milliards en 1966.

Les dépenses prévues pour le développement de la production bovobubaline se présentent sous deux formes :

a) prêts par l'Office du Crédit Agricole, accordés aux acheteurs de bœufs et buffles et aux propriétaires de paturages. Ces dépenses sont de l'ordre de 48.000.000$ pour 1962 et atteindront 155.000.000$ en 1966.

b) aide et encouragement à l'élevage du gros bétail (frais d'administration générale, établissement des centres de production et de conservation du fourrage, organisation des foires, primes d'encouragement, formation des agents d'élevage, achat de produits pharmaceutiques, édition de pério-

diques, institut de microbiologie et service de protection animale). Ces dépenses sont estimées à 21 millions de piastres en 1962 et 33 millions en 1966.

2) Pour développer *la production porcine et avicole*, nous utiliserons les mesures suivantes :

— Production des bons animaux reproducteurs. Importation chaque année de 500 jeunes verrats et de 5.000 poussins de races améliorées, pour l'amélioration des races locales.

— Lutte contre la peste porcine et la peste aviaire (Vaccination de 25.000 porcs en 1962 et de 100.000 en 1966, vaccination de 800.000 poulets en 1962 et de 1.800.000 en 1966).

— Emploi sur une plus grande échelle des produits pharmaceutiques vétérinaires ; distribution gratuite ou à bas prix de vaccins aux éleveurs.

— Vulgarisation de l'emploi des aliments concentrés pour le bétail.

— Organisation des foires et concours du petit bétail.

— Encouragement à la création des fermes privées d'élevage industriel ou semi-industriel, des usines d'industries animales.

— Recherche des marchés extérieurs en vue de l'exportation du petit bétail et des produits d'élevage.

— Encouragement de l'élevage familial.

Les prévisions d'accroissement en ce qui concerne la production porcine et avicole sont plus importantes que celles de la production bovobubaline. Il est permis d'estimer une augmentation de l'ordre de 5 à 13% en 1962, et de 35 à 80% en 1966.

Dans les conditions les plus favorables, nous pouvons prévoir une exportation de 30.000 porcs en 1962 et de 300.000 en 1966. Les canards et les œufs de cane exportables sont respectivement de 30.000 et 18 millions en 1962 et 200.000 et 90 millions en 1966.

L'estimation du revenu national provenant de l'élevage des porcins et volailles basée sur ces augmentations se monte à 5.300.000.000 $ en 1966.

Ici encore, les dépenses prévues seront de deux sortes :

a) prêts aux agriculteurs pour l'achat des porcs et canards ; 100 millions en 1962 et 140 millions en 1966.

b) dépenses générales d'administration (création de pharmacies rurales vétérinaires, formation d'agents d'élevage, organisation de foires et d'expositions, impression de livres...) : 20 millions de piastres en 1962 et 36 millions en 1966.

3) En ce qui concerne la production laitière, le Plan prévoit :

— la création de 2 centres de production laitière aux environs de Saigon et à Tuyên Đức.

— l'importation de vaches laitières et de taureaux sélectionnés (200 à 300 génisses par an).

— l'élevage de vaches et de bufflesses laitières et la production du lait.

Des prêts seront accordés par l'Office du Crédit Agricole pour l'établissement des paturages, l'achat des vaches laitières, l'installation des laiteries. Ces prêts sont estimés de 2,5 millions à 5.000.000 $ par an. D'autres dépenses (formation technique, vulgarisation, création de centre d'insémination artificielle, subvention à l'importation des animaux reproducteurs) sont estimées à 1,3 millions de piastres en 1962 et 10 millions en 1966.

Avec toutes ces dépenses, nous prévoyons une production de lait d'une valeur de 12 millions de piastres en 1962, production qui montera progressivement pour atteindre 66 millions de piastres en 1966.

Section 3

FORÊTS

Les forêts du Viêt Nam occupent plus du double de la superficie cultivée. C'est dire leur importance tant au point de vue production des bois qu'au point de vue production des produits secondaires et de ceux qui en découlent (écorces, résine...).

La situation actuelle se présente comme ci-dessous :

Superficie totale 5.620.000 ha	5.140.000 ha forêts hautes 480.000 ha forêts inondées (mangrove)
Superficie exploitable 3.300.000 ha	3.100.000 ha forêts hautes 200.000 ha forêts inondées (mangrove)

Possibilité de production annuelle :

a) Produits principaux :

1.500.000 m3	de bois dur
150.000	de bois de résineux
360.000	de bois à charbon (de mangrove) Palétuvier
50.000	de Tràm (d'arrière mangrove) Melaleuca Leucadendron

Total : 2.060.000 m3 d'une valeur sur pied de 1.030.000.000 $.

b) Produits secondaires :

Gemme de pin	1.500 t
Bambou	50.000 m3
Rotins	4.000.000 pièces
Paillotes d'eau	6.000.000 feuilles
Ecorces tannantes	3.000 t
Ecorces tinctoriales	500 t
Cannelle	600 t
Résine de chai	700 t
Huile de dâu	30.000 hl

Les objectifs du Plan intéressent en premier lieu la production du bois et en second lieu l'aménagement et l'enrichissement des forêts.

D'une part, il convient de satisfaire les besoins intérieurs en maintenant la production annuelle de 400.000 m3 de bois d'œuvre et de 1 million de stères de bois de feu et de charbon, tout en favorisant l'utilisation industrielle des produits et sous-produits. D'autre part l'aménagement et l'inventaire des forêts s'avèrent indispensables pour en développer l'exploitation rationnelle et réaliser le reboisement en vue de l'enrichissement ultérieur du capital forestier.

Pour atteindre ces objectifs, les mesures suivantes seront prises :

— Favoriser l'exploitation rationnelle des forêts par des coupes méthodiques.

— Favoriser la récupération des bois de surbilles, des branchages, des « morts bois » (100.000 m3 de bois d'œuvre et 100.000 st de bois de feu).

— Développer l'industrie du papier : (Fabrication annuelle de 6.000 t de papier à partir de 20.000 m³ de pin ; fabrication annuelle de 3.000 t de papier avec 20.000 t de bambou).

— Développer la fabrication de plaques aérolith avec les copeaux (3.000 t par an).

— Développer la fabrication de contreplaqué (production annuelle prévue : 3.000 t de contreplaqué avec 7.200 m³ de bois de 2e catégorie).

— Développer l'industrie de distillation du bois.

— Développer l'industrie de transformation du bois (traitement de 100.000 m³ de bois non classés).

— Aménager et enrichir les forêts. Les travaux d'inventaire et d'aménagement porteront sur 50.000 ha en 1962 et 300.000 ha en 1966. Le reboisement couvrira environ 15.000 ha par an et intéresse surtout les filao, eucalyptus, mangroves et tram. Il est aussi prévu la création de 5 parcs nationaux, et des réserves naturelles, la constitution des réserves de chasse et des parcs de refuge.

Pour financer ces projets, le budget national supporte environ 594 millions de piastres (voir tableau ci-dessous). Une partie de dépenses revient au secteur privé.

Avec toutes ces dépenses, il nous est permis d'espérer une augmentation sensible du revenu. Mais comme les produits ne peuvent être exploités que dans dix ans, nous ferons une estimation du revenu en 1972 calculé sur les prix de base de 1962. Ce revenu est de l'ordre de 8 milliards de piastres se répartissant comme suit :

— Valeur des produits provenant de l'exploitation forestière :	
405.000 m³ de bois d'œuvre valant	600.000.000 $
1.000.000 st de bois de feux et de charbon	200.000.000 ,
— Accroissement de la valeur des produits de récupération et de transformation	200.000.000 ,
— Estimation du revenu escompté du reboisement (valeur du bois d'œuvre, du bois de feu et du charbon : filao, eucalyptus, palétuvier, melaleuca leucadendron, au bout de 10 à 12 ans)	7.000.000.000 ,
	8.000.000.000 $

RECAPITULATION DES DEPENSES PREVUES

N° d'ordre	Nature des travaux	1962	1963	1964	1965	1966	Totaux pour 5 ans
1	Recrutement de personnel	5.465.768$40	6.515.431$20	6.236.004$40	6.066.213$60	6.066.213$60	30.349.631$20
2	Bâtiments	1.700.000 00	1.800.000 00	900.000 00	900.000 00	900.000 00	6.200.000 00
3	Matériel d'équipement	3.495.500 00	2.800.000 00	2.610.500 00	2.724.500 00	2.653.500 00	14.284.000 00
4	Carburants et lubrifiants	659.160 00	859.584 00	951.916 00	1.044.248 00	1.136.580 00	4.651.488 00
5	Travaux d'équipement de la forêt (Pistes, canaux, etc...)	8.500.000 00	14.530.000 00	20.560.000 00	27.190.000 00	34.420.000 00	105.200.000 00
6	Inventaire forestier, délimitation et aménagement de la forêt	2.000.000 00	2.000.000 00	4.000.000 00	6.000.000 00	9.000.000 00	23.000.000 00
7	Travaux de boisements et reboisements	56.112.900 00 (13.992 ha)	66.554.400 00 (14.175 ha)	71.643.400 00 (14.173 ha)	76.152.650 00 (14.185 ha)	80.861.400 00 (14.231 ha)	351.424.750 00
8	Lutte contre les feux de brousse	3.152.548 00	3.152.548 00	3.152.548 00	3.152.548 00	3.152.548 00	15.762.740 00
9	Création et entretien des Parcs Nationaux, Parcs de Refuges etc...	3.599.000 00	3.578.000 00	4.359.000 00	5.251.000 00	6.543.000 00	23.330.000 00
10	Protection du gibier et organisation de la chasse	4.902.264 00	5.954.664 00	2.954.664 00	3.154.664 00	2.754.664 00	19.720.920 00
	Totaux annuels	89.587.140$40	107.844.627$20	117.368.032$40	131.635.823$60	147.487.905$60	593.923.529$20
							Total général des dépenses prévues

Section 4

PÊCHES

La pêche occupe une place importante dans l'économie du Viêt Nam dont environ la moitié des frontières est bordée par la mer.

L'ensemble de la production de la pêche atteint 240.000 t par an, soit près de 17 kg de poisson par tête d'habitant.

Depuis quelques années, la production de la pêche s'est accrue grâce aux mesures prises par le Gouvernement : fourniture d'engins motorisés et de filets en fibres synthétiques pour la pêche, distribution d'alevins pour la pisciculture, création des ports de pêche etc...

La situation actuelle se présente comme ci-dessous :

— Production annuelle de la pêche :

eaux continentales : 50.000 t
maritimes : 190.000 t (1)

— Trois usines de conserves de poissons produisant en 1961 :
994.000 boîtes de 125 à 370 gr.

— Exportation de crevettes en 1961 :
66.000 kg de crevettes fraîches congelées.
8.500 kg de crevettes cuites congelées.

— Coopératives de pêches déjà formées : 78

— Exportation de poissons frais dans le Golfe de Thaïlande :

a) 1.897.000 kilos de polynémus à Singapore depuis 1957 jusqu'à ce jour.

b) 186.000 kilos de poissons de diverses variétés à Bangkok en 1961.

— Production annuelle de 7.000 alevins de différentes espèces par les 8 centres d'alevinage et stations de pisciculture.

Les objectifs du Plan concernent l'augmentation de la production en poissons des eaux continentales et des eaux maritimes ainsi que le développement des industries existantes et la création de nouvelles usines.

(1) 175.000 t. commercialisées.
15.000 t. consommées par les familles de pêcheurs.

L'accroissement de la production en poissons exigera des mesures telles que :

— sur le continent : la protection de la faune aquatique contre une exploitation abusive, le développement et l'extension de la pisciculture, la distribution des alevins d'espèces piscicoles intéressantes pour repeupler les eaux appauvries,

— sur les côtes : l'amélioration des techniques de capture, la modernisation des engins de pêche, la formation du personnel technique, l'installation de villages-pilotes de pêcheurs, l'équipement des ports de pêche, l'installation des entrepôts frigorifiques.

Quant aux industries dérivées de la pêche, l'augmentation de la production en poissons aidera à augmenter celle des boîtes de conserve, de farine de poisson et d'huile de poisson.

Pour atteindre les objectifs cités plus haut, des dépenses seront prévues pour 4 secteurs :

— dépenses pour l'exploitation des ressources aquicoles continentales et la pisciculture ;
— dépenses pour la pêche maritime ;
— dépenses pour les industries dérivées de la pêche ;
— dépenses pour les activités socio-économiques de la pêche.

Le premier secteur englobe les recherches dans les stations piscicoles, la formation des cadres et des brigades mobiles pour les investigations et démonstrations, l'aide pour l'achat de barques et des moteurs pour la pêche fluviale et lacustre. Ces dépenses s'élèvent à 5,9 millions VN $ et 100.000 US $.

Les dépenses pour la pêche maritime s'élèvent pour les 5 ans à 13 millions de piastres et 9 millions de dollars. Nous donnons ci-dessous dans un tableau annexe le détail des dépenses pour ce secteur important.

Les industries dérivées de la pêche demandent un crédit de 17 millions de VN $, 8 millions de Yen et 300.000 US $.

Quant aux crédits pour l'extension des activités socio-économiques (ports de pêche, villages-pilotes de pêcheurs), ils sont estimés à 48 millions de VN $ et 60.000 US $.

Avec toutes ces dépenses, on peut estimer un accroissement de la production en poissons de 150.000 tonnes en cinq ans.

PÊCHE MARITIME

PRÉVISIONS	Budget National VN$	AIDE ÉTRANGÈRE		Investissement Privé US$ (1)	Accroissement de la production en tonnes
		US dollars	Piastres		
1ère Année					
— Recrutement de 2 techniciens	216.000				
— Motorisation des barques de pêche				500.000	5.000
— Modernisation des engins de pêche				370.000	16.000
— Achat des chalutiers de petit tonnage				280.000	1.800
— Étude et vulgarisation de certains types d'engins		25.000	100.000		
— Statistiques et documents photographiques sur la pêche			100.000		
— Organisation des cours d'entraînement des pêcheurs			50.000		
— Stage d'étude et de perfectionnement à l'étranger		5.000			
A reporter.....	216.000	30.000	250.000	1.150.000	22.800

(1) Devises accordées par le Gouvernement.

PRÉVISIONS	Budget National VN$	AIDE ÉTRANGÈRE		Investissement Privé US$ (1)	Accroissement de la production en tonnes
		US dollars	Piastres		
Report.....	216.000	30.000	250.000	1.150.000	22.800
2ème Année					
— Construction d'un immeuble servant de siège du Bureau Provincial des pêches à Kiên Hòa					
— Personnel pour le Bureau des Pêches à Kiên Hòa	400.000				
— Solde des 2 techniciens recrutés pendant la 1ère année	180.000				
— Motorisation des barques de pêche	216.000			630.000	6.300
— Modernisation des engins de pêche				370.000	16.000
— Achat des chalutiers de petit tonnage				280.000	1.800
— Étude et vulgarisation de certains types d'engins		25.000	50.000		
— Statistiques et documents photographiques sur la pêche			100.000		
— Organisation des cours d'entrainement des pêcheurs			50.000		
— Stage d'étude et de perfectionnement à l'étranger		5.000			
A reporter.....	1.012.000	60.000	450.000	2.430.000	46.900

(1) Devises accordées par le Gouvernement.

PRÉVISIONS	Budget National VN$	AIDE ÉTRANGÈRE		Investissement Privé US$ (1)	Accroissement de la production en tonnes
		US dollars	Piastres		
Report.....	1.012.000	60.000	450.000	2.430.000	46.900
3ème Année					
— Solde du personnel recruté pendant les 2 premières années	396.000				
— Installation d'un centre de formation des cadres de pêche			2.500.000		
— Statistiques et documents photographiques sur la pêche			550.000		
— Organisation des cours d'entrainement des pêcheurs			50.000		
— Étude et vulgarisation de certains types d'engins		32.000	100.000		
— Motorisation des barques de pêche				750.000	7.500
— Modernisation des engins de pêche				560.000	22.000
— Achat des chalutiers de petit tonnage				420.000	2.700
— Achat des chalutiers de moyen tonnage				200.000	1.200
— Achat de 2 bateaux de recherche servant également de bateaux pilotes pour la pêche côtière et hauturière		150.000			
— Stage d'étude et de perfectionnement à l'étranger		8.000			
A reporter.....	1.408.000	250.000	3.650.000	4.360.000	80.300

(1) Devises accordées par le Gouvernement.

PRÉVISIONS	Budget National VN$	AIDE ÉTRANGÈRE		Investissement Privé US$ (1)	Accroissement de la production en tonnes
		US dollars	Piastres		
Report.....	1.408.000	250.000	3.650.000	4.360.000	80.300
4ème Année					
— Solde du personnel recruté pendant les 3 premières années	396.000				
— Fonctionnement du centre de formation des cadres de pêche			1.000.000		
— Fonctionnement des bateaux de recherche			1.600.000		
— Motorisation des barques de pêche				750.000	7.500
— Modernisation des engins de pêche				560.000	22.000
— Achat des chalutiers de petit tonnage					
— Achat des chalutiers de moyen tonnage				420.000	2.700
— Achat des chalutiers thonniers				200.000	1.200
— Achat des bâtiments pour la patrouille côtière				150.000	900
— Statistiques et documents photographiques sur la pêche		110.000			
— Étude et vulgarisation de certains types d'engins			50.000		
— Organisation des cours d'entrainement des pêcheurs		32.000	100.000		
— Stage d'étude et de perfectionnement à l'étranger			50.000		
		8.000			
A reporter.....	1.804.000	400.000	6.450.000	6.440.000	114.600

(1) Devises accordées par le Gouvernement.

PRÉVISIONS	Budget National VN$	AIDE ÉTRANGÈRE		Investissement Privé US$ (1)	Accroissement de la production en tonnes
		US dollars	Piastres		
Report.....	1.804.000	400.000	6.450.000	6.440.000	114.600
5ème Année					
— Solde du personnel recruté pendant les 4 premières années	396.000				
— Fonctionnement du centre de formation des cadres de pêche			1.000.000		
— Fonctionnement des bateaux de recherche et de patrouille			2.600.000		
— Recrutement de 10 garde pêches	360.000				
— Motorisation des barques de pêche				750.000	7.500
— Modernisation des engins de pêche				560.000	22.000
— Achat des chalutiers de petit tonnage				420.000	2.700
— Achat des chalutiers de moyen tonnage				400.000	2.400
— Statistiques et documents photographiques sur la pêche			50.000		
— Étude et vulgarisation de certains types d'engins		32.000	100.000		
— Organisation des cours d'entrainements des pêcheurs			50.000		
— Stage d'étude et de perfectionnement à l'étranger		8.000			
Total	2.560.000$	440.000US	10.250.000$	8.570.000US	149.200t

(1) Devises accordées par le Gouvernement.

CHAPITRE II

DÉVELOPPEMENT DES MOYENS DE PRODUCTION

Nous avons vu que pour accroître la production du secteur Agriculture, il faut en développer les moyens de production. Nous classerons ces derniers en plusieurs branches : hydraulique agricole, développement agricole, Crédit Agricole et Coopérative, Amélioration du Rendement, Réforme Agraire et Cadastre, Statistiques agricoles.

Toutes ces branches contribuent chacune dans son domaine, à accroître la production agricole : elles constituent un ensemble et l'activité de l'une interfère dans celle de l'autre.

Section 1

HYDRAULIQUE AGRICOLE

Depuis Juin 1961, le Service d'Hydraulique Agricole, relevant du Département des Travaux Publics, et le Service d'Aménagement Agricole et de Génie Rural, dépendant du Département de l'Agriculture, ont été fusionnés en vue d'une coordination plus efficace des travaux d'hydraulique de grande envergure, intéressant l'ensemble d'un casier ou d'une région, et des travaux d'aménagement foncier et d'irrigation agricole d'intérêt spécifiquement local.

Les objectifs poursuivis par la nouvelle Direction de l'Hydraulique Agricole comportent :

a) Les études d'hydraulique en vue de recueillir les données techniques de base indispensables pour l'élaboration des projets futurs.

b) La maîtrise de l'eau dans les casiers en vue de :

1. Régulariser les débits des cours d'eau, permettant leur utilisation dans l'agriculture ;

2. Défendre les casiers contre les eaux extérieures ;

3. Irriguer et drainer les terres des casiers.

c) L'aménagement agricole des terres en vue d'en améliorer les conditions culturales, de défendre les cultures contre les crues et les eaux salées, et d'obtenir la maîtrise du plan d'eau.

Les différents travaux sont répartis en 3 catégories :

Catégorie (a) — Les travaux d'hydraulique agricole d'intérêt local ;

Catégorie (b) — Les travaux d'hydraulique agricole d'intérêt régional de grande envergure ;

Catégorie (c) — Les travaux d'études.

Les travaux de la catégorie (a) ont pour objectif la maîtrise du plan d'eau dans les différents casiers afin d'améliorer les conditions de culture et de les garantir contre les aléas climatiques.

Les travaux de la catégorie (b) visent l'exploitation de l'ensemble d'un casier régional en vue non seulement d'améliorer les conditions des terres actuellement en culture, mais encore d'exploiter les terres laissées jusqu'ici en friche.

Les travaux d'études ont pour but de mesurer, de collecter, d'exploiter des renseignements de bases (hydrologiques, agro-pédologiques, topographiques, etc...) pour l'établissement des projets futurs.

Les dépenses prévues pour les travaux de la Catégorie (a) se montent à 850 millions de piastres pour les 5 ans. Ces travaux intéressent une superficie de 300.000 hectares. Nous en donnerons les détails dans un tableau annexe.

Les travaux de la Catégorie (b) exigent des dépenses de l'ordre de 3.300 millions, répartis sur 5 ans, et intéressent une superficie de 760.000 hectares.

Les travaux de la catégorie (c) sont de l'ordre de 20 millions de piastres.

Toutes ces dépenses seront supportées soit par le Budget National soit par l'Aide Américaine. En particulier, les travaux mentionnés aux catégories (a) et (b) sont jusqu'à présent l'objet du soutien financier de l'Aide Américaine.

Catégorie(s)

TRAVAUX D'HYDRAULIQUE AGRICOLE D'INTERET LOCAL

Provinces	Nature des Travaux	Nombre de Travaux	Superficie intéressée (en. ha)	Dépenses (en millions VN$)						Observations
				1962	1963	1964	1965	1966	Total	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Quảng Trị	Curage des canaux. Installation d'une station de pompage. Barrages et divers petits travaux.	9	6.820	7	11	5.5	8.5	6,5	38.5	Irrigation et drainage
Thừa Thiên	Curage — digues — barrages — ouvrage, petits travaux.	22	10.250	6.4	17.4	9.2	11	8	52	Irrigation, Défense contre l'eau salée. Irrigation Drainage
Quảng Nam	Barrages. Digues et ouvrages — réseau d'irrigation. Petits travaux.	28	8.710	9	48.1	18	2	24.3	101.4	- id -
Quảng Ngãi	Canal. Barrages. Station de pompage.	17	9.250	10.4	7.5	10	5.2	25.2	58.3	Protection contre l'eau salée. Drainage. Irrigation.
Bình Định	Siphon. Barrages. Digue. Divers petits travaux.	16	16.010	2.6	15.2	15.6	19.5	20.3	73.2	- id -
Phú Yên	Réparation des ouvrages d'art et canaux. Barrages. Digues.	12	23.790	9.9	15.2	13.4	12.7	4.1	55.3	- id -
Khánh Hòa	Barrages. Canal. Petits travaux.	15	13.150		6.7	7.3	6.7	7.8	28.5	Irrigation
Ninh Thuận	Barrages. Divers petits travaux.	5	3.920		2	2	2	6	12	- id -
Bình Thuận	Barrages. Creusement de canaux. Ouvrages d'art. Installation station de pompage.	10	13.900		3.3	8	7	10	28.3	- id -
	A reporter...		105.800	45.3	126.4	89.0	74.6	112.2	447.5	

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
	Report...		105.800	45.3	126.4	89.0	74.6	112.2	447.5	
Kontum	Barrages Daktia	1	300		3.3				3.3	Irrigation
Darlac	Barrage déversoir sur Ea Lien et Dapheni (casier poste du Lac)	1	1.450			15			15	- id -
Tuyên Đức	Projet d'irrigation de M'Ran	1	450		3.5				3.5	- id -
Long Khánh	Station de pompage de Hưng Lộc. Centre d'expérimentation des cultures.	1	40	2.5					2.5	- id -
Long An	Casiers. Canaux. Ouvrage d'art. Station de pompage.	6	90.000		10.	50.	75.	75.	210.	Drainage et Irrigation
Vĩnh Long	Renforcement et Protection de l'ouvrage d'art Tư Tai et Bau Soan.	2		1.					1.	
An Giang	Grosses réparations digues Tri Tôn.			1.5					1.5	
Định Tường	Gò Công. Buses provisoires pour l'évacuation des eaux.	1	50.000	1	1.				3	
Long An Định Tường Kiến Phong Kiến Tường Kiến Hòa	Travaux d'hydraulique. Buses d'évacuation d'eau. Petits ouvrages d'art. Casiers pilotes.	4	75.000		11	10.5	10.	10.5	42.	Irrigation et Drainage
Kiên Giang	Création d'un casier pilote. Installations de stations de pompage.	4	8.250		6	10.	11.	22.	49.	- id -
Ba Xuyên	Casier. Barrages. Digue. Canaux supplémentaires. Buses. Ouvrages d'évacuation. Station de pompage.	11	35.520	4.56	25.5	30.	10.	6.	76.06	- id -
			311.430	55.86	157.10	215.20	197.90	227.30	853.36	

Catégorie (b)

TRAVAUX D'HYDRAULIQUE AGRICOLE D'INTÉRET RÉGIONAL DE GRANDE ENVERGURE

No d'ordre	PROVINCE	NATURE DES TRAVAUX	SUPERFICIE INTÉRESSÉE	CRÉDITS (en millions de VN$)					TOTAL
				1962	1963	1964	1965	1966	
1	Thừa-Thiên	— *Réseau Bo Giang* (barrage réservoir et canaux, énergie électrique et protection contre l'eau salée).	24.000		10	100	100		210
2	Haut Sesan	— *Région Kontum — Pleiku* (utiliser l'énergie électrique de la Centrale Yali, emmagasinement et pompage de l'eau en vue d'augmenter la surface cultivée à Pleiku et Kontum).	10.000		7.5	78	77		162,5
3	La-Nga (Binh-Tuy)	— Maitrise du niveau d'eau sur la plaine de Tanh Linh avec extension pour culture des cannes à sucre et riz de haut rendement.	26.000		5	50	50		105
4	Phan-Rang	— Utiliser l'eau provenant de la station hydro électrique Danhim pour irrigation plaine Phan-Rang.			7.5	77	78		162,5
5	Mỹ Phước (Ba Xuyên)	— Etude et exécution du projet My Phuoc (14.000 ha) et celui de Quan Lô Phung Hiệp (400.000 ha).	14.000		5	78	77		160
6	Srepok (Banmêthuot)	— Etude et exécution du projet Srepok.	16.000		10	10	200	200	420
		A reporter	106.000		54.00	393.00	582.00	200.00	1.220.00

No d'ordre	PROVINCE	NATURE DES TRAVAUX	SUPERFICIE INTÉRESSÉE	CRÉDITS (en millions de VN$)					TOTAL
				1962	1963	1964	1965	1966	
		Report	106.000		45.00	393.00	582.00	200.00	1.220.00
7	Batri (Trúc-Giang)	— Etude et exécution du projet Ba Tri (amener de l'eau douce pour irrigation).	37.000			18	263	200	481
8	Thanh Phú (Kiến Hòa)	— Etude et exécution du projet Thanh Phu (Défense contre l'eau salée. Irrigation et drainage)	3.500	(a)	20.1	10.8	12		42.9
9	Gò-Công	— Etude et exécution du projet Go Công (amener de l'eau douce pour irrigation avec réseau de digue et protection). (Projet Parsons)	50.000			15	250	250	515
10	Cà-Mau (An-Xuyên)	— Etude et exécution du projet Cà Mau (amener de l'eau douce pour irrigation avec réseau de digue de protection).	20.000			2.5	25	25	52.5
11	Liêt-Son (Quảng Ngãi)	— Construction d'un barrage réservoir et canaux.	4.500		200				200
12	Plaines des Joncs	— Etude et exécution du projet Plaine des Joncs.	500.000			30	250	250	530
13	Thach Nham Quảng Ngãi	— Etude et exécution du projet Thach Nham	41.220		1	100	100	100	301
		Total général pour les travaux neufs de grande envergure.	762.220		266.1	569.3	1482	1025	3.342.4

Catégorie (c)

TRAVAUX D'ÉTUDES

No d'ordre	NATURE DES TRAVAUX	Superficie Intéressée	CRÉDITS (en millions de VN $)					TOTAL
			1962	1963	1964	1965	1966	
1	*Travaux d'études sur l'Hydraulique Agricole dans tout le pays*							
	— Projet d'étude pour la mise en valeur de la région Phan-Rang		0.5					0.5
	» Thừa-Thiên »			0.5				0.5
	» Gò-Công »			0.5				0.5
	» Phan-Thiết Phan-Ri				0.6	0.4		1
	» Cái-Sắn (Kiên-Giang)			0.5				0.5
	» Long-An			0.5	0.5			1
	» Tam-Kỳ (Quảng-Nam)				0.5			0.5
	» Ba-Động						1.6	1.6
	» Cam-Lộ					0.3		0.3
	» Ba-Tri					0.5		0.5
	régions Ninh-Hòa, Ban-Mê-Thuột, Kontum et Pleiku					0.5	0.5	1
2	— *Etude agro-pédologique dans tout le pays*			0.4	0.4	0.4	0.4	1.6
3	— *Etude hydrologique dans tout le pays*		0.5	3.1	3.1	3.1	3.1	12.9
	Total pour les travaux d'études		1	5.5	5.1	5.2	5.6	22.4

Section 2

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Pour cultiver de nombreuses terres vierges mais fertiles et aussi pour mettre en culture d'autres terres déjà cultivées et abandonnées à cause de la guerre, le Gouvernement a créé le Commissariat du Développement Agricole qui poursuit les objectifs suivants :

1. Création des Centres de Développement Agricole ;

2. Implantation des colons volontaires en vue de mettre en valeur les terres vierges des régions montagneuses et excentriques ;

3. Défrichement, mise en culture et participation à la production agricole générale : riz, maïs, patate, manioc, légume... ;

4. Implantation des minorités ethniques dans certaines provinces de l'Est et du Haut Plateau ;

5. Amélioration des conditions de vie des agriculteurs implantés par :

— la vulgarisation et l'amélioration des techniques culturales,

— l'introduction des cultures nouvelles : kenaf, tabac, coton, caoutchouc, etc...

Pour la période des 5 ans à venir, le Plan prévoit la continuation de l'effort de développement agricole suivant le même rythme que dans les années passées. En particulier pour les cultures industrielles, une attention particulière sera prise pour l'extension de la culture de l'hévéa à raison de 20.000 ha par an.

Pour les autres cultures, il s'agit de les développer selon les possibilités locales.

Le total des dépenses s'élève à 350 millions de piastres par an. Ces dépenses servent à l'installation des centres, l'implantation des volontaires, au défrichement et à la mise en culture des terres.

Section 3

CRÉDIT AGRICOLE ET COOPÉRATIVE

Dans le but d'accroître la production agricole et d'élever le niveau de vie de la masse paysanne, le Gouvernement a créé les services du Crédit Agricole et de Coopératives dont les fonctions sont très variées.

D'une part le Crédit Agricole s'efforce de généraliser le Crédit Coopératif. Il finance les programmes d'action des différents services du Département des Affaires Rurales (Agriculture, Réforme Agraire, Agrovilles...) notamment :

Le programme de diversification des cultures ;

Le programme de motorisation des engins de pêche ;

Le programme de mécanisation agricole ;

Le programme de reconstruction rurale.

Il encourage l'extension des zones de cultures et l'intensification du mouvement d'épargne en vue de l'autofinancement. Il met sur pied un système d'assurance agricole en vue de protéger les agriculteurs contre les fléaux naturels. Enfin il met en pratique un système de crédit supervisé et organise au sein des communes, de petites caisses de Crédit Agricole du type Raiffeisen.

D'autre part, les services de Coopératives mettent en œuvre des méthodes de gestion et des systèmes comptables appropriés, renforcent l'aide financière et technique en vue de parfaire l'œuvre de consolidation et d'assainissement du réseau coopératif existant. Ils encouragent la création de nouvelles coopératives, surtout de nouvelles unions de coopératives, et intensifient l'éducation coopérative. Enfin ils constituent des fonds de promotion du mouvement coopératif.

Par ailleurs, les Associations d'Agriculteurs intensifient le travail d'éducation des paysans membres des Associations et forment des cadres spécialement en matière de gestion des Associations (crédit en épargne, vulgarisation agricole, commercialisation des produits agricoles...).

Tous les services cités plus haut travaillent pour les paysans et avec les paysans ; c'est pourquoi il faut entrer en contact permanent avec eux jusqu'aux plus petites communes. Aux agences provinciales de Crédit Agricole seront adjointes dans chaque district des sous-agences. Le Plan prévoit la création de ces sous-agences à raison de 20 à 40 par an.

Quant aux coopératives, un réseau d'environ 470 coopératives sera mis en place d'ici 1966 à raison de 25 à 45 coopératives par an. Elles couvrent les secteurs agriculture, forêt, élevage, pêche, artisanat. D'autres unions de coopératives seront formées et des associations nouvelles d'agriculteurs seront organisées. On peut estimer à une trentaine d'unions de coopératives et 240 associations d'agriculteurs pour la période allant de 1962 à 1966.

En ce qui concerne le Crédit Agricole, cet organisme prévoit un montant global des prêts s'élevant à 8 milliards pour les 5 ans. Les tableaux suivants montrent les détails de ces prévisions :

ANNÉE	Montant global des prêts (en $)	Nombre de bénéficiaires	Superficies mises en culture
Fin 1961	3 milliards 244	1.031.000	2.610.000ha
En 1962	1 — 204	350.000	720.000
1963	1 — 370	400.000	750.000
1964	1 — 586	450.000	800.000
1965	1 — 803	500.000	850.000
1966	2 — 017	550.000	900.000
Total.....	11 milliards 224	3.281.000	6.630.000ha

ACTIVITÉ	1962	1963	1964	1965	1966	TOTAL
Agriculture	675.430.000$	707.720.000$	823.100.000$	905.100.000$	959.050.000$	4.067.650.000$
Élevage	155.050.000	178.800.000	211.800.000	249.800.000	295.800.000	1.091.250.000
Pêche	100.000.000	150.000.000	200.000.000	250.000.000	300.200.000	1.000.200.000
Forêts	10.000.000	15.000.000	20.000.000	25.000.000	30.000.000	100.000.000
Artisanat rural et autres activités	259.520.000	348.480.000	345.100.000	370.100.000	414.950.000	1.740.900.000

Pour faire face à ces prévisions de prêts, le Commissariat Général aux Coopératives et au Crédit Agricole dispose d'un fonds opérationnel se montant à 861 millions de piastres en 1961 et provenant du Budget National et de l'Aide Américaine.

Section 4

AMÉLIORATION DU RENDEMENT

L'accroissement de la production est lié à l'amélioration du rendement. Celui-ci dépend de plusieurs facteurs : recherches agronomiques, forestières et zootechniques, sélection des semences, emploi rationnel des engrais et protection des cultures.

§ 1 — Recherches agronomiques, forestières et zootechniques

Afin d'avoir une meilleure connaissance pédologique des différentes régions du Viêt Nam en vue d'obtenir une utilisation rationnelle des engrais et une amélioration des méthodes de culture et d'élevage, des recherches seront conduites qui porteront sur différents problèmes dont nous citerons quelques uns :

- Études des terres pour les projets de développement agricole.
- Établissement des cartes pédologiques :
  - cartes générales au 1/250.000 de tout le Viêt Nam ;
  - cartes semi-détaillées des Hauts-Plateaux, des Plaines côtières du Centre Viêt Nam et du Delta du Sud Viêt Nam.
- Analyse systématique du sol des différentes régions du Viêt Nam.
- Recherche sur les éléments majeurs et les oligo-éléments dans les terres du Viêt Nam.
- Études pour la sélection génétique des plantes d'intérêt économique.
- Études du comportement des plantes en terres acides.
- Expérimentation des engrais et des amendements.
- Études sur les différentes méthodes de mise en valeur et de conservation des sols.
- Essai de l'introduction des Eucalyptus, du Teck de Birmanie, des essences africaines.
- Études des plantes médicinales.
- Études sur le traitement des bois avec les produits chimiques, sur l'utilisation des bois dans la fabrication du papier...

— Études technologiques sur la transformation et l'utilisation des produits et sous-produits agricoles.

L'ensemble des dépenses prévues concernant ces recherches (études des sols, laboratoire d'analyse, expérimentation agricole, sélection génétique, études forestières) s'élève à 37 millions de piastres pour la période de 1962 à 1966.

§ 2 — Expérimentation rizicole — Sélection des semences

A côté des recherches agronomiques, forestières et zootechniques, un effort important sera consacré à l'expérimentation rizicole et à la sélection des semences.

a) Expérimentation rizicole

Conduite dans le cadre de la recherche appliquée, elle vise l'augmentation du rendement des rizières par l'amélioration du matériel végétal et des méthodes de culture.

Le programme d'expérimentation est pris en charge par la « Station Centrale d'Expérimentation Rizicole de Long Dinh » (province de Dinh Tuong) et par les sous-stations de six autres provinces. Ce programme comporte les principaux points suivants :

1. La recherche des variétés à haut rendement adaptées aux conditions locales de culture. Ces variétés peuvent être obtenues soit par la sélection des variétés locales ou étrangères, soit par la création de variétés nouvelles par hybridation.
2. L'expérimentation de nouvelles méthodes de culture telles que la préparation du sol, la préparation des pépinières, la durée en pépinière, le repiquage rationnel, les soins d'entretien, etc...
3. L'étude de la culture de deux récoltes de riz par an ou d'une culture secondaire après la moisson du riz.
4. Des essais sur l'utilisation rationnelle des engrais, sur la protection des plantes et sur les besoins en eau.

b) Production de semences sélectionnées

L'emploi des semences sélectionnées est un moyen direct pour augmenter le rendement. En distribuant les semences sélectionnées aux fermiers, on peut diffuser les meilleures variétés de riz, sélectionnées par les stations expérimentales.

Le programme de production des semences est pris en charge par les Agences Provinciales et réalisé d'après le principe suivant :

— Les premières semences provenant des lignées pures des variétés sélectionnées sont produites dans les stations expérimentales.

— La multiplication de ces variétés sélectionnées sera confiée, dans sa deuxième phase, à des fermiers multiplicateurs expérimentés. Ces fermiers sont liés par contrat avec les agences provinciales.

— Les nouvelles semences produites par les agents provinciaux sont ensuite confiées à d'autres fermiers multiplicateurs, qui doivent être en général membres des Coopératives Rizicoles ou des Associations de Fermiers. Après ces multiplications, les semences sont échangées ou commercialisées pour la grande culture.

En 1961, la quantité des semences sélectionnées, produite sous le contrôle des agences provinciales, s'élève à 5.000 tonnes. Avec cette quantité, on peut cultiver 100.000 hectares.

Le programme quinquennal prévoit une augmentation annuelle de 5.000 tonnes de semences sélectionnées.

En 1962, le programme d'expérimentation rizicole et de production des semences sélectionnées dispose d'un budget ainsi réparti :

— Techniciens, personnel et location des terres	4.500.000$00
— Construction, équipement, frais de culture, transport, main-d'œuvre, fourniture...	5.800.000, 00
— Fonds de roulement pour achat des semences	12.000.000, 00

Le Plan prévoit une augmentation de 500.000$ par an.

§ 3 — Utilisation des engrais chimiques

La quantité totale d'engrais chimiques, utilisés en 1961 pour les rizières, s'élève à environ 100.000 tonnes, se répartissant comme suit :

— Urée et Sulfate d'Ammonium (exprimés en quantité d'urée)	30.000 tonnes
— Phosphate Tricalcique	56.000
— Chlorure et Sulfate de Potassium	14.000
Total...	100.000 tonnes

Cette quantité est utilisée pour fertiliser environ 300.000 ha de rizières.

Le programme quinquennal prévoit une augmentation annuelle de 35.000 tonnes d'engrais pour fertiliser 100.000 ha de plus de rizières. Avec un accroissement moyen de 500 kg de paddy par hectare, 100.000 ha vont donner une augmentation de 50.000 tonnes par an.

Pour favoriser l'utilisation des engrais, le Crédit Agricole accorde des prêts à court terme à raison de 500$ par ha. Le montant des prêts passe de 200 millions en 1962 à 400 millions en 1966.

§ 4 — Protection des cultures

De tout temps les plantes cultivées ont à souffrir des parasites et des maladies. Les dégâts occasionnés à nos cultures par ces ennemis peuvent atteindre chaque année 20% de la récolte, parfois davantage, quand les conditions climatiques et culturales leur sont favorables.

La lutte contre les ennemis des cultures est donc une nécessité impérieuse, une partie essentielle des travaux agricoles, au même titre que le travail du sol, l'emploi des engrais, le choix des semences, etc...

Il s'agit de :

— Mettre en place un dispositif de défense des cultures ;

— Faire participer les paysans et fermiers aux travaux de vulgarisation et d'expérimentation, leur démontrer les bienfaits de la lutte antiparasitaire, leur accorder des facilités d'acquisition d'insecticides et du matériel de traitement pour qu'ils puissent réaliser eux-mêmes les travaux de défense.

— Etablir de nombreux champs d'essais d'insecticide pour initier les fermiers et paysans aux travaux de lutte antiparasitaire, leur montrer l'efficacité des insecticides et la rentabilité des travaux de protection des cultures.

— Organiser avec les autorités régionales, les paysans et les fermiers, des campagnes de lutte antiparasitaire.

— Organiser des équipes régionales de protection des cultures (jusque dans les cantons, villages et hameaux).

— Encourager les fabrications locales de matériel de traitement et des produits antiparasitaires.

Les agriculteurs doivent donc être pourvus d'une quantité suffisante de produits antiparasitaires. Il en est prévu pour chaque année de 1.000 à 1.500 tonnes. Environ 200.000 pulvérisateurs seront nécessaires pour la période de 5 ans à venir.

En ce qui concerne le personnel nécessaire à la réalisation du projet, à côté des techniciens et agents du Gouvernement, on compte sur une vaste collaboration de la population (les associations de fermiers, les groupements de jeunesse, les intéressés eux-mêmes). Ici encore, la part de l'initiative privée est prépondérante, aussi bien dans le travail de pulvérisation que dans la fabrication des pulvérisateurs.

§ 5 — Vulgarisation Agricole

Les résultats des recherches ne peuvent atteindre la masse paysanne que par la vulgarisation.

Le Gouvernement s'efforcera de vulgariser les méthodes d'amélioration des conditions de culture et d'élevage et les techniques pour augmenter le rendement. Des clubs de jeunesse 4T seront créés qui apporteront aux paysans tous renseignements utiles. Le nombre des clubs de village passera de 800 en 1962 à 3.000 en 1966.

Par ailleurs, le mouvement d'amélioration de la vie familiale rurale sera intensifié. A côté des avis sur les techniques d'agriculture, des conseils seront donnés aux agriculteurs en vue d'un standard de vie plus conforme aux conditions de confort et d'hygiène modernes.

Le Plan prévoit une augmentation des membres des clubs de 40.000 à 120.000 en 1966.

Le nombre des publications à distribuer sera augmenté en conséquence. Des brochures, revues, tracts, dépliants, affiches, émissions radiophoniques aideront les paysans à mieux comprendre les nouvelles techniques de culture, l'utilisation rationnelle des engrais ou la protection des cultures.

Ces différents travaux demandent un accroissement des effectifs du personnel technique et administratif à l'échelon provincial et à l'échelon district. Les dépenses totales prévues sont de l'ordre de 100 millions de piastres. Jusqu'à présent l'Aide Américaine a accordé son soutien financier au projet.

Section 5

RÉFORME AGRAIRE ET ADMINISTRATION DES TERRES

La Direction Générale de l'Administration des Terres poursuit les objectifs suivants :

1 — Cadastre et Topographie visant à l'établissement des plans et documents cadastraux servant de base à la confection des dia bộ et livres fonciers, des rôles d'impôt foncier, des plans de fonds pour les études d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

2 — Conversation foncière tendant à l'établissement et la tenue à jour des dia bộ et livres fonciers nécessaires au fonctionnement des divers régimes fonciers.

3 — Concessions domaniales visant au fonctionnement du régime de concessions domaniales dans le but d'augmenter les superficies cultivées.

4 — Réforme agraire — L'application du programme de réforme agraire (statut du fermage, redistribution des terres) tendant à l'amélioration de la situation des paysans et à l'augmentation de la production agricole.

5 — Organisation du service — Recrutement et formation du personnel — Etudes des textes législatifs et règlementaires.

Le Plan prévoit une augmentation de tous ces travaux. Les dépenses prévues passent de 74 millions en 1962 à 265 millions en 1966. Elles portent sur les travaux ci-après :

Accroissement du personnel ;

Achat de matériel ;

Travaux de reconnaissance des rizières ;

Plan par masse de culture ;

Bornage général ;

Mise à jour des plans ;

Lever parcellaire ;

Une partie de ces dépenses sera compensée par des recettes ;

— Recettes provenant des mutations foncières ; délivrance des copies et extraits de documents cadastraux et fonciers, pour 5 ans : 100.000.000$.

— Recettes provenant de la délivrance des titres fonciers (régime du 21-7-1925) et des certificats de reconnaissance des terres : 440.000.000$.

Par ailleurs, les travaux de levée cadastrale et de reconnaissance des terres, d'attribution des terres domaniales seront également rentables par suite de l'accroissement de la rentrée des impôts fonciers.

Section 6

STATISTIQUE ET ECONOMIE AGRICOLE

Les travaux de la Statistique et de l'Economie agricole proposés pour les 5 ans à venir comportent :

A – Partie statistique

— Enquête par sondage dans les 4 premières années sur les superficies cultivées et la production des principaux produits, sur l'effectif du bétail et de la basse-cour.

— Recensement complet dès la fin de la 5e année, afin d'évaluer le programme quinquennal du développement agricole.

— Contrôle de rendement de riz (tous les ans).

— Etablissement du réseau d'information de l'état des cultures.

— Etablissement des cartes de cultures pour les provinces (jusqu'à l'échelon du hameau).

B — Partie économique

— Enquête sur le revenu des fermes (gestion des fermes) pour la 1ère et la 5e année.

— Etude des prix des produits agricoles et leurs éléments tels que : le coût de production, le prix net des produits, les prix de vente en gros et en détail, l'analyse des acomptes, le taux de parité etc...

Il est à prévoir pour la réalisation de ce programme le recrutement du personnel tant pour le Service Central que pour les offices provinciaux, à savoir : 4 ingénieurs agricoles, 5 agents techniques et 11 agents de culture.

Les dépenses sont estimées à 39.000.000$00.

∴

En résumé, avec tous les moyens de production qui sont à notre disposition, nous sommes en mesure d'estimer une augmentation de production agricole de près de 20% au bout de 5 ans et une amélioration sensible du niveau de vie malgré un accroissement démographique important.

TITRE II

INDUSTRIE ET ARTISANAT

Le titre II sera divisé en 3 chapitres traitant respectivement de la situation actuelle de l'industrie, des problèmes soulevés par l'industrialisation au cours du programme quinquennal et des projets industriels prioritaires.

CHAPITRE I

SITUATION ACTUELLE DE L'INDUSTRIE

La séparation du pays qui résultait des accords de Genève en 1954 a privé notre pays de la majeure partie de son potentiel industriel.

Le programme d'industrialisation conçu par le premier plan a été plutôt modeste. Il devrait compléter le développement de l'agriculture par la création de certaines industries de transformation des produits agricoles. Il visait à fabriquer sur place quelques produits de consommation courante pour aider à l'amélioration de la balance commerciale.

Mis à part quelques rares entreprises établies depuis la période coloniale, l'industrie s'est surtout créée à partir du commerce d'importation, l'importateur se transformant en industriel. Le bien autrefois importé est monté ou conditionné sur place. Au fur et à mesure que l'ancien importateur prend de l'assurance dans son nouveau domaine, que son personnel acquiert une habileté technique suffisante, les opérations effectuées sur place deviennent plus importantes ; de simple montage n'impliquant que de faibles connaissances techniques et peu de machines, n'apportant qu'une faible valeur ajoutée, elles deviennent des opérations de fabrication complexes.

Section 1

LES INDUSTRIES D'EXTRACTION

Les régions montagneuses d'accès difficile n'ont pas été prospectées du temps de l'occupation française. Des reconnaissances ont permis de trouver du mica à Dai Loc et d'étudier le gisement de minerais de fer de Hoa My.

Parmi tous les effleurements connus et inconnus certains pourraient se révéler intéressants et exploitables : on a vu l'exemple de Nong Son, peut-être le mica de Dai Loc nous en fournira-t-il un autre.

§ 1 — Mine de Nông Son

Les réserves de la mine ont été évaluées à 6.000.000 t.

Le charbon transformé sur place en énergie à bon marché permettra de développer toute industrie de base grosse consommatrice d'énergie.

La production de la mine est évaluée en 1962 à 150.000 t.

Elle atteindra 250.000 t/an à partir de 1964.

§ 2 — Les salines

En dehors de quelques salines dispersées le long de la côte satisfaisant la consommation locale, il existe deux grandes salines : l'une à Cà Na, l'autre à Hon Khoi.

La première est une concession de 550 ha dont la production atteint 50.000 t par an. Elle fournit un sel utilisable à des fins industrielles par suite de sa bonne teneur en chlorure de sodium. La production est exportée dans sa totalité sur le Japon. L'entreprise se mécanise de façon à adapter sa productivité aux prix des marchés extérieurs et devrait pouvoir doubler sa production dans les années à venir.

Les salines de Hon Khoi sont encore exploitées suivant le mode artisanal et ont de grandes difficultés à écouler leur sel du fait de sa mauvaise qualité et des prix élevés. Il faut envisager une manutention qui ne pourra être rentable qu'au niveau d'une coopérative de production.

§ 3 — Les phosphates des îles Paracels

Des phosphates d'origine animale sont extraits de 3 îles du groupe des îles de Paracels.

La Société d'exploitation en est à ses débuts. Le coût des transports grève énormément le prix de revient de la tonne d'engrais qui s'élève, conditionné en magasin à Saigon, à 1.800$.

Section 2

LES INDUSTRIES MÉCANIQUES

Il n'existe pas à l'heure actuelle d'industrie mécanique proprement dite.

Il est difficile de concevoir l'établissement d'entreprises industrielles de mécanique, sauf pour quelques articles dont la fabrication a un débouché suffisant pour permettre le lancement de séries, comme les bicyclettes, les métiers à tisser métalliques, les pompes à entrainement, les machines outils simples.

Les industries mécaniques sont caractérisées par l'existence d'un grand nombre d'entreprises ayant un caractère très concurrentiel. Une multitude de petits ateliers artisanaux travaillant par intermittence, livrent une production très bon marché, mais bien souvent de qualité déplorable. Cela freine les efforts de modernisation et de développement des firmes sérieuses qui essayent de maintenir une qualité minima.

Ainsi, l'influence des chaînes de montage sera décisive : les firmes étrangères sont très strictes pour la qualité. Mais ces montages valent plus pour leur valeur éducative que pour leur valeur propre.

§ 1 — Les industries du cycle

Il n'existe aucune entreprise même moyenne. De petits ateliers fabriquent et montent des pièces de bicyclettes et livrent une production bon marché et de qualité médiocre.

A l'heure actuelle, presque toutes les pièces sont fabriquées à Cholon ; seuls les rayons, les moyeux et les jantes sont importés. Des essais sont actuellement tentés pour fabriquer des jantes et des machines sont commandées pour fabriquer les rayons.

Il n'est pas possible d'avoir une idée de la production de bicyclettes, celle-ci étant trop dispersée.

Il existe deux ateliers fabriquant des cyclopousses. Toute la partie « pousse » est fabriquée sur place ; seuls les jantes et les rayons sont importés. La production de ces deux entreprises atteint 1.000 unités/an.

§ 2 — Le montage des scooters et vélomoteurs

Quatre marques font monter leurs appareils à Saigon : Vespa, Lambretta, Puch et Vélo-solex. Les accessoires consistent en enjoliveurs et autres articles de peu d'importance. Le seul travail digne d'être noté est la construction de la caisse pour les triscooters Lambretta et Vespa dont seuls le chassis et la cabine sont importés.

Pour le montage de la machine à coudre « Necchi », le bâti est fondu au Viêt Nam, la table est fabriquée à Cholon. La part de la machine produite au Viêt Nam représente en valeur 40% du total.

§ 3 — Le montage des autocars

On n'importe plus d'autocars de l'étranger ; les autocars sont faits soit à partir d'un camion dont on transforme la caisse, soit à partir d'un chassis importé nu et neuf. Ce système permet le conditionnement des autocars à la dimension du standard vietnamien ; les sièges sont plus étroits et en plus grand nombre.

Section 3

LES INDUSTRIES MÉTALLIQUES

§ 1 — Les fonderies

Il existe à Saigon-Cholon 30 fonderies d'importance très inégale. Elles traitent une grande variété de produits et la fabrication est artisanale du fait de la faiblesse des séries qui ne permettent pas l'application des méthodes industrielles. La matière première est en partie de la fonte récupérée, en partie de la fonte neuve importée.

Production 1960 : 3.000 t
» 1961 : 3.500 t

§ 2 — Les fabriques de pointes

Cette industrie couvre actuellement tous les besoins du pays.

La capacité de production de l'ensemble de la profession (37 entreprises) dépasse 7.000 t/an alors que les besoins du Viêt Nam sont estimés à moins de 4.000 t/an.

§ 3 — L'industrie de l'aluminium

Il y a 65 entreprises artisanales avec une production totale de 6.000 t/an d'articles de quincaillerie, casseroles, bouilloires et quelques pièces détachées pour cycles.

Les prix sont conditionnés par la matière première qui entre, pour plus de 90%, dans le coût des articles.

L'industrie de l'aluminium subvient à l'heure actuelle largement aux besoins du Viêt Nam et pourrait écouler un surplus de production dans les pays voisins si ses prix devenaient compétitifs.

§ 4 — Les fabriques de meubles métalliques

Il existe une vingtaine d'ateliers à Saigon-Cholon spécialisés dans la fabrication de meubles métalliques ; chaises, lits, classeurs de bureau... Cette branche d'industrie est florissante et subvient aux besoins du Viêt Nam.

§ 5 — L'industrie du fer blanc

Il n'existe que 6 entreprises spécialisées dont certaines ne travaillent que pour subvenir à leurs propres besoins. B.G.I. et Phuong Toàn fabriquent respectivement 300 et 20 millions de bouchons-couronnes par an. C'est une industrie en plein essor.

§ 6 — L'avenir des industries métalliques

Ces industries sont déjà très développées par rapport aux besoins du pays. Il faut éviter que de nouvelles entreprises se lancent dans cette branche déjà suréquipée. Les ateliers existants doivent chercher à diversifier leur production et dans certains cas (clous par exemple) à utiliser comme matière première un produit plus grossier que le produit semi-fini.

Section 4

LES INDUSTRES ÉLECTRIQUES

Les industries électriques sont très peu développées. Les importations effectuées dans ce secteur s'élèvent à 10 millions US$ en 1960.

Il existe actuellement une entreprise de montage (Công Ty Ky Thuât và Thuong Mai Viêt Nam) de lampes à partir d'éléments importés, quelques fabriques de piles électriques, et quelques entreprises de montage de poste radio et de fabrication de batteries pour voitures.

La création actuellement en cours d'autres entreprises de montage de poste radio devrait ouvrir la voie à une petite industrie de pièces détachées : fabrication de transformateurs, de potentiomètres, de petits moteurs...

Section 5

INDUSTRIES CHIMIQUES ET PARACHIMIQUES

§ 1 — Les verreries

Quelques ateliers produisaient moins de 4.000 t/an de verre de qualité médiocre. Depuis Octobre 1960 entre en fonctionnement une verrerie moderne, la Công Ty Thuy Tinh Viêt Nam qui produit 6.000 tonnes de verre en 1961 et sera en mesure de produire 15.000 tonnes/an à partir de 1963.

La production envisagée sera amplement suffisante pour couvrir les besoins vietnamiens. Une exportation sera possible si les prix sont suffisamment compétitifs.

§ 2 — Papeteries

Une papeterie, la Cogido, est déjà en fonctionnement, avec une production de 9.000 t/an. Une seconde papeterie (Công Ty Ky Nghê Giây Viêt Nam) en cours de réalisation, aura une capacité de 9.000 tonnes par an.

Une usine de papier d'emballage (Trân An Tuong) déjà autorisée produira environ 3.000 t/an de papier d'emballage.

Par ailleurs, on envisage la fabrication de pâte de cellulose pour la production de textile artificiel.

§ 3 — Le ciment

Une cimenterie en construction à Hà Tiên livrera 300.000 tonnes/an de ciment à l'économie vietnamienne dont la consommation actuelle dépasse ce chiffre et atteindra rapidement 350.000 tonnes (1965). Une seconde cimenterie est prévue à Long Tho (50.000 tonnes) où se trouve déjà une usine de chaux hydraulique d'une capacité de 18.000 t de chaux par an.

A l'usine de Hà Tiên, il sera annexé un atelier de broyage de calcaire qui pourra servir d'amendement aux terres acides du delta qui en demandent de grandes quantités.

Section 6

LES INDUSTRIES TEXTILES

Par l'importance de la main-d'œuvre employée ainsi que par la production, les industries textiles arrivent en tête de l'industrie vietnamienne. La tendance actuelle est à l'établissement de grosses entreprises équipées de matériel moderne.

§ 1 — Filatures de coton

Les besoins du Viêt Nam en filés ordinaires de coton correspondent à la capacité de fabrication de 120.000 broches. En 1961, trois usines (Sicovina, Vimytex, Vinatexco) totalisant 44.800 broches sont entrées en fonctionnement traitant annuellement 4.400 tonnes de coton. Il ne semble pas que l'on atteigne une production agricole de cette importance avant plusieurs années. Ces 3 usines prévoient l'installation de 80.000 autres broches au cours des 5 prochaines années, ce qui portera le total des broches à 120.000. Un tel programme réaliserait en 1966 une économie annuelle de 4 millions US$ par rapport à 1960.

§ 2 — Tissages

C'est un des secteurs le plus en avance de l'industrie vietnamienne.

Certains goulots d'étranglement limitent l'expansion de cette industrie ; les activités complémentaires comme la teinturerie et l'impression demandent une technicité qu'il est difficile aux petites entreprises de posséder. Ainsi la Socovina a monté une teinturerie moderne produisant à partir de 1961 450 t de filés, 180 t de tissus teints et 300 t de chaîne encollée. Le Plan prévoit un second projet qui portera la production de tissus teints à 1.800 t/an.

Dans l'état actuel de la demande, les tissages de la rayonne répondant à peu près aux besoins du Viêt Nam : les 15% du tonnage de tissus de rayonne importés en 1960 correspondent en majeure partie à des tissus imprimés que l'on ne peut fabriquer actuellement.

Dans le cas du coton, on ne fabrique que 40% en tonnage des cotonnades utilisées. Les grosses entreprises nouvellement installées vont augmenter de façon très nette la production de cotonnades (20% de la consommation actuelle). Enfin le développement des petites entreprises de province devrait permettre de tisser au Viêt Nam la plus grande partie des étoffes utilisées.

Les tissus de fibranne tendent à occuper une place de plus en plus importante aux dépens du coton. Il y aurait intérêt à limiter au maximum l'utilisation des autres tissus artificiels afin de ne pas créer d'habitudes.

Compte tenu de toutes les matières premières, 55% en tonnage des tissus consommés sont tissés au Viêt Nam. Il y a donc encore un gros effort à fournir dans le domaine du tissage : il correspond à l'établissement de 2.500 à 3.000 métiers automatiques modernes. Un tel programme permettrait d'économiser annuellement en 1966 par rapport à 1960 une somme de 5 millions US$.

§ 3 — Fabrique de couvertures

Il existe une fabrique de couvertures de Spun rayon de capacité 200.000 pièces/an.

L'Usine projette de porter la capacité à 550.000 dont 350.000 couvertures en coton, ce qui couvrirait les besoins intérieurs.

Section 7

L'INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC

Cette industrie est un des exemples au Viêt Nam d'une activité manufacturière utilisant une large gamme de matières premières locales. La fabrication englobe tous les articles de caoutchouc réalisables à quelques exceptions près comme les tissus caoutchoutés qui correspondent à des techniques avancées. En dehors de quelques articles qui ont un débouché important permettant une fabrication de série (patins de rizeries, sandales « japonaises »), le reste de la production est constitué par une multitude d'objets hétéroclites : accessoires d'automobiles, tapis de sol etc...dont l'écoulement est limité.

Toutefois, notre industrie n'utilise encore qu'une infime partie du caoutchouc récolté. (2 à 3%).

§ 1 — L'industrie de Rechappage

Les importations de pneus en 1959 sont données dans le tableau suivant :

Pneus vélos	1.200.000	1.500.000 US$
Pneus auto	82.000	1.030.000
Pneus camionnettes	18.000	450.000
Pneus camion	37.000	2.200.000
		5.180.000 US$

It existe 15 entreprises à Saigon-Cholon dont trois grandes entreprises ayant une capacité de traitement de 120.000 à 150.000 pneus par an. En fait elles en traitent moins de la moitié.

§ 2 — Les pneus de bicyclettes

Deux firmes, Dai Nam Ky Nghê Công Ty et Duy Tân ont obtenu l'autorisation de monter deux fabriques de pneus qui, selon les plans prévus, produiront chacune 300.000 pneus par an permettant ainsi de satisfaire la moitié des besoins.

D'autre part la société Michelin qui fabriquait autrefois des pneus est en train de remonter son usine, dont la production estimée pour le début à 200.000 pneus par an pourrait atteindre 700.000 pneus/an en 1966.

Vers la fin du Plan en 1966, les industries de pneus de bicyclette et de rechappage se développeront jusqu'à subvenir aux besoins du marché intérieur.

La fabrication de pneus de voiture doit aussi être envisagée et réalisée le plus vite possible. En 1959, il a été importé pour 2.500.000 US$ en pneus légers. C'est un poste d'importation qui devrait disparaître.

Section 8

LES INDUSTRIES DU CUIR

§ 1 — Tanneries

Il existe une quarantaine de tanneries installées dans la périphérie de Saigon. Mais seules deux usines sont équipées de matériel moderne avec une production de 520.000 pieds de cuir/an (Vinada et Binh-Loi).

Deux usines en projet, la Donada et Phuong-Hoang auront une capacité de production totale de l'ordre de 500.000 pieds/an.

§ 2 — Manufactures d'objets en cuir

Le travail du cuir est artisanal. La seule firme industrielle, la société Bata, se spécialise dans la confection des chaussures de caoutchouc et elle fait appel à des artisans pour la fabrication de chaussures en cuir.

La production annuelle de Bata s'élève à 300.000 paires de chaussures, avec en plus environ 30.000 paires de chaussures produites par les artisans fournisseurs de Bata.

Le marché des objets en cuir est très restreint au Viêt Nam où il se réduit à celui des villes. Le développement de l'industrie du cuir ira de pair avec l'augmentation du niveau de vie des populations. L'armée pourrait jouer un rôle de premier plan en passant des commandes à l'industrie locale : actuellement elle reçoit directement ses fournitures des Etats-Unis.

Section 9

LES MATIÈRES PLASTIQUES

Il faut veiller à ce que, dans l'avenir, aucune autre entreprise ne se crée dans ce secteur de l'industrie qui est déjà encombrée. On doit viser à développer les entreprises déjà existantes dans la voie d'une meilleure diversification de leur production.

Il y a intérêt à n'utiliser les matières plastiques que pour des usages où elles montrent une supériorité d'utilisation telle qu'il ne peut être question de mettre en doute son usage. C'est ainsi qu'elles s'imposent pour les tuyaux d'essence mais non pour les chaussures où le plastique concurence le caoutchouc.

Section 10

LES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION DE PRODUITS AGRICOLES

§ 1 — Les Rizeries

Il existe à Cholon 28 rizeries en activité totalisant une puissance de 3.260 CV. Leur capacité de production dépasse 1.000.000 tonnes de paddy par an, mais leur production n'en atteint pas le cinquième.

Il est anti-économique d'avoir à Saigon des usines de transformation du paddy dont le transport nécessite des moyens 40% plus importants que le riz.

Il y a donc lieu de prévoir la transformation de certaines de ces usines en minoteries. Durant l'année 1959 le Viêt Nam a importé 56.000 t de farines de froment. Il y aurait une importante économie de devises à réaliser en important directement du blé et en le traitant sur place.

La capacité annuelle des rizeries est :

Rizeries rurales	5.500.000 t
» urbaines	1.500.000
» de Cholon	1.000.000
Total...	8.000.000 t

La production actuelle de paddy dans les provinces de l'Ouest est de l'ordre de 3.000.000 t. Il existe donc une grande marge de possibilités d'usinage.

§ 2 — L'industrie des Boissons

Il existe à Saigon deux grosses entreprises étrangères ayant une capacité de production importante.

1 — Bière et boissons gazeuses : Saigon possède la plus grande brasserie du Sud-Est Asiatique.

L'entreprise a importé, en 1959, pour plus d'un million de dollars de malt. Or celui-ci peut être obtenu à partir du riz. Il y aurait donc avantage à prendre toutes mesures qui s'imposent pour accélérer la création d'une telle malterie.

Production	1960	:	516.000 hl de bière
»	1961	:	520.000 hl —

La production des boissons gazeuses et de la glace est respectivement de 254.000 hl et 100.000 t en 1961.

2 — Alcool. Il existe à Cholon une grosse unité de production d'alcool qui n'utilise qu'une partie de sa capacité maxima. Cet alcool est fabriqué à partir du riz. L'usine traite aussi des mélasses de sucreries.

Cette entreprise possède une tour de rectification permettant d'obtenir de l'alcool absolu pour la pharmacie ou la parfumerie. Ces alcools peuvent trouver un marché dans les pays du Sud-Est Asiatique.

§ 3 — Les conserveries

Il existe 4 entreprises de conserves alimentaires (3 à Cholon, 1 à Phanthiet). Leur production est peu importante et la qualité de leurs produits n'atteint pas celle des produits importés.

Production en 1960 :

Conserves de	poissons	532.000 boîtes
»	fruits	45.000 »
»	légumes	25 tonnes

La conserverie ne peut trouver un débouché suffisant au Viêt Nam Il lui faut pour se développer trouver des débouchés à l'extérieur. Elle possède comme atout particulier la diversité des produits qu'elle peut traiter, du poisson aux confitures en passant par les fruits et les légumes.

Il y aura intérêt à encourager l'établissement d'usines sur les lieux de production de façon à ce qu'elles puissent utiliser des denrées les plus fraîches possibles.

§ 4 — Les sucreries

Trois projets de sucreries sont en voie de réalisation. En supposant que la consommation de sucre blanc sera de 70.000t/an dans les prochaines années, leur production suffira à peine à couvrir la demande. Ces trois usines sont prévues pour une production totale de 53.000 t d'ici cinq ans. La production de la sucrerie de Hiêp Hoà s'élèvera alors à 17.000 t. Les importations de sucre roux aux fins de raffinage ne seront plus nécessaires.

Toutefois, pour répondre à la demande globale du pays en sucre, il sera nécessaire de faire appel au sucre artisanal. Il y a donc lieu d'encourager la modernisation des sucreries artisanales.

§ 5 — Les usines de conditionnement des plumes de canard

Il existe trois usines de conditionnement de plumes de canard. Leur capacité dépasse 5.000 t de plumes par an alors que la production en 1959 n'atteint pas 500 t, ce qui constitue un gaspillage d'équipement.

§ 6 — Les Huileries

Une douzaine d'huileries installées à Saigon et dans les environs traitent principalement le coprah venant de la région de Kiên Hoà, elles pressent aussi les graines d'hévéas et accessoirement d'autres graines oléagineuses (kapok). Ces huileries sont industrielles mais appliquent de vieilles techniques de pressage qui donnent une huile utilisable seulement à des fins industrielles.

Il y a donc lieu d'orienter cette industrie vers les activités de raffinage.

§ 7 — Les Savonneries

L'industrie du savon est complémentaire de celle des huileries. De nombreuses savonneries sont installées à Saigon. Il en existe quelques grandes qui ont commencé une fabrication industrielle de savon : savon du type Marseille, savonnettes parfumées. Une de ces entreprises récupère même la glycérine de ses eaux fournissant ainsi le tiers des besoins du Viêt Nam en glycérine. La modernisation d'autres entreprises devrait permettre au Viêt Nam de couvrir ses besoins en ce produit.

Production 1960 : 16.000 t de savon
» 1961 : 18.000 t

CHAPITRE II

LES PROBLEMES DE L'INDUSTRIALISATION

Le Viêt Nam, pays de grande richesse agricole et de main-d'œuvre abondante, s'est engagé depuis son indépendance dans la voie de l'industrialisation. Rappelons les buts visés :

— Un souci d'indépendance nationale : le Viêt Nam doit chercher à se dégager progressivement de l'emprise étrangère ; l'industrialisation contribue à la résorption du déficit de la balance commerciale : c'est cette nécessité qui a présidé au développement de l'industrie des biens de consommation qui s'est créée ces dernières années.

— La mise en valeur des richesses minières et agricoles du pays : l'industrie apporte un moyen de valoriser les richesses naturelles du pays en y incorporant le travail de la main-d'œuvre.

— Le passage d'activités primaires et tertiaires à des activités secondaires de productivité plus élevée. C'est un phénomène général que l'ouvrier, à travail égal, crée plus de richesse que le paysan.

— Résorber le sous-emploi : cet objectif deviendra de plus en plus important au fur et à mesure que la mise en valeur des terres vierges sera plus difficile et que les paysans sans emploi afflueront vers les villes. L'industrie augmente l'emploi par les nouvelles activités qu'elle crée (usines) ou qu'elle suscite (mines) ainsi que par l'accroissement des activités connexes : commerce, transport.

Toutefois l'industrialisation est un travail de longue haleine et l'on ne peut espérer pour les 5 années à venir un accroissement important de la main-d'œuvre travaillant directement ou indirectement pour l'industrie.

Section 1

LES OBSTACLES A L'INDUSTRIALISATION

La réalisation de l'industrialisation se heurte à une série de difficultés qui, pour la plupart, ne sont pas propres au Viêt Nam, bien qu'elles y prennent parfois un caractère particulier.

Le premier obstacle et le plus important sans doute est le manque d'hommes. La pénurie se fait plus particulièrement sentir dans le domaine des entrepreneurs. De nombreux facteurs concourent à cette pénurie. Le manque de techniciens spécialisés oblige les entrepreneurs à disperser leurs efforts ; à la fois directeur, ingénieur, comptable... ils ne peuvent consacrer leur temps à ce qui devrait être leur rôle, à savoir le lancement de nouvelles entreprises, la bonne conduite des affaires et l'extension des activités.

Dans le domaine des techniciens, le manque d'hommes se fait tout autant sentir. Ils ne sont pas assez nombreux et ils ne sont pas suffisamment formés : instruits dans les écoles du Viêt Nam ou à l'étranger, ils ne peuvent y acquérir la formation qu'apporte un travail «sur le tas» sous la direction d'un «patron». Portés de plain-pied à des postes élevés ils n'ont pu bien souvent acquérir les qualités humaines que seule l'expérience apporte.

Un autre obstacle est constitué par le manque de capitaux. Un certain capital autochtone existe ; mais ce capital n'a aucune tradition industrielle : attiré par les profits élevés et les facilités de liquidité que lui offre le commerce, il est difficilement mobilisable pour des projets à long terme. De plus, sa structure en petites masses ainsi que la difficulté qu'a le détenteur viêtnamien de déléguer ses pouvoirs, en rend l'utilisation difficile à des fins industrielles.

Le capital étranger, malgré une législation libérale, se montre peu empressé. Le principal obstacle est le risque que fait couvrir la menace communiste aux capitaux investis dans le pays. D'autre part le coût de la main-d'œuvre viêtnamienne qui jouit d'un niveau de vie relativement élevé par rapport à celui des pays voisins, abaisse la rentabilité du capital.

L'absence d'infrastructure : en dehors de la zone Saigon-Cholon, les infrastructures industrielles sont inadéquates. La situation énergétique en particulier est très mauvaise, même à Saigon-Cholon où presque toutes les entreprises importantes doivent produire leur propre électricité. Seule la capitale offre les activités connexes permettant la bonne marche d'une entreprise : ateliers de réparation, établissements de crédit, ...

Enfin, dernier grave obstacle à l'établissement d'une industrie, l'étroitesse du marché viêtnamien. La rentabilité d'une entreprise n'est bonne qu'au-dessus d'un certain seuil de production. Dans bien des cas, ce seuil dépasse les possibilités d'absorption du marché viêtnamien. Or une usine nouvelle ne peut compter que sur le marché national. Ceci rend difficile l'établissement de certaines industries.

Au fur et à mesure du développement de l'industrialisation, ces obstacles tendent à perdre de l'importance ; une tradition industrielle apparaît qui facilite l'utilisation des capitaux locaux ; une ambiance technique se crée qui permet une meilleure formation des techniciens ; le niveau de vie de la population augmente qui agrandit le marché local et fait apparaître de nouvelles industries ; la productivité augmente sous l'effet de l'amélioration des infrastructures.

Section 2

MESURES GÉNÉRALES

Une mesure à prendre, qui dépasse le cadre de l'économie, est la réforme des structures administratives. Une coordination plus grande, traduisant une unité de vue, doit être établie entre les différents domaines du pouvoir. Cette harmonisation des décisions doit être plus particulièrement cherchée entre les différents ministères et organismes agissant sur l'économie comme c'est le cas des ministères de l'Economie et des Finances et de la Banque Nationale.

Les agences gouvernementales jouent un rôle important dans la création et le développement d'une entreprise. Une réforme du travail administratif devra être réalisée. L'introduction de

certaines normes de productivité ainsi que le fait de donner des responsabilités aux chefs de service devraient atteindre le but recherché.

L'établissement des entreprises autour de la capitale a été fait jusqu'à ce jour de façon anarchique et dispersée. Il en résulte que ces industries ne sont pas dans les meilleures conditions de travail et que les infrastructures créées pour elles ont une faible rentabilité.

Il faudrait prévoir, à proximité des grandes villes, des zones de concentration industrielle où l'on réserverait des terrains à des fins industrielles et où l'on placerait les infrastructures nécessaires. Les nouvelles industries seront incitées à s'y établir avec les moyens existant actuellement. Une telle zone a été délimitée dans la région de Thủ Đức : elle présente de nombreuses facilités (transport, énergie).

Le complexe An-Hoa possède aussi de belles chances de développement industriel avec la présence de la mine de Nông Sơn qui fournira une énergie relativement bon marché. D'autre part, Đà Nẵng est le lieu offrant le plus d'avantages au point de vue infrastructures. Autre facteur favorable au développement industriel : le faible coût de la main-d'œuvre ; Quảng Nam est la province où les salaires sont les plus bas.

Section 3
LES INDUSTRIES DE BASE

Ces industries sont nécessaires à la mise en valeur du pays. Leur création suppose une recherche préalable des possibilités recélées par le sous-sol.

§ 1 — La prospection minière

Ce chapitre du développement est fondamental : il détermine les voies dans lesquelles l'industrialisation du pays se réalisera. Une prospection minière est rentable au plus haut point par les richesses qu'elle découvre et les fausses manœuvres qu'elle peut éviter. Les industries qui ont intérêt à utiliser les gisements les plus intéressants et qui ne peuvent retarder leur création jusqu'à ce que le sous-sol soit parfaitement connu, se voient

obligées de s'installer là où ne règnent pas les conditions les plus favorables à leur établissement. Une prospection minière active peut éviter bien des gaspillages.

De nombreux affleurements ont été découverts ; il s'agit maintenant de reconnaître et d'étudier des gisements intéressants. Un vaste projet de prospection a reçu l'assistance du Fonds Spécial des Nations Unies. Sa mise à exécution prévue pour la fin de 1961, devra débuter en 1962. Le Plan prévoit une relève des efforts gouvernementaux par le secteur privé qui prendrait en charge une partie de la prospection minière. Un code minier devra garantir aux prospecteurs privés une rémunération suffisante de leurs efforts et des risques encourus.

Dès maintenant, on peut envisager de façon sûre la création de certaines industries de base. Plusieurs projets sont en voie ou en cours de réalisation ; d'autres sont déjà à un stade avancé de conception.

§ 2 — La réalisation des projets industriels

La réalisation des projets se heurte toujours aux mêmes obstacles : manque de capital financier, manque de techniciens.

Une industrie de base ne peut exister bien souvent que sous forme de grosse unité à productivité élevée, demandant des capitaux importants et des techniciens qualifiés.

Indépendamment des risques encourus provenant de l'insécurité, le manque d'infrastructures et de personnel qualifié rend trop faible la rentabilité pour que les capitaux privés puissent être attirés dans ces industries. Ces dernières, indispensables à toute industrialisation équilibrée, doivent être considérées comme un service public dont l'Etat doit assurer la charge et le financement. Il s'agit pour le Gouvernement d'assumer la responsabilité du lancement des industries pour lesquelles on peut espérer atteindre un jour une productivité comparable à celle des pays techniquement avancés.

Le manque de débouchés suffisants constitue pour les industries de base un frein puissant à leur création. Dans le choix des industries à créer trouvant leurs débouchés au Viet Nam, il faut tenir compte du degré de productivité possible. La différence entre les prix de revient des produits locaux et

ceux des produits importés n'est pas grave quand l'écart reste faible ; mais il faut veiller aux conséquences possibles sur les autres productions. C'est ainsi par exemple qu'un prix de revient trop élevé de l'engrais aura des répercussions sur le prix du paddy, donc sur ses possibilités d'être exporté.

§ 3 — Entreprises nationales

Le Plan prévoit la prise en charge par l'Etat des entreprises non immédiatement rentables que le secteur privé ne peut créer. Il va sans dire que ces industries ne doivent pas constituer des gouffres pour le budget national et que toutes garanties doivent être prises pour viser à une productivité maxima.

Certaines conditions doivent présider à la création de ces entreprises :

— Une *autonomie suffisante* permettant une gestion normale de l'entreprise.

— *Un capital suffisant* : il faut que la dotation permette les investissements initiaux nécessaires et la constitution du fonds de roulement.

— Des cadres et des directeurs travaillant à plein temps et choisis d'après leurs compétences à l'exclusion de tout autre critère. Ces cadres doivent recevoir une formation qui les rend aptes à diriger techniquement l'entreprise.

Section 4

LES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION ET DE BIENS DE CONSOMMATION

De nombreux problèmes se posent, relatifs aux industries de biens de consommation. Il s'agit non plus tant de les développer (leur dynamisme interne y suffit) que d'harmoniser leur croissance, éviter leur suréquipement, supprimer les goulots d'étranglement, encourager certains secteurs retardataires, enfin leur donner une base solide en les incitant à utiliser les matières locales.

Le gouvernement possède, pour mener à bien cette tâche, un ensemble de moyens puissants : privilèges fiscaux, prêts C.D.I.

Certains secteurs sont actuellement suréquipés : les débouchés au Viêtnam sont limités, les débouchés extérieurs sont difficiles pour des raisons diverses (taux de change, matières premières importées sur l'aide américaine). L'entrepreneur à la recherche d'une activité tend naturellement à se lancer dans un secteur déjà exploré. Le Gouvernement devra contrecarrer cette tendance quand elle va à l'encontre de l'intérêt général.

Par contre, il encouragera par tous les moyens dont il dispose (privilèges fiscaux, prêts C. D. I.) la création des entreprises qui permettraient de supprimer les goulots d'étranglement, comme le cas de l'impression des tissus. La création de telles entreprises sert de catalyseur à la création d'entreprises analogues et permet le développement des activités de tout un secteur.

Le Centre de Développement Industriel, organisme de coordination et d'harmonisation est à la dispostion des industries privées pour les renseigner sur la situation des industries existantes et indiquer les secteurs qui ne sont pas encore développés et dont le Gouvernement est prêt à soutenir l'expansion.

Indépendamment de ce travail d'étude et d'information, le C. D. I. peut dans certains domaines, fournir une aide technique sous forme d'ingénieurs-conseils et éventuellement une aide financière sous forme de prêts.

Section 5

UTILISATION DU DYNAMISME DE L'ARTISANAT

§ 1 — Artisanat industriel

Il existe une concurrence très vive entre les moyennes entreprises assujetties à l'impôt et qui doivent suivre les lois sociales, et les petites entreprises de l'artisanat dont les prix de revient sont très bas du fait qu'elles ne payent aucun impôt et qu'elles emploient une main-d'œuvre bon marché. Cette concurrence se révèle très défavorable aux moyennes et grosses entreprises, qui voient leurs débouchés se restreindre et de ce fait peuvent augmenter leur productivité. Ces entreprises

présentent un avantage que l'artisanat ne possède pas, la possibilité d'obtenir du crédit et d'avoir un service commercial. Il faut faire en sorte que par la pratique du sous-traitement de production, ces entreprises procurent à l'artisanat ce double avantage et que ce dernier travaillant pour elles leur offre en retour ses bas prix de revient. C'est une formule très souple, l'artisan, n'apportant que du travail et n'utilisant qu'un équipement restreint, s'adapte très rapidement à tout changement de fabrication. Il ne souffre donc pas de l'instabilité des commandes qui caractérise un marché extérieur et permet à la grosse entreprise d'y faire face dans les meilleures conditions. Enfin, ce système a l'avantage de donner un certain parrainage technique à l'artisan, l'écartant ainsi de la fabrication de mauvaise qualité qui s'avère toujours néfaste.

§ 2 — Artisanat traditionnel

L'artisanat traditionnel peut difficilement s'industrialiser sous peine de perdre son caractère et une partie de sa valeur.

Cet artisanat est une forme intéressante et orginale du fond culturel national qu'il serait dommage de voir disparaître. Il présente un intérêt économique du fait qu'il crée une richesse d'origine purement vietnamienne et constitue une activité secondaire pour l'agriculteur, particulièrement précieuse dans les régions surpeuplées.

Cet artisanat souffre du manque de débouchés : il ne peut concurrencer dans les villes la production d'objets de remplacement et les campagnes qui constituent son marché traditionnel, commencent à s'ouvrir aux produits venant de la ville.

Il y a donc lieu d'orienter cet artisanat vers des fabrications d'objets d'usage commode pour enrayer la désaffection du monde rural. En même temps, on doit viser à la création de modèles qui ajoutent à leur caractère pratique un côté artistique de façon à gagner les couches aisées des populations urbaines qui, à partir d'un certain revenu, joignent à des exigences de commodité certains soucis artistiques. Cette dernière orientation permettrait aussi de toucher les marchés étrangers toujours sensibles au côté artistique des créations artisanales.

Les interventions du Centre de Développement Artisanal, courronnées de succès, seront poursuivies sous les deux formes actuelles : aide technique aux artisans, et commercialisation des produits de l'artisanat traditionnel.

Le C.D.A. devra aider l'artisan à commercialiser ses produits en créant un réseau de points de vente au Viêt Nam et de correspondants à l'étranger.

La prise en charge de la commercialisation des objets de l'artisanat et de l'achat des matières premières importées permettrait au C.D.A. d'avoir une efficacité plus grande dans le domaine de l'aide technique du fait du contrôle qu'il exercerait sur la production. Les artisans devront se grouper afin de profiter des avantages d'une concentration dans la commande des matières premières et dans la commercialisation.

CHAPITRE III

LES PROJETS INDUSTRIELS ET D'ARTISANAT

Section 1

PROJETS INDUSTRIELS

Il existe actuellement au Viêt Nam une industrie de biens de consommation, toute tournée vers le marché local pour l'écoulement de sa production, mais s'adressant principalement au marché extérieur pour ses matières premières. Elle présente le caractère négatif que constitue une dépendance totale vis-à-vis de l'extérieur. Elle ne participe que faiblement à l'exploitation des richesses propres du Viêt Nam. Cette exploitation se fera par la création d'une industrie de base et le développement des industries de transformation des produits agricoles qui permettront l'exploitation du sous-sol du pays et une meilleure utilisation des ressources du sol.

Ainsi le Plan s'attache à activer l'industrialisation du Viet Nam dans trois voies rangées par ordre d'urgence :

1. Développer les industries de base.
2. Développer les industries de transformation de produits agricoles.
3. Harmoniser le développement des industries de biens de consommation.

Nous résumons ci-après les projets industriels qui seront réalisés au cours du 2e Plan 1962-66 soit directement par le Gouvernement, soit par des sociétés mixtes à participations gouvernementales, soit par des sociétés privées bénéficiant de l'aide financière et de l'assistance technique du Centre de Développement Industriel.

Avant de présenter la description des projets prioritaires, nous croyons utile de mentionner dans le tableau ci-dessous les chiffres des produits importés dont la fabrication dans le

pays même au cours des 5 prochaines années est l'objectif principal du plan de développement industriel :

Produits importés	1959		1960	
	Tonnes	Valeur en VN$	Tonnes	Valeur en VN$
Tissus	9.670	812.460.000	9.000	808.070.000
Filés	9.520	389.710.000	15.080	619.030.000
Papier et ses applications	30.440	294.320.000	28.970	268.000.000
Sucres raffinés et bruts	44.640	139.150.000	51.760	148.590.000
Chaux et ciment	397.160	243.080.000	305.330	240.830.000
Produits sidérurgiques	52.150	435.760.000	73.500	423.000.000
Soude	2.260	7.250.000	1.940	7.250.000
Acide chlorhydrique	1.180	4.110.000	2.210	7.820.000
Engrais	99.160	224.660.000	70.760	157.200.000
Produits pétroliers raffinés	500.260	521.310.000	500.250	600.900.000
Total.....	1.056.440	3.071.810.000	1.067.800	3.280.490.000

§ 1 — Les industries d'extraction

1) La mine de Nông Son

Les travaux d'investissement de la mine de Nông Son viennent d'être terminés. La mise en marche de la mine a coûté :

— Pour la mine : 115.000.000 VN $
4.500.000 NF

— Pour la voie ferrée An Hoa — Nông Son à la voie principale trans-viêtnamienne :

95.000.000 VN $
4.250.000 NF

La production de la mine dans les années à venir est évaluée à :

1962 : 150.000 tonnes
1963 : 200.000 tonnes
à partir de 1964 : 250.000 tonnes

Cette production pourra être maintenue dans l'état actuel des réserves connues et certaines pendant une période de 20 ans.

En dehors du complexe An Hoa — Nông Son, les usines fonctionneront avec le charbon de Nông Son :

— La Centrale électrique de Thu Duc de 33.000 kw consommera 60.000 t/an.

— La Cimenterie de Hà Tiên consommera 80.000 t/an.

Le Plan prévoit une somme évaluée à 252.500.000 VN$ pour les dépenses de la mine dont 670.000 US$ (soit 40.100.000 VN$ avec la taxe 5/7) pour les biens d'équipement.

2) Le complexe An Hoa — Nông Son

La mine d'anthracite de Nông Son est actuellement la seule source d'énergie disponible au Viêt Nam, à part le bois et l'énergie hydro-électrique.

La mine de Nông Son fournit du charbon au prix moyen de 460 VN $ la tonne.

Il est donc intéressant d'utiliser comme source d'énergie et comme matière première le charbon de Nông Son sur le lieu même de la production pour créer de nouvelles industries.

Le Plan prévoit la construction de 4 usines :

1 Centrale électrique de 25.000 kw

1 Usine d'engrais produisant :

— 42.000 tonnes/an d'urée engrais

— 48.000 tonnes/an de sulfate d'ammonium

1 Usine de Carbure de calcium de 8.000 tonnes/an.

1 Cimenterie de 50.000 tonnes/an.

Tandis que la cimenterie sera installée à Long Tho (aux environs de Hué) où se trouve déjà une usine de chaux, les 3 premières usines sus-citées seront construites à An Hoa à 12 km de la mine de Nông Son et à 50 km du port de Dà Nang qui pourrait être équipé ultérieurement pour recevoir des bateaux de 10.000 tonnes.

D'autre part, An Hoa se trouve au centre d'une vaste région disposant de nombreuses ressources agricoles et minières. La province de Quang Nam, la plus peuplée des provinces du Viêt Nam (à peu près 1 million d'habitants) est l'endroit où la main-d'œuvre est la moins chère de tout le pays.

L'usine de carbure comprend 1 four à chaux de 8.000 tonnes/an et 1 four à carbure de 8.000 tonnes/an. Environ 10 % du carbure produit sera utilisé pour fabriquer le cyanamide, un excellent engrais et insecticide. Le gros de la production servira pour la soudure et l'éclairage des petits villages et des barques des pêcheurs de nuit.

La centrale thermique comprend 3 chaudières avec une production totale horaire de 130 tonnes de vapeur. A peu près 2/3 de l'énergie électrique produite par l'usine est utilisée dans le complexe. Une ligne haute tension transportera le reste aux villes et centres industriels avoisinants (Dà Nang, Hôi An, Tam Ky, Quang Ngai). Tout en permettant d'abaisser le prix du courant domestique de 6 VN$ à 2 VN$ le kwh, elle facilite l'implantation de la petite industrie, le pompage des rizières et le démarrage des mines métalliques.

Coût et financement

Le coût approximatif des 3 usines du complexe à réaliser au cours du 2e Plan et de la ligne haute tension pour transporter l'électricité est réparti comme suit :

PROJETS	Nouveaux Francs français	Deutsch Mark	Piastres VN
1. Centrale électrique	25.000.000		35.000.000
2. Usine d'urée	12.000.000		200.000.000
3. Usine de carbure de calcium		8.000.000	20.000.000
4. Ligne haute tension An Hoa, Hôi An, Dà Nang		7.000.000	10.000.000
5. Ligne haute tension Hôi An, Tam Ky, Quang Ngai		5.000.000	15.000.000
Total.....	37.000.000	20.000.000	280.000.000

Les 37.000.000 NF et 20.000.000 DM nécessaires à l'importation des matériels d'équipement et d'installation seront fournis respectivement par l'aide économique française (Prêts Pinay) et l'aide économique allemande sous forme de prêts à long terme. La contribution du gouvernement à la réalisation du complexe est évaluée à 280.000.000 VN$ pour la période 1962-66.

3) *Le Phosphate des Iles Paracels*

De 1958 à 1960 nous avons importé 221.596 tonnes d'engrais d'une valeur totale de 510.119.000$00 :

	Tonnes	Valeur
1958 :	51.678	128.245.000 $
1959 :	99.163	224.664.000
1960 :	70.755	157.210.000

Le 1er Plan Quinquennal a prévu l'exploitation du phosphate des Iles Paracels. Jusqu'à cette date, la Société des engrais (société privée) a exploité 13.000 tonnes d'engrais dont 5.000 tonnes en blocs et 8.000 tonnes en vrac. La contenance de l'engrais produit se compose de 20% de P_2O_5, 30% de chaux et des traces d'azote, de magnésie, etc...

La Société d'exploitation prévoit la construction d'une usine de transformation des engrais qui entrera en fonctionnement vers 1963. Elle aura une production annuelle de 24.000 tonnes/an de phosphate en 1963. Sa capacité pourra atteindre 48.000 tonnes/an en fin de période du Plan.

Au prix actuel de la tonne d'engrais importée l'économie des devises ainsi réalisée sera de l'ordre de 2 millions de dollars par an.

Le coût de la construction de cette usine d'engrais est estimé à 14.000.000 VN. dont 9.000.000$00 pour l'achat des biens d'équipement (150.000 US $ × 60). Cette usine sera réalisée avec l'aide du Gouvernement sous forme de prêt accordé par le Centre de Développement Industriel.

En seconde étape, le Plan prévoit l'extension de cette société d'exploitation des engrais Paracels au moyen d'une aide financière plus substantielle : 50.000.000 $ pour les dépenses

d'installation et de fonctionnement et 1.000.000 US$ (soit 60.000.000 VN$ avec la taxe 5/7) pour l'achat des biens d'équipement et des bateaux de transport.

Le Calcaire agricole

Une société privée a déjà monté une usine de calcaire agricole à Saigon, avec une capacité annuelle de 20.000 t (production 1961 : 5.000 t).

Étant donné le caractère particulièrement simple de la fabrication et le bas prix de revient de ce produit pouvant remplacer les engrais pour certaines terres acides, le Gouvernement prévoit l'extension de cette société en lui accordant une aide évaluée à 91.000.000 VN$ environ sous forme de prêts. L'usine ainsi agrandie pourra produire 150.000 tonnes de calcaire agricole par an.

§ 2 — Les Industries sidérurgiques

7 projets d'industries sidérurgiques sont retenus par le Gouvernement comme des projets sérieux devant être encouragés.

La production totale de ces usines est évaluée à 73.500 tonnes/an répartie comme suit :

- 20.000 tonnes de fer rond et de profilés pour la construction,
- 4.000 tonnes de fer rond et de boulons,
- 2.500 tonnes de fûts,
- 6.000 tonnes de fils galvanisés,
- 1.000 tonnes de tuyaux de fonte centrifugés,
- 40.000 tonnes de tubes soudés galvanisés et de tôles galvanisées.

La réalisation de ces 7 projets nécessitera un capital de 300.000.000 VN$ dont 3.000.000 US$ pour l'achat des biens d'équipement.

Une aide financière sous forme de prêts pourra être accordée par le gouvernement. Le montant total de l'aide est évalué à 100.000.000 VN$.

§ 3 — Les industries chimiques et para-chimiques

LA SOUDE ET L'ACIDE CHLORHYDRIQUE

Trois sociétés privées à capital viêtnamien vont réaliser 3 projets d'usines fabriquant de la soude, de l'acide chlorhydrique et du chlorure de chaux. Les usines seront montées entièrement avec des capitaux privés. Le sel marin local et la chaux constituent les seules matières premières.

La préparation de la soude se fait par électrolyse de la solution de chlorure de sodium avec usage du diaphragme ferreux. L'acide chlorhydrique se prépare par synthèse du chlore et de l'hydrogène se dégageant des deux électrodes.

Nous résumons dans le tableau ci-dessous le coût de ces 3 usines dont la production totale est évaluée à près de 10.000 tonnes/an.

SOCIÉTÉS	Dépenses en US$	Dépenses en VN$	Production an		
			Soude	Acide chlorhydrique	Chlorure de chaux
Vinaco	375.000	30.000.000	2.000 t	1.600 t	350 t
Tân Viêt Alkali	220.000	25.000.000	2.000 t	1.000 t	150 t
Nam My Alkali	60.000	20.000.000	900 t	1.200 t	250 t
Total...	655.000	75.000.000	4.900 t	3.800 t	750 t

La production de soude de ces 3 usines dépassera les besoins du Viêt Nam dont la consommation actuelle est de 2.000 tonnes/an.

LE PAPIER ET LES PÂTES

a) La Papeterie Công Ty Ky Nghê Giây Viêt Nam, en cours de réalisation, est une société mixte avec participation gouvernementale.

Elle aura une production annuelle de 9.000 tonnes de papier. Cette usine est conçue pour utiliser 2/3 de pâtes fabriquées par elle-même à partir des matières premières locales (pin) et 1/3 de pâtes importées.

Le coût initialement prévu s'élève à 180.000.000 VN$ dont 155.000.000 VN$ sont effectivement dépensées.

L'achèvement de l'usine nécessitera une somme complémentaire de 117.000.000 VN$.

b — Le Plan prévoit également la construction d'une usine de pâtes d'une capacité annuelle de 9.000 tonnes environ.

Le coût du projet qui est évalué à 116.000.000 VN$ dont 1.100.000 US$ (soit 66.000.000 VN$ avec la taxes 5/7) sera entièrement pris en charge par le Gouvernement.

c) La Papeterie Nam Duong

Une société privée montera une usine de papier d'emballage d'une capacité de 3.000 tonnes/an. Le coût est évalué à 17.000.000 VN$. L'usine pourra fonctionner à partir de 1963.

Ainsi, à partir de 1963, la production du papier s'élèvera à 21.000 tonnes/an (y compris Cogido déjà en fonctionnement).

LES CIMENTERIES

Les besoins actuels du Viêt Nam en ciment sont estimés à 300.000 tonnes/an. La consommation annuelle devra atteindre 350.000 tonnes d'ici quelques années.

a) La Cimenterie de Hà Tiên

Entreprise nationale en cours de réalisation, cette cimenterie pourra produire 100.000 tonnes en 1963 et 300.000 tonnes/an à partir de 1964.

Le coût total de la construction des 2 usines Hà Tiên et Thu Duc s'élèvera à 1.763.000.000 VN$ dont 18.500.000 US$. 91.000.000 VN$ dont 1.500.000 US$ ont été déjà dépensés en 1961.

Les dépenses à effectuer au cours du Plan 1962-66 s'élèveront à 1.672.000.000$00 dont 16.829.000 US$ pour l'achat des biens d'équipement et de construction :

1962	329.000 US$	250.000.000 VN$
1963 et suivantes	16.500.000 US$	415.000.000 VN$
	16.829.000 US$	665.000.000 VN$

Notons que pour la réalisation du projet de cimenterie, le gouvernemeut français accorde un prêt à long terme s'élevant à 15.000.000 US$ pour l'achat des biens d'équipement nécessaires à l'installation des 2 usines Hà Tiên et Thu Duc. La part de devises à pourvoir par le gouvernement pour l'achat des biens de construction et de matières premières est évaluée à 1.829.000 US$ environ.

Enfin, le projet de cimenterie nécessitera un personnel de 350 employés dont 25 ingénieurs et 21 cadres de maîtrise.

b) Cimenterie de Long Tho

En vue de subvenir aux besoins croissants du pays en ciment, il a été prévu l'installation d'une seconde cimenterie à Long Tho où se trouve déjà une usine de chaux.

La réalisation de ce projet nécessitera 50.000.000 VN$ et environ 3.520.000 NF (720.000 US$) pour les matériels destinés à l'équipement de l'usine. Ces matériels seront fournis par le Gouvernement français au titre de l'aide économique (Prêts Pinay). Entreprise nationale, cette cimenterie fera partie du Complexe An Hoa Nong Son. Sa capacité de production sera de 50.000 tonnes/an à partir de 1964.

LA RAFFINERIE DE PÉTROLE

En 1960, nous avons importé 510.000 tonnes de produits pétroliers raffinés d'une valeur globale de 600 900.000 VN$. Les besoins du Viêt Nam en 1966 sont évalués à 660.000 tonnes environ.

Le projet de raffinerie soumis au Gouvernement depuis quelques années par les Sociétés Shell et Esso vient d'être approuvé par le Gouvernement qui en a décidé la réalisation au cours du second Plan 1962-66.

La raffinerie sera installée à Nha Trang. Elle aura une capacité de production de 800.000 tonnes/an.

Le coût total de la raffinerie est évalué à 16.000.000 US$, soit 1.184.000.000 VN$ au taux de 74 VN$ le dollar US, réparti comme suit :

Dépenses en devises (US$ et £) : 888.000.000 VN$: 75%
(12.000.000 dollars)

Dépenses en piastres : 296.000.000 VN$: 25%

La participation viêtnamienne au financement du projet sera de l'ordre de 30%, soit 355.200.000 VN$, dont 236.800.000 VN$ du gouvernement (20%) et 118.400.000 VN$ de la SOFIDIV (10%).

§ 4 — Les filatures et tissages

1 — FILATURES

a) Filature de coton

Nous résumons dans le tableau ci-dessous les importations, la production et la consommation du Viêt Nam en filés de coton ces dernières années :

	FILÉS DE COTON		
	Production du V.N.	Importation	Consommation totale
1958	90 t	3.550 t	3.640 t
1959	330 t	4.385 t	4.715 t
1960	1.090 t	6.120 t	7.210 t

Il existe actuellement au Viêt Nam 44.800 broches traitant annuellement 4.400 tonnes de coton. Les besoins du pays en filés de coton équivalent à une capacité de 120.000 broches.

Le Plan prévoit donc l'installation de 75.000 broches dans les différentes usines existantes ou à monter :

Sicovina Usine de Dà Nang (en cours de réalisation)	20.000 broches
Sicovina Usine de Khanh Hôi	12.200 —
Vimytex	22.800 —
Vinatexco	20.000 —

Ce programme réaliserait en 1965 une économie annuelle de 4.000.000 US$ par rapport à 1960.

b) Filature de Rayonne

Une Société privée envisage la création d'une filature de rayonne fabriquée à partir des pâtes cellulosiques.

La production envisagée est de 3.600 tonnes/an.

Le coût s'élève à 110.000.000 VN $
et 13.500.000 US $
dont une partie proviendrait d'un prêt du D.L.F.

2 — LE TISSAGE

Voici la consommation actuelle en tissus :

TISSUS DE COTON

	Tissus importés	Production locale	Consommation totale
1958	6.240 t	3.375 t	9.615 t
1959	7.950	4.165	12.115
1960	6.790	5.910	12.700

TISSUS DE RAYONNE

	Tissus importés	Production de tissus avec filés importés	Consommation totale
1958	4.710 t	2.880 t	7.590 t
1959	3.330	5.400	8.730
1960	1.720	8.050	9.770

Les besoins actuels en tissus de coton et de rayonne qui sont de 22.470 t atteindront environ 24.000 t vers 1966.

Le Viêt Nam dispose actuellement de 5.500 métiers dont 1.000 automatiques. La production fournit environ 55 % des tissus consommés.

Il faudra encore 3.500 métiers automatiques pour couvrir tous les besoins du pays.

2.300 métiers automatiques sont en cours d'importation ou d'installation par les différentes sociétés suivantes :

Sicovina	400 métiers
Vinatexco	800 »
Vimytex	300 »
Dacotex	400 »
Intertexco	300 »
Dong Nai KNTX	100 »

Il reste donc à pourvoir 1.200 métiers automatiques, soit un équivalent de 2.000.000 US$, au cours du second Plan.

Financement des divers projets prioritaires de filatures et tissages.

Les filatures et tissages constituent le secteur le plus dynamique de l'industrie du Viêt Nam : compte-tenu des participations privées au financement des divers projets, nous ne mentionnons ici que les prévisions destinées aux 3 grandes entreprises Vinatexco, Vimytex et Sicovina.

Le Plan prévoit une somme globale de 1.500.000.000 VN$ dont 20.170.000 US$ répartie comme suit :

— Pour la Sicovina qui est une entreprise mixte, le financement du projet d'extension sera presque entièrement à la charge du Gouvernement :

Dépenses en VN$	564.000.000
Devises	10.470.000 US$
Coût total en VN$	929.000.000$00 [1]

— Pour Vinatexco et Vimytex le Gouvernement devra prêter soit en partie soit entièrement les sommes ci-dessous nécessaires à leur extension :

	Vimytex	Vinatexco
Dépenses en VN$	125.000.000	117.500.000
Devises en US$	5.000.000	4.700.000
Coût total en VN$	300.000.000 [1]	282.000.000 [1]

3 — LE JUTE

Les besoins actuels du Viêt Nam sont estimés à 8.000.000 sacs par an. La capacité de production maxima de l'usine Delignon déjà en fonctionnement est évaluée à 4.500.000 sacs/an.

Une société privée, la Dofitex (Công Ty Dệt Soi Đồng Nai) est en train de monter une usine d'une production annuelle de 3.000.000 sacs fabriqués à partir des matières premières locales (Kénaf, jute, ramie) dont la consommation annuelle est estimée à 3.000 tonnes.

Le coût de l'usine est évalué 70.000.000 VN$ dont 1.000.000 US$ (1) pour l'achat du matériel d'équipement.

L'usine de la Dofitex entrera en fonctionnement à partir de fin 1962. La production totale du V. N. en sacs de jute pourra atteindre 7.500.000 sacs/an à partir de 1963, ce qui couvrira tous les besoins du pays.

§ 5 — Les industries alimentaires

1 — LES SUCRERIES

Les besoins du Viêt Nam en sucre blanc dans les prochaines années sont estimés à 70.000 tonnes/an. La sucrerie de Hiệp Hoà pourra produire 17.000 tonnes/an dès qu'elle aura atteint sa capacité maxima.

Trois projets de sucreries seront réalisés à partir de 1962 avec une production totale de 53.000 tonnes par an.

a) Le projet de Quang Ngai sera réalisé par une société mixte avec participation gouvernementale. L'usine est prévue par une production annuelle de 18.000 tonnes.

La réalisation du projet nécessitera une somme de 440.000.000 VN$ dont 100.000.000 VN$ pour les travaux d'hydraulique agricole. Les frais d'achat des équipements sont évalués à 3.000.000 US$, soit un équivalent de 180.000.000 VN$ avec la taxe 5/7.

(1) L'équivalent du dollar est calculé sur la base 1 US$ 35 VN$, la surtaxe 5/7 est déjà comprise dans le montant des dépenses en piastres

La participation privée au financement de la sucrerie de Quang Ngai devra prendre partiellement la relève de l'effort gouvernemental.

b) Le projet de Tuy Hoà initialement prévu comme étant une société mixte avec participation gouvernementale, sera installée sur l'emplacement de l'ancienne sucrerie détruite pendant la guerre. La production annuelle prévue est de 20.000 tonnes par an.

La réalisation nécessitera une somme de 170.000.000 VN$ et 3.088.000 US$ pour l'achat des biens d'équipement. Le financement sera effectué sans l'aide financière du Gouvernement, en dehors des privilèges fiscaux accordés aux investissements nouveaux selon les règlements en vigueur. Il n'y aura pas de dépenses en devises, étant donné que les équipements seront importés avec les devises provenant de l'apport de capital américain.

c) Le projet de Binh Duong

Le projet de sucrerie de Binh Duong sera réalisé par une entreprise gouvernementale ou privée dont le statut n'est pas encore fixé.

L'usine devra avoir une production annuelle de 15.000 tonnes par an.

Le financement du projet nécessitera une somme de 3.400.000 US$ pour les équipements, soit 204.000.000 VN$ avec la taxe 5/7. Les dépenses en piastres sont évaluées à 159.000.000 VN$.

Le coût total s'élève donc à 363.000.000 VN$.

2 — LE LAIT CONDENSÉ SUCRÉ

Les besoins actuels du Viêt Nam en lait condensé sucré sont estimés à 1.000.000 caisses de 48 boîtes par an. Ce lait est jusqu'à ce jour entièrement importé de l'étranger.

Trois sociétés privées vont monter 3 usines de fabrication de lait condensé sucré à partir de constituants importés (matières grasses, lait en poudre). Leur production totale atteindra 900.000 caisses et couvrira à peu près les besoins du pays.

Voici en résumé la description de ces 3 projets :

PROJETS	Production (caisses)	Coût total en VN$	Équipement en US$	Prêt du C.D.I. en VN$
— Foremost Dairies of V.N.	300.000	83.000.000	815.000	21.000.000
— Viêtnamese Americain Dairy	360.000	80.000.000	713.000	21.000.000
— Mont Blanc (Denis-Frères)	240.000	58.000.000	236.000	Néant
Total.....	900.000	221.000.000	1.764.000	42.000.000

3 — LES CONSERVERIES

Il existe au Viêt Nam 4 conserveries alimentaires pouvant produire environ 600.000 boîtes (1) par an. Deux grands projets de conserveries seront réalisés par 2 sociétés étrangères, l'une chinoise, l'autre française.

a — Le Projet de la V.N. Food Industrial Co. aura une production annuelle de

3.500.000 boîtes de conserves de poissons, légumes et fruits,
1.800.000 bouteilles de sauce de soja,
200 tonnes de tapioca et de glutamate de sodium.

Son coût est évalué à 37.500.000 VN$ dont 500.000 US$ pour le matériel d'équipement.

b — La Société Alimentaire de la Conserve, société française, compte produire 2.000.000 boîtes de jus d'ananas par an destinées à l'exportation.

Le coût s'élève à 34.000.000 VN$ dont 138.000 US$. La société compte obtenir un prêt de 5.000.000 VN$ du C.D.I.

(1) Estimation de la production au moment de la déclaration d'investissement.

ESTIMATIONS DES COUTS EN VN$ ET US$
POUR LA REALISATION DES PROJETS INDUSTRIELS

	DÉPENSES totales en VN$	DÉPENSES en VN$	DÉPENSES en US$	PROVENANCE des Devises	FINANCEMENT
I — *Industries d'extraction*					
1. Mine de Nông Son	252.500.000	212.400.000	670.000	Aide Economique Française	Gouvernement
2. Complexe An Hoa					
Centrale Electrique	341.800.000	162.850.000	5.114.000	- id -	- id -
Usine d'urée	347.300.000	261.380.000	2.455.000	- id -	- id -
Usine de Carbure	140.700.000	70.300.000	2.012.000	Aide Ec. Allemande	- id -
Ligne Haute Tension An Hoa, FaiFoo, Tourane.	115.600.000	54.000.000	1.760.000	- id -	- id -
Ligne Haute Tension FaiFoo, Quang Ngai.	90.400.000	46.500.000	1.257.000	- id -	- id -
3. Engrais Paracels					
a) Projet Privé	14.000.000	9.000.000	150.000	Importation A. E. A.	Sté Privée — Prêt Gouv. escompté 14.000.000 VN$.
b) Projet Gouvernement	110.000.000	50.000.000	1.000.000	- id -	Aide Financière du Gouvernement.
4. Calcaire Agricole	91.000.000	63.000.000	800.000	- id -	- id -
II — *Industries Métallurgiques*	300.000.000	195.000.000	3.000.000	- id -	Privé + Prêts Gou. Escomptés 100.000.000 VN$.
A reporter	1.803.300.000	1.124.430.000	18.218.000		

	DÉPENSES totales en VN$	DÉPENSES en VN$	DÉPENSES en US$	PROVENANCE des Devises	FINANCEMENT
Report	1.803.300.000	1.124.430.000	18.218.000		
III — *Industries Chimiques et Parachimiques*					
1. Soude, Acide chlorhydrique	114.300.000	75.000.000	655.000	Importation Á. E. A.	Privé
2. Papiers et Pâtes					
Parsons — Whittemore	117.000.000	117.000.000			Sté mixte (Partie financée par Gouv.)
Pâtes	116.000.000	77.000.000	1.100.000	- id -	- id -
Papeterie Nam Duong	17.500.000	12.000.000	160.000	- id -	Privé + Prêts Gouv. Esc. 6.000.000 VN$
3. Cimenteries					
Hà Tiên	1.672.000.000	665.000.000	16.829.000	Aide Eco. Française (15.000.000 US$)	Gouvernement
Long Tho	93.200.000	68.000.000	720.000	- id -	- id -
4. Raffinerie de Pétrole	1.184.000.000	296.000.000	12.000.000	Apport capital étranger et Prêts éventuels	Sté Mixte — Participations gouvernementales 236.800.000 VN$
IV — *Textiles*					
1. Sicovina (Khanh Hôi + Đà Nang)	929.000.000	564.000.000	10.470.000	Importation A. E. A.	Sté Mixte (Partie Financée par Gouvernement)
2. Vimytex	300.000.000	125.000.000	5.000.000	- id -	Privé + Prêts Gouv. prévu 150.000.000 VN$
3. Vinatexco	282.000.000	117.500.000	4.700.000	- id -	Privé + Prêts Gouv. prévu 150.000.000 VN$
A reporter	6.628.300.000	3.240.930.000	69.852.000		

	DÉPENSES totales en VN$	DÉPENSES en VN$	DÉPENSES en US$	PROVENANCE des Devises	FINANCEMENT
Report	6.628.300.000	3.240.930.000	69.852.000		
4. Rayonne	920.000.000	110.000.000	13.500.000	Apport Capital Américain	Privé + Prêts éventuels D.L.F. 8.000.000 US$
5. Jute	75.000.000	35.000.000	1.000.000	(2.000.000 US$ Import A.E.A.)	Privé
V — *Industries Alimentaires*					
1. Sucreries					
Tuy Hoa	355.000.000	170.000.000	3.080.000	Apport Capital Américain	Sté Privée Américano — Viêtnamienne
Quang Ngai	440.000.000	260.000.000	3.000.000	Devises propres du Viêt Nam	Sté Mixte.
Binh Durong	363.000.000	159.000.000	3.400.000	Importation A. E. A.	Gouvernement
2. Lait condensé sucré (3 usines)	221.000.000	115.000.000	1.764.000	Importation A. E. A.	Privé 2 Sociétés Américano-Viêtnamiennes (Prêts Gouv. Esc. 42.000.000 VN$) 1 Société Française
3. Conserverie (2 usines)	71.500.000	33.000.000	638.000	Importation A. E. A.	Privé — 1 Sté Chinoise — 1 Sté Franco-Vietnamienne Prêt Gouvt. Esc. 5.000.000 VN$
Total	9.073.800.000	4.122.930.000	96.234.000		

RÉCAPITULATION DES COUTS DES ENTREPRISES D'ETAT

Dépenses totales calculées en piastres	3.306.500.000
Dépenses en piastres VN	1.589.430.000
Dépenses en devises (US$)	34.217.000
dont — Devises AEA ou Devises propres (US$)	5.229.000
dont — Devises de l'Aide Économique Française (US$)	23.959.000
dont — Devises de l'Aide Allemande (US$)	5.029.000

EVALUATION DES COUTS DES ENTREPRISES MIXTES A PARTICIPATIONS GOUVERNEMENTALES

DÉPENSES	Gouvernement	Capital privé	TOTAL
Dépenses en VN$	1.365.300.000	59.200.000	1.424.500.000
Dépenses en devises (US$)	14.570.000	12.000.000	26.570.000
Dépenses totales calculées en VN$	1.948.800.000	947.200.000	2.896.000.000

FINANCEMENT DES ENTREPRISES PRIVEES

— Dépenses totales calculées en VN$	2.871.300.000
— Dépenses en piastres VN$	1.074.500.000
— Dépenses en devises (US$)	35.447.000
— Apport de capital étranger en US$	9.580.000
— Prêts éventuels du Gouvernement en VN$	640.000.000

RECAPITULATION DES DEPENSES DE L'ETAT POUR REALISATION DES PROJETS INDUSTRIELS INCLUS DANS LE PLAN 1962-1966

	DÉPENSES en VN$	DÉPENSES en US$	TOTAL CALCULÉ en VN$
Entreprises d'État	1.589.430.000	34.217.000 (1)	3.306.500.000
Entreprises nationalisées (mixte)	1.365.300.000	14.570.000	1.948.800.000
Prêt éventuels du Gouvernement aux entreprises privées	640.000.000		640.000.000
Total.....	3.594.730.000	48.787.000	5.895.300.000

(1) Dont { 23.959.000 US$ d'aide française
5.029.000 US$ d'aide allemande.

RECAPITULATION GENERALE

	DÉPENSES en VN$	DÉPENSES en US$	TOTAL en VN$
Secteur public	3.594.730.000	48.787.000	5.895.300.000
Secteur privé	528.700.000	47.447.000	3.178.500.000
Total.....	4.123.430.000	96.234.000	9.073.800.000

TABLEAU COMPARATIF DES PRODUCTIONS INDUSTRIELLES ENTRE 1961 et 1966

NOMENCLATURE DES PRODUITS	PRODUCTION en 1961	Production escomptée en 1966	Besoins prévus en 1966	OBSERVATIONS
Charbon	100.000 t.	250.000 t	250.000 t	Consommation locale
Carbure	0	8.000	8.000	— id —
Engrais	0	138.000	250.000	Pas d'importations à prévoir
Urée	0	42.000		(70.000t. importés en 1960)
Sulfate d'ammonium	0	48.000		
Phosphate Paracels	0	48.000		
Calcaire agricole	5.000 t	150.000	150.000	Consommation locale
Produits métallurgiques	0	73.500	75.000	Pas d'importations à prévoir
— Fer rond et profilés	0	24.000		
— Fils galvanisés	0	6.000		
— Futs et Tuyaux	0	3.500		
— Tubes soudés et tôles galvanisées	0	40.000		
Soude	0	5.000	2.500	Excédent 2.500t. à exporter
Acide chlorhydrique	0	3.800	2.800	Excédent 1.000t. à exporter
Papier	0	21.000	32.000	11.000t. à importer
Pâtes	0	15.000	21.000	6.000t. à importer
Ciment	0	350.000	350.000	Pas d'importations à prévoir
Produits pétroliers raffinés	0	800.000	600.000	200.000t. à exporter (?)
Filés de coton	4.400 t	12.000	12.000	Besoins couverts
Filés de rayonne	0	3.600	8.600	5.000t. à importer
Tissus de coton	6.000 t	12.000	13.000	1.000t. à importer
Tissus de rayonne	8.050 t	10.500	10.500	Besoins couverts
Sacs de jute	2.500.000 sacs	7.000.000 sacs	8.000.000 sacs	Pas d'importations à prévoir
Sucre blanc	13.000 t	70.000 t.	70.000	Besoins couverts
Lait condensé sucré	0	900.000 cais	1.000.000 cais	— id —
Conserves	600.000 btes	6.000.000 btes	4.000.000 btes	2.000.000 boites à exporter

Section 2

LES PROJETS MAJEURS INTÉRESSANT L'ARTISANAT

Comme il a été exposé plus haut, concurremment avec l'aide technique apportée aux artisans, l'amélioration et la commercialisation des produits de l'artisanat traditionnel, le C. D. A. s'attache également à déployer ses activités pour la réalisation des 4 projets majeurs d'artisanat au cours du 2e Plan et qui sont les suivants :

1. *Développement de la sériciculture.*
2. *Développement de l'industrie des faiences et des céramiques.*
3. *Reconversion de l'artisanat de tissage des cotonnades.*
4. *Création d'un musée et d'un conservatoire de l'artisanat.*

§ 1 — Développement de la Sériciculture

La production de la soie grège est de 25 tonnes en 1961 ; la consommation locale s'élève à 80 tonnes, d'où nécessité d'importer de la soie grège étrangère. Le développement de la sériciculture permettra de réduire progressivement l'importation de la soie étrangère et d'exporter éventuellement une partie de notre production.

Le C.D.A. compte obtenir l'augmentation de la production séricigène par 3 voies :

a) Augmentation du rendement de la soie par la création de races de vers à soie croisées et améliorées. (Race japonaise, vietnamienne et afghane).

b) Augmentation des surfaces des mûraies et augmentation du rendement en feuilles à l'hectare.

c) Augmentation de la qualité de la soie.

Moyens utilisés

1961/62 : Création d'un Centre-pilote de grainage à Bao Loc.

1963 à 1966 : Création de centres-pilotes d'élevage de vers à soie à :

Centre-Viêt Nam : Quang Tri, Thua Thiên, Quang Nam, Quang Ngai, Binh Dinh, Phu Yên.

Hauts plateaux : Pleiku, Banmêthuôt, Bao Lôc.

Sud Viêt Nam : Tân Châu, Phuoc Long, Agrovilles.

Tous les efforts déployés par le C.D.A. tendent à :

1 — Augmenter la production de la soie grège pour la porter à environ 250 tonnes par an.

Pour l'extension de la culture du mûrier, le lecteur est prié de se référer à la partie traitant de l'agriculture.

Le Centre-pilote de grainages de Bao Lôc produirait annuellement 1.500.000 pontes de vers à soie croisés à haut rendement.

2) Augmenter la qualité de la soie par :

— La technique d'étuvage des cocons.

— La technique de dévidage des cocons et de filature de la soie. Les centres-pilotes de dévidage des cocons sont déjà ou seront crées à Quang Nam (Duy Xuyên), Dà Nang, Qui Nhon (Centre Viêt Nam) Tân Châu (Sud Viêt Nam).

— La technique de tissage et de teinturerie de la soie.

3) Abaisser le prix de revient de la soie par :

— L'organisation de la production avec le système d'élevage semi-coopératif et semi-familial des vers à soie.

— L'organisation du traitement des cocons (organisation semi-industrielle de ramassage et de l'étuvage des cocons).

4) S'assurer les marchés locaux et étrangers par :

— L'amélioration de la technique du tissage et de la teinturerie de la soie et la création des articles nouveaux.

5) Vulgariser les méthodes modernes de plantation du mûrier et d'élevage des vers à soie par :

— L'institution des cours théoriques et pratiques de sériciculture à Bao Lôc et à Saigon.

— La formation des moniteurs-sériciculteurs et des éleveurs.

— La création d'un village de sériculture à Bao Lôc.

6) Recherche et sélection des variétés de mûrier à haut rendement et essais de fumure.

Ces activités seront conduites en collaboration avec les Services techniques du Commissariat Général au développement agricole sur les hauts plateaux et dans les centres d'essais de Bao Lôc, Go Vâp, etc...

On envisage également la création d'un village de sériciculteurs à Bao Lôc financée par un prêt de l'Office du Crédit agricole (8.000.000$00) (voir supra).

§ 2 — Développement de l'industrie des faiences et des céramiques

Le C.D.A. s'est efforcé de développer l'industrie des Faïences et Céramiques commencée depuis 1959 par :

— La création de 5 Centres-pilotes de fabrication de faïences courantes (type Lai Thiêu) à Binh Dinh (Phu My), Biên Hoà, Quang Nam, Quang Ngai, Phu Yên. Sur la base de 600.000$ par centre, la dépense s'élèvera à 3.000.000$.

— La création d'une usine de fabrication des faïences à Quang Nam, coût 2.500.000$

— La formation des moniteurs et ouvriers céramistes dans les Centres-pilotes.

§ 3 — Reconversion de l'artisanat des cotonnades

Le C.D.A. envisage un plan de reconversion de 5.000 métiers à main au Centre-Vietnam en vue de doter les tisserands d'un matériel plus moderne et à meilleur rendement.

a) Reconversion de 5.000 métiers à tisser des cotonnades (calicot) en 1.504 métiers à tisser pluri-navettes semi-automatiques. La reconversion d'un métier coûte 60.000$00 ; la dépense pourra être répartie comme suit :

Participation des particuliers par métier	15.000$
Prêt accordé par l'Office du crédit agricole	45.000$
Le coût total du projet sera de	90.000.000$

b) Création d'usines de teinturerie et de finissage pour les tissus artisanaux à Tourane et Qui Nhon :

Ce projet coûtera 20.000.000$ et pourra être financé comme suit :

Participation des particuliers	8.000.000$
Prêt par C.D.A. et C.D.I.	12.000.000$

c) Création d'un Centre pilote de tissage des cotonnades à Lavang 300.000$

§ 4 — Création d'un Musée artisanal et d'un Conservatoire de l'artisanat

Dans le but de restaurer et sauvegarder les produits artistiques de l'artisanat vietnamien à travers les âges et de regrouper les meilleurs artisans du pays, le C.D.A. se propose :

a) de créer un Musée artisanal à Hué. Les travaux de réparation du temple Truong Sanh où sera installé le musée sont en cours — coût 900.000$

b) de créer un Conservatoire de l'Artisanat à Hué où seront réunis les meilleurs artisans du pays. Ce conservatoire servira également de Centre-d'apprentissage d'artisanat pour la formation des moniteurs et artisans de toutes professions
coût 15.000.000$

c) d'organiser des concours des meilleurs artisans et des expositions des meilleurs produits artisanaux du Viet Nam,

ESTIMATION DES COUTS EN VN$ POUR LA RÉALISATION DES PROJETS MAJEURS INTÉRESSANT L'ARTISANAT

	DÉPENSES totales en VN$	FINANCEMENT
I — *Développement de la Sériciculture*		
— Centre de grainages de Bao Lôc	650.000$	CDA et particuliers
— Centres pilotes de sériciculture à :		
Centre Viêtnam : Quang Tri	150.000	CDA
Thua Thiên	150.000	CDA
Quang Nam	150.000	CDA
Quang Ngai	150.000	CDA
Binh Dinh	150.000	CDA
Phu Yên	150.000	CDA
Hauts plateaux : Pleiku	150.000	CDA
Banmêthuôt	150.000	CDA
Bao Lôc	150.000	CDA
Sud Viêtnam : Tân Châu	150.000	CDA
Phuoc Long	150.000	CDA
Agrovilles	150.000	CDA
Atelier d'étuvage des cocons à Tourane	200.000	CDA
Centre pilote de dévidage des cocons à : Duy Xuyên	150.000	CDA
Dà Nang	300.000	CDA
Qui Nhon	150.000	Mémoire
Tân Châu	250.000	CDA
Création d'un village sériciole à Bao Lôc	8.000.000	Partic. Prêt de OCA
Recherches sériciolles — Enseignement	150.000	
II — *Développement de l'Industrie des Faiences et des Céramiques*		
Centres pilotes : Binh Dinh	600.000	Aide du Gouvernement
Biên Hòa	600.000	— id —
Quang Nam	600.000	— id —
Quang Ngai	600.000	— id —
Phu Yên	600.000	— id —
Usine de faïences à Quang Nam	2.500.000	— id —
III — *Reconversion des métiers à tisser* 1$ × 1.500 × 60.000	90.000.000	Partic. et Prêts par CDI
Usines de teinturerie et de finissage des tissus artisanaux à Tourane et Qui Nhon	20.000.000	Partic. et Prêts par CDI
Centre-pilote de tissage de La Vang	300.000	CDA
IV — *Création d'un Musée artisanal et d'un Conservatoire de l'Artisanat*		
Musée artisanal	900.000	Gouvernement
Conservatoire de l'Artisanat	15.000.000	Gouvernement
Totaux.....	143.350.000$	

TITRE III

ÉQUIPEMENT PUBLIC

Pendant ces dernières années si les travaux entrepris par le Gouvernement ont porté principalement sur la réparation de la plupart des dommages de guerre, ils ont constitué néanmoins des amorces d'amélioration dans tous les domaines sans exception : les équipements publics mis à l'usage de la population en fin 1961 sont au moins égaux ou supérieurs à ceux que nous avions entre 1940 et 1954.

Et le Gouvernement continue toujours ses efforts dans l'aménagement et le développement de ces équipements publics ; les travaux prévus dans le présent programme quinquennal avec l'aide des pays amis visent à offrir à la population un niveau de vie au moins égal sinon supérieur à celui des pays avancés du Sud-Est Asiatique.

RÉCAPITULATION DES DÉPENSES (1 US$ = 60 VN$)

DÉSIGNATIONS	Devises US$ (million)	NF (million)	VN$ (million)	Total VN$ (million)
Transports et Communications				
Transports routiers	30,350	16,000	3.175,990	5.220,990
Transports publics urbains	P.M.		P.M.	P.M.
Chemins de Fer	56,300		375,000	3.753,000
Transports aériens	3.237.940		351,492.130	545,768.530
Navigation maritime			208,000	208,000
Navigations fluviale			185,114.050	185,114.050
Postes, Télégraphes, et Téléphones	7,000		757,000	1.177,000
Météorologie			39,210	39,210
Adduction d'eau :				
Provinces	4,450		199,830	466,830
Saigon	16,318.200		772,830	1.751,922
Energie électrique	51,050		950,350	4.013,350
Totaux... ...	168,706.140	16,000	7.014,816.180	17.361,184.580

CHAPITRE I

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Section 1

TRANSPORTS ROUTIERS

Parmi tous les projets, celui concernant le réseau routier a pris et continue à prendre une grosse part du Budget annuel du Viêt Nam.

Situation actuelle

A la fin de 1961, les principaux axes routiers (routes nationales et interprovinciales) endommagés pendant la guerre, ont été réparés et aménagés, les routes nationales N· 19, 21 et 14 (entre Banmethuot et Pleiku) ont été complètement reconstruites avec des caractéristiques techniques nouvelles. Les ponts démolis ont été remplacés par des ponts définitifs, des ponts provisoires ou des bacs. Des sections de routes neuves ont été également construites, portant la longueur totale du réseau routier du Viêt Nam à 17.000 km dont 4.300 km asphaltés et 3.700 km empierrés mais non asphaltés.

Les réparations pures et simples de la chaussée et des ponts existants ne répondent plus aux exigences du trafic actuel. Le parc de véhicules s'accroît chaque jour en nombre et poids, si bien que les travaux de modernisation des principaux axes routiers s'avèrent très nécessaires.

Objectifs du programme quinquennal

Dans la période des 5 prochaines années, le Gouvernement envisage de développer le réseau routier en vue d'atteindre les objectifs suivants :

OBJECTIFS	1961	1966	Augmentation
1) Longueur totale du réseau (routes de toutes catégories)	17.000 km	19.000 km	+ 12%
2) Longueur totale des routes asphaltées	4.300	5.300	+ 23%
3) Longueur totale des routes empierrées	3.700	5.700	+ 54%
4) Longueur totale des routes terrassées	9.000	8.000km	— 11%(1)
5) Moyenne :			
a) Longueur moyenne de route par km2 du territoire national	101 m	113 m	+ 12%
b) Longueur moyenne de route pour 1.000 habitants	1.300 m	1.360 m	+ 5%

N. B. — (1) Les longueurs de routes asphaltées et empierrées augmenteront aux dépens des routes terrassées qui diminueront. Ce sera le signe d'une augmentation de la qualité des surfaces de roulement.

Les caractéristiques techniques adoptées seront les suivantes :

a) La largeur des chaussées variera de 4m à 9m suivant l'importance des routes.

b) Les nouveaux ouvrages d'art seront à une, deux ou trois voies et supporteront 1 camion de 18t ou un convoi de 25t suivant l'importance des routes.

Plan d'Exécution des travaux

Des projets spécifiques suivants ont été envisagés :

I — Travaux routiers de 1ère urgence.

Les travaux d'infrastructure de première urgence ont pour but de doter le pays de 4.242 kilomètres de routes dont 2.582 kilomètres de routes nouvelles et 1.660 kilomètres de routes reconstruites. Ces routes serviront un double but : desservir les agrovilles et faciliter la pacification de plusieurs régions. Ces travaux seront exécutés en trois ans et demanderont un crédit de 1.351.740.000VN$ plus 14.550.000US$ de matériel (voir tableau A).

2 — Travaux de réparation des routes endommagées par les inondations de 1961.

Les crues du Mékong et du Vaico en fin 1961 ont endommagé gravement le réseau routier dans les provinces de Angiang, Kienphong, Kientuong, Đinhtuong et Long an. Certaines routes des provinces de Quang Nam et Quang Ngai ont subi aussi quelques dégâts dus aux inondations causées par des typhons exceptionnels. La Direction des Routes se propose de réempierrer, en 1962, 500 kilomètres de routes sur 840 kilomètres de routes inondées en même temps que la reconstruction de 900 m de pont et d'asphalter en 1963, 1.269.000 m2 de routes.

Les crédits nécessaires pour les dits travaux se chiffrent à 140.000.000 VN$ (Tableau B).

3 — Modernisation de l'axe RN. 1 Saigon — Đa Nang.

La circulation sur la RN. 1 entre Saigon et Đa Nang a été rétablie dès le milieu de l'année 1955. Les ponts démolis pendant la guerre ont été remplacés par des ponts provisoires ou des bacs, la chaussée a été depuis aménagée tous les ans, sections après sections.

Le Gouvernement projette maintenant de reconstruire les ponts démolis sur la RN. 1 en commençant par ceux de Trakhuc (625 m), Châu Ô (200 m), Bông Sơn (500 m), Sông Vè (180 m), Câu Lâu (415 m) et en terminant par les plus petits. Les travaux de reconstruction prendront 5 ans et demanderont un crédit de 525.750.000 VN$ (Tableau C).

4 — Modernisation de l'axe RN. 13 et RN. 14

En modernisant les RN 13 et 14, non seulement, nous pourrions rendre le transport plus rapide et plus rentable, mais encore augmenter le volume des échanges commerciaux avec notre voisin le Laos. Elles formeront avec la RN 1 les axes Nord — Sud primordiaux à notre vie économique et à la sécurité du pays. Elles décongestionneront la RN 1 et la remplaceront pendant la saison des pluies et d'inondations ou encore en cas de coupure.

Les travaux s'échelonneront sur 5 ans et nécessiteront un montant total de 1.300.000.000 VN$. Dès le début de 1962 les travaux de reconstruction des principaux ponts ont commencé (Tableau D).

5 — Modernisation des axes Sud Saigon — Hà Tiên, Saigon — Camau.

La RN. 4 est le principal axe routier reliant Saigon aux provinces du Sud Viêt Nam telles que Vinh Long, Can Tho, Ca Mau. Après My Thuân, à la Nationale N· 4 s'est greffée l'Interprovinciale N· 8 qui rejoint les villes de l'Ouest du Sud Viêt Nam : Long Xuyên, Rach Gia, Ha Tiên. Ces routes ont été construites pour un trafic très faible et léger. Tous les ponts sont à voie unique et à charges très limitées, la largeur actuelle de la chaussée a été la cause de plusieurs accidents.

L'aménagement des deux axes Saigon — Ha Tiên et Saigon — Ca Mau s'avère très nécessaire pour le développement économique du Sud Viêt Nam, pour l'amélioration du niveau de vie de la population rurale et pour la pacification du pays.

Cependant les travaux nécessitent des crédits très importants : 2.466.930.000 VN$. Le Gouvernement commencera d'abord par construire dans les années à venir le Pont de My Thuân (300.000.000 VN$ sur l'Aide Française) et l'aménagement de quelques courtes sections :

a) Pont de My Thuân 300.000.000 VN$ dont 16.000.000 NF

b) Saigon — Mytho

— Ponts	264.610.000
— Routes	25.390.000
	590.000.000 VN$

6 — Projets divers : (Tableau E)

a) Mécanisation des travaux d'entretien routier

b) Asphaltage de la RN. 19

c) Essai de chaussée en Béton armé sur la route Saigon — My Tho, en relation avec l'utilisation du ciment de Hà Tiên.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉPENSES PRÉVUES :
(1 US$ = 60 VN$)

	Piastres VN (million)	US$ (million)	NF (million)	Total en piastres VN (million)
1) Travaux routiers de première urgence	1.351,740.000	14,550.500		2 224,770
2) Réparation des routes endommagées par les inondations	140,000			140,000
3) Modernisation R.N. 1	345,750	3,000		525,750
4) Modernisation R.N. 13,14	940,000	6,000		1.300,000
5) Modernisation des axes :				
— Saigon-Hà Tiên				
— Saigon-Camau	366,000		16,000	590,000
6) Projets divers.				
a) Mécanisation des travaux d'entretiens routiers		6,500		390,000
b) Asphaltage R.N. 19	19,500	0,300		37,500
c) Essai de chaussée en Béton armé	13,000			13,000
	3 175,990	30,350 500	16,000	5 221,020

Main d'œuvre

La réalisation des travaux prévus occupera environ 300 techniciens (Ingénieur et personnel technique) et 5.000 ouvriers et manœuvres.

Effets attendus

Les travaux projetés permettront de doubler le trafic actuel et de réduire considérablement les pertes de temps causées par les bacs, les ponts provisoires ou à une voie, les chaussées étroites et en mauvais état. Il s'ensuit, sans parler du travail que le Gouvernement fournira à une masse considérable d'ouvriers, un abaissement du prix de transport qui entraîne celui du prix de revient des produits forestiers, des produits de plantation et des produits de consommation tant locaux qu'importés.

La mécanisation des travaux d'entretien permettront plus tard de garder les dépenses d'entretien au niveau actuel.

Les travaux de construction, d'entretien et d'amélioration des routes provinciales et communales sont à la charge des budgets provinciaux. Toutefois étant donné la contribution de ces voies de communication au développement économique et à la défense nationale il parait logique d'aider les provinces dans la réalisation de tels travaux.

Malgré l'absence de documents précis, nous pourrons néanmoins prévoir un crédit de l'ordre de 250 millions de piastres à répartir en 5 ans, soit 50 millions chaque année sous forme de subventions aux provinces suivant leurs besoins.

Tableau A

TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE DE PREMIÈRE URGENCE

BESOIN EN CRÉDIT TRAVAUX ET EN CRÉDIT MATÉRIELS

N° d'ordre	TRAVAUX	Crédit travaux en $ VN	Crédit matériel en US$	Observations
1	Khenghe — Aluoi	11.000.000	198.500	
1 bis	*Achau — Aluoi*	10.300.000	111.000	
2	Andiem — Khiem Quang	15.000.000	282.500	
3	*Bengiang — Aro — Vers Tankol*	18.500.000	260.000	
4	Trabong — Tramy — Toumorong	55.500.000	292.500	
5	*Ngoclinh — Dakgle*	13.820.000	150.000	
6	*Gilang Mangbuk — Chuongnghia*	57.000.000	119.500	
7	Analo — Bato	24.000.000	179.000	
8	Bongson — Xuan Xoai	29.000.000	229.000	
9	Antuc — Kannak	14.500.000	98.500	
10	*Kannak — Hanung*	11.700.000	144.000	
11	Antuc — Cheoreo	25.000.000	243.000	
12	Cheoreo — Cungson	18.500.000	367.000	
13	*Cungson — Langruong — Vancanh*	37.500.000	274.000	
13 bis	Tuyan — Vançanh — Vanhoi	22.000.000	161.000	
14	M'Drak — Cungson	20.000.000	211.000	
15	Banmethuot — Pleiku	36.000.000	190.000	
16	Dakmil — Bandon — Chudron	73.900.000	309.000	
17	Gianghia — Blaosieng — Lacthien	23.500.000	349.000	
17 bis	Km. 320 (RN. 14) — Blaosieng	12.500.000		
18	Dalat — Dankia — Lacthien	30.000.000	154.500	
18 bis	Fyan — Lacthien	10.000.000	113.500	
19	Piste Kinhduc (Dilinh — Daksong)	20.000.000	211.000	
20	Tanmy — Traica	25.500.000	182.500	
	A reporter.....	614.720.000	4.830.000	

N° d'ordre	TRAVAUX	Crédit travaux en VN $	Crédit matériel en US $	Observations
	Report	614.720.000	4.830.000	
21	*Bangoi — Tohap — Krongpha*	32 400.000	342.000	
22	*Tuyduc — B. Jamap — B. Jernan*	11.800.000	130 000	
23	*B. Jamap — B. Murr — Buna*	24.570.000	180.000	
24	B. Jamphut — Budang	22.000.000	176.500	
24 bis	Phuocbinh — Honquan	21.000.000	211 000	
25	*Honquan — Xamat — Phuocninh — Phuoc Chi*	52.750.000	857.000	
26	*Soctam — Tadung — Baucot Votung*	5.000.000	105.000	
27	*Vinhthien — Song Dadung —*	3.000.000		
	Vinhthien — Buna	18.500.000	125.000	
27 bis	*Buna — Trodate — Talai*	15.500.000	521.000	
	Buna — Moulmen — Dongbet	8.600.000	216.000	
27 ter	*Vinhan — Moulmen — Talai*	4.600.000		
27 qua	*Talai — Trodate II (Lecanhdon)*	3.950.000	105.000	
27 quinq	*Caucay — Dongbet*	4 600.000		
28	Daonghia — B. Sop — B. Phinao — Gianghia	19.500.000	158.000	
29	Phuocchi — Duchue — Bathu — Hongngu	70.200.000	910.000	Route canal
30	Tuyennhon Duchoa	28.000.000	747.000	- id -
31	Anlong — Phuocxuyen — Tuyenbinh Tuyennhon	42.500.000	260.000	
32	Phongmy — Myan — Myphuoctay	11.000.000	122.500	
33	Mochoa — Myphuoctay	10.600.000	71 500	
34	Tramchim — Goda	15.000.000	391.500	Route canal
35	Phuocxuyen — Caicai	24.000.000	391.500	- id -
36	Hongngu — Tanchau	6.000.000		
37	Baxe — Caunhiem — Cantho	5.300.000		
37 bis	Caunhiem — Binhtuy	7 500.000		
38	Thoilai — Giongrieng — Ngochoa — Vithanh	14.500.000	84.000	
	A reporter	1.097.090.000	11.024.500	

N° d'ordre	TRAVAUX	Crédit travaux en VN $	Crédit matériel en US$	Observations
	Report	1.097.090.000	11.024.500	
39	Cairang — Caitac Vinhtuong — Vithanh	7.000.000	9.000	
40	Vithanh — Goquao	8.000.000		Pont Hoa Luu
41	Vinhtuong — Longmy — Tralong — Nganam	4.000.000		
42	Nganam — Phuoclong — Dausau	11.000.000		
43	Minhluong — Bennhut — Goquao	5.000.000		
43 bis	Goquao — Vinhtuy — Kienlong — Thoibinh — Quanlong	13.000.000	81.000	
44	Camau — Namcan	8.500.000	31.000	
44 bis	Ponts de Baclieu et de Phunghiep	15.000.000		
45	Rachgia — Hatien	22.500.000	60.000	
46	Bahon — Hatien — Bachuc	32.300.000	731.000	Route Canal
47	Canal de Hatien	15.000.000	650.000	Canal nouveau
48	Bac Daingai — Macbac	10.000.000		Bac nouveau
49	Anbien — Kienlong	24.000.000	716.500	Route canal
50	Song Cailon — (Kienhung) Ran	18.000.000	716.500	
51	Hatien — Giangthanh	5.000.000		
51 bis	Giangthanh — Lacquoi	6.750.000		
52	*Piste DC. 3 Dilinh*	6.000.000	58.000	
53	*Piste DC. 3 Cheoreo*	6.000.000	117.000	
54	*Piste DC. 3 Jamap*	6.000.000	93.000	
55	*Piste DC. 3 Culao-Re*		94.000	
56	Trucgiang — Vungliêm — Travinh — Tieucan — Daingai — Soctrang	13.500.000	120.000	
56 bis	Saigon — Canduoc — Gocông — Chogao — Mytho	18.100.000	48.500	Pont Chợ Gạo
	Totaux	1.351.740.000	14.550.000	

Tableau 8

RECONSTRUCTION DES ROUTES ENDOMMAGEES PAR L'INONDATION 1961

PROJETS	Crédit travaux en VN $	Observations
Province An Giang :		
Long Xuyên — Rach Gia (L.TL. 8)	5.552.400	
Do Vam Công — Long Xuyên — Tri Tôn (L.T. 9)	10.708.200	
Long Xuyên — Châu Dôc — Tinh Biên (L.T. 10)	13.087.800	
Long Xuyên — Cân Tho (L.T. 27)	9.915.000	
Cai Tâu Thuong — Cho Moi (L.T. 25)	3.084.300	
Nha Bang — Tri Tôn (T.L. 48)	3.620.700	
Châu Dôc — Tân Châu (T.L. 53)	2.279.700	
Tân Châu — Hoa Hao (T.L.54)	5.229.900	
Tinh Biên — Lac Quoi (T.L. 55)	1.609.200	
Long Xuyên — Nui Sâp — Ba Thê (H.L. 1)	3.379.320	
Châu Thành — Long Xuyên (T.X.)	1.983.000	
Province Kiên Giang :		
Long Xuyên — Rach Gia (L.T. 8)	5.552.400	
Rach Gia — Hà Tiên	17.450.400	
Province Kiên Tuong :		
Cai Lây — Môc Hoa (L.T. 29)	6.034.500	
Province Kiên Phong :		
Cao Lanh — Tân Phu — Hông Ngu (H.L. 21)	4.505.760	
Cao Lanh — An Huu (H.L. 22)	2.172.420	
Province Vinh Long :		
Sa Dec — Vàm Công (L.T.8)	4.957.500	
Sa Dec — Ranh Tinh — An Giang (T.L. 23)	6.147.300	
Vinh Long — Cho Lach (T.L. 27)	402.300	
L.T. 8 — Lài Vung (T.L. 29)	1.072.800	
Phuoc Lôc — Cai Nhum (T.L. 32)	1.072.800	
Vinh Long — Long My (H.L. 2)	804.600	
Công Loi 4 — Tân Binh (H.L. 16)	1.206.900	
A reporter	113.829.200	

PROJETS	Crédit travaux en $VN	Observations
Report.....	113.829.200	
Province Dinh Tuong :		
Cai Lây — Kinh Thuong Mai (C.L. 4)	2.974.500	
H.L. 25 (Ba Beo)	80.460	
H.L. 28 (Phu My)	80.460	
Province Long An :		
Duong vào khu Trù Mât Duc Huê	1.126.440	
Province Quang Ngai :		
Km. 1076 — Km. 10.93 (QL. 1)	3.371.100	
Thi Xa — Quang Ngai	1.983.000	
Province Quang Nam :		
Bên Giang — Dakrou-Dok (QL. 14)	7.107.300	
Phuoc Son — Khâm Duc		
Km. 34-50 — (QL. 14)	2.145.600	
Diên Bàn — Hà Tân (L.T. 4)	198.300	
Ouvrages d'art pour les routes précitées	9.000.000	
	139.896.360	
Somme à valoir	103.640	
Total.....	140.000.000	

Tableau C

MODERNISATION AXE R.N.I. SAIGON - DANANG

PROJETS	Crédit travaux en $VN	Observations
Construction des ponts :		
Largeur : 7,50m		
Convoi : 25t		
(Aide Américaine)		
Pont de Trà Khuc (625m)	93.750.000	
Pont de Châu O (200m)	30.000.000	
Pont de Bông Son (500m)	75.000.000	
Pont de Sông Vê (180m)	27.000.000	
Pont de Câu Lâu (415)	62.250.000	
Pont de Ha Ra (Nhatrang) (116m)	43.650.000	
Pont de Xom Bong	17.400.000	
(Nhatrang) (291m)		
Autres petits ponts (1.178m)	176.700.000	
Total	525.750.000	dont 3.000.000$ US

Tablêau D

MODERNISATION DE L'AXE R.N. 13 — R.N. 14 SAIGON - DANANG

PROJETS	Crédit travaux en VN $	Observations
Lai Thiêu — Banmêthuôt	410.688.000	
Routes	293.888.000	
Ponts	116.800.000	
Kontum — Dakto	93.750.000	
Routes	58.950.000	
Ponts	34.800.000	
Dakto — Frontière du Laos	88.700.000	
Routes	61.200.000	
Ponts	27.500.000	
Dakto — Vinh Diêm	596.630.000	
Routes	378.230.000	
Ponts	218.400.000	
Somme à valoir	110.232.000	
Total	1.300.000.000	

Tableau E

MÉCANISATION DES TRAVAUX D'ENTRETIENS ROUTIERS

PROJETS	Crédit matériel en US $.	Crédit travaux en VN $	TOTAL en piastres V.N.
— Acquisition de nouveaux engins mécaniques			
42 Tracteurs Bulldozers (Type CAT D7) 112 CV			
16 Rouleaux pied de mouton ou pneumatiques			
65 Rouleaux lisses 10-14t.	6.500.000		390.000.000VN$
2 Dragues succeuses refouleuses Ellicot (avec pousseur-ponton bigue et flotteur)			
Projets — Divers			
— Asphaltage de la route Nationale N° 19 (171Km)	300.000	19.500.000	37.500.000VN$
— Essai de chaussées en Béton armé sur la route Saigon — Mytho (essai sur 1 Km)		13.000.000	13.000.000VN$
Total.....	6.800.000	32.500.000	440.500.000VN$

Section 2

TRANSPORT PUBLIC URBAIN

Le transport public urbain dans la ville de Saigon est assuré par la Régie des Transports Publics Urbains. Devant une population sans cesse croissante, la ville de Saigon a vu s'étendre ses frontières jusque dans les banlieues éloignées ; le besoin d'un transport public urbain plus efficace s'avère impérieux. Pour offrir au public plus de commodité et de rapidité dans ses déplacements, la Régie projette d'élargir son rayon d'action aussi bien dans Saigon que dans les régions suburbaines.

Dans la capitale, 13 lignes nouvelles seront installées :

1 — Phu My - Cholon
2 — Airport Tân Son Nhut
3 — Bay Hiên - Binh Tây
4 — Xom Cui - Binh Dông
5 — Tour de Cholon
6 — Khanh Hôi
7 — Tour de Saigon
8 — Le long de l'Avalanche
9 — Dakao - An Dông
10 — Nancy - Minh Mang
11 — Phu Tho - Binh Tiên
12 — Tân Thuân - Pham Thê Hiên
13 — Cho Lon - Mui Tàu

et 7 lignes existantes seront prolongées :

1 — Chanh Hung - Hung Phu
2 — Hôpital Công Hoà - Thông Tây Hôi
3 — Govâp - Xom Moi
4 — Cây Go - Phu Lâm
5 — Phu Tho - Cây Go
6 — Gia Dinh - Bay Hiên
7 — Chi Hoà - Bà Queo

Entre outre la Régie se propose de relier, dans l'avenir, Saigon avec les centres avoisinants.

La réalisation du programme ci-dessus mentionné exige l'achat de 300 autobus dans les 5 prochaines années, réparti en tranches de 100 autobus en 1962 et de 200 autres dans les 4 années suivantes.

De pair avec l'augmentation du nombre d'autobus mis en service, la Régie entreprendra l'établissement d'un office pour l'exploitation, d'un atelier moderne de construction et de réparation, d'un parking couvert, d'un bureau pour le conseil d'administration et d'une cité d'habitation pour ses employés.

Section 3

CHEMINS DE FER

A — Objectifs visés

Depuis l'inauguration de la ligne Saigon-Dông Hà le 7-8-1959, la Régie des Chemins de Fer du Viêt Nam a beaucoup contribué au développement de l'économie nationale en apportant des facilités de transport de marchandises et de voyageurs. Ces progrès dans le transport ferroviaire s'annoncent par un accroissement du trafic de 50%. Cet accroissement très encourageant s'avère pourtant inférieur aux besoins du trafic de jour en jour croissant.

De plus, à part quelques tracteurs diesel-électriques neufs, presque tout le matériel roulant ainsi que ses accessoires, actuellement en service proviennent d'un vieux parc d'avant guerre, composé d'engins périmés et dépourvu de toutes commodités.

Dans le but de modernisation du réseau ferroviaire, afin d'offrir aux voyageurs plus de confort et plus de rapidité dans les déplacements, de transporter un tonnage plus important de marchandises, la Régie projette les réalisations suivantes :

— Moderniser les voies actuelles et les signalisations.

— Renouveler le parc de voitures-voyageurs avec un matériel moderne pourvu de toutes les commodités.

— Renouveler et renforcer le parc du matériel, voies marchandises afin d'atteindre le chiffre 170,000 t à distance entière pour le trafic, soit un accroissement de 250% sur le trafic actuel.

— Remplacer l'ensemble des locomotives à vapeur actuelles par des locomotives diesel-électriques en vue d'une exploitation beaucoup plus souple et économique.

— Reconstruction des gares, stations, ateliers démolis pendant la guerre.

B — Plan d'Action

Afin de réaliser le programme de rénovation, la Régie a emprunté 9.700.000 US$ au D.L.F. et devra emprunter encore une autre somme assez importante pour pouvoir financer son programme :

TRAVAUX	DÉPENSES (MILLION)	
	$US	VN$
Renouvellement de la voie ferrée et construction des bâtiments	21,500	331,000
Renouvellement et renforcement du parc de voiture et du matériel marchandise	34,800	44,000
Total...	56,300	375,000

Effets Attendus

Les travaux projetés permettront aux Chemins de fer d'organiser à temps les transports de charbon, de ciment, d'engrais que nos nouvelles usines enverront aux différentes régions du pays.

Section 4

TRANSPORTS AÉRIENS

Dans les années à venir, le Gouvernement continuera le programme d'intensification de la navigation aérienne qui a été commencé depuis 1957 pour donner le maximum de sécurité possible à la circulation aérienne et à l'atterrissage et pour

développer les trafics tant intérieurs qu'extérieurs. La priorité a été réservée à l'aérodrome de Tân Son Nhut qui est en cours d'aménagement pour être reclassé parmi les aérodromes de classe A. Il sera ainsi en mesure de recevoir les avions à réaction genre DC 8 et Boeing 707 de 135 tonnes.

AVIATION CIVILE

Les principaux points du programme établis par la Direction de l'Aéronautique civile résident en :

1 — L'installation des appareils modernes de télécommunication et l'aide à la navigation ou à l'atterrissage.

2 — La formation du personnel technique dans diverses branches, dans le pays comme à l'étranger, pour l'utilisation des appareils et pour le contrôle aérien.

Objectifs

Dans le présent programme quinquennal, les travaux suivants ont été projetés pour les principaux aérodromes du Viêt Nam.

a) Tân Son Nhut

1 — Installation d'un réseau de téléphone automatique dans les divers services de l'aérodrome.
2 — Installation d'un ILS (Instrument landing system).
3 — Installation des feux d'approche.
4 — Installation d'un système d'interphone.
5 — Acquisition d'un Flyco

b) Centre de contrôle régional (CCR)

1 — Remplacer quelques anciens appareils télétype par d'autres du nouveau modèle T. 28,
2 — Remplacer quelques émetteurs de télétype par les appareils de nouveau type 21 N2.

c) Dà Nang

1 — Construction d'une nouvelle tour de contrôle 20m x 5m x 5m.

2 — Doter l'aérodrome d'appareils radio-électriques.

3 — Installation d'un système de communication air-sol par HF pour les routes aériennes locales.

4 — Installation d'un système d'interphone.

5 — Equiper un centre d'entraînement pour le personnel

6 — Equiper la salle VIP.

7 — Remplacer 2 émetteurs NDB 50W par 2 appareils nouveaux.

8 — Climatiser la tour de contrôle.

9 — Acquisition d'un nouveau camion à incendie à mousse et d'un camion citerne.

10 — Acquisition d'un nouveau FLYCO.

11 — Acquisition d'une desherbeuse mécanique.

12 — Installation d'un balisage électrique, les anciens types goose neck constitueront les lampes de réserve.

13 — Affectation d'un nouveau contrôleur à l'aérodrome.

14 — Installation de l'aérogare dans le nouveau bâtiment près de la tour de contrôle.

15 — Installation de la fréquence VHF 121,5 pour les appareils de secours et de la fréquence HF 3023,5.

16 — Installation d'un groupe générateur pour alimenter tout l'aérodrome en électricité.

17 — Installation de la fréquence VHF 119,7 pour l'approche pour les aérodromes de Tourane et Hué.

18 — Installation d'une liaison par radio-télétype microwave avec Saigon.

d) Hué/Phu Bai

1 — Installation d'un réseau de téléphone automatique et d'un système d'interphone.

2 — Equiper la nouvelle tour de contrôle.

3 — Installation d'un Locator.

4 — Installation d'un balisage électrique.

e) Banméthuôt

1 — Installation d'un système d'interphone.

2 — Installation d'un balisage électrique.

f) **Dalat**

1 — Installation d'un système d'interphone.
2 — Remplacement du générateur électrique central.
3 — Creusement d'un puits pour alimenter le personnel en eau potable.
4 — Installation d'un balisage électrique.

g) **Nha Trang**

1 — Equiper la tour de contrôle avec de nouveaux appareils.
2 — Installation d'un émetteur NDB.
3 — Installation d'un balisage électrique.

Aide Radio à la Navigation Aérienne

1 — Phan Thiêt : Installation d'un NDB.
2 — Kontum : — id —
3 — Soc Trang : — id —
4 — Duong Dông (Phu Quôc) : Installation d'un nouveau locator.

INVESTISSEMENTS

AERODROME	DEPENSES	
	en VN $	en US $
Tân Son Nhut	230.000$	365.000
CCR		55.940
Da Nang	1.985.000	30.000
Hué — Phu Bài	6.392.130	15.000
Banméthuôt	600.000	15.000
Dalat	615.000	15.000
Nha Trang	950.000	39.000
Phan Thiêt	700.000	
Kontum	1.000.000	
Soc Trang	P.M.	
Duong Dông	100.000	
	12.572.130$	534.940$

Bases Aérienne

Jusqu'en 1954 plusieurs aérodromes ont été construits en hâte au Viêtnam pour répondre aux besoins militaires, d'autres ont été créés récemment en 1959, 1960 et 1961.

Tous les aérodromes existants, même celui de Tân Son Nhut, n'ont pas toutes les caractéristiques techniques voulues et ne satisfont pas les besoins tant militaires qu'économiques. Des travaux d'aménagement, des travaux neufs ont été déjà entrepris et seront continués dans les prochaines années dans les buts suivants :

a) Liaisons internationales

— Reclassement de l'aérodrome de Tân Son Nhut à la catégorie A.

— Transformation de l'aéroport de Tourane en aréroport de dégagement pour celui de Saigon.

b) Liaisons intérieures

— Aménagement des aérodromes existants.

— Construction de nouveaux aérodromes pour les besoins économiques, administratifs et militaires.

PROGRAMME DES TRAVAUX

a) Aéroport de Tân Son Nhut :

1 — Terminer la piste Est-Ouest de 3.000m de longueur, de portance 135 t pour l'atterrissage des jets.

3 — Construire une nouvelle terminale (12.000m2)

3 — Allongement de la piste Nord-Sud.

4 — Construction d'une route d'accès à l'aéroport du côté de Govap (3.500 x 6).

5 — Construction d'un parking pour autos (50.000m2)

6 — Construction de nouveaux locaux pour les divers services techniques d'Air Vietnam.

7 — Construction de nouveaux hangars pour garer et réparer les avions à réaction.

8 — Construction de 2 taxiways parallèles à la piste Nord-Sud.

9 — Construction de 2 bandes de sécurité le long de la piste Est-Ouest.

10 — Construction de 2 bandes de sécurité le long de taxiways.

11 — Etude des travaux de l'allongement des pistes de la catégorie A pour l'atterrissage des avions supersoniques, des avions à réaction.

b) Aérodrome de Quan Long (An Xuyên)

— Construction d'une nouvelle piste de catégorie D.

c) Aérodrome Khâm Duc

— Terminer la nouvelle piste de catégorie G.

d) Aérodrome Lac Thiên

— Construction d'une nouvelle piste de catégorie G.

e) Aérodrome My An

— Construction d'une nouvelle piste de catégorie G.

f) Aérodrome Côn Son

— Achever la piste de catégorie G.

g) Aérodrome An Binh

— Achever la piste de catégorie H.

h) Aérodrome Duong Dông

— Transformation de la piste actuelle pour son reclassement dans la catégorie F et extension du parking.

i) Aérodrome Rach Gia

— Transformation de la piste actuelle (Catégorie G) en piste de catégorie D.

k) Aérodrome Liên Khuong

— Transformation de la piste actuelle (catégorie G) en piste de catégorie E.

l) Aérodrome Phung Duc

— Transformation de la piste actuelle (catégorie G) en piste de catégorie D.

m) Aérodrome Nha Trang

— Grosses réparations et extension de la piste et des parkings actuels.

n) Aéroport de Dà Nang

— Transformation en aéroport de dégagement pour celui de Saigon.

o) Aérodrome Tam Ky

— Construction d'une piste de catégorie G.

p) Aérodrome Cheo Reo

— Construction d'une piste de catégorie G.

q) Aérodrome Phu Bai (Hué)

— Transformation de la piste actuelle en piste de catégorie D.

r) Aérodrome de Qui Nhon, Vung Tau, Môc Hóa, Phu Vinh, Vo Dat, Pleiku Aréa, Kontum, Phuoc Long, Dakto, Buu Son :

— Travaux d'extension.

s) Pour exécuter des travaux prévus ci-dessus, il importe d'acquérir le matériel suivant pour renforcer le parc de matériel existant :

4 distributeurs d'asphalte
6 pelles chargeuses de 120 CV
4 fondoirs pour asphalte
30 camions bennes 5 t
12 camions à ridelles de 5 t
10 camions citernes de 5.000 l
4 pugmills de 140 CV
12 bulldozers de 120 CV

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	En devises US$ (million)	En piastres (million)	Dépenses totales en piastres (million)
Tân Son Nhut	1,217	87,380	160,400
Quan Long	0,050	37,000	40,000
Khâm Duc	0,050	7,000	10,000
Lac Thiên	0,034	7,960	10,000
My An	0,059	12,460	16,000
Côn Son	0,010	16,400	17,000
An Binh		1,500	1,500
Duong Dông	0,007	4,080	4,500
Rach Gia	0,020	13,800	15,000
Liên Khuong	0,042	6,480	9,000
Phuong Duc	0,050	12,000	15,000
Nha Trang	0,034	6,960	9,000
Da Nang	0,250	30,000	45,000
Tam Ky	0,010	9,400	10,000
Cheo Reo	0,010	9,400	10,000
Phu Bài	0,025	3,500	5,000
Qui Nhon, Vung Tàu Môc Hoa	0,126	27,440	35,000
Phu Vinh, Vo Dat Pleiku Aréa	0,084	13,960	19,000
Kontum, Phuoc Long Dakto	0,042	11,180	13,700
Buu Son	0,010	3,400	4,000
Total ...	2,130	321,300	449,100

ACQUISITION DE MATERIEL

	En devises US$ (million)	En piastres (million)	Dépenses totales en piastres (million)
— 4 distributeurs d'asphalte	0,044	1,360	4,000
— 6 pelles chargeuses	0,067	1,980	6,000
— 4 fondoirs asphalte	0,027	0,780	2,400
— 30 camions bennes 5t.	0,100	3,000	9,000
— 12 camions à ridelle 5t.	0,040	1,200	3,600
— 10 camions citernes 5000l.	0,047	1,380	4,200
— 4 pugmills 140 CV	0,048	1,920	4,800
— 12 bulldozers 120 CV	0,200	6,000	18,000
Total ...	0,573	17,620	52,000

EFFETS ATTENDUS

Avec les pistes aménagées ou nouvellement aménagées, avec les nouveaux équipements et un personnel bien entraîné, le contrôle aérien et l'aide à la navigation aérienne ainsi que l'atterrissage des avions seront assurés avec le maximum de sécurité, d'efficacité, les trafics aériens pourront être alors doublés ou même triplés.

Section 5

NAVIGATION MARITIME

Les ports de Saigon et Da Nang, grâce à leur situation particulière jouent un rôle extrêmement important dans l'économie nationale. Avec l'essor grandissant du commerce extérieur, les marchandises exportées et importées s'accroissent de jour en jour, c'est pourquoi les moyens et le matériel de manutention qui équipent ces ports n'arrivent plus à satisfaire les besoins.

C'est pour cela que le Gouvernement a établi un programme tendant à agrandir le port de Da Nang et à moderniser le matériel d'équipement des ports de Saigon et Da Nang.

Le programme comporte :

a) Port de Saigon

— Déguerpissement des berges de l'appontement fluvial entre les ponts Chava et Xomchi, dragage de la rivière, construction des appontements et des magasins de marchandises	10.000.000 $
— Installation de deux grues électriques de 3 t	8.000.000
— Construction d'une usine électrique de 1.000 kw pour le port et remise en état du réseau électrique en tension de 220-380	10.000.000
— Construction du bassin de radoub pour les bateaux de moins de 80 m de longueur	12.000.000
	40.000.000 $

b) Port de Đa Nang

— Entretien et réparation des ouvrages d'art, entretien et amélioration du chenal d'accès pour les petits bateaux dont la ligne d'eau est inférieur à 4 m — 22.500.000 $

— Construction d'un port de mer au pied du mont Tiên Sa pour permettre l'accostage des bateaux dont la ligne d'eau dépasse 4 m et faciliter le transport du charbon de Nông Son — 145.500.000

168.000.000 $

Indépendamment de ce projet pour les ports de Saigon et Da Nang un ensemble d'autres projets est envisagé pour développer les facilités portuaires naturelles de Qui Nhon, Phan Thiet, Phan Rang et Ha Tiên en relation avec le développement économique des arrière-pays :

— Équipement du Port de Qui Nhon en relation avec le développement de son arrière-pays, Kontum et Pleiku.

— Aménagement du port de pêche de Phan Thiêt.

— Étude hydrographique des ports de Phan Rang et Ha Tien.

D'autre part, le service de la navigation maritime a envisagé le problème de balisage et d'entretien des phares de Culao Ré, Culao Xang, Mui Nay, Hon Lon, Sa Ky...

Section 6

NAVIGATION FLUVIALE

Dans le domaine de la navigation fluviale, l'Administration s'est efforcée durant les années écoulées à réaliser des travaux tendant à améliorer le réseau des canaux de la plaine de Sud Vietnam pour résoudre les problèmes de communication qui s'y font principalement par la voie fluviale. Depuis 1954 jusqu'à nos jours plus de 10 millions de mètres cubes d'alluvions ont été dragués des rivières mais il faut encore en enlever plus de 25 millions mètres cubes car les travaux d'entretien du réseau fluvial ont été interrompus par plus de 10 ans de guerre et la plupart des canaux ont été colmatés.

Le gouvernement s'occupe aussi du remplacement des barques en bois par des embarcations métalliques ayant un grand tonnage pour assurer un transport plus commode de marchandises.

L'amélioration du port fluvial de Cantho et la pose d'un système de balisage sur les fleuves du Transbassac et du Bassac ont été réalisées.

Dans les années à venir, le Gouvernement continuera à réaliser les travaux tendant à améliorer le réseau fluvial à savoir :

— Continuation du dragage des canaux.
— Creusement de 200km de canaux neufs pour ouvrir de nouvelles voies de communication dans les régions du delta.
— Remblayage des zones basses des agrovilles.
— Balisage aux embouchures du Transbassac et du Bassac.
— Etude et établissement des ports fluviaux de Dai Ngai et Long Xuyên.

Le programme comportera :

	M 3 (million)	Dépenses en VN$ (million)
A — Dragage		
1 — Creusement des canaux Phuoc Xuyên, Trà Tiên, Trà Cu, Mac Càn Dung, Dòng Tiên, Tân Thanh et Long Phu Co Do	14,161	88,562
2 — Curages des canaux Sông Trem Canh Dèn, Bac Liêu, Quan Lô, Ngan Dua, Rach Gia, Hà Tiên, Phung Hiêp, Soc Trang, Canh Dèn, Quan Lô, Ngan Dua (Sud Vietnam) et Phu Cam (CVN)	7,736	46,656
3 — Amélioration des canaux Cai San I et Cai San II	2,330	13,980
B — Travaux Fluviaux		
1 — Electrification des signalisations fluviales sur le Mékong et les rivières		1,700

2 —	Installation du système des lectures des crues dans les régions de Kiên Hoà, Go Công	1,300
3 —	Construction des appontements à Truc Giang, My Tho, Cao Lanh et Long Xuyên	2,500
4 —	Protection des berges dans les Districts de Ô Môn (Phong Dinh) et Mo Cày (Kiên Hoà)	2,400
5 —	Etude de création des Ports Cân Tho, Dai Ngai et Long Xuyên	3,500
6 —	Pose des bouées à lampes et à scotchlite pour pilotage des bateaux et embarcations dans le Mékong et chenaux importants	9,500

C — Phares et Balises

1 —	Travaux de grosses réparations des Phares Bai Can et Mui Nai (Hà Tiên) et acquisition de 6 générateurs	2,480
2 —	Réinstallation du Phare Khê Gà et des Balises à Cua Dinh An, et au Port Qui Nhon	4,160
3 —	Pose des bouées de signalisation à lampes dans les chenaux de Cua Tiêu et Cua Dai An y compris confection des crapauds	0,195
4 —	Pose de 2 feux de signalisations au chenal du Port de Pêche Phanthiêt	0,300
5 —	Acquisition des 10 bouées et signalisation électrique en remplacement de celles existantes dans la Rivière de Saigon	2,500
6 —	Acquisition d'un baliseur et d'un LCM et remplacement de ceux qui sont trop vieux	

D — Hydrographie

Etude hydrographique et météorologique du Mékong et dans les régions de Phanthiêt, Phanrang, Qui Nhon et Hà Tiên	4,537.250

E — Travaux d'Etude

Etude et établissement des projets de curage des canaux Phuoc Xuyên, Dông Tiên, Tân Thanh, An Biên, Kiên Long, Cai Lon, Ranh Hat, Long Phu, Co Do, Quan Lô, Canh Dên, Quan Lô, Gia Rai, Vinh An, Bôn Tông (Nord et Sud) et Thi Dôi, O Môn, Thôt Nôt, Cai Bè, Mo Cày, Trà Vinh, Cô Chiên, Bay Hap, Trà Bang, Nhi Binh, Vinh My, Phuoc Long, Muong Dào, Nuoc Man, Cai Trâu, Chàng Ré, et Xà Lo	0,843.800
Total....	185,114.050

CHAPITRE II

POSTES, TÉLÉGRAPHE, TÉLÉPHONE

La Direction Générale des P.T.T. a entrepris depuis longtemps un programme d'équipement de ses services mais vu les nombreux dégâts que ceux-ci ont subi pendant la guerre, elle n'a pu, malgré ses efforts, satisfaire les besoins de la population qui se font sentir chaque jour, avec le relèvement économique du pays, plus nombreux et plus pressants. Le présent programme tend à permettre au Vietnam de se mettre au point de vue postes et télécommunications au même rang que les autres pays de l'Extrême-Orient.

OBJECTIFS

A — Secteur postes

Ordre de priorité :

1 — Reconstruction de 53 bureaux de postes démolis pendant la guerre.

2 — Achèvement du programme d'ouverture de 2.000 bureaux de postes rurales.

3 — Fonctionnement et extension du centre de chèques postaux de Saigon.

4 — Equipement de 21 bureaux de poste déjà reconstruits.

5 — Etablissement de la caisse d'épargne nationale.

6 — Création d'un centre de chèques postaux à Da Nang.

7 — Construction de bureaux de poste en remplacement des agences postales et dans les agrovilles.

8 — Création d'un centre de chèques postaux à Phong Dinh.

9 — Création d'un centre de chèques postaux à Nha Trang.

10 — Acquisition de nouveaux équipements spéciaux pour les bureaux de postes :
machines à affranchir et à enregistrer
machines à affranchir
machines à oblitérer électriques
distributeurs automatiques de timbres postes
Aspirateurs de poussière pour les sacs à lettres
Machines à aseptiser les sacs à lettres.

11 — Création d'une imprimerie spéciale pour les P.T.T.

12 — Création d'un centre de chèques postaux à Dalat.

13 — Equiper les bureaux de postes en véhicules pour la distribution des lettres.

B — Secteur Télégraphe et Téléphone

Ordre de priorité :

1 — Extension des réseaux de téléphone automatique de Saigon et Cholon
a) addition de 10.000 lignes pour Saigon
b) addition de 10.000 lignes pour Cholon.

2 — Création de centraux automatiques à : Dalat, Huê, Tourane, Nhatrang, Vungtau Cantho, Vinhlong, Banmethuot, Mytho, Phanthiet, Tayninh, Quinhon, Quangngai, Soctrang, Longxuyen, Phanrang, Rachgia, Pleiku, Kontum, Quangtri, Tuyhoa.

3 — Installation des réseaux de câbles souterrains dans les centres ci-dessus cités.

4 — Installation des réseaux de câbles souterrains et des centraux de téléphones manuels dans plusieurs districts administratifs, agglomérations importantes.

5 — Extension des réseaux de câbles souterrains dans les centres de Saigon, Hue, Danang, Nhatrang, Dalat, Banmethuot.

6 — Création de télétypes interprovinciaux, inter-districts et entre les chefs-lieux de province et les districts administratifs.

7 — Acquisition des appareils téléphoniques et des tableaux commutateurs pour la location.

C — Secteur Télécommunications par Radio

Actuellement il n'y a pas encore de liaisons radiotélégraphiques et radiotéléphoniques entre les Chefs-lieux de province et les districts administratifs et entre les chefs-lieux de provinces mêmes. Certaines provinces n'ont pas de liaisons radiotéléphoniques et radiotélétypes avec la Capitale.

Ordre de priorité :

1 — Installation d'un réseau de microwaves le long de la côte.

2 — Installation d'un multiplex interprovincial.

3 — Installation des câbles liaisons HF et VHF entre les chefs-lieux de provinces et les districts administratifs et entre les districts administratifs et les villages.

4 — Aménagement des liaisons radiotélégraphiques et radiotéléphoniques internationales existantes.

— Installation des réseaux ISB pour la liaison radioélectriques avec les pays étrangers.

— Acquisition d'équipements nécessaires pour les liaisons fac-similé, télex international etc...

5 — Création de centres d'émission et de réception correspondant aux liaisons HF et VHF.

6 — Installation de stations côtières pour la télégraphie et téléphonie sans fil.

7 — Création de centres de contrôle et de stations radiogonie.

8 — Création d'un centre de recherches sur les télécommunications.

9 — Création d'une usine pour la fabrication d'appareils de télécommunications courants.

Les nouvelles installations ou aménagements nécessiteront :

a) un effectif supplémentaire de 800 techniciens de toutes catégories pour leur fonctionnement

b) une dépense annuelle de l'ordre de 30.000.000 VN$ pour les lubrifiants et carburants, et l'entretien des équipements.

Dépenses d'investissements

Postes	212.000.000 VN$	
Téléphone et Télégraphe	145.000.000	5.200.000 US$
Télécommunications	290.000.000	1.800.000 US$
Totaux	647.000.000 VN$	7.000.000 US$

Dépenses d'entretien supplémentaires

Personnel	80.000.000 VN$
Matériel	30.000.000
	110.000.000 VN$

Le programme projeté une fois terminé, les besoins du pays seront satisfaits à tous les points de vue administratifs, sociaux, et économiques.

CHAPITRE III

MÉTÉOROLOGIE

En ce qui concerne le service météorologique, les stations d'observation en nombre très limité sont équipées de matériel suranné. Devant cet état, la Direction de la Météorologie se trouve dans l'impossibilité d'exercer toutes ses activités. De plus, les destructions causées par 10 années de guerre ont atteint plusieurs de ses stations.

Simultanément à l'épanouissement de l'aviation, de la navigation, de l'hydraulique agricole, la Direction de la Météorologie a besoin d'un programme de rééquipement: équipement scientifique et moderne pour ses stations d'observation afin de pouvoir fournir des renseignements pour la prévision du temps.

Pour arriver aux résultats ci-dessus, cet organisme projette la réalisation du programme suivant :

— Développement du réseau météorologique et équipement de stations	13.765.000 VN$
— Amélioration du réseau de transmission radiométéorologique	10.220.000
— Installation d'un observatoire de physique du globe à Baria	15.225.000
	39.210.000 VN$

CHAPITRE IV

ADDUCTION D'EAU

Section 1
ADDUCTION D'EAU POUR SAIGON

Le système d'adduction d'eau de la ville de Saigon et des régions environnantes se révèle à l'heure actuelle particulièrement déficient. Cette situation est due à ce que ce système n'a été prévu que pour une ville de 500.000 habitants seulement, mais la population de Saigon, par suite des évènements a augmenté démesurément pour atteindre près de 2 millions d'habitants.

Aujourd'hui le débit d'eau exploité journalièrement s'élève à 165.000m³ soit en moyenne 80 l par habitant alors que le besoin journalier minimum pour un habitant de ville devrait être 150 l.

Outre son insuffisance en quantité, l'eau fournie par la ville ne réunit pas les conditions qualitatives requises car elle contient un pourcentage élevé de substances acides et ferrugineuses.

Pour parer à cette situation urgente, le Gouvernement a prévu la modernisation du système actuel pour améliorer le niveau de vie de la population. C'est ainsi que le programme de captage de l'eau du Dong Nai à Biên Hoa pour alimenter la ville a été étudié pour remplacer le système actuel.

Ce projet tend à :

— fournir de l'eau potable réunissant les conditions vitales de quantité et de qualité.

— moderniser et agrandir d'une manière plus rationnelle le réseau actuel de distribution d'eau potable à la ville de Saigon et aux régions avoisinantes.

Pour atteindre ce but, le gouvernement fera réaliser les travaux suivants :

1 — Creusement de 5 nouveaux puits Layne et pose de tuyaux pour augmenter le débit d'eau fournie à la population en attendant la réalisation du projet de captage de l'eau du Dong Nai.

2 — Etablissement d'une station de pompage et creusement d'un canal reliant le Dong Nai à l'usine de filtrage.

3 — Construction d'une usine de filtrage à Thu Duc.

4 — Amélioration du réseau de distribution d'eau.

Le montant total des dépenses s'élèvera à

16.318.200 US$
et 772.830.000 VN$

et les travaux s'échelonneront sur 3 ans de 1962 à 1964.

Section 2

ADDUCTION D'EAU POUR LES PROVINCES

Parallèlement au projet de Saigon, un ensemble d'autres projets est envisagé pour les provinces visant à mettre à la disposition des populations une eau propre, douce et saine à raison de 100l par habitant et par jour.

Le projet consiste à :

— Améliorer et agrandir le réseau actuel de distribution d'eau dans les centres suivants :

Phuoc Lê	Dà Nang	Phu Cuong	Sa Déc
Long Xuyên	Gia Rai	Cho Moi	Tân An
My Tho	Quan Long	Vinh Loi	Biên Hoà
Banmêthuôt	An Lôc	Phan Rang	Huê
O Môn	Cai Lây	Cao Lanh	Cân Tho
Thôt Nôt	Tân Châu	Phan Thiêt	Dà Lat
Vinh Châu	Go Công	Cai Bè	Truc Giang
Hôi An	Tây Ninh	Vung Tàu	Nha Trang

— Installer un nouveau réseau dans les villes :

Phuoc Binh	Khanh Hung	Kontum
Bao Lôc	Qui Nhon	Tuy Hoà
Xuân Lôc	Phu Vinh	Dông Hà
Phuoc Thành	Quang Ngai	Pleiku
Binh Tuy	Quang Tri	Hà Tiên
Rach Gia		Hóc Môn

Le montant total des dépenses s'élevant à

4.450.000 US$

et 199.830.000 VN$

se répartit de la façon suivante :

— Amélioration et agrandissement des réseaux existants	3.099.000 US$	133.580.000 VN$
— Installation des réseaux nouveaux	1.351.000	66.250.000
Total....	4.450.000 US$	199.830.000 VN$

CHAPITRE V

ÉLECTRICITÉ

Durant les 5 dernières années, l'ONDEE a pu réparer, renforcer les petites centrales électriques existantes qui ont été endommagées pendant la dernière guerre et électrifier plusieurs autres centres qui n'ont jusqu'ici jamais connu l'électricité : Quang Ngai, Qui Nhon, Tuy Hoà, Van Gia, Banmêthuôt, Ankrœt, Dran, Tây Ninh, Cao Lanh, Vi Thanh, Hoa Luu, My Tho, Vinh Long.

La production d'électricité en 1960 a été de 305.882.000kwh avec une puissance installée de 90.107 kw. Dans les 5 années à venir le Gouvernement continuera le programme d'électrification des centres importants privés de courant en même temps que la construction de plusieurs centrales électriques qui alimenteront principalement la capitale Saigon et les futurs centres industriels du pays :

I — Travaux à exécuter avec l'Aide Etrangère :

a) Réalisation du projet du Danhim :

Cette centrale hydraulique, déjà en cours de construction sera la plus grande du Viet Nam et fournira annuellement 780.000.000 kwh pour une puissance installée de 160.000 kw. L'énergie électrique sera transportée jusqu'à Saigon par une ligne de haute tension longue de 320 km.

b) Installation d'une puissance supplémentaire de 4.000 kw à la centrale du Drayling (Banméthuôt)

Celle-ci arrivera alors à produire annuellement 22.500.000 kwh au lieu de 2.500.000 kwh comme à l'heure actuelle. Les travaux d'études et l'établissement du projet ont déjà été commencés.

c) Construction d'une centrale thermique de 33.000 kw à Thu Duc et d'une ligne de ceinture de 66 kw autour de Saigon-Cholon

Le Gouvernement a emprunté au D.L.F. une somme de 12.700.000 US$ pour construire, avec environ 150.000.000 VN$ de l'ONDEE, une centrale thermiqne de 33.000 kw à Thu Duc et une ligne de haute tension de 66 KV autour de Saigon-Cholon afin de pouvoir satisfaire les besoins de la région Saigon-Cholon (éclairage pour la population et énergie pour les industries diverses).

d) Construction d'une centrale thermique de 25.000kw dans le complexe industriel Nông Son — An Hoa.

(voir Chapitre III, titre II).

II — Travaux à exécuter avec les fonds de l'ONDEE.

a) Extension des moyens actuels de production et de distribution des centres de Quang Ngai, Qui Nhon, Tuy Hoa, Van Gia, Pleiku, Kontum, Blao, Dalat, Tây Ninh, Go Công, Tân Châu, Phuoc Long, Phuoc Thành, Binh Long, Hông Ngu.

b) Electrification avec les générateurs fournis par l'Aide Américaine des centres: Ba Ngoi, Ninh Hoa, certains districts et agrovilles.

c) Extension du réseau de distribution sur les pourtours des centres : Saigon - Cholon, My Tho, Vinh Long, Biên Hoa, Gia Dinh.

d) Etablissement d'une ligne de haute tension entre Saigon et My Tho — Vinh Long afin que les provinces du Sud puissent être rattachées à la future centrale du Danhim.

III — Investissements

(1 US$: 60 VN$)

	US$ million	VN$ million	Total en piastres (million)
— Projets du Danhim	37	720	2.940
— Aménagement du Drayling	1	1	61
— Centrale thermique de Thu Duc et ligne de ceinture	12,7	150	912
— Amélioration et extension du réseau à Quang Ngai, Tuy Hoa, Van Gia, Qui Nhon		4	
— Electrification de Ba Ngoi et Ninh Hoa		2,65	
— Extension du réseau de Pleiku et Kontum		1,8	
— Installation à Blao	0,350	3	50,35
— Extension du réseau de Dalat		3,5	
— Extension des réseaux de Tây Ninh, Go Công, Tân Châu, Phuoc Long, Phuoc Thành, Binh Long, Hông Ngur.		7,4	
— Electrification des districts, agrovilles		7	
— Extension des réseaux de Vinh Long, Mytho		10	10
— Extension des réseaux de Saigon Cholon, Gia Dinh, Biên Hoa, Binh Duong.		10	10
— Ligne haute tension entre Saigon Mytho, Vinh Long.		30	30
Totaux	51,05	950,35	4.013,35

EFFETS ATTENDUS

En fin 1966, la puissance installée serait de l'ordre de 300.000 kw et elle fournirait annuellement 1.300.000.000 kwh, à un prix plus bas que celui de l'heure actuelle, ce qui répond suffisamment aux besoins de la population et facilite l'expansion économique du pays.

TITRE IV

ÉQUIPEMENT SOCIAL

CHAPITRE I

ÉDUCATION NATIONALE

Dans l'ensemble les plans du Ministère de l'Education Nationale s'inspirent des idées directrices suivantes :

1 — Développement quantitatif tendant à répondre aux besoins sans cesse accrus de la population scolaire dans les trois degrés d'enseignement.

2 — Progression qualitative : réduction du nombre d'élèves par classe et par maître, réforme des programmes et des examens, formation de maîtres qualifiés au double point de vne culturel et pédagogique, augmentation du nombre des inspecteurs, amélioration de l'équipement scolaire du matériel pédagogique et des publications scolaires.

3 — Adaptation des divers degrés d'enseignement, notamment de l'enseignement supérieur et technique aux besoins en cadres des diverses branches d'activité du pays.

4 — Passage facile de l'enseignement général à l'enseignement technique.

Au delà de ces lignes d'action réalistes, les objectifs généraux du plan éducationnel peuvent être ainsi définis :

A — Accession de tous à un bon enseignement de base.

B — Éducation en fonction du développement intégral de la personne et de son rôle dans la société.

C — Enseignement harmonisé au développement du pays.

Ces directives fondamentales se répercutent dans les plans et exposés ci-annexés, que nous répartirons en six sections :

Enseignement primaire
Enseignement secondaire
Enseignement supérieur
Enseignement technique
Formation pédagogique
Réorganisation administrative et activités culturelles.

Section 1

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU VIETNAM

I — Situation actuelle

1 — Dans l'ensemble, l'enseignement primaire au Viêt Nam, en dépit d'immenses difficultés (subversion communiste, inondations catastrophiques dans les provinces de l'Ouest etc..) a poursuivi en 1961 le rythme de développement des années précédentes (voir tableau N° 1).

2 — La comparaison des taux d'accroissement montre cependant que le nombre des écoles, des classes et des maîtres n'est pas en proportion avec l'accroissement des effectifs scolaires. On peut citer comme raisons de cet état de chose : les possibilités budgétaires limitées, la fermeture de 553 écoles situées dans des zones d'insécurité, l'insuffisance des effectifs des écoles normales, la mobilisation des jeunes maîtres.

3 — Effectifs des élèves

Les effectifs des élèves primaires en 1961 se montent à près de 1.360.000, soit 9,3% de la population totale (voir tableau N° 1) et 60% de la population scolarisable. Bien que cette proportion soit encore insuffisante, elle accuse un net progrès par rapport aux années précédentes.

4 — Nombre d'élèves par maître

Le nombre des élèves par maître est passé de 56 à 58 pour des raisons énumérées au paragraphe 2.

5 — Nombre d'élèves-maîtres

Le nombre élèves-maîtres est passé de 1.390 en 1960-1961 à 1.497 en 1961-1962, soit une augmentation de 107 unités. Le taux d'accroissement (7,7%) est encore insuffisant par rapport aux besoins (voir tableau N° 1-4).

6 — Proportion des professeurs d'école normale par rapport aux élèves-maîtres

En 1960-1961 : 1 professeur par 46 élèves-maîtres
En 1961-1962 : 1 professeur par 39 élèves-maîtres

7 — Nombre d'administrateurs et d'inspecteurs

Ce nombre est actuellement de 148, soit un inspecteur ou administrateur par 9.242 élèves.

Il est en décroissance par rapport à l'année précédente (une unité pour 9.000 élèves).

8 — Constructions scolaires

Le tableau I-2 et I-3 donne le rythme des constructions scolaires :

Enseignement public : 100 écoles nouvelles et 398 salles de classes nouvelles

Enseignement privé : 336 écoles nouvelles.

Dans l'enseignement public, malgré l'usage presque généralisé du système de roulement, le nombre moyen d'élèves par classe est passé de 50 à 51.

II — Objectifs nationaux pour les cinq prochaines années

Le plan quinquennal prévoit la formation de 2.500 maîtres et la construction de 2.500 classes par an.

Ce plan occasionnera les dépenses suivantes :

1962	425	millions de $
1963	605	—
1964	785	—
1965	965	—
1966	1.145	—

En raison des restrictions budgétaires inévitables dues à l'accroissement des dépenses de sécurité et d'investissement économique, le Gouvernement devra recourir d'une part à une contribution financière plus substantielle des administrations et collectivités locales, d'autre part à un concours accru de l'aide extérieure.

A ce point de vue, il convient de mentionner l'effort actuel du Gouvernement visant à intensifier la création dans tout le pays de « hameaux stratégiques » où grâce à une mobilisation de toutes les ressources et de toutes les bonnes volontés, les populations rurales pourront entreprendre efficacement leurs tâches de démocratisation et de modernisation tant sur le plan économique que sur le plan culturel.

Le plan du Ministère de l'Éducation Nationale vise en outre les objectifs suivants :

1 — Création d'écoles normales et de centres de perfectionnement pour les instituteurs. Dans ce domaine, l'École normale de Vinhlong, nouvellement construite, a commencé à fonctionner cette année et celle de Qui Nhon est en cours d'achèvement.

2 — Augmentation du nombre d'inspecteurs et administrateurs de l'Enseignement.

3 — Transformation progressive des écoles élémentaires (3 classes) en écoles primaires (5 classes).

4 — Réduction progressive des effectifs par classe jusqu'à l'obtention de conditions de travail satisfaisantes pour les maîtres et les élèves.

5 — Renforcement de l'équipement scolaire, notamment accroissement de la publication et de la diffusion des manuels ; création d'un Centre audio-visuel national chargé de la production systématique des auxiliaires audio-visuels pour tout le pays.

6 — Réforme du programme de l'enseignement primaire notamment au point de vue de l'instruction civique et de l'éducation communautaire ; transformation progressive des écoles primaires traditionnelles en écoles primaires communautaires, plus adaptées aux besoins du pays, réforme des examens du certificat d'études primaires.

Le coût du projet s'élève à 3.925.000.000$ et se répartit comme suit :

1 — *Année scolaire 1962-1963 :*

a) Construction et équipement de 2.500 classes :	100.000$ × 2.500	250.000.000$
b) Solde des Instituteurs :	50.000 × 2.500	125.000.000
c) Solde du personnel administratif et auxiliaire :	25.000$ × 1.000	25.000.000
d) Dépenses de fonctionnement :	10.000$ × 2.500	25.000.000
	Total.....	425.000.000$

2 — *Année scolaire 1963-1964 :*

a) Construction et équipement de 2.500 classes :	100.000$ × 2.500	250.000.000$
b) Solde des Instituteurs :	50.000$ × 5.000	250.000.000
c) Solde du personnel administratif et auxiliaire :	25.000$ × 2.000	50.000.000
d) Dépenses de fonctionement	10.000$ × 5.000	50.000.000
e) Dépenses d'entretien des locaux :	2.000$ × 2.500	5.000.000
	Total.....	605.000.000$

3 — *Année scolaire 1964-1965 :*

a) Construction et équipement de 2.500 classes	100.000$ × 2.500	250.000.000$
b) Solde des Instituteurs :	50.000$ × 7.500	375.000.000
c) Solde du personnel administratif et auxiliaire :	25.000$ × 3.000	75.000.000
d) Dépenses de fonctionnement	10.000$ × 7.500	75.000.000
e) Dépenses d'entretien des locaux :	2.000$ × 5.000	10.000.000
	Total.....	785.000.000$

4 — *Année scolaire 1965-1966 :*

a) Construction et équipement de 2.500 classes :	100.000$ × 2.500	250.000.000$
b) Solde des Instituteurs :	50.000$ × 10.000	500.000.000

c) Solde du personnel administratif et auxiliaire :	25.000$ × 4.000	100.000.000
d) Dépenses de fonctionnement	10.000$ × 10.000	100.000.000
e) Dépenses d'entretien des locaux :	2.000$ × 7.500	15.000.000
	Total.....	965.000.000$

5 — *Année scolaire 1966-1967 :*

a) Construction et équipement de 2.500 classes :	100.000$ × 2.500	250.000.000$
b) Solde des Instituteurs :	50.000$ × 12.500	625.000.000
c) Solde du personnel administratif et auxiliaire :	25.000$ × 5.000	125.000.000
d) Dépenses de fonctionnement	10.000$ × 12.500	125.000.000
e) Dépenses d'entretien des locaux :	2.000$ × 10.000	20.000.000
	Total.....	1.145.000.000$

TOTAUX POUR LES 5 ANNÉES

1 — Nombre d'élèves actuel		1.092.490
— Augmentation à prévoir :	12.500 × 50	625.000
		1.717.490
2 — Nombre de classes existant :		21.817
— Nombre de classes à construire :		12.500
		34.317
3 — Nombre d'instituteurs existant :		19.362
— Nombre d'instituteurs pour les classes nouvelles :		12.500
		31.862

4 — Dépenses :

Année scolaire	1962-1963	425.000.000$
» »	1963-1964	605.000.000
» »	1964-1965	785.000.000
» »	1965-1966	965.000.000
» »	1966-1967	1.145.000.000
		3.925.000.000$

Tableau I – 1

EVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (1)

ANNÉES SCOLAIRES	EFFECTIFS SCOLAIRES (Enseignement public)	CLASSES (Enseignement public)	NOMBRE D'ÉLÈVES PAR CLASSE	PERSONNEL ENSEIGNANT (Enseignement public)	NOMBRE D'ÉLÈVES PAR MAITRE	INSCRIPTION AU C. ENFANTIN (Enseignement public)		EFFECTIFS DU COURS SUPÉRIEUR (Enseignement public et privé)	ÉLÈVES AYANT OBTENU LE C.E.P.	TAUX D'ADMISSION AU C.E.P.	DÉPENSES POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (Budgets National et Provinciaux) (2)	DÉPENSES PAR ÉLÈVE (Enseignement public)
						Inscrits	o/o par rapport aux demandes d'inscription					
–	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
							%				VN$	VN$
1957 — 1958	738.299	14.538	51	12.467	59	187.906	75,0	73.931	61.907	74,6	678.455.273	919
1958 — 1959	886.901	17.544	50	15.107	59	234.609	82,9	88.372	85.372	82,1	694.903.671	784
1959 — 1960	1.001.757	20.109	49	17.817	56	242.955	85,4	97.810	90.166	79,1	777.035.869	776
1960 — 1961	1.034.393	20.699	50	18.368	56	252.886	89,6	123.967	99.878	78,9	891.017.684	861
1961 — 1962	1.092.490	21.817	51	19.362	58	255.126	90,1	136.431	(4) —	(4) —	— (4)	— (4)

(1) Avant 1957 (date de la création du Bureau de Statistique certains de ces documents ne peuvent être obtenus).
(2) Source : Direction Générale du Budget
(4) Les renseignements ne sont pas encore disponibles.

ANNÉES SCOLAIRES	POPULATION SCOLARISÉE (Enseignement public et privé)	POPULATION SCOLARISABLE (de 6 à 11 ans) (3)	% DE LA POPUL. SCOLARISÉE par rapport à la POPULATION SCOLARISABLE	DÉSERTION SCOLAIRE	TAUX DE DÉSERTION	POPULATION TOTALE (3)	% DE LA POPUL. SCOLARISÉE par rapport à la POPULATION TOTALE	ÉLÈVES pour 10.000 habitants	INDICE DE L'ÉVOLUTION du nombre d'élèves pour 10.000 hab. (5)
			%		%		%		
1957 — 1958	887.397	2.080.000	42,66	1.192.603	57	12.600.000	7,04	704	134
1958 — 1959	1.071.176	2.038.428	52,60	967.252	48	12.934.000	8,26	828	158
1959 — 1960	1.222.590	2.104.894	58,10	882.304	42	13.789.300	8,86	886	169
1960 — 1961	1.277.302	2.162.351	59,00	884.549	41	14.081.500	9,07	907	173
1961 — 1962	1.357.173	(4)	(4)	(4)	(4)	(4)	(4)	(4)	(4)

(3) Source : I.N.S. et estimation
(4) Les renseignements ne sont pas encore disponibles
(5) Base 100 en 1955-1956

Tableau I — 2

EVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
de 1954-1955 à 1961-1962

ANNÉES SCOLAIRES	ENSEIGNEMENT PUBLIC				ENSEIGNEMENT PRIVÉ				TOTAUX GÉNÉRAUX			
	Écoles	Classes	Maîtres	Élèves	Écoles	Classes	Maîtres	Élèves	Écoles	Classes	Maîtres	Élèves
1954 — 1955	1.189	6.332	7.044	329.598	473	1.859	1.754	71.267	1.662	8.191	8.798	400.865
1955 — 1956	2.395	10.150	9.105	481.558	749	2.897	2.851	120.304	3.144	13.047	11.956	601.862
1956 — 1957	2.702	11.027	10.011	547.483	729	2.524	2.000	90.621	3.431	13.551	12.011	638.104
1957 — 1958	3.417	14.538	12.467	738.299	1.135	4.127	3.552	149.098	4.552	18.665	16.019	887.397
1958 — 1959	3.956	17.544	15.107	886.901	1.587	5.299	4.508	184.275	5.543	22.843	19.615	1.071.176
1959 — 1960	4.418	20.109	17.817	1.001.757	1.722	6.098	5.290	220.833	6.140	26.207	23.107	1.222.590
1960 — 1961	4.250	20.699	18.368	1.034.393	1.861	6.461	5.967	243.409	6.111	27.160	24.335	1.277.802
1961 — 1962	4.132	21.817	19.362	1.092.490	2.061	6.849	6.335	264.683	6.193	28.666	25.697	1.357.173

Tableau 1-3

INDICE D'AUGMENTATION (1)

ANNÉES SCOLAIRES	Enseignement public et privé				Enseignement public			
	Ecoles	Classes	Maîtres	Elèves	Ecoles	Classes	Maîtres	Elèves
1955 — 1956	100	100	100	100	100	100	100	100
1956 — 1957	109	104	101	106	113	109	110	114
1957 — 1958	145	143	142	147	143	143	137	153
1958 — 1959	176	175	164	178	165	173	166	184
1959 — 1960	195	201	195	203	184	198	196	208
1960 — 1961	194	203	204	212	177	204	202	215
1961 — 1962	196	219	214	225	172	214	212	226

(1) Nous prenons comme base l'année scolaire 1955-1956 qui présente une certaine stabilité politique et éducative.

Tableau I-4

ENSEIGNEMENT NORMAL

Nombre d'élèves-maîtres diplômés de 1956 à 1960

FORMATION	1955 1956	1956 1957	1957 1958	1958 1959	1959 1960	1960 1961	Total en 6 ans
Ecole Normale du Sud Viêt Nam (4 ans après le C. E. P.)	54	244	61				359
Maitresses d'école maternelle (1 an)		30	24	50	51	50	205
Instituteurs complémentaires (3 ans)			214	208	225		647
Instituteurs primaires (Formation accélérée: 1 an)	126	349	467	884	1.141	1.245	4.212
Ecole Normale des Hauts Plateaux (2 ans après le C.E.P.)				28	35	49	112
Total	180	623	766	1.170	1.452	1.344	5.535

Nombre d'élèves-maîtres dans les Classes Normales et dans les Ecoles Normales spécialisées (de 1955-56 à 1960-61)

Ecoles ou classes	1955 1956	1956 1957	1957 1958	1958 1959	1959 1960	1960 1961
Ecole Normale du Sud Viêt Nam	155	317	61			
Ecole Normale Nationale	309	562	908	791	822	645
Ecole Normale de Hauts Plateaux			30	63	85	97
Cours de Formation Accélérée :						
Huê	40	120	120	148	150	169
Qui Nhon		40	40	49	50	
Nha Trang		40	40	50	50	110
Vinh Long				50	50	50
My Tho				99	100	100
Cân Tho				52	50	49
Long Xuyên				50	50	50
Dalat				49	50	
Banmethuot						20
Formation des Moniteurs d'Agriculture.		20	36			
Education de Base		50	44	46	50	100
Total	504	1.149	1.279	1.447	1.507	1.390

Section 2

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

1 — Un tableau statistique de l'évolution de l'enseignement secondaire montre nettement que le taux d'accroissement du nombre des maîtres (11,8 % en 1961-1962) et de celui des classes (16,6 %) n'est pas proportionnel à celui des élèves.

2 — A cause de l'insuffisance des sources normales de recrutement (Faculté de Pédagogie, diplômés d'enseignement supérieur avec qualificaiion pédagogiqne), on a dû recourir à des sources de recrutement secondaires (contractuels, chargés d'enseignement pour un certain nombre d'heures), portant préjudice à la qualité de l'enseignement.

3 — Au point de vue qualitatif, on peut faire les remarques suivantes :

a) le programme actuel, trop académique, ne tient pas assez compte de l'orientation professionnelle et de la préparation de l'élève à participer aux activités vitales du pays.

b) l'enseignement des langues vivantes doit être amélioré.

c) contrôle insuffisant de l'enseignement privé.

Pour combler les déficiences actuelles, l'effort fondamental doit porter avant tout sur la *formation pédagogique* :

1 — Création d'un centre de formation de professeurs pour l'enseignement secondaire du 1er degré et extension de la faculté actuelle de pédagogie.

2 — Création de centres de perfectionnement pour les professeurs et instituteurs ayant déjà exercé.

3 — Recrutement de professeurs qualifiés pour ces centres, modernisation des méthodes (stages pratiques, équipement moderne etc...) de formation pédagogique, extension des études et recherches sur ce sujet.

4 — Réduction du nombre d'élèves par classe et par maître.

5 — Contrôle efficace de l'enseignement privé et extension des méthodes de formation aux professeurs et instituteurs d'enseignement privé.

Constructions nouvelles et équipement scolaire

Le rythme actuel des constructions nouvelles sera maintenu et si possible accentué, parallèlement aux efforts tendant à étendre les zones de sécurité. A cause des restrictions budgétaires inévitables pendant la période actuelle, il sera fait appel à un concours de plus en plus large des collectivités locales et de l'aide extérieure.

Le but visé en définitive est, conformément aux promesses électorales, l'institution d'une école secondaire du 1er degré par circonscription et d'une école secondaire du 2e degré par province.

Réformes qualitatives

1 — Réforme du programme : instruction civique, enseignement des langues, extension des matières tendant à la connaissance vivante du monde ambiant (histoire, géographie humaine, économie, sciences expérimentales, enseignement ménager et puériculture pour les écoles des jeunes filles). Réforme parallèle des examens.

2 — Étude de l'organisation d'une orientation professionnelle en accord avec la Direction générale du Plan et du Ministère de l'Économie.

3 — Modernisation de l'équipement scolaire : publications et manuels, bibliothèques, laboratoires, matériel pédagogique.

4 — Réforme des statuts de l'enseignement : qualification accrue, extension des sources normales de recrutement, extinction progressive des sources de recrutement secondaires.

5 — Contrôle accentué, réorganisation de l'enseignement semi-public et privé et aide accrue à ces secteurs.

Le coût du projet s'élève à plus de 908 millions de piastres et se répartit comme suit :

I — Année scolaire 1962-1963 :

a) Construction et équipement de 250 classes :	130.000$ × 250	32.500.000$
b) Construction et équipement de 10 Laboratoires (5 de 2me cycle et		

5 du 1er cycle) :	900.000$×5 : 4.500.000$ 13.000$×5 : 65.000$	4.565.000(1)
c) Solde des professeurs (2 3 du nombre de classe) :	100.000$×375	37.500.000
d) Solde des inspecteurs :	130.000$× 5	650.000
e) Solde du personnel administratif et auxiliaire :	36.000$×200	7.200.000
f) Dépenses de fonctionnement :	10.000$×250	2.500.000
	Total.....	84.915.000$

2 — Année scolaire 1963-1964 :

a) Construction et équipement de 250 classes :	130.000×$250	32.500.000$
b) Construction et équipement de 10 Laboratoires (5 de 2me cycle et 5 du 1er cycle) :	900.000$×5 : 4.500.000$ 13.000$×5 : 65.000$	4,565.000
c) Solde des professeurs :	100.000$×750	75.000.000
d) Solde des Inspecteurs	130.000$× 10	1.300.000
e) Solde du personnel administratif et auxiliaire	36.000$×400	14.400.000
f) Dépenses de fonctionnement	10.000$×500	5.000.000
g) Dépenses d'entretien	2.000$×250	500.000
		133.265.000$

3 — Année scolaire 1964-1965 :

a) Construction et équipement de 250 classes :	130.000$×250	32.500.000$
b) Construction et équipement de 10 Laboratoires (5 de 2me cycle et		

(1) y compris la prévision destinée à l'achat du matériel à l'étranger :
- 9000 US $ soit 341.000 VN $ (taux officiel) pour 1 laboratoire du 2e degré
- 360 US $ soit 12.600 VN $ pour 1 laboratoire du 1er degré.

5 du 1er cycle) :	900.000$ × 5 : 4.500.000$		
	13.000$ × 5 : 65.000$		4.565.000
c) Solde des professeurs :	100.000$ × 1.125		112.500.000
d) Solde des Inspecteurs :	130.000$ × 15		1.950.000
e) Solde du personnel administratif et auxiliaire :	36.000$ × 600		21.600.000
f) Dépenses de fonctionnement	10.000$ × 750		7.500.000
g) Dépenses d'entretien	2.000$ × 500		1.000.000
	Total.....		181.615.000$

4 — Année scolaire 1965-1966 :

a) Construction et équipement de 250 classes :	130.000$ × 250	32.500.000$
b) Construction et équipement de 10 Laboratoires (5 de 2me cycle et 5 du 1er cycle) :	900.000$ × 5 : 4.500.000$	
	13.000$ × 5 : 65.000$	4.565.000
c) Solde des professeurs :	100.000$ × 1.500	150.000.000
d) Solde des Inspecteurs :	130.000$ × 20	2.600.000
e) Solde du personnel administratif et auxiliaire :	36.000$ × 800	28.800.000
f) Dépenses de fonctionnement	10.000$ × 1.000	10.000.000
g) Dépenses d'entretien	2.000$ × 750	1.500.000
	Total.....	229.965.000$

5 — Année scolaire 1966-1967 :

a) Construction et équipement de 250 classes :	130.000$ × 250	32.500.000$
b) Construction et équipement de 10 Laboratoires (5 de 2me cycle et 5 du 1er cycle) :	900.000$ × 5 : 4.500.000$	
	13.000$ × 5 : 65.000$	4.565.000

c) Solde des professeurs :	100.000$ × 1.875	187.500.000$
d) Solde des Inspecteurs :	130.000$ × 25	3.250.000
e) Solde du personnel administratif et auxiliaire :	36.000$ × 1.000	36.000.000
f) Dépenses de fonctionnement :	10.000$ × 1250	12.500.000
g) Dépenses d'entretien	2.000$ × 1.000	2.000.000
	Total.....	278.315.000$

TOTAUX POUR LES 5 ANNÉES

1 — Nombre d'élèves actuel :		85.554
— Augmentation à prévoir :	1.250 × 50	62.500
		148.054
2 — Nombre de classes existant :		1.605
— Nombre de classes à prévoir :		1.250
		2.855
3 — Nombre de professeurs existant :		2.106
— Nombre de professeurs à prévoir :		1.875
		3.981
4 — Nombre d'Inspecteurs existant :		4
— Nombre d'Inspecteurs à prévoir :		25
		29
5 — Nombre de Laboratoires existant :		31
— Nombre de Laboratoires à prévoir :		25
		56

6 — Dépenses :

Année scolaire 1962-1963	84.915.000$
» » 1963-1964	133.265.000$
» » 1964-1965	181.615.000
» » 1965-1966	229.965.000
» » 1966-1967	278.315.000
	908.075.000$

ÉVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PUBLIC

ANNÉES SCOLAIRES	NOMBRE D'ÉLÈVES			NOMBRE DE PROFESSEURS			NOMBRE DE CLASSES			Nombre moyen d'élèves par classe		Nombre des professeurs nécessaires (c)	DIFFÉRENCE entre les colonnes (4) et (12)
	Nombre d'élèves	Taux d'accroissement par rapport à l'année précédente	Indice d'augmentation 1955-1956 = 100	Nombre de professeurs	Taux d'accroissement par rapport à l'année précédente	Indice d'augmentation 1955-1956 = 100	Nombre de classes	Taux d'accroissement par rapport à l'année précédente	Indice d'augmentation 1955-1956 = 100	Nombre moyen d'élèves par classe	Indice d'augmentation 1955-1956 = 100		
	1	2	8	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
		%			%			%					
1955-1956 (a)	27.691	31,9	100	(b) 774	4,0	100	562	31,0	100	49	100	843	843— 774 = 069
1956-1957	34.474	24,5	125	(b) 814	5,2	105	671	19,4	119	51	104	1.007	1.007— 814 = 193
1957-1958	41.272	19,7	149	869	6,7	112	792	18,0	141	52	106	1.188	1.188— 869 = 319
1958-1959	51.744	25,4	187	1.125	29,4	145	980	23,7	174	53	108	1.470	1.470—1.125 = 345
1959-1960	62.130	20,1	224	1.514	34,6	196	1.158	18,2	206	54	110	1.737	1.737—1.514 = 223
1960-1961	73.681	18,6	266	1.830	20,9	236	1.374	18,6	245	54	110	2.061	2.061—1.830 = 231
1961-1962	85.554	16,1	308	2.106	15,0	272	1.605	16,8	285	53	108	2.408	2.408—2.106 = 302

(a) Nous prenons comme base l'année scolaire 1955-56 qui présente déjà une certaine stabilité politique et éducative.

(b) Ces nombres ne comprennent pas les chargés d'enseignement et sont inférieurs à ceux qui figurent dans l'Annuaire Statistique de l'Enseignement.

(c) Calculé d'après l'hypothèse : « 3 classes correspondent à 3 professeurs ».

Section 3

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Parmi les trois degrés d'enseignement au Viet Nam, c'est l'enseignement supérieur qui depuis 1954 connaît les développements quantitatifs et qualitatifs les plus importants ainsi qu'il ressort des tableaux statistiques ci-annexés.

En dehors des nobles buts culturels que poursuit toute Université digne de ce nom, l'Université de Saigon et ses sœurs de Huê et de Dalat ont contribué pour une part importante à fournir au pays les cadres supérieurs nécessaires à son développement. Toutefois, au point de vue de la planification, il serait souhaitable d'établir une meilleure coordination entre les Administrations intéressées (Directions Générales du Plan et du Budget, Ministère de l'Économie et de l'Agriculture, Institut National de la Statistique, etc...) pour arriver à une concordance plus efficiente entre les besoins des divers secteurs d'activité et la formation des cadres universitaires et techniques.

En ce qui concerne le corps des professeurs d'enseignement supérieur, l'Université, tout en mettant l'accent sur l'emploi de la langue vietnamienne, applique une formule heureuse de recrutement mixte (étrangers et nationaux) qui permet une synthèse des cultures et techniques occidentale et orientale. Dans ce domaine, un statut de l'Université est à l'étude, conciliant la promotion de la fonction enseignante au degré supérieur avec les institutions règlementaires et les traditions universitaires en vigueur dans les pays modernes.

Au point de vue de l'installation et de l'équipement, nous mentionnons trois projets importants :

1 — Édification d'une cité universitaire à Thu Duc. Ce projet, en cours de réalisation, permettra de dégager progressivement les Facultés de Saigon des bâtiments de fortune dans lesquelles elles étouffent actuellement.

2 — Construction, avec le concours de l'aide américaine, d'un centre médical comprenant :

a) un bâtiment de sciences de base servant aux trois sections de médecine, de pharmacie et de chirurgie dentaire.

b) un hôpital d'application de 300 lits.

3 — Extension de l'Université de Huê.

En dehors de ces projets majeurs, nous citons :

1 — les projets de création : — d'un laboratoire d'architecture et de matériaux de construction.

— d'un institut de droit comparé et d'un institut de préparation aux affaires.

2 — l'extension normale des Facultés, notamment de celles des Sciences, des Lettres et de Droit, en raison de l'accroissement des effectifs.

Au point de vue qualitatif, les directives suivantes sont à l'étude ou en cours d'application :

1 — Sélection et recrutement de professeurs qualifiés.

2 — Réforme des programmes en vue d'une meilleure adaptation aux besoins du pays, concurremment avec les progrès de la science moderne.

3 — Amélioration des méthodes pédagogiques.

4 — Création de sections de recherches, d'études et de travaux pratiques avec équipement moderne.

* * *

En résumé, malgré les résultats importants déjà obtenus, les Universités vietnamiennes poursuivent un effort soutenu, pour assumer les nobles responsabilités qui lui sont dévolues dans l'évolution du pays. Pour les aider dans cette tâche, un concours accru de l'aide extérieure et du budget national leur sont nécessaires.

Le coût du projet s'élève à :	1.075.100.000$00
il se répartit comme suit :	
— Université de Huê	301.100.000$00
— Université de Saigon	445.000.000,00
— Transfert de l'Université de Saigon à ThuDuc	329.000.000,00

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

EFFECTIFS DES ÉTUDIANTS
de 1949-1950 à 1961-1962

ANNÉES SCOLAIRES	Faculté de droit			Faculté de médecine et de pharmacie			Faculté des sciences			Faculté des lettres			Fa.ulté de pédagogie			École supérieure d'architecture			Totaux généraux		
	Nombre d'étudiants	Taux d'accroissement (1)	Indice d'augmentation 1955-1956 = 100	Nombre d'étudiants	Taux d'accroissement (1)	Indice d'augmentation 1955-1956 = 100	Nombre d'étudiants	Taux d'accroissement (1)	Indice d'augmentation 1955-1956 = 100	Nombre d'étudiants	Taux d'accroissement (1)	Indice d'augmentation 1955-1956 = 100	Nombre d'étudiants	Taux d'accroissement (1)	Indice d'augmentation 1955-1956 = 100	Nombre d'étudiants	Taux d'accroissement (1)	Indice d'augmentation 1955-1956 = 100	Nombre d'étudiants	Taux d'accroissement (1)	Indice d'augmentation 1955-1956 = 100
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
(2) 1949-1950	284			330			302			57						10			983		
1950-1951	382	34,5		412	24,8		288	4,6		49	14,0		25	14,0		11	10,0		1.167	18,7	
1951-1952	573	50,0		474	15,0		374	29,9		82	67,3		31	24,0		11	0,0		1.545	32,4	
1952-1953	612	6,8		602	27,0		516	38,0		60	14,6		23	25,8		11	0,0		1.824	18,1	
1953-1954	693	13,2		794	31,9		503	2,5		95	58,3		35	52,2		22	100,0		2.142	17,4	

REMARQUES : (1) Par rapport à l'année précédente.

(2) Avant l'accord de Genève (y compris l'Université de Hanoi sauf la Faculté de Droit).

ANNÉES SCOLAIRES	Faculté de droit			Faculté de médecine et de pharmacie			Faculté des sciences			Faculté des lettres			Faculté de pédagogie			École supérieure d'architecture			Totaux généraux		
	Nombre d'étudiants	Taux d'accroissement (1)	Indice d'augmentation 1955-1956 = 100	Nombre d'étudiants	Taux d'accroissement (1)	Indice d'augmentation 1955-1956 = 100	Nombre d'étudiants	Taux d'accroissement (1)	Indice d'augmentation 1955-1956 = 100	Nombre d'étudiants	Taux d'accroissement (1)	Indice d'augmentation 1955-1956 = 100	Nombre d'étudiants	Taux d'accroissement (1)	Indice d'augmentation 1955-1956 = 100	Nombre d'étudiants	Taux d'accroissement (1)	Indice d'augmentation 1-55 1956 = 100	Nombre d'étudiants	Taux d'accroissement (1)	Indice d'augmentation 1955-1956 = 100
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
(3) 1954-1955	763	10,1		665	16,2		489	2,8		138	45,3		72	105,7		27	22,7		2.154	0,6	
1955-1956 (4)	993	30,1	100	814	22,4	100	679	38,8	100	295	113,8	100	101	40,3	100	25	7,4	100	2.907	35,0	100
1956-1957	1.008	1,5	102	944	22,1	116	769	13,2	113	505	71,2	171	126	24,8	125	27	8,0	108	3.379	16,2	116
1957-1958 (5)	1.179	17,0	119	1.020	8,0	125	1.075	39,8	158	899	78,0	305	226	79,4	224	46	70,4	184	4.445	31,5	153
1958-1959	1.439	22,0	145	1.144	12,1	141	2.017	87,6	297	1.398	55,5	474	801	254,4	793	73	58,7	292	6.872	54,6	236
1959-1960 (6)	2.060	43,1	207	1.490	30,2	183	2.497	23,8	368	2.056	47,1	697	984	22,8	974	91	24,7	364	9.178	33,6	316
1960-1961	2.359	14,5	238	1.906	28,0	234	3.160	26,5	465	2.923	42,2	991	975	0,9	965	106	16,5	424	11.429	24,5	393
1961-1962	2.769	17,4	279	2.506	31,5	308	4.627	46,4	681	4.039	38,0	1.368	1.032	5,8	1.022	137	29,2	548	15.106	32,2	520

REMARQUES : (3) Après l'accord de Genève (non compris l'Université de Hanoi).
(4) Nous prenons comme base l'année scolaire 1955-1956 qui présente déjà une certaine stabilité politique et éducative.
(5) Y compris l'Université de Huê.
(6) Y compris les Universités de Huê et de Dalat.

Section 4

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

§ 1 — Centre National d'Enseignement Technique

Le programme intéressant le Centre National d'enseignement technique vise les buts suivants :

— Amélioration et perfectionnement des organes et des moyens d'enseignement que possèdent actuellement le centre et ses écoles.

— Création de laboratoires, d'ateliers qui manquent encore au centre et à ses écoles.

— Ouverture d'une école de Chimie industrielle pour former le personnel chimiste que réclament le Département de l'Économie Nationale et le secteur industriel privé.

— Accroissement du personnel enseignant : d'un côté, envoi en perfectionnement à l'étranger des meilleurs étudiants diplômés des écoles, qui reviendront grossir le rang du personnel enseignant ; de l'autre, envoi à tour de rôle, aux cours de perfectionnement, du personnel enseignant existant.

Pour la réalisation de ce programme, d'importants crédits sont prévus et figurent au tableau récapitulatif joint.

Les années 1962, 1963 seront celles qui réclament le plus de dépenses, étant donné le nombre important de projets à réaliser. Cependant, pour ne pas trop accumuler les dépenses dans ces 2 années, l'ouverture d'une École Nationale de Chimie industrielle sera échelonnée sur plusieurs étapes annuelles : chaque étape correspond à l'ouverture d'une classe. D'autre part, tant que l'École n'aura pas encore une organisation intérieure et un personnel spécial, les crédits prévus à ce titre seront incorporés à ceux du centre.

Il en sera de même pour les dépenses afférentes à la Salle de conférence servant à la fois de bibliothèque, de laboratoire, etc...

Il sera fait appel :

1 — au Budget National pour :

— les dépenses résultant d'activités normales

— les dépenses de constructions afférentes aux nouveaux projets.

— les dépenses d'un certain matériel d'équipement de laboratoires.

2 — à l'aide extérieure pour :

— le matériel d'équipement de laboratoires, d'ateliers, ainsi que les ouvrages scolaires (Aide Américaine, Française, Colombo, Unesco, etc...)

— les bourses de perfectionnement à l'intention des meilleurs étudiants diplômés et du personnel enseignant.

En résumé, la réalisation du programme permettra :

— une meilleure formation pour les étudiants destinés aux diverses branches d'activité économique.

— un nombre d'admissions plus élevé par rapport aux années précédentes.

— un rehaussement de niveau culturel et de sens pratique chez les étudiants.

— avec le matériel d'équipement de laboratoires et d'ateliers, la participation éventuelle de l'École de Chimie à la production industrielle de matières colorantes, — à l'expérimentation des projets d'industrie publique ou privée, — au contrôle des produits chimiques manufacturés, — à l'essai de matériaux destinés à la construction, — à la conduite des travaux de recherches scientifiques et techniques.

BUDGET

NOMENCLATURE	Ire annuité	2e annuité	3e annuité	4e annuité	5e annuité	TOTAL	OBSERVATIONS
	(en million de piastres)						
I — *Constructions* (Travaux neufs, réparation aménagement, agrandissement — Honoraires d'architectes).	32	27	30	25	9	123	— Le matériel d'équipement actuel de l'Ecole Polytechnique des métiers de Phu Tho est trop rudimentaire pour mener à bien la formation des conducteurs de travaux, des chefs d'atelier.
II — *Autres dépenses* Frais d'emmagasinage, de transport. Arrhes	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	12,5	— Le personnel des professeurs a besoin d'être renforcé pour mieux profiter de la collaboration des techniciens américains.
III — *Formation des cadres, cours de perfectionnement.*	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	4	— Le rééquipement est nécessaire pour mieux répondre aux travaux techniques.
	(en 1.000 U.S. $)						— Equipement d'outils manuels et de machines (environ 8.000 U.S. pour chaque annuité).
IV — *Matériel d'équipement*	390	385	420	390	120	1.705	— Envoi annuel de 10 candidats en perfectionnement aux E.U.
V — *Perfectionnement aux E. U.*	316,7	400	280	280	280	1.556,7	— 4.000 US$ pour chaque prorogation annuelle (étudiant).
VI — *Séjour des Techniciens américains en mission de collaboration à l'Ecole Polytechnique des métiers de Phu Tho.*	419	150	150			719	— Il s'agit de 7 techniciens américains de l'Ecole Polytechnique des métiers de Phu Tho.

§ 2 — Enseignement Secondaire et Primaire Technique

La situation actuelle de l'enseignement secondaire et primaire technique peut être résumée comme suit :

1 — Dans les années passées, le programme de développement d'enseignement technique a pu être réalisé, en partie, grâce à l'aide étrangère.

2 — L'enseignement technique offre un aspect hétérogène d'organisation : à côté de la Direction de l'Enseignement Technique et du Centre Technique de Phu Tho, relevant du Département de l'Éducation Nationale, fonctionnent les cours du soir organisés par le Département du travail, ainsi que les classes d'orientation professionnelle organisées par la Direction Générale de l'Assistance Sociale. Ce qui revient à dire que la formation professionnelle de techniciens et d'ouvriers relève de la compétence et de la responsabilité de plusieurs Administrations, d'où la nécessité d'unifier le programme d'enseignement technique.

Le programme quinquennal tend aux buts suivants :

— Création d'une école des métiers dans toutes les zones populeuses,

— Consolidation des organismes existants,

— Extension d'écoles professionnelles du second degré,

— Amélioration des statuts du personnel technique,

— Réorganisation de la Direction d'Enseignement Technique.

1 — Réorganisation des Ecoles des métiers existantes

10 écoles des métiers, dotées de matériel rudimentaire fonctionnent en province. Ces écoles relèvent, au point de vue administratif, du Chef de province, et au point de vue technique, du Directeur de l'Enseignement Technique.

D'où la nécessité d'une réorganisation au double point de vue administratif et éducatif. Toute classe ne répondant pas au besoin économique du pays sera supprimée et remplacée par une classe d'artisanat. Des cours du soir seront organisés à

l'intention des adultes ne vue de les aider à acquérir plus de connaissances techniques, à améliorer leur standard de vie. On espère, par la même occasion relever le niveau de production artisanale.

2 — Consolidation des écoles professionnelles existantes

Le Lycée Cao Thang ne dispose de classes et de matériel que pour 600 élèves alors que ceux ci sont actuellement au nombre de 1.600. Les écoles d'apprentissage de Saigon, Nha Trang et Hué se trouvent dans la même situation.

Il faudrait :

— créer un nouveau lycée à Saigon pour absorber le surnombre d'élèves,

— réparer les ateliers du Lycée Cao Thang, des écoles professionnelles de Saigon et Nha Trang en vue de les moderniser et d'accroître leur capacité.

3 — Extension de l'Ecole polytechnique des métiers de Phu Tho

Cette école a besoin d'un supplément de matériel d'une valeur approximative de 150.000 dollars, destiné au montage d'usines d'essai pour la fabrication d'appareils mécaniques usuels. L'École compte ouvrir, au surplus, un certain nombre de sections : céramique, fonderie, tissage, impression, appareils frigorifiques, enseignement ménager, etc...

Les dépenses locales sont estimées à 30 millions de piastres.

Une fois ce programme réalisé, l'Enseignement technique au Viêt Nam pourra se flatter d'avoir, de l'avis des observateurs étrangers, un Centre de formation d'ouvriers spécialisés modèle dans le Sud-Est-Asiatique.

4 — Réorganisation et extension de l'École des Arts appliqués de Binh Duong et de Biên Hoà

L'École de Biên Hoà a besoin d'être transformée en école professionnelle pour la céramique et la porcelaine, compor-

tant un laboratoire bien équipé pour utiliser les matières premières dans le pays. Elle pourra être dotée des sections de briqueterie et de verrerie. Le programme scolaire tendra, en conséquence, à l'industrie.

5 — *Création, auprès de l'École polytechnique des métiers de Phu Tho, d'une Section de formation de professeurs d'enseignement technique de second degré.*

Le développement de l'enseignement technique et professionnel dépendra du programme de formation de professeurs et d'agents d'encadrement : le personnel enseignant actuel est fort limité. L'enseignement théorique est dispensé par des professeurs de culture générale, sans connaissances techniques approfondies ; il en est résulté une éducation professionnelle fort aléatoire, et une atteinte au prestige de l'enseignement technique national.

Il faudrait créer d'urgence un organe pour la formation de professeurs compétents au double point de vue théorique et pratique. Pour limiter les dépenses, il conviendra, présentement, de créer une Section pour 3 années, au sein de l'École. Parallèlement à cette Section, des cours de perfectionnement fonctionnent en permanence à l'intention des maîtres encore moins familiarisés avec la science moderne.

6 — *Réorganisation de la Direction de l'Enseignement technique*

Une réorganisation s'impose, en raison de la responsabilité accrue de la Direction. Le programme scolaire devrait être revisé ; un comité devrait être institué pour étudier toutes les questions techniques intéressant la distribution de l'enseignement, l'installation d'ateliers, l'équipement mécanique, les besoins en main d'œuvre dans chaque région, etc... Le service d'impression et de rédaction de manuels scolaires devra être mieux équipé en personnel et en matériel. Les statuts du personnel devraient être revisés.

A — CONSTRUCTIONS ET ÉQUIPEMENT

ANNUITÉ	EN PIASTRES	EN MONNAIE ÉTRANGÈRE	OBSERVATIONS
1962	26.941.552	285.000.000 F	A noter : Le Centre recevra chaque année de l'USOM : — 25.000 US$ pour commande de manuels et matériel scolaires. — de 16.000 à 64.000 US$ pour engagement de 1 à 4 professeurs américains (1 professeur d'Anglais et 3 professeurs techniques, à partir de 1964).
1963	28.287.940	85.000.000 F	
1964	26.435.000	30.000.000 F	
1965	24.548.000		
1966	23.788.000		

B — PERFECTIONNEMENT

ANNUITÉ	NATURE DES BOURSES	USOM	A.T.E.F.	COLOMBO
1962	Bourses scolaires	6	2	2
	Bourses de perfectionnement	2	1	
1963	Bourses scolaires	12	4	3
	Bourses de perfectionnement	3	1	
1964	Bourses scolaires	18	6	4
	Bourses de perfectionnement	3	1	
1965	Bourses scolaires	24	8	5
	Bourses de perfectionnement	3	1	
1966	Bourses scolaires	18	10	
	Bourses de perfectionnement	3	1	

Section 5

FORMATION PÉDAGOGIQUE

Il ressort amplement des autres exposés que dans les divers secteurs de l'enseignement, un des efforts principaux doit porter sur la formation pédagogique : quantitativement pour réduire progressivement le nombre d'élèves par maître, qualitativement pour relever le niveau de l'enseignement à tous les degrés.

A ce sujet, nous mentionnons les projets suivants, à l'étude ou en cours de réalisation :

1 — Accroissement des effectifs de la Faculté de Pédagogie et de l'École Nationale de formation des maîtres.

2 — Remplacement progressif du cours de formation accéléré d'un an par un cours de deux ans.

3 — Création d'écoles normales pareilles à celles de Vinh Long et de Qui Nhon.

4 — Création d'un cours de formation du soir pour les professeurs d'enseignement secondaire du 1er degré (annexe de la Faculté de Pédagogie).

5 — Institution d'un certificat d'aptitude pédagogique à l'Université.

6 — Renforcement des centres de perfectionnement des maîtres déjà existants.

7 — Amélioration des méthodes pédagogiques et emploi du matériel pédagogique moderne.

8 — Formation de professeurs d'enseignement technique.

9 — Réorganisation du service des publications scolaires.

10 — Refonte des statuts de l'enseignement et extinction progressive des sources de recrutement secondaires.

Le coût du projet s'élève à 169.000.000$ et se répartit comme suit :

Formation des professeurs d'E.S. du 2e degré	52.500.000$
Formation des instituteurs	82.500.000$
Formation des professeurs d'Enseignement Technique	15.000.000$
Cours de formation du soir des professeurs d'E.S. 1er degré	19.000.000$

Section 6

RÉORGANISATION ADMINISTRATIVE ET EXTENSION DES INSTITUTIONS CULTURELLES

I — Réorganisation Administrative

Toute réorganisation administrative est dominée par un triple souci d'économie, d'efficience et de répartition judicieuse des compétences.

Toutefois, dans le cas spécial du Ministère de l'Éducation Nationale, en raison de l'accroissement accéléré des effectifs scolaires, la notion d'économie et surtout de restrictions budgétaires doit céder le pas à un accroissement proportionnel des crédits alloués, sans compter un concours accru de l'aide extérieure et des collectivités locales.

En dehors de diverses mesures de rationalisation des compétences en vue d'obtenir un meilleur rendement, les réformes suivantes sont en cours d'études ou de réalisation :

1 — Statut de l'Université

2 — Renforcement du corps des inspecteurs et administrateurs de l'enseignement.

3 — Réorganisation des services provinciaux d'enseignement.

4 — Refonte des statuts de l'enseignement secondaire et primaire et extinction progressive des sources de recrutement secondaires.

5 — Institution au sein des Conseils provinciaux d'un comité de l'éducation, ou tout au moins d'un délégué élu de l'enseignement.

6 — Extension des associations de parents d'élèves et des associations culturelles.

7 — Renforcement du contrôle de l'enseignement privé — Aide accrue à l'enseignement semi-public et privé.

II — Institutions culturelles

Les institutions culturelles déjà existantes :

1 — Direction des Archives et Bibliothèques,

2 — Direction des Affaires culturelles,

3 — Institut des recherches historiques et archéologiques,

4 — Direction de l'enseignement artistique,
5 — Institut océanographique de Nha Trang,
6 — Comité national du Viet Nam pour l'Unesco, poursuivent le développement de leurs activités en harmonie avec le programme général d'éducation et en vue d'un accroissement des échanges culturels avec les autres pays.

III – Enseignement populaire et communautaire

Conformément aux directives gouvernementales de réduction de l'analphabétisme et de développement de l'enseignement communautaire parallèlement à la reconversion des écoles primaires en écoles communautaires, nous présenterons à part un projet de développement de l'Enseignement populaire et communautaire.

Le coût du projet s'élève à 392.000.000 $ (non compris les frais de fonctionnement) et se répartit comme suit :

— Réorganisation administrative	60.000.000 $
— Activités culturelles :	
Institut Océanographique	26.600.000
Direction des Archives et Bibliothèques Nationales	50.500.000
Direction des Recherches Historiques	14.500.000
Direction des Affaires Culturelles	17.600.000
Service des Publications scolaires	103.800.000
— Enseignement populaire et communautaire	119.000.000

RÉCAPITULATION

	En V.N. $	En Monnaie Étrangère	
		F	U.S. $
Enseignement primaire	3.925.000.000		
— secondaire	908.075.000		
— supérieur	1.075.100.000		
— technique	130.149.992	300.000.000	3.980.700
Formation pédagogique	169.000.000		
Réorganisation administrative et activités culturelles	392.000.000		
Total	6.599.324.992	300.000.000	3.980.700

CHAPITRE II

SANTÉ PUBLIQUE

Le Programme Quinquennal du Département de la Santé vise 2 séries d'objectifs :

1 — l'achèvement ou l'extension des programmes déjà commencés,

2 — La création d'établissements et organismes nouveaux pour répondre aux besoins nés de l'extension du programme de santé publique, aussi bien au point de vue de la médecine préventive qu'à celui de la médecine curative.

Section 1

OEUVRES EN VOIE DE RÉALISATION

1 — Programme de la santé rurale

Ce programme, dont le début de l'exécution remonte à 1957, réalisé en partie avec l'aide de l'USOM, n'avance pas assez au point de vue de l'équipement, en particulier la construction des centres de santé ruraux à l'échelon district, composés chacun d'une Infirmerie-Maternité.

2 — Institut National Anticancéreux

L'Institut manque encore de locaux pour l'hospitalisation des malades. D'autre part, l'Hôpital général Nguyên Van Hoc, adjacent à l'Institut, a besoin de remplacer ses pavillons vétustes et insuffisants. Il a été décidé la fusion de ces deux

établissements en un centre hospitalier complet, permettant de soigner les cancéreux à tout stade, avec tous les moyens thérapeutiques modernes.

3 — Extension des programmes de lutte contre la lèpre, la tuberculose et autres maladies contagieuses endémiques ou épidémiques.

Section 2

CRÉATIONS NOUVELLES

1 — Pour répondre aux besoins constamment accrus de la population, à Saigon comme en province, il est urgent d'augmenter la capacité hospitalière totale d'environ deux mille lits pour nous rapprocher de la moyenne, considérée comme raisonnable, de 2 lits par 1.000 habitants.

A cet effet, on prévoit :

a) la construction d'un hôpital modèle d'environ 500 lits.

b) la reconstruction et l'extension de la capacité de l'hôpital de Choquan, dont les bâtiments remontent à près d'un siècle et répondent mal aux besoins hospitaliers modernes des contagieux, des malades mentaux et des prisonniers.

c) la construction d'hôpitaux régionaux, centres de traitements spécialisés, afin d'éviter les multiples inconvénients de l'évacuation des malades vers la capitale.

d) la rénovation et l'extension de la capacité des hôpitaux existants, nationaux et locaux.

2 — La création d'antennes chirurgicales disposant de moyens rapides de transport afin de voler au secours des victimes des désastres naturels ou causés par l'ennemi.

3 — La création d'un organisme nouveau pour rendre le contrôle des produits pharmaceutiques et alimentaires plus efficace.

La ligne d'action du Département de la Santé s'inspire des considérations suivantes :

1 — les bienfaits de l'hygiène et de la médecine moderne doivent pénétrer jusqu'aux villages les plus lointains.

2 — la médecine ne se bornera plus à guérir, elle préviendra les maladies évitables.

3 — l'idée de l'État-Providence devra prendre fin, et l'assistance médicale gratuite tendre à disparaître. Il n'y aura plus de malades indigents : pour tous, les soins et médicaments seront dispensés à titre onéreux comme l'hospitalisation.

La sécurité sociale à créer paiera pour les nécessiteux.

Les hôpitaux devront parvenir à l'autonomie financière avec un budget essentiellement alimenté par leurs propres recettes.

1 — Infirmerie-Maternité de district

76 districts ne sont pas encore pourvus à l'heure actuelle d'infirmerie-maternité, sans compter la reconstruction de celles détruites par les inondations. Il convient de compléter l'aide de l'USOM par un effort du budget national, afin que le programme soit achevé dans le délai de 5 ans.

Chaque infirmerie-maternité, suivant le modèle-type amélioré coûte 750.000$ pour la construction et l'équipement ainsi que 400.000$00 pour les frais de fonctionnement annuel. La dépense totale s'élève ainsi à 78.600.000$00 ; l'accroissement des dépenses annuelles lorsque le projet sera entièrement réalisé, se chiffre à 30.400.000$00.

2 — Institut National du cancer et Hôpital Nguyên Van Hoc (Gia Dinh)

Le projet primitif de l'Institut National du Cancer, déjà en partie réalisé, a été fusionné avec celui de la reconstruction du vieil hôpital Nguyên van Hoc pour en faire un complexe hospitalier facilitant les différents stades des soins aux cancéreux.

Ce sera l'unique centre anticancéreux du Viêt Nam, où seront transférés les services anticancéreux actuels des Hôpitaux Cho Rây et Binh Dân. L'Institut du Cancer actuel, dû à l'initiative privée n'a en effet qu'une activité restreinte.

Les dépenses pour la réalisation de ce centre anticancéreux sont estimées à 141.000.000$.

L'accroissement des dépenses annuelles se chiffre à 18.500.000$.

3 — Hôpital de Phu Tho et Service Central de Blanchissage et de Transports

Ce nouvel hôpital sera construit d'après les données modernes de l'architecture hospitalière, adaptées aux conditions locales. Du type hôpital spécialisé en chirurgie, ses services disposeront des moyens les plus récents de diagnostic et de traitement.

A côté de l'hôpital seront installés les services de blanchissage et de transport, communs à tous les hôpitaux nationaux de la région. Cette création, destinée à remplacer les services homologues particuliers à chacun de ces hôpitaux réalisera une économie appréciable.

L'installation disposera en outre d'ateliers de réparations de tous genres et d'un magasin de pièces de rechange.

Le coût du projet s'élève à 178.000.000$, les dépenses annuelles de fonctionnement sont estimées à 35.000.000$.

4 — Rénovation et expansion de l'Hôpital de Cho Quan

La plupart des bâtiments de l'hôpital de Cho-Quan remontent à près d'un siècle et ne sont plus adaptés aux besoins modernes.

Ses quartiers spéciaux (détenus, malades mentaux et lépreux), outre leur décrépitude, ne répondent pas aux exigences les plus élémentaires.

Selon le projet de reconstruction qui se fera en 4 étapes étudiées de façon à ne pas affecter sa capacité actuelle, l'hôpital sera complété par des services de médecine et chirurgie générales et spécialisées.

Les dépenses sont estimées à 102.000.000$, l'accroissement des dépenses annuelles de fonctionnement à 15.000.000$.

5 — Autres hôpitaux nationaux relevant du budget national

Ces hôpitaux nécessitent annuellement de gros travaux d'entretien et amélioration.

Tous ont besoin d'augmenter leur capacité devant l'afflux des malades, en particulier les hôpitaux spécialisés comme Hông Bàng, Tu Du, Nhi Dông, Nguyên van Hoài (Biên Hoà).

L'augmentation de capacité est réalisé soit par la construction de nouveaux bâtiments s'il y a de la place, soit par expansion en hauteur des pavillons existants.

Tous ces travaux nécessitent 20 à 25 millions de piastres par an. Et l'augmentation du nombre de lits entraîne l'augmentation des dépenses de fonctionnement, en moyenne 40.000 piastres par an et par lit.

Quand l'objectif de 900 lits sera atteint, l'augmentation des frais de fonctionnement sera de l'ordre de 36 millions de piastres.

Le coût total du projet s'élève à 166.000.000$, et la charge additionnelle pour le fonctionnement, 36.000.000$ par an.

6 — Autres services et établissements relevant du budget national

L'insuffisance des locaux abritant les services du Département, l'expansion du service Central de Pharmacie et de sa section des fabrications pharmaceutiques, la nécessité de nouveaux laboratoires amenée par la création d'un Service de Contrôle des Aliments et Médicaments etc..., nécessitent de leur côté des travaux de construction s'élevant à 58.000.000$, plus 9.000.000$ de frais de fonctionnement par an.

En 1966, avec l'extention de l'École Nationale des Techniciens de Laboratoire, la charge budgétaire additionnelle totale sera de 10.000.000$ par an,

7 — Création d'hôpitaux régionaux (ou interprovinciaux)

En vue de décongestionner les hôpitaux de la Capitale et d'éviter l'évacuation à Saigon des malades et blessés graves

dont l'état nécessite des soins spéciaux, la création de centres hospitaliers spécialisés à rayonnement régional s'impose.

Les frais de fonctionnement de ces hôpitaux régionaux seront supportés par le Budget National et ces établissements relèveront directement du Département de la Santé comme les autres hôpitaux nationaux.

Nous comptons en réaliser deux pendant la période du 2me programme quinquennal, l'un à Qui Nhon, l'autre à Cân Tho, de 400 lits chaque.

Les dépenses sont réparties comme suit : construction et équipement, 111.000.000$, dépenses de fonctionnement, 42.000.000$.

La charge annuelle supplémentaire pour le budget s'élève à 40.000.000$00.

8 — Hôpitaux relevant des budgets municipaux ou provinciaux

Huit hôpitaux provinciaux ont besoin d'être entièrement reconstruits.

Les autres sont ou trop vieux ou trop exigus et répondent mal aux besoins modernes.

Le Département de la Santé compte aider les budgets locaux à les moderniser et à augmenter leur capacité. Les prévisions des dépenses s'élèvent à 220.000.000$ pour la construction et l'équipement et 79.000.000$ pour le fonctionnement.

En 1966, l'accroissement des dépenses annuelles sera de l'ordre de 60.000.000$, correspondant à un accroissement d'environ 2.000 lits.

9 — Extension du programme national de lutte antituberculeuse

La tuberculose est une des maladies qui ravagent le plus notre pays, aussi une campagne intensifiée de lutte antituberculeuse est-elle de toute nécessité.

Le projet comprend : l'installation de 2 nouveaux centres antituberculeux à Cân Tho et à Qui Nhon, la création de 9

équipes mobiles pour le dépistage et la vaccination au B.C.G., la réalisation d'un hospice de 300 lits pour les tuberculeux incurables (aux fins d'éviter la dissémination bacillaire dans leur entourage).

Voici les dépenses prévues : construction et équipement, 39.250.000$, fonctionnement 55.300.000$, charge supplémentaire annuelle pour le budget 20.800.000$.

10 — Extension du programme de lutte antilépreuse

La lèpre afflige un grand nombre de nos compatriotes, particulièrement ceux de la région des hauts plateaux.

La lutte antilèpreuse a besoin, elle aussi, d'être intensifiée pour tendre à effacer cette disgrâce humaine.

Le projet prévoit la création de 8 équipes mobiles pour le dépistage précoce de la maladie et le traitement à domicile des malades non contagieux.

Le projet coûtera 4.600.000$ pour l'équipement, 15.260.000$ pour les frais de fonctionnement et entraînera une charge supplémentaire annuelle de 4.360.000$.

11 — Programme de médecine préventive (vaccinations)

Jusqu'ici les campagnes annuelles organisées sur le plan local se sont bornées à la vaccination antivariolique et anticholérique pendant la saison sèche.

A partir de maintenant, le Département de la Santé organisera des équipes mobiles parcourant tout le territoire national pour faire bénéficier toute la gamme des immunisations bien établies.

Le programme nécessite des moyens de transport et un équipement technique, coûtant au total US$ 12.000, et promis par l'USOM et UNICEF.

Les frais de fonctionnement, y compris les vaccins fabriqués par l'Institut Pasteur (les Vaccins non existants sur place seront fournis par l'USOM) et la distribution des carnets de santé aux vaccinés, s'élèveront à 21.000.000$ chaque année.

PLAN QUINQUENNAL DU SECRETARIAT A LA SANTE

RECAPITULATION

Désignation du Projet	Coût total des constructions et équipements du projet (1)	Frais de fonctionnement durant la période du programme résultant de la mise en service des tranches successives du projet (2)	Total (1) + (2)	Augmentation annuelle des dépenses de fonctionnement après la réalisation totale du projet
Infirmeries — Maternités de district	33.000.000$	45.600.000$	78.600.000$	30.400.000$
Achèvement du Centre Anticancéreux combiné avec la reconstruction de l'Hôpital Nguyên Van Hoc	102.000.000	39.000.000	141.000.000	18.000.000
Construction d'un nouvel hôpital national à Phu Tho	117.000.000	61.000.000	178.000.000	35.000.000
Reconstruction de l'Hôpital de Cho Quan	83.000.000	19.000.000	102.000.000	15.000.000
Renovation et extension des autres hôpitaux nationaux	110.000.000	56.000.000	166.000.000	36.000.000
Nouvelles constructions et extension d'autres établissements nationaux	58.000.000	9.000.000	67.000.000	10.000.000
Constructions de 2 hôpitaux régionaux à Qui Nhon et Can Tho	111.000.000	42.000.000	153.000.000	40.000.000
Rénovation et extension d'hôpitaux municipaux ou provinciaux	220.000.000	79.000.000	299.000.000	60.000.000
Extension des programmes de vaccination préventive et de lutte contre la tuberculose et la lèpre	43.850.000	154.560.000	198.410.000	46.160.000
Totaux	877.850.000$	505.160.000$	1.383.010.000$	290.560.000$

STATISTIQUES COMPARATIVES DES PERSONNELS

	1957		1961	
	Commissionnés	Journaliers	Commissionnés	Journaliers
Personnel administratif	170	1790	262	2.127
Personnel technique	1.267	1531	2.215	3.285

STATISTIQUES COMPARATIVES DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ET DE LEURS RENDEMENTS

ANNÉE	56-57	57-58	58-59	59-60	60-61
Nombre d'établissements	254	599	747	1846	1929
Nombre de lits	11.931	15.411	17.952	19.016	19.126
Nombre de Consultants	2.072.720	3.642.203	5.093.037	5.331.555	5.104.510
Nombre de consultations	5.572.014	8.961.545	13.341.274	13.488.761	13.713.660
Nombre d'hospitalisations	311.169	314.852	344.150	349.521	306.090
Nombre d'accouchées	91.608	169.882	169.623	191.511	204.298

STATISTIQUE DES ÉLÈVES DIPLÔMÉS ANNUELLEMENT DES ÉCOLES SPÉCIALES DU DÉPARTEMENT

	SAIGON		HUÉ		TOTAL
	Année	Nombre d'élèves diplômés	Année	Nombre d'élèves diplômés	
Ecole des Techniciens de la Santé et techniciens hospitaliers	1958	64 T.S			64 T.S
	1959	86 T.S			86 T.S
	1960	43 T.S	1960	23 T.S	66 T.S
	—	28 T.H	—	18 T.H	46 T.H
	1961	45 T.S	1961	28 T.S	73 T.S
	—	58 T.H	—	29 T.H	87 T.H
Ecole de Sages Femmes d'Etat	1957	22			22
	1958	34			34
	1959	27			27
	1960	30	1960	28	58
	1961	35	1961	26	61
Ecole d'aide-Infirmiers.	1958	50	1958	37	87
	1959	52	1959	49	101
	1960	55	1960	40	95
	1961				
Ecole nationale de préparateurs de pharmacie (Saigon)	1959	45			45
	1960	51			51
	1961	27			27
Ecole des aides de Laboratoires (Saigon)	1959	19			19
	1960	19			19
	1961	21			21

SERVICE DE SANTÉ RURALE
(Fonctionnant depuis Juillet 1957)

	en 1958	en 1961
1 — *Formations sanitaires*		
a) de district : Infirmeries		139
Maternités		190
Dispensaires		90
b) de village: Poste de secouriste	2.510	3.231
2 — *Rendement annuel de l'ensemble de ces formations*		
— Consultations	3.561 098	9.977.917
— Accouchements	34.284	102.654
— Examens prénataux		130.316
— Visites aux familles		287.024
— Vaccinations		1.010.208
— Nombre de puits nouvellement créés	2.021	3.358
— Nombre de fosses septiques nouvellement créées	24.751	28.695
— Cours pour agents de santé d'agents d'hygiène		1
— Cours de formation		2
— Conférences publiques d'Education sanitaire		3.242
— Séances de projection des films d'Education sanitaire		311
— Nombre de documents d'Education sanitaire distribués		413.414

COMPARAISON DES BUDGETS ANNUELS DU DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ

ANNÉE	Budget annuel global	Budget de la Pharmacie Centrale d'approvisionnement	Dépenses pour les constructions hospitalières
1957	324.302.700$	105.266.300$	—
1958	326.351.600	95.009.700	17.950.000$
1959	472.852.000	110.996.000	48.203.000
1960	364.367.000	89.662.000	30.500.000
1961	396.708.000	95.668.000	15.700.000
1962	443.196.000	123.585.000	16.500.000

CHAPITRE III

ACTION SOCIALE

– Cours pour la formation des cadres de l'action sociale

Les œuvres sociales entreprises par la Direction Générale de l'Action Sociale tout en contribuant au relèvement du standard de vie des classes laborieuses raffermissent la croyance en la sollicitude du Gouvernement National à leur égard. Par là, elles participent efficacement à la lutte contre le communisme.

Le programme d'action de la Direction Générale de l'Action Sociale revêt des formes multiples. Il englobe à la fois :

— les activités médico-sociales,
— les problèmes d'assistance sociale,
— les problèmes de protection maternelle et infantile,
— l'assistance aux travailleurs, aux réadaptés, aux enfants mineurs, aux détenus, aux malades, etc...

Ce programme pose le problème d'une organisation rationnelle du Service Social et notamment la formation d'un personnel spécialisé, assistantes et auxiliaires sociales, nécessaire à son fonctionnement.

L'activité de ces cadres consiste à :

— aider les classes laborieuses à relever leur niveau de vie, leur inculquer les notions du progrès moderne,

— donner les premiers soins aux malades et vulgariser les notions élémentaires d'hygiène (hygiène de l'habitation, consultation prénatale, consultation des nourrissons, etc...)

— apporter une aide matérielle et morale aux indigents, aux familles en détresse.

La Direction Générale de l'Action Sociale envisage d'ouvrir à Saigon :

— 1 cours pour la formation de 40 assistantes sociales

— 1 cours pour la formation de 80 auxiliaires sociales.

Le programme des cours porte notamment sur les matières suivantes : éducation civique, psychologie, organisations politique, administrative, financière et sociale du Viêt Nam, hygiène, économie politique, etc...

La durée des études est fixée à :

— 6 mois pour les auxiliaires sociales

— 15 mois pour les assistantes sociales

La dépense est estimée à 2.200.000$.

II — Centres d'éducation des enfants anormaux à Saigon et à Huê

L'éducation des enfants infirmes, anormaux, dans lesquels rentrent aussi bien les débiles et arriérés mentaux que les déficients sensoriels (aveugles, sourds-muets) et déficients moteurs (paralysés, manchots...), est l'un des problèmes sociaux dont se préoccupe le plus notre Gouvernement.

En effet, pour toute cette catégorie d'enfants déshérités du sort, il existe seulement au Viêt Nam, deux modestes institutions, l'une à Cholon pour les jeunes aveugles, l'autre à Lai Thiêu (Thu Dâu Môt) pour les sourds-muets. Ces organismes sont plutôt des hospices que de véritables centres d'éducation et ils sont loin de suffire aux besoins du pays.

Par contre, rien n'a encore été organisé en faveur des infirmes moteurs (paralysés...) et des déficients mentaux qui sont ainsi abandonnés à leur sort.

La nécessité apparaît donc de créer deux grands centres d'éducation pour tous les enfants anormaux, l'un à Saigon, l'autre à Huê. Le but est de permettre aux familles, quelle que soit leur situation matérielle, de faire profiter leurs enfants infirmes de l'éducation spéciale que nécessite leur état anormal.

Chaque Centre comprendra trois sections :

— Section des déficients mentaux :

— Section des déficients sensoriels (aveugles, sourds-muets) ;

— Section des déficients moteurs (paralysés, etc...)

1 — **La Section des déficients mentaux** sera organisée comme un institut médico-pédagogique, où les enfants ayant un niveau mental insuffisant seront soumis à une période d'observation, à des tests et des soins médicaux.

2 — **La Section des déficients sensoriels** sera divisée en deux sous-sections, l'une pour les jeunes aveugles, l'autre pour les sourds-muets et demi-sourds.

a) La sous section des jeunes aveugles a pour but d'élever les enfants aveugles et de les préparer suivant leurs aptitudes individuelles, à l'exercice d'un métier ou d'un art.

Deux enseignements y sont dispensés :

— Un enseignement général : enseignement primaire par la méthode Braille ;

— Un enseignement professionnel : petite menuiserie, brosserie, massage, musique ; pour les jeunes filles, tricotage, couture.

b) La sous-section des sourds-muets a pour objectif d'assurer l'éducation des jeunes sourds-muets leur permettant d'avoir la possibilité d'occuper plus tard une place normale dans la société

La méthode d'enseignement est à la fois intuitive, directe, orale et pratique.

3 — **La Section des déficients moteurs** reçoit les mineurs paralysés à la suite d'affections (polyomyélite, paralysie...) ou d'accidents dont les suites sont consolidées.

Quoique pour eux le problème se pose dans des conditions un peu différentes de celles des déficients sensoriels, la difficulté est néanmoins la même : instruction générale et formation professionnelle adaptées à leurs aptitudes.

Le Centre devra recevoir, pour les 3 sections, de 150 à 200 enfants des deux sexes, comme internes, à partir de 6 ans.

La construction du centre de Saigon est prévue pour 1962-1963, celle du centre de Huê pour 1964-1965.

Le coût total du projet est évalué à 19.200.000$.

III — Création d'une Pouponnière pour les Orphelins en état de dénutrition

Dans certains orphelinats de Saigon et de ses environs, on constate que jusqu'à 5% des enfants souffrent d'un état grave de dénutrition. Dans la plupart des cas, ces enfants sont soumis au même régime alimentaire que ceux qui sont normaux. Ce traitement sans discrimination entraînerait inévitablement de gros inconvénients: un certain nombre d'enfants succombent à la suite des troubles graves du tube digestif occasionnés par un régime de nutrition inapproprié, alors que ceux qui réussissent à survivre, risqueraient de devenir plus tard des enfants malingres, chétifs, marqués ainsi pour tout le reste de leur vie.

Pour remédier à cet état de chose, il convient de créer une pouponnière de réadaptation qui aura pour but d'héberger provisoirement ces enfants mal nourris, de les soumettre à un régime de nutrition adéquat pour leur permettre de relever leur état général avant leur renvoi dans leur orphelinat.

Cette pouponnière de réadaptation, outre qu'elle permettrait de traiter efficacement les enfants en état de dénutrition et de réduire le taux de mortalité infantile dans les orphelinats, présenterait encore l'avantage de soulager l'hôpital des enfants de Cholon, souvent débordé par une clientèle toujours croissante.

Le projet consiste à construire, à équiper et à faire fonctionner à Saigon ou à Gia Dinh, une pouponnière qui pourra recevoir 100 enfants souffrant de dénutrition grave. Le médecin du centre, en accord avec la puéricultrice, directrice du centre, prescrit à chacun d'eux le régime de nutrition approprié, et c'est la puéricultrice qui sera chargée ensuite de veiller à l'exécution de la mesure prescrite.

Le présent projet pourra être réalisé dès 1962. Son coût est évalué à 5.000.000$.

III bis — Orphelinat pour les Pupilles de la Nation

Aux termes de la loi N· 3/62 du 17-1-62 règlementant l'assistance nationale aux anciens combattants et aux orphelins et veuves de guerre, un orphelinat sera créé spécialement

pour les pupilles de la nation, c'est à dire pour les enfants des combattants morts pour la patrie, que leur famille ne peut élever faute de moyens.

IV – Centre de Réhabilitation des Mendiants de Bao Lôc (Lâm Dông)

La mendicité est une véritable plaie sociale au Viêt Nam.

Le programme de la lutte contre la mendicité comporte deux étapes. La première consiste à réorganiser les dépôts de mendicité existants à Chanh Hung, Thi Nghè et Hô Nai, de manière à augmenter leur capacité, à améliorer leur administration en vue du but final qui est la rééducation et la réadaptation professionnelle des mendiants.

La seconde étape est un travail à longue échéance consistant à créer à Lâm Dông un centre de réhabilitation des mendiants. Là les mendiants (choisis parmi ceux qui sont valides et ont une bonne conduite) planteront du thé, du laquier, feront de l'élevage et de l'artisanat. Au bout de quelques années, le centre devra être à même de se suffire. Ce centre pourra être avantageusement installé dans une concession sise à Bao Lôc, gérée actuellement par la Direction de l'Enregistrement.

Les frais d'installation et de mise en marche du centre de réhabilitation prévu pour recevoir 240 mendiants sont évalués à 7.300.000$

CHAPITRE IV

TRAVAIL

Section 1

SÉCURITÉ SOCIALE

Dans le domaine de la Sécurité Sociale, il y a lieu d'inscrire 2 projets suivants :

1 — l'institution d'un régime d'assurance des risques professionnels.

2 — l'aménagement du régime actuel des allocations familiales.

I — L'institution d'un régime d'assurance des risques professionnels

D'après la règlementation actuelle de la réparation des accidents du travail (arrêté du 31-1-44), l'assurance des accidents n'est pas obligatoire, ainsi il peut arriver des cas où les employeurs ne sont pas en mesure de payer les réparations dues aux victimes ou à leurs ayants-droit (cas des accidents graves et mortels). L'institution d'un régime d'assurance obligatoire s'avère donc souhaitabte dans l'intérêt des travailleurs.

Par ailleurs, dans le système actuel, l'indemnité réparatrice due aux victimes ou à leurs ayants-droit en cas d'accidents graves et mortels consiste en une somme forfaitaire payable en une seule fois. L'expérience a montré que cette somme peut être dépensée pendant une courte période, après quoi les intéressés retombent dans la misère. Ainsi, à l'instar des systèmes modernes en vigueur dans divers pays, il y a lieu de fixer cette indemnité réparatrice sous forme de rente périodique.

L'institution d'un régime d'assurance obligatoire concernant la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles a fait l'objet d'une étude par le Département du Travail, en collaboration avec le B.I.T.

Il résulte de cette étude que le problème peut être résolu de deux façons différentes :

1 — L'assurance des risques professionnels peut être confiée aux Caisses de compensation des allocations familiales existant actuellement. Les employeurs adhérents à chaque caisse devront payer en plus une contribution en dehors de celle concernant les allocations familiales, et chaque fois qu'il arrive un accident du travail à l'un des travailleurs au service d'un adhérent, la Caisse devra en assurer les réparations (prestation des soins médicaux, indemnité journalière, rente, etc...)

Cependant pour que la charge des employeurs soit répartie équitablement, il y a lieu d'unifier les Caisses. L'unification des Caisses de compensation est avantageuse aussi au point de vue des allocations familiales comme il sera exposé plus loin.

2 — Si l'assurance des accidents du travail et des maladies professionnelles ne peut être confiée aux Caisses de compensation, elle sera confiée à un organisme central de Sécurité Sociale. Cet organisme sera paritaire et administré par un conseil composé de représentants des employeurs, des travailleurs et de l'Etat.

Dans l'avenir, l'organisme ci-dessus, en dehors de l'assurance des risques professionnels, pourra être appelé à gérer d'autres branches de la Sécurité Sociale telles que l'assurance-maladie, l'assurance-invalidité etc... ; ainsi il sera dénommé « Institut national de Sécurité sociale » comme le propose le Bureau International du Travail.

II — L'Aménagement du régime actuel des allocations familiales

Le régime des allocations familiales fixé par l'ordonnance N° 2 du 20-1-1953 sera aménagé.

1 — Unification du taux des allocations

D'après la règlementation actuelle, les travailleurs suivant l'emploi ou la profession, touchent les allocations familiales avec des taux différents. C'est pourquoi les syndicats proposent que les allocations seront payées au taux unique pour tous les travailleurs.

2 — Unification des Caisses de compensation

La compensation des allocations familiales, dans le but d'en répartir la charge équitablement entre les employeurs, est actuellement assumée par 4 Caisses de compensation différentes existant dans le pays. Comme chaque Caisse a sa propre gestion, la compensation ne se fait qu'entre les adhérents d'une même Caisse — Ainsi il y a lieu d'examiner le problème de l'unification des Caisses dans le but de réaliser la compensation des allocations sur le plan général, entre les employeurs de tous le pays, afin que la charge des allocations soit répartie équitablement.

L'aménagement du régime des allocations familiales comme il a été exposé ci-dessus a fait l'objet d'une étude par le Département du Travail, avec la collaboration du Bureau International du Travail.

En ce qui concerne le premier point, l'unification du taux des allocations peut être réalisée avec différentes solutions, cependant le résultat aura pour effet d'augmenter dans une certaine mesure la charge des entreprises à ce sujet.

En ce qui concerne le deuxième point, le problème de Caisse unique peut être résolu de 2 façons ; ou bien unifier les Caisses en une seule et unique, ou bien créer l'Institut national de Sécurité Sociale qui remplacera ou absorbera les Caisses de compensation existantes.

PRÉVISION DU CRÉDIT

L'exécution du projet de Sécurité Sociale exposé ci-dessus, en principe n'affecte que les finances des entreprises et non celles de l'État.

Cependant, au début de la création de l'Institut national de Sécurité Sociale, l'État pourra être appelé à fournir une aide soit en crédit soit en matériel.

D'autre part, l'organisme ci-dessus pourra avoir recours aux fonctionnaires de l'État ayant une compétence technique pour gérer ses services, mais les émoluments des fonctionnaires détachés seront entièrement à la charge de l'Institut.

Ainsi, dans l'exécution du projet de Sécurité sociale, il n'y a pas lieu de fixer des prévisions des crédits de la part de l'État, l'aide de l'État à l'Institut comme il est dit ci-dessus est de caractère facultatif.

Section 2

MAIN-D'ŒUVRE

Dans les pays insuffisamment développés, le chômage et le sous-emploi sont dûs, dans une large mesure, à l'insuffisance des capitaux qui sont nécessaires au financement de nouvelles entreprises.

Insérée dans le contexte du développement économique la Direction de la Main-d'œuvre a pour mission de contribuer à assurer un niveau élevé et stable de l'emploi.

Les renseignements statistiques sur les tendances du marché de l'emploi constituent des éléments d'appréciation indispensables pour élaborer des plans et des prévisions économiques et pour arrêter les décisions concrètes en matière de politique de l'emploi.

Dans le premier Plan Quinquennal, il a été proposé de recueillir des renseignements détaillés, constamment mise à jour, sur la situation et les tendances de l'emploi.

Dans les années à venir, la Direction de la Main-d'œuvre de l'Inspection Générale du Travail orientera, au fur et à mesure, son action vers l'organisation rationnelle du marché de l'emploi.

Une tâche urgente est la formation des cadres nécessaires pour l'organisme central à Saigon et les sections de l'emploi à créer dans les provinces.

Il faudra en effet doter la Direction de la Main-d'œuvre (Service de l'Emploi et Service de la Formation professionnelle) d'un personnel spécialisé adéquat et stable. La formation des spécialistes demande du temps, il convient de les utiliser de façon rationnelle.

La Direction de la Main-d'œuvre aura, d'autre part, besoin des services d'experts pour les enquêtes par sondage sur l'emploi, afin de pouvoir mener à bonne fin la tâche qu'elle s'est assignée pour les cinq années à venir.

Résumé du programme en matière d'emploi pour la période 1962-1966 :

1 — Enquête sur l'emploi, le chômage, les industries et les professions ;

2 — Elaboration et publication d'une classification nationale type des professions ;

3 — Création des sections de main-d'œuvre dans les provinces ;

4 — Création d'une section pilote pour conseils professionnels ;

5 — Création des sections spéciales de placement pour les jeunes travailleurs et les anciens combattants ;

6 — Création des sections spéciales de placement pour les femmes et les travailleurs intellectuels ;

7 — Création des commissions régionales consultatives sur la main-d'œuvre.

COUT DU PROJET

CONSTRUCTIONS	ÉQUIPEMENT	PERSONNEL	AUTRES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	TOTAL
200.000$	50.000$	12.494.000$	1.388.000$	14.132.000$

Section 3

FORMATION PROFESSIONNELLE

Afin d'apporter le maximum d'efficacité, le programme de formation professionnelle a besoin d'être aménagé.

Il est nésessaire de recourir pendant la période 1962-1966 au service d'experts en formation professionnelle.

Il importera également de réaliser une coordination entre les différents départements (Éducation Nationale, Travaux Publics, Travail) qui s'occupent à divers échelons de la formation technique. Cette coordination aidera beaucoup à l'harmonisation des méthodes d'enseignement et à la répartition des attributions quant à l'organisation des cours.

Outre une solide formation professionnelle, les ouvriers recevront un enseignement moral leur donnant une juste conception de leur tâche et de leur responsabilité ; ils seront ainsi animés du désir de bien servir et seront appliqués dans leur travail quotidien.

Il y a lieu d'autre part de créer un conseil professionnel. Celui-ci aura pour tâche de contribuer à l'orientation des jeunes gens nouvellement venus sur le marché du travail, les adolescents désireux de suivre un cours d'apprentissage ou de formation professionnelle, et des ouvriers qui désirent changer de métier.

Pour les cinq années à venir, les principaux objectifs seront définis comme suit :

1 — Parfaire les cours existants :

   a) cours de moteurs à 2 temps actuellement installés à Saigon et en provinces.

   b) cours de couture installés en provinces.

2 — Transfert des cours de couture d'une province à l'autre afin d'avoir une répartition géographique homogène.

3 — Extension des cours de moteurs à explosion à 2 temps utilisés dans l'équipement des barques de pêche (en provinces).

4 — Création des cours de Diésel en provinces.

5 — Création des cours de cordonnerie à Saigon et en provinces,

6 — Création à Saigon d'un Centre polyvalent de formation professionnelle.

COUT DU PROJET POUR LA PÉRIODE DU PLAN
(1962 - 1966)

	Constructions	Équipement	Personnel	Autres dépenses de fonctionnement	Total
Formation professionnelle	1.000.000$	364.000$	8.020.000$	4 654.000$	14.038.000$

COUT TOTAL DU PROJET POUR L'ENSEMBLE DU PROGRAMME EN MATIÈRE DE MAIN D'ŒUVRE

	Construction	Équipement	Personnel	Autres dépenses de fonctionnement	Total
Formation professionnelle	1.000.000$	364.000$	8 020.000$	4.654.000$	14.038.000$
Emploi	200.000$	50.000$	12.494.000$	1.388.000$	14.132.000$
Totaux	1.200.000$	414 000$	20.514.000$	6.042.000$	28.170.000$

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

Instruction.	*Sens et portée de la planification*	5
Chapitre I.	*Situation économique et conjoncture*	7
	Section 1. Résultats du 1er plan quinquennal	7
	Section 2. Conjoncture interne et internationale	14
Chapitre II.	*Objectif du 2e plan quinquennal*	17
Chapitre III.	*Financement du Plan*	22
Chapitre IV.	*Actions fondamentales : Politiques proposées en vue de la réalisation du Plan*	34
	Section 1. Politique d'investissement	
	Section 2. Politique économique et financière	38
	Section 3. Politique de productivité	49
	Section 4. Politique de l'emploi	52
	Section 5. Adaptation de l'Administration aux besoins du développement	54
	Section 6. Participation populaire	62
Chapitre V.	*Les Hameaux stratégiques*	65

DEUXIÈME PARTIE

Titre I. AGRICULTURE

Chapitre I.	*Accroissement de la production*	80
	Section 1. Agriculture proprement dite	80
	A. Plantes alimentaires (riz, arachide, maïs, patate, soja, pomme de terre, thé, cacao, agrumes, bananier, ail, oignon)	80
	B. Cultures industrielles (hévéa, canne à sucre, coton, sériciculture, jute, abaca, laquier, cocotier, tabac)	86

Section 2. Élevage 91
Section 3. Forêts 95
Section 4. Pêches 99
Chapitre II. Développement des moyens de production 106
Section 1. Hydraulique agricole 106
Section 2. Développement agricole 113
Section 3. Crédit agricole et coopérative 114
Section 4. Amélioration du rendement 117
§ 1. Recherches agronomiques, forestières et zootechniques 117
§ 2. Expérimentation rizicoles et sélection des semences 118
§ 3. Utilisation des engrais chimiques 119
§ 4. Protection des cultures 120
§ 5. Vulgarisation agricole 121
Section 5. Réforme agraire et Administration des terres 122
Section 6. Statistique et économie agricole 123

Titre II. INDUSTRIE ET ARTISANAT

Chapitre I. Situation actuelle de l'industrie 125
Section 1. Les industries d'extraction
§ 1. Mine de Nông Son 126
§ 2. Les salines 126
§ 3. Les phosphates des Iles Paracels 127
Section 2. Les industries mécaniques 127
§ 1. Les industries du cycle 127
§ 2. Le montage des scooters et vélomoteurs 128
§ 3. Le montage des autocars 128
Section 3. Les industries métalliques 128
§ 1. Les fonderies 128
§ 2. Les fabriques de pointes 129
§ 3. L'industrie de l'aluminium
§ 4. Les fabriques de meubles métalliques
§ 5. L'industrie du fer blanc
§ 6. L'avenir des industries métalliques
Section 4. Les industries électriques 130
Section 5. Industries chimiques et parachimiques
§ 1. Les verreries
§ 2. Les papeteries
§ 3. Les cimenteries 131

Section 6. Les industries textiles

§ 1. *Filatures de coton*
§ 2. *Tissages*
§ 3. *Fabriques de couvertures* 132

Section 7. L'industrie du caoutchouc 133

§ 1. *L'industrie de rechappage*
§ 2. *Les pneus de bicyclettes*

Section 8. Les industries du cuir 134

§ 1. *Tanneries*
§ 2. *Manufactures d'objets en cuir*

Section 9. Les matières plastiques 135

Section 10. Les industries de transformation de produits agricoles

§ 1. *Les rizeries*
§ 2. *L'industrie des boissons* 136
§ 3. *Les conserveries*
§ 4. *Les sucreries* 137
§ 5. *Les usines de conditionnement des plumes de canard*
§ 6. *Les huileries* 138
§ 7. *Les savonneries*

Chapitre II. Les Problèmes de l'industrialisation 139

Section 1. Les obstacles à l'industrialisation 140

Section 2. Mesures générales 141

Section 3. Les industries de base 142

§ 1. *La prospection minière*
§ 2. *La réalisation des projets industriels* 143
§ 3. *Entreprises nationales* 144

Section 4. Les industries de transformation de biens de consommation

Section 5. Utilisation du dynamisme de l'artisanat 145

§ 1. *Artisanat industriel*
§ 2. *Artisanat traditionnel* 146

Chapitre III. Les projets industriels et d'artisanat 148

Section 1. Projets industriels

§ 1. *Les industries d'extraction* 149
§ 2. *Les industries sidérurgiques*
§ 3. *Les industries chimiques et parachimiques* 154
§ 4. *Les filatures et tissages* 157
§ 5. *Les industries alimentaires* 160

Section 2. Les projets majeurs intéressant l'artisanat 169
§ 1. Développement de la Sériciculture
§ 2. Développement de l'industrie des faïences et des céramiques 171
§ 3. Reconversion de l'artisanat des cotonnades
§ 4. Création d'un Musée artisanal et d'un Conservatoire de l'artisanat 172

Titre III. ÉQUIPEMENT PUBLIC

Chapitre I. Transports et Communications 176
Section 1. Transports routiers
Section 2. Transports publics urbains 187
Section 3. Chemins de fer 188
Section 4. Transports aériens 189
Section 5. Navigation Maritime 197
Section 6. Navigation fluviale 198
Chapitre II. Poste, Télégraphe, Téléphone 202
Chapitre III. Météorologie 206
Chapitre IV Adduction d'eau 207
Section 1. Adduction d'eau pour Saigon 207
Section 2. Adduction d'eau pour les provinces 208
Chapitre V. Électricité 210

Titre IV. ÉQUIPEMENT SOCIAL

Chapitre I. Éducation nationale
Section 1. Enseignement primaire 214
Section 2. Enseignement secondaire 224
Section 3. Enseignement supérieur 230
Section 4. Enseignement technique 234
§ 1. Centre national d'enseignement technique
§ 2. Enseignement secondaire et primaire technique 237
Section 5. Formation pédagogique 241
Section 6. Réorganisation administrative et extension des institutions culturelles 242
Chapitre II. Santé publique 244
Section 1. Œuvre en voie de réalisation 245
Section 2. Créations nouvelles
Chapitre III. Action sociale 256
Chapitre IV. Travail 261
Section 1. Sécurité sociale
Section 2. Main-d'œuvre 264
Section 3. Formation professionnelle 266

Nhà in Thông Tin — Saigon

ERRATA

PAGES		AU LIEU DE	LIRE
7	dernier alinéa	Extention	Extension
8	5e —	De 1950 à 1960	De 1958 à 1960
9	1er —	réalisée	réalisé
9	5e —	la Cimenteries de Long Tho	la Cimenterie de Long Tho
30	3e ligne	reserve	réservé
30	13e ligne	inflationiste	inflationniste
30	avant dernier alinéa	ressouce	ressource
40	4e alinéa	sujet, à discussion	sujet à discussion
40	- id -	Il ensuit	Il s'ensuit
48	9e ligne	qui assoiera	qui assoira
54	3e alinéa	procèdent	procède
61	4e alinéa	rationels	rationnels
90	§ 6	Acaba	Abaca
93	25e ligne	3.300 milliards	3,3 milliards
110	En regard de 4 — Phan Rang — Colonne « Superficie intéressée » ajouter : 16.000		
127	3e ligne	des îles de Paracels	des îles Paracels
132	2e alinéa	répondant	répondent
135	1er alinéa	encombrée	encombré
135	2e alinéa	concurence	concurrence
171	6e ligne	sériculture	sériciculture
204	19e ligne	radio-électriques	radio-électrique
211	12e ligne	thermiqne	thermique
215	2e ligne	Le nombre élèves-maîtres	Le nombre des élèves-maîtres
215	8e, 9e et 12e ligne	par	pour
217	§ 2 — d.	fonctionement	fonctionnement
219	Tableau 1-1 Colonne 10 1957-1958	61.907	61.947
	Colonne 4 1961-1962	51	50
222	Tableau 1-3 Colonne « classes » 1960-1961	203	208
226	c) Solde des professeurs	2,3 du nombre de classe	2 /3 du nombre de classes

PAGES

229 Tableau « Evolution de l'Enseignement public »
Colonne « Différence entre les Colonnes 4 et 12 »
Rectifier comme suit :

1955-1956	774 − 843 = - 69
1956-1957	814 − 1.007 = - 193
1957-1958	869 − 1.188 = - 319
1958-1959	1.125 − 1.470 = - 345
1959-1960	1.514 − 1.737 = - 223
1960-1961	1.830 − 2.061 = - 231
1961-1962	2.106 − 2.408 = - 302

PAGES		AU LIEU DE	LIRE
231	27e ligne	Leur sont nécessaires	leur est nécessaire
234		centre	Centre
237	dernier alinéa	au besoin économique	aux besoins économiques
238	1re ligne	ne vue	en vue
259	3e alinéa	Cette pouponnière... présenterait encore l'avantage de *soulager* l'hôpital des enfants de Cholon	Cette pouponnière... présenterait encore l'avantage de décongestionner l'hôpital des enfants de Cholon
264	avant dernier alinéa	mise à jour	mis à jour
269	Table des matières 1re ligne	Instruction	Introduction